



HAL
open science

Le processus entrepreneurial aux prises avec les situations d'interaction : les modalités institutantes des logiques de proximité – enquête ethnographique auprès des mini-laiteries de Banfora (Burkina-Faso)

Yéda Christophe Banaon

► **To cite this version:**

Yéda Christophe Banaon. Le processus entrepreneurial aux prises avec les situations d'interaction : les modalités institutantes des logiques de proximité – enquête ethnographique auprès des mini-laiteries de Banfora (Burkina-Faso). Gestion et management. Conservatoire national des arts et metiers - CNAM, 2018. Français. NNT : 2018CNAM1193 . tel-01961296

HAL Id: tel-01961296

<https://theses.hal.science/tel-01961296>

Submitted on 19 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉCOLE DOCTORALE ABBE GREGOIRE
LABORATOIRE DE RECHERCHE EN SCIENCE DE L'ACTION

THÈSE présentée par :
Yéda Christophe BANAON
Soutenue le : **10 Septembre 2018**

Pour obtenir le grade de : **Docteur du Conservatoire National des Arts et Métiers**

Discipline : Sciences de gestion / Spécialité : Prospective, innovation, stratégie, organisation

Le processus entrepreneurial aux prises avec les situations d'interaction : les modalités instituanes des logiques de proximité – Enquête ethnographique auprès des mini-laiteries de Banfora (Burkina-Faso)

THÈSE dirigée par :

M. PESQUEUX Yvon, Professeur, Conservatoire National des Arts et Métiers

RAPPORTEURS :

M. BENSEBAA Faouzi, Professeur des Universités, Université de Paris 8 Vincennes Saint Denis

Mme. WOROU HOUNDEKON Rosaline Dado, Maître de Conférence, Agrégé des Universités-CAMES, Université d'Abomey-Calavi du Bénin

JURY :

M. DENIS Jean-Philippe, Président du jury, Professeur des Universités, Université Paris Sud/Saclay

M. NGIJOL Joseph, Maître de Conférence, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

Le CNAM n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les thèses : ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Dédicace

A la grâce au-dessus de nos têtes,

A l'amour...de Jean Macé à Ménilmontant,

A ma famille,

A la chaleur humaine perdue dans les montagnes et vallées cévenoles,

A Franck Adrien Ouédraogo ;

Aux amis (es) qui se reconnaîtront...

A la terre, à la vache et aux mini-laiteries de Banfora

Remerciements

Je tiens à remercier d'abord les rapporteurs pour leur disponibilité et les observations constructives émises dans les pré-rapports de soutenance. Je remercie particulièrement Madame Worou Houndekon qui a effectué le déplacement depuis le Bénin pour participer à la soutenance. Mes sincères remerciements à l'endroit des examinateurs et au président du jury pour la considération et l'intérêt accordé à mon travail.

Je remercie enfin mon directeur de thèse qui m'a accompagné depuis le master recherche à Paris Descartes en passant par les phases de projet de thèse jusqu'à la soutenance cette année. Merci parce que vous avez toujours cru en moi. Plus qu'un directeur de recherche, vous êtes un modèle pour moi.

Mes remerciements vont également à l'endroit de tous les chercheurs et doctorants du LIRSA et du CNAM dont les conseils bienveillants ont participé à la réalisation de ce travail et à ma maturité intellectuelle.

Merci à Jean-Jacques Sonny Perseil pour le travail qu'il fait pour soutenir et encourager les doctorants. Je suis particulièrement reconnaissant pour tes discours valorisant durant les séminaires et l'opportunité que tu m'as donnée de participer à diverses activités scientifiques.

Pour finir, j'adresse toute ma reconnaissance aux collaborateurs du GRET à Ouagadougou et Dédougou, notamment madame Claire KABORE, madame Azara Remalia NFON DIBIE, Monsieur Charles KABORE. Merci aux membres de la table filière lait de Ouagadougou. Merci à Tall Idriss, animateur de la plateforme d'innovation du lait de Banfora, Merci à l'entreprise SODEPAL à Ouagadougou et bureau d'études CEFRAP à Ouagadougou.

Merci à celles et ceux que je n'ai pas cité.

Résumé

Cette recherche repose sur l'hypothèse selon laquelle l'exploitation optimale de l'opportunité repose sur les modes d'habilitation des institutions informelles. Ces institutions sont des ressources et des contraintes dans la coordination des agents. C'est proprement la configuration des interactions situées qui déterminent les références institutionnelles légitimes dans une situation entrepreneuriale. Il s'en suit qu'autant les agents participent aux interactions, autant ces interactions engendrent une proximité symbolique qui module leurs activités. Parce que l'entrepreneur individuel et les petites entreprises (dans le contexte africain) ne peuvent pas assumer le coût social d'un isolement relationnel dans leurs contextes, la seule légitimité des institutions formelles ne suffit pas à garantir l'efficacité de leurs actions. En conséquence, la performance située de l'agent dépendra de sa capacité à s'inscrire dans une proximité symbolique avec les cadres habilitants de son contexte d'interaction. L'interaction avec les autres agents en présence constitue une garantie de la cohérence de son action. L'entrepreneuriat est envisagé comme processus structuré par des institutions d'interaction. Les limites théoriques et méthodologiques des approches compréhensives de l'action et l'insuffisante prise en compte des institutions informelles dans le champ de l'entrepreneuriat accréditent la validité de notre démarche. Notre argumentaire repose sur entrée socio-anthropologique de l'institution avec une écho majeur aux courants postmodernistes des théories des organisations. L'enjeu de la recherche c'est de comprendre l'action économique sous le prisme de la contrainte et de la contingence par opposition à l'entrepreneuriat d'opportunité.

Mots clés : Processus entrepreneurial, interaction, situation, institution, contingence, légitimité, contrainte, ressource, proximité.

Abstract

It is less difficult to understand why and how do entrepreneurs to develop a business plan specially in a full opportunity's situation. However, it is less obvious to explain why opportunities does not lead necessarily to an economic exploitation. The focus of this research is to demonstrate that there are some situation's underlying constraints that frame individual's actions. These last constraints are about the informal institutions wich could have an empowering or restricting's role. Consequently, some situations might require from individuals to be aware of institutions that frame interactions in an organizational field.

After synthesizing some sociological's approaches on social action, we shall bring out their limits in individual's action's explanation. Therefore, we will be developing an argument's set referring to Anthony Giddens sociological's works and Clifford Geertz in anthropological field. About the methodology, we are implementing an ethnographic approach in our dissertation. It will consist in participant observation, semi-structured and informal interviews.

The challenge of this research is to provide an interpretation's frame to stakeholders for them to understand better individuals' actions logics as regard to entrepreneurial counseling. We have chosen a developing country due to the relevance of institutions' issue encountered by small and medium business.

Key words : Entrepreneurship, interaction, institutions, opportunities, constraints, ressources, interaction, necessity, legitimacy,

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	- 4 -
RESUME	- 5 -
ABSTRACT	- 6 -
INDEX DES ABRÉVIATIONS.....	- 9 -
INDEX DES TABLEAUX	- 9 -
INDEX DES FIGURES	- 10 -
INDEX DES ENCADRES	- 11 -
INDEX DES ANNEXES	- 11 -
AVANT-PROPOS	- 12 -
INTRODUCTION GENERALE	- 19 -
CHAPITRE I : CONTEXTE EMPIRIQUE ET OBJET DE LA RECHERCHE	- 31 -
SECTION 1. DE QUOI PARLONS-NOUS ? ENJEUX DE L'ÉCONOMIE MONDIALE DU LAIT.....	- 33 -
SECTION 2. DESCRIPTION DES SPECIFICITES DU CONTEXTE D'ILLUSTRATION.....	- 40 -
SECTION 3. PROBLEMATIQUE ET OBJET DE RECHERCHE	- 68 -
POINT CHAPITRE : L'OBJET DE LA RECHERCHE ET LES SCIENCES DE GESTION.....	- 86 -
CHAPITRE II : LA STRUCTURATION DE L'ACTION SOCIALE : ETAT DE LA LITTÉRATURE ET POSITIONNEMENT THEORIQUE	- 88 -
SECTION 1. POURQUOI UNE ENTREE PAR LES SOCIOLOGIES DE L'ACTION SOCIALE ?.....	- 90 -
SECTION 2. COMMENT EXPLIQUER LES RAPPORTS ENTRE STRUCTURE ET ACTION ? LES METHODES DIALECTIQUES.....	- 103 -
SECTION 3. LES METHODES RECIPROQUES DE L'ANALYSE DU SOCIAL : INTERACTIONNISMES ET STRUCTURATIONNISMES.....	- 133 -
POINT CHAPITRE : STRUCTURE SOCIALE ET ENTREPRENEURIAT : UNE PROBLEMATIQUE EN SCIENCES DE GESTION	139
CHAPITRE III : CADRAGE CONCEPTUEL ET METHODOLOGIQUE.....	141
SECTION 1. LE PROCESSUS ENTREPRENEURIAL AUX PRISES AVEC LES STRUCTURES SOCIALES	142
SECTION 2. OPERATIONNALISATION CROISEE DES CONCEPTS SOCIO-ANTHROPOLOGIQUES DANS LE CHAMP DE L'ENTREPRENEURIAT	152
SECTION 3. CONSIDERATIONS EPISTEMOLOGIQUES ET METHODOLOGIQUES.....	166
POINT CHAPITRE : MOBILISER UN CADRE THEORIQUE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DANS UNE RECHERCHE EN SCIENCE DE GESTION	191
CHAPITRE IV : STRATEGIE D'INTERPRETATION ET RESULTATS	194
SECTION 1. RETOUR D'EXPERIENCE ET STRATEGIES D'INTERPRETATION DES DONNEES	195
SECTION 2. RESULTATS ET INTERPRETATIONS.....	203
SECTION 3. VALIDATION DES HYPOTHESES ET DISCUSSIONS	245
<i>Discussions</i>	250
POINT CHAPITRE : LES IMPLICATIONS POUR LES SCIENCES DE GESTION	256
CONCLUSION GENERALE	258
ANNEXES.....	293
TABLE DES MATIERES	305

Index des abbreviations

ANT: Actor-Network Theory

APESS : Association pour la promotion de l'élevage au sahel et en savane

CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

CORAF/WECARD : Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles

FAO : Food & Agriculture Organisation

IMF : Institut de microfinance PAM : Programme Alimentaire Mondiale

MRA : Ministère des ressources animales

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

OIP : Organisation Interprofessionnelle

OMT : Organisation Mondiale du Tourisme

PED : Pays en développement

PME : Petites et Moyennes Entreprises

SLP/ SPL : Système local de production ou système de production local

TNI : Théorie néo-institutionnelle

TS : Théorie de la structuration

UE : Union Européenne

UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance

UTL : Unité de transformation laitière

TRS : La théorie de la régulation sociale

Index des tableaux

Tab 1 : Organisation interne de la littérature

Tab 2 : Synthèse des approches fonctionnalistes

Tab 3 : Les approches institutionnalistes

Tab 4 : Critiques de Bayart envers l'approche culturaliste

Tab 5 : Synthèse des approches sociologiques de l'action sociale

Tab 6 : Synthèse de nos positions par rapport aux approches sociologiques

Tab 7 : Les opérateurs conceptuels de base de la TS

Tab 8 : Distinction entre l'acteur et le système dans la TS

Tab 9 : Synthèse des approches dans le champ de l'entrepreneuriat (Fayolle, 2002)

Tab 10 : Niveaux de questionnements entre épistémologie, ontologie et méthodologie

Tab 11 : Hypothèses et sous-thématiques

Tab 12 : Indicateurs des hypothèses

Tab 13 : Nombre d'entretiens réalisés par ville

Tab 14 : les entreprises rencontrées à Ouagadougou

Tab 15 : les organisations rencontrées à Dédougou

Tab 16 : Critères de sélection des agents à enquêter
 Tab 17 : Description de la laiterie A
 Tab 18 : Compte rendu/ entretien laiterie A
 Tab 19 : Description de la laiterie B
 Tab 20 : Compte rendu/ Entretien laiterie B
 Tab 21 : Description laiterie C
 Tab 22 : Compte rendu/ entretien laiterie C
 Tab 23 : Description laiterie D
 Tab 24 : Compte rendu/Entretien laiterie D
 Tab 25 : Description laiterie E
 Tab 26 : Compte rendu/ entretien laiterie E
 Tab 27 : Description laiterie F
 Tab 28 : Compte rendu/entretien laiterie F
 Tab 29 : Description laiterie G
 Tab 30 : Compte rendu /entretien laiterie G
 Tab 31 : Entretien / laiterie H
 Tab 32 : Compte rendu/ entretien laiterie H
 Tab 33 : Entretien laiterie I
 Tab 34 : Compte rendu / entretien laiterie I
 Tab 35 : Typologies des logiques d'interaction entre agents
 Tab 36 : Description du contenu des interactions
 Tab 37 : Types de règles produits à l'intérieur des interactions

Index des figures

Fig. 1 : Les objectifs de la recherche
 Fig. 2 : Schéma représentant la présence de multinationales laitières en Afrique de l'Ouest
 Fig. 3 : Écosystème des acteurs des filières laitières
 Fig. 4 : Carte géographique du Burkina Faso en Afrique de l'Ouest
 Fig. 5 : Les segments professionnels de la filière laitière locale
 Fig. 6 : Organisation générale du système locale de production du lait
 Fig. 7 : Les parties prenantes de l'OIP (Organisation Interprofessionnelle)
 Fig. 8 : Situation géographique de la ville de Banfora
 Fig. 9 : Schéma de synthèse du chapitre
 Fig. 10 : Niveaux d'analyse de la question de recherche
 Fig. 11 : Schéma de raisonnement méthodologique
 Fig. 12 : Représentation schématique des questions de recherches
 Fig. 13 : Figure 13. L'articulation des opérateurs conceptuels de la question de recherche
 Fig. 14 : Tendances méthodologiques des théories de l'action sociale
 Fig. 15 : Représentation des auteurs et courants de pensée sur l'action sociale. (Source : A 124, Paul Prigent, CNAM)
 Fig. 16 : Le processus de structuration (J. Nizet, 2007)
 Fig. 17 : Les opérateurs conceptuels de la thèse

Fig. 18 : Chaîne de collecte de données

Fig. 19 : Plan effectif d'investigation du terrain sur 4 mois

Fig. 20 : Matrice représentative de la typologie des règles d'interaction

Fig. 21 : La double dimension de la règle entre contrainte et ressource

Fig. 22 : Rapport de réciprocité entre institution et interaction

Fig. 23 : Représentation des logiques d'intégration adoptées

Fig. 24 : Représentation conceptuelle des modalités instituant de la situation d'interaction

Index des encadrés

Encadré 1 : Description des micro-laiteries

Encadré 2 : Caractéristiques des mini-laiteries

Encadré 3 : Caractéristiques des unités semi-industrielles

Encadré 6 : Caractéristiques des unités industrielles

Encadré 7 : Caractéristiques des unités industrielles

Encadré 8 : Éléments d'observation empirique

Encadré 9 : Illustration de la dissonance des représentations

Encadré 10 : Illustration de l'adoption des symboles

Index des annexes

Annexe 1 : Guide d'entretien : agents directs de la filière

Annexe 2 : Guide d'entretien : personnes ressources

Annexe 3 : Données sur les capacités d'absorption de lait par laiterie

Annexe 4 : Quelques notes d'entretien et d'observation

Annexe 5 : Listes des personnes rencontrées

Annexe 6 : Retranscription compte rendu de l'entretien avec madame Zoundi

Avant-propos

Tout travail de recherche qui s'inspire de la démarche ethnographique concerne « tout autant ce qui est regardé et questionné que celui qui regarde et questionne »¹. C'est pourquoi, je m'autorise, à travers ces quelques lignes, à parler de mon expérience en tant que doctorant en espérant que cela apporte plus d'éléments de compréhension au lecteur.

Après quatre années passées à l'École Nationale Supérieure du Tourisme d'Alger en gestion des entreprises touristiques et hôtelières, j'ai effectué un master I en Tourisme et Développement Durable des Territoires à l'université de Montpellier III Paul Valéry. Déjà, j'étais très influencé par la géographie sociale de Daniel Barthement, Dominique Crozat² et de Guy Di Méo. Cela m'a conduit à écrire un premier projet de thèse en géographie³ en 2013 lors de mon Master II à l'université de La Sorbonne Nouvelle Paris III. Mon mode de pensée était foncièrement inscrit dans une posture culturaliste et politique. Je ne saurais plus affirmer si, de l'ambition de faire une thèse et le projet réel de recherche, lequel était le plus important.

Cependant, j'ai eu la chance d'être conseillé par des personnes sensibles à ma détermination et à ma naïveté. Ainsi, j'entamais sous les conseils bienveillants du responsable de mon master professionnel un master recherche en sciences de gestion à l'Université de Paris Descartes portant la mention Éthique et Organisations. Je dois d'ailleurs beaucoup à ce programme de formation, sous la rigoureuse direction de Martine Brasseur, qui m'a fourni des outils méthodologiques et épistémologiques indispensables à la réalisation de mon travail actuel.

C'est définitivement la rencontre avec mon directeur de thèse lors de cette formation qui m'aura permis "tuer le père"⁴ et d'entamer une initiation aux sciences des organisations.

¹ (Laplantine, 1996, p. 118).

² M. Barthement et Crozat sont tous deux enseignants chercheurs en géographie à l'université Paul Valéry. Guy Di Méo est un géographe français né en 1945, spécialiste de la géographie sociale et culturelle. Il est professeur à l'Université Michel de Montaigne (Bordeaux III),

³ Le projet de recherche s'intitulait comme suit : Vers un tourisme de développement : comment articuler tourisme et agriculture dans une logique de revitalisation des territoires ruraux et de valorisation des identités locales dans les pays en développement ?

⁴ De sortir de mon culturalisme aveuglant, des influences de la géographie sociale liées à mes études en tourisme et de bien d'autres liens.

AVANT-PROPOS

Mon expérience de doctorant me rappelle « l'aventure ambiguë » au sens de Cheick Amidou Kane⁵. En effet, à l'instar de Samba Diallo, j'ai longtemps erré entre les hémisphères de ma conscience (et aussi des bibliothèques) à la recherche de la connaissance et depuis, cela m'a éloigné des miens et parfois de l'essentiel.

La première raison, c'est qu'un certain Franck Adrien Ouédraogo, enseignant de philosophie au Groupe Scolaire Saint Aviateur (Ouagadougou, Burkina Faso) martelait sans cesse en reprenant Nietzsche :

« Envoyons nos vaisseaux dans les mers inexplorées, soyez brigands et conquérants, (...) Vous qui cherchez la connaissance (...) Faites une guerre pour vos pensées ! ».

Nietzsche in *Le Gai savoir* §283

Dix ans plus tard, me voici toujours en chemin dans cette guerre impitoyable qui a déjà eu raison de toi Franck, toi qui nous initias à la sorcellerie de la pensée critique. Où que tu sois, achève ta statue avec le marteau que tu as forgé.

La seconde raison, c'est le désir de « l'ailleurs », ce désir de l'ailleurs qui m'avait déjà conduit accidentellement dans des études en tourisme. Mais le véritable tourisme n'est-il pas fait de séjours dans les confins de notre soi intérieur, dans les coulisses de l'imaginaire et sur les plages vierges de la conscience ? Quoi qu'il en soit, j'ai l'impression que tout est à refaire ; Que la recherche dans les limites de la simple passion sans connexion avec l'essentiel, l'autre, le présent conduit toujours à des théories obsolètes ; Que rien n'est acquis, que la pierre rejetée au début du chantier pourrait redevenir la principale de l'angle.

Premier défi : Trouver ce que je cherche

Quelqu'un disait que « des chercheurs qui cherchent on en trouve, mais des chercheurs qui trouvent on en cherche ». Toute la difficulté, c'est que quand on est apprenti chercheur, c'est qu'on cherche d'abord ce que l'on cherche ; et après l'avoir trouvé, « on se cherche ». On cherche le sens de ce que l'on fait, une place dans la communauté, une raison d'exister, une excuse pour mener sa passion.

Traditionnellement, toute recherche commence à partir de la définition d'un objet d'étude et d'une question principale qui s'y rapporte. Seulement, notons que l'objet d'étude lui-même ou

⁵ Cheick Amidou Kane (1961) « L'aventure ambiguë ». Grand prix littéraire d'Afrique noire en 1962

AVANT-PROPOS

la motivation du chercheur peut provenir d'un étonnement (N. Giroux, 1990), d'un constat (Rispaal, 1993 ; V. Barbat, 1997-2001), d'un champ d'intérêt (particulièrement pour les professionnels). Nous rajoutons à ces éléments que le chercheur peut également s'intéresser à un objet en raison d'une prescription donnée par une institution. Dans notre cas, le leitmotiv découle de notre parcours de formation, de nos champs d'intérêts et nos expériences professionnelles mais surtout de la richesse reçue de toutes les personnes rencontrées sur le chemin. En vérité, le problème n'a jamais existé. Il est plutôt une construction qui a émergé à partir de nos observations empiriques. C'est dire que notre attitude constructiviste ne dépend pas seulement du fait de la nature construite de l'objet mais également de la nature construite de notre relation à l'objet. Or, faut-il le rappeler, toute description empirique est par nature incomplète (Frédéric Waisman). En conséquence, le problème posé ne peut pas représenter de manière exhaustive toute la réalité de l'objet qui nous intéresse.

Tout à commencer naïvement dans le cadre d'un stage effectué avec l'Association Tourisme et Développement de Bazoulé en 2010. J'ai alors eu l'occasion de participer à des ateliers d'évaluation d'un programme de l'Organisation Mondiale du Tourisme. Ce programme reposait sur une subvention de l'association de Bazoulé au profit du développement du tourisme et de la réduction de la pauvreté. Si ma participation fut sommaire, elle m'a néanmoins permis de comprendre que le tourisme (même dans ses formes dites alternatives) ne peut pas assumer la fonction de développement local tout seul. A contrario, c'est le développement de l'appareil productif local qui permet de capter, de maximiser les capacités contributives des pratiques touristiques. Ce premier constat a servi de fil conducteur dans mes prochaines investigations notamment lors d'une mission en tant que stagiaire chargé d'un projet d'écotourisme coopératif au Gabon (sur l'île Ogooué) réalisé avec le concours de la municipalité et l'ONG, la Fondation des Territoires de Demain dans le cadre de notre mémoire de master professionnel en Ingénierie de projets : Tourisme et Territoires (Sorbonne nouvelle). Cela m'a permis de saisir la dynamique des enjeux contradictoires entre les parties prenantes du développement avec une particularité cette fois d'accorder aux femmes une priorité dans l'inclusion sociale (sous l'appellation d'empowerment). Le projet dans ses grandes lignes visait plutôt l'accroissement des revenus par une formalisation des logiques entrepreneuriales (formation aux outils de gestion, comptabilité rigoureuse, réinvestissement obligatoire). J'ai alors émis l'hypothèse que l'inclusion économique reposerait sur une prise en compte des modes d'apprentissages locaux (dont l'apprentissage sur le tas, l'entrepreneuriat informel), les modèles organisationnels situés.

AVANT-PROPOS

Ce constat à son tour m'a conduit à une étude sur les stéréotypes sexués dans l'industrie hôtelière au Burkina Faso. Il s'agissait de comprendre si les stéréotypes sexués étaient responsables de l'orientation professionnelle des femmes et de leur choix de carrières dans les métiers d'accueil. L'enquête a révélé que si les jeunes (essentiellement les personnes de sexe féminin) s'orientent plus naturellement sur des postes de travail (métiers d'accueil, salariés notamment), ce n'est pas tant à cause des stéréotypes sexués. Au départ, la motivation est liée à la sécurité de l'emploi et à la valorisation sociale qui l'accompagne. En réalité, elles (ayant des profils de diplômés) ne souhaitent pas entamer l'aventure entrepreneuriale en raison d'un ensemble de préjugés qui pèsent sur les initiatives féminines « informelles ». Autrement, les préjugés sur l'entrepreneuriat informel, mais également le coût de s'engager dans la création d'une entreprise moderne expliqueraient (au moins en partie) que ces personnes s'aventurent peu dans l'aventure entrepreneuriale. C'est de-là que germera notre préoccupation de réfléchir aux dynamiques entrepreneuriales dans le contexte économique africain.

Nous avons d'abord commencé une revue de la littérature sur les courants en entrepreneuriat, suivi des théories de la déviance organisationnelle y compris les notions de formel et d'informel. C'est proprement une dernière expérience en tant qu'assistant consultant qui nous aura permis d'effectuer des observations sur les organisations interprofessionnelles qui seront capitales dans la formulation de notre sujet de recherche :

Les éléments de cette observation sont les suivantes :

Les agents, qui ont à priori les mêmes problématiques organisationnelles ne se sentent pas nécessairement appartenir à la même sphère institutionnelle. Au fond, les organisations professionnelles naissent pour répondre à une demande institutionnelle notamment rechercher des subventions, répondre à des appels à projets au niveau des ONG et de l'État. Le projet collectif ne correspond pas à un besoin des membres de trouver des solutions collectives à leurs problèmes. Si bien que la dynamique organisationnelle comporte une contradiction interne.

- Les agents ont le même langage mais n'y accorde pas la même signification
- Les relations entre laiteries se font selon une logique dépassant les logiques territoriales

AVANT-PROPOS

- Certaines personnes expriment avoir rencontré des contraintes d'entrées, contraintes qui n'entretiennent paradoxalement aucun lien avec les compétences techniques et matérielles indispensables.

Les séminaires de recherche du laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Sciences de L'action, la participation aux différents séminaires scientifiques participera à l'orientation de ma recherche sur les modalités instituant des logiques de proximité et leurs inférences dans le processus entrepreneurial.

Deuxième défi : trouver un financement

Il peut paraître complètement inapproprié de mener un projet intellectuel quand on ne parvient pas à subvenir à tous ses besoins vitaux. Mais je crois que la fin du corps a toujours quelque chose à avoir avec la faim de l'esprit. D'ailleurs la misère de l'esprit n'est-elle pas plus mortelle que la misère matérielle ? C'est justement le refus de demeurer dans cette condamnation que j'ai voulu essayer de m'initier à la « magie des grands sorciers » de la science pour reprendre cette expression du Professeur Bertrand Sogbossi⁶.

Le financement est la bête noire de tout doctorant en début de thèse (même en fin de thèse !). J'ai finalement obtenu un financement de mobilité assuré par le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Ouagadougou. Ce financement de 2300 euros par an avec une dispense de frais de scolarité, accompagné d'un billet d'avion Ouaga-Paris chaque année aura été nécessaire à l'achèvement de mon projet. A côté de cela, s'ajoute des "jobs étudiants" non négligeables. C'est proprement l'obtention d'un poste dans une entreprise parisienne entre août 2015 et novembre 2017 qui m'a réellement permis de vivre et de penser un tant soit peu. Au passage, je tiens à remercier le responsable de cette entreprise parisienne qui a consenti à adapter le poste à mes contraintes de doctorant. Pour finir, le projet doit également son aboutissement aux différentes personnes rencontrées sur mon chemin qui ont cru en moi en investissant leur confiance et leurs aides matérielles.

⁶ Professeur en Sciences de Gestion, cité lors du colloque de Libreville, 2017. (Cité lors du colloque de Libreville 2017).

AVANT-PROPOS

Troisième défi : garder confiance en soi et savoir s'arrêter

Aujourd'hui, je me questionne sur l'évolution de ma courbe de confiance durant les quatre (4) dernières années. Il se trouve qu'elle est à son seuil le plus bas. Pourtant je me souviens de mon dynamisme en début de thèse, mon assurance absolue, mes diverses participations à des séminaires doctoraux. A présent, je doute. Je doute de la valeur de mon travail. Je doute de ma capacité à communiquer la signification de mon travail. J'en viens même à douter de l'intérêt de poursuivre une carrière de chercheur à l'issue de la thèse. Deux choses me permettent de continuer à y croire : la confiance que mon directeur de recherche place en moi et ma passion pour les expéditions intellectuelles. Mais au-delà de tout, je suis traversé par un sentiment tragique : Que ferais-je quand je soutiendrai ma thèse ? J'ai presque envie de continuer cette vie ingrate de mi- étudiant, mi- adulte, mi- chercheur, mi- apprenti, mi- présent, mi- absent. Le plus dur aura été de pouvoir s'arrêter. D'accepter que je n'atteindrai jamais la perfection, qu'il ne sert à rien de rajouter des lignes à ce document. Peut-être faut-il d'ailleurs en retirer quelques-unes !

Prochain défi : Rester soi même

En tant que doctorant africain dans un contexte français, j'ai été confronté à un problème de légitimité, qui paradoxalement venait de la communauté scientifique en Afrique. En effet, certains chercheurs estiment qu'une recherche portant sur les contextes africains, dirigée par un « non africain » ou à partir de cadres théoriques occidentaux était vouée à l'étiquette de « recherche coloniale ». Parti de l'intention d'inscrire notre recherche dans une perspective de cotutelle, nous avons dû y renoncer au nom de la lourdeur administrative liée à ce format, au nom du nombre réduit d'enseignants chercheurs africains pouvant encadrer notre recherche et donc aussi au nom leur l'indisponibilité. Je crois profondément en la spécificité du contexte africain dans la recherche. Cependant ; elle reste à défendre par la valorisation apports au patrimoine scientifique au lieu de vouloir s'y soustraire au nom d'un anti-occidentalisme, qui n'est en réalité qu'un afro-scepticisme déguisé. Par ailleurs, les contributions scientifiques de nos chercheurs pourront être utilisées comme des références épistémologiques et méthodologiques quand nous arrêterons de considérer la science comme un secret de quelques sorciers initiés ; quand nous comprendrons, que l'intelligence, la science n'est pas une affaire d'ânés. Pour finir, j'espère ne jamais être contaminé par le virus de l'idiotie de se croire fort, puissant et "seul dans mon domaine". Du reste, ceci n'est pas une thèse, c'est simplement un défi contre soi.

INTRODUCTION GENERALE



Mise en contexte

Problème et objet de recherche

Objectif de la recherche

Démarche théorique et méthodologique

Pour quelle inscription disciplinaire?

Méthodologie

Plan et structure

Tantôt pointé du doigt pour négligence sur les normes d'hygiène et de sécurité, tantôt au cœur de l'actualité en raison des tensions entre éleveurs et industriels, la filière mondiale du lait ne cesse de faire parler d'elle depuis deux décennies. Les industries du secteur agro-alimentaire jouissent d'une sorte d'immunité en raison du fait qu'elles répondent à un besoin alimentaire de base. En effet, la spécificité du lait, comme bien d'autres aliments, tient du

fait qu'il répond non seulement à des plaisirs gustatifs partagés par plusieurs cultures alimentaires, mais il entre également dans les aliments considérés comme nécessaires au développement physiologique des hommes. Dès lors parler de la filière du lait, c'est évoquer des questions sanitaires sociales, culturelles au-delà de l'enjeu économique.

Cependant, la question change de focale selon que l'on se trouve dans un pays auto-suffisant sur le plan alimentaire ou dans un autre contexte où les besoins alimentaires essentiels sont encore à satisfaire. Si en Europe les tensions entre producteurs et industriels constituent des enjeux politiques et économiques, la question est plus complexe dans un pays d'Afrique subsaharienne où elle reste liée la santé publique et infantile. Autant l'éleveur espagnol est tributaire de la fin des quotas de production avec la liberté dans la fixation des prix, autant l'éleveur malien est victime de la surproduction du premier entraînant le dumping pratiqué par les industriels sur le marché africain. L'éleveur sahélien est d'autant plus vulnérable que son troupeau n'est pas seulement un actif circulant mais également une forme d'immobilisation de l'épargne et d'un capital symbolique.

INTRODUCTION GENERALE

En effet, les crises du lait en Europe ont le plus souvent été le fait de tensions entre producteurs et industrielles avec l'entremise d'enjeux politiques au niveau de l'Union Européenne. En Afrique en revanche, l'accès au lait est fondamentalement une question de santé publique notamment infantile. Autrefois, le lait a été pour plusieurs communautés de bergers nomades un bien d'échange économique. A ce titre, il revêt un caractère symbolique en ce qu'il est essentiellement produit pour l'autoconsommation parce que l'animal est avant tout une part du patrimoine familiale ou une provision d'épargne vivante.

Peut-on comparer les situations des acteurs sans prendre en compte la dotation des facteurs climatiques, sans considération des volontés politiques et des rapports de force entre le politique et l'économique ? La filière locale de la viande semble plus dynamique et fonctionnelle. Il y aurait donc un potentiel de développement de l'économie laitière en laitière en raison de l'importance du cheptel régional. Mais en attendant que toutes les conditions soient réunies, le marché reste inondé par la poudre de lait issue de l'importation.

Toutefois, les premières tentatives de lancement de l'industrie du lait local remontent aux années soixante et soixante-dix qui avaient vu naître des sociétés comme OLAN, UCOLAIT, ULB respectivement au Niger, Sénégal et au Mali. Elles reposaient majoritairement sur des politiques d'intensification basées sur l'amélioration des races locales. Il s'agit d'entreprises industrielles publiques initiées par les États et l'administration post-coloniale. Entre temps, ces unités industrielles sont toutes, ou presque, devenues des annexes de reconstitutions du lait en poudre des industriels européens.

Depuis une vingtaine d'années, il semble que les politiques locales tendent à redéfinir des nouveaux cadres d'accompagnement au développement de la filière locale. On a ainsi assisté à l'émergence de nombreux systèmes artisanaux ou semi-industriels de collecte et de transformation de lait. Ces unités de transformations sont de typologies et de tailles extrêmement variées. Les mini-laiteries au Burkina Faso, sont des petites entreprises privées ou de coopératives d'éleveurs qui tentent de proposer des produits laitiers comme du lait pasteurisé et fermenté à partir du lait local. En raison des réalités pédagogiques et climatiques, l'approvisionnement en lait est affecté par une saisonnalité qui incite certains transformateurs à utiliser la poudre de lait importé pour combler le déficit.

INTRODUCTION GENERALE

Problème et objet de recherche

Depuis une dizaine d'années, les acteurs de la filière se constituent en associations professionnelles afin d'optimiser leurs pouvoirs de négociation et d'augmenter la part de marché du lait local face au lait importé. Ces efforts sont soutenus à la fois par les organisations non gouvernementales et les institutions publiques notamment à travers l'octroi de fonds de soutien à la formation et à l'équipement. Justement dans le cadre d'une mission d'assistant consultant, nous avons travaillé sur l'élaboration du plan stratégique de développement de la filière sur l'horizon 2015-2020. Cette expérience a été l'occasion de mener des observations préliminaires sur les interactions entre les acteurs. Nous avons pu relever d'une part :

- Un décalage entre les discours des agents, notamment l'expression des besoins lors des réunions et les problématiques effectives variant selon le contexte sociogéographique de chaque unité. Notons que les organisations professionnelles émergent soit en réaction à des appels à projets, soit à la demande d'acteurs de développements. Elles se constituent alors conformément aux conditions stipulées dans les termes de références des appels à financement. Il s'en suit que les dynamiques associatives s'inscrivent dans une inclusion large sans distinction des caractéristiques discriminatoires. Dès lors, il semble difficile de distinguer ceux qui font, ceux qui font semblant de faire et ceux qui ne font rien.

Et d'autre part :

- La seconde observation est relative au déséquilibre des rapports de forces. En effet les échanges et interactions permettent de relever des tensions en termes de légitimité en dehors des cadres officiels. Des structures internes à l'organisation tendent à se constituer en dispositif de légitimation des dynamiques entrepreneuriales. Les entrepreneurs ayant accédé récemment à l'activité semblent se positionner en marge ou en conformité. Il nous semblait que l'organisation, au moins certains acteurs, revendiquaient, la vocation à constituer une instance d'évaluation de la performance des démarches d'entrée dans la filière. Ce constat nous a suscité la réflexion autour l'action entrepreneuriale aux prises avec les contraintes relationnelles. Aussi, les nouveaux entrants semblent confrontés à un coût de coordination variable selon la situation.

INTRODUCTION GENERALE

Cette double situation entre problématiques organisationnelles et prégnance des facteurs limitants des dynamiques entrepreneuriales conduit à réquisitionner la problématique de la performance du processus entrepreneurial sous le prisme des institutions. En effet, les dynamiques entrepreneuriales semblent être évaluées en termes de résultat, au regard de la capacité des acteurs à conjuguer leurs compétences et l'opportunité économique. Une faible attention est accordée aux moyens mis en œuvre par les entrepreneurs afin d'entrer dans le jeu des acteurs en présence d'autant plus que les transformateurs de lait (indépendamment de ce ceux qui possèdent des exploitations autonomes) recourent aux mêmes collecteurs et ou producteurs (éleveurs). C'est dire combien une unité émergente ne peut pas faire fi des conventions, usages, et autres règles au sein de la filière, au moins sur un territoire géographique donné.

Les institutions concernent à la fois dans règles formelles et informelles qui régissent le comportement des acteurs (North, D., 1990, 1991). Dans le cas des organisations laitières, il semble que les acteurs soient confrontés à la fois à une double régulation. Une régulation officielle émanant du haut, les règles formelles de l'organisation, les règles publiques de sécurité et d'hygiène et les règles locales instaurées par le jeu d'interaction entre les acteurs. Or, les pratiques officielles d'accompagnement, au nom de leur pouvoir de légitimation et de financement tendent à valoriser exclusivement la cohésion entre les acteurs au détriment des enjeux de cohérence aux valeurs. Toute la difficulté, pour l'acteur en situation entrepreneuriale consistera à adopter une logique équilibrante entre la capacité instituante de la situation et sa stratégie d'action. Pour cela, il importe de comprendre :

Comment l'acteur en situation d'interaction conjugue les contraintes situationnelles et les exigences en termes d'exploitation de l'opportunité. Mais avant, il convient de comprendre les modalités instituantes des logiques interactions dans les situations entrepreneuriales

Comme on le voit, ce n'est pas tant l'entrepreneur, ses motivations, sa compétence, sa vigilance ou sa capacité innovante et prédictive qui sont en jeu. Au lieu de partir de l'objet de la figure de l'entrepreneur pour comprendre son activité, nous souhaitons partir de sa situation (au sens socio-anthropologique). **Notre objet d'étude s'articule de l'imbrication entre l'institution, situation et processus entrepreneurial. L'institution dans l'action et l'action dans l'institution sont les objets concernés par notre recherche.**

INTRODUCTION GENERALE

Il s'agira d'un projet de recherche compréhensif et explicatif des confluences entre action, organisation, situation et institution. Elle sera descriptive parce qu'elle vise à représenter les discours et les pratiques des agents tels qu'ils se manifestent en situation. Autrement dit, le projet consiste à montrer ce qui se passe de l'intérieur des interactions. Décrire ce que font les acteurs et rapporter ce qu'ils disent de ce qu'ils font. La recherche vise donc à collecter de faits empiriques et à les mettre en perspective. Par ailleurs, la recherche est exploratoire dans la mesure où elle cherchera à explorer le tressage entre les logiques du "prendre entre » (l'entrepreneuriat) et du « prendre avec » (l'interaction et la coordination) sur la base de données qualitatives pouvant nourrir l'élaboration d'hypothèses valides. En ce sens, les données feront l'objet d'une analyse au-delà de la simple collecte de faits afin d'émettre des hypothèses de recherches futures.

Les objectifs de la recherche

Pourquoi mener une recherche sur les systèmes locaux de production du lait ?

Ce ne sont pas tant les processus techniques de transformation du lait qui nous intéressent que les matrices institutionnelles dans lesquelles ils s'inscrivent. Afin de collecter des éléments de réponses sur notre question, nous nous fixons les objectifs suivants :

L'objectif général consiste à :

- Comprendre le rapport entre les situations d'interaction et les facteurs limitant des initiatives entrepreneuriales

Les objectifs opérationnels sont :

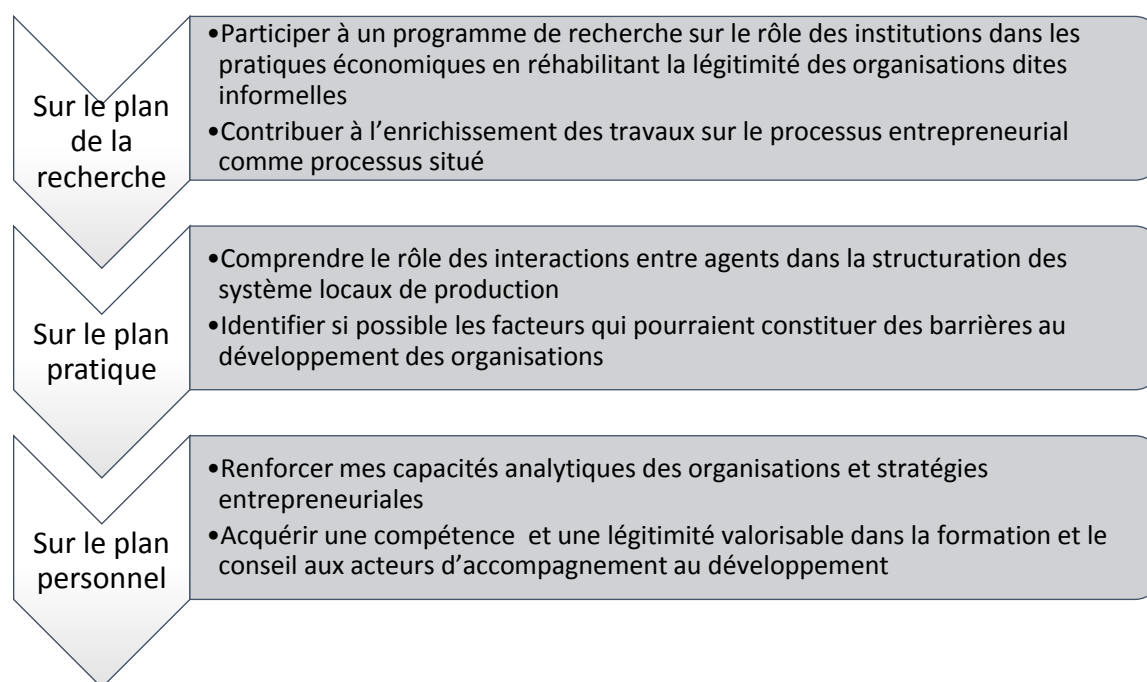
1. Identifier parmi les situations de coordinations, une situation pertinente pour notre illustration. Cela implique de rencontrer le maximum d'acteurs possibles
2. Effectuer des investigations qualitatives auprès des acteurs de la situation pertinente afin de comprendre la nature de leurs relations d'interactions
3. Engager des conversations courantes sur les parcours entrepreneuriaux et récits de vie de quelques entrepreneurs afin de décrire les facteurs facilitant ou limitant.

INTRODUCTION GENERALE

Qu'elles soient investies dans la transformation du lait ou sur une autre filière économique, les organisations des systèmes locaux de production ne sont pas des systèmes fermés. Bien au contraire, il y a une forte intersectionnalité des flux, des actifs et mêmes des institutions.

De manière générale la recherche poursuit les objectifs suivants entre autres :

Figure 1 : les objectifs de la recherche



Le véritable enjeu de notre recherche, c'est l'adoption d'une posture qui nous permette de considérer les organisations dites informelles comme relevant de l'économie réelle dans une conformité au regard de l'incapacité manifeste des dispositifs officiels à proposer des méthodologies de développement qui intègrent les spécificités de l'économie formelle.

L'étude revêt un intérêt également pour les entreprises appartenant à l'économie officielle car elles sont également, au moins dans notre contexte, confrontées à la prise en compte des institutions informelles. Il s'agit donc d'une étude qui cherche à mesurer la prégnance des institutions informelles (situées) dans le fonctionnement des organisations de manière générale.

INTRODUCTION GENERALE

La démarche de cadrage théorique et méthodologique : De la sociologie à l'anthropologie

Précautions préliminaires

- A. Il ne s'agit pas d'une thèse institutionnaliste. L'institutionnalisme a manqué la prise en compte de dimensions anthropologiques si bien que nous convoquons le cadre théorique de la théorie néo-institutionnelle avec un filtre nous permettant de préciser les limites de notre adhésion.
- B. Un avertissement nous semble nécessaire à l'égard des lectures complexées portées sur les travaux scientifiques effectuées depuis des laboratoires européens (surtout français) avec une articulation sur les contextes africains. Au regard des conséquences de l'application de certaines productions scientifiques dans l'entreprise d'assistance au développement, on assiste à des tensions entre les recherches effectuées en Europe et celles effectuées in situ, indépendamment de l'identité du chercheur. Par ailleurs, sans évacuer la pertinence du fait culturel, ce qui nous importe, ici ce sont les capacités structurantes des situations d'actions d'où la préoccupation permanente à entretenir l'intuition sitologique. En outre, nous préférons approcher les variables anthropologiques des pratiques culturelles en fonction des contextes sociaux. C'est pourquoi la primauté sera accordée aux approches rejetant le fondamentalisme culturel.
- C. Adopter une entrée par les sociologies de l'action⁷ nous semble tout à fait pertinent et cohérent avec les préoccupations actuelles de notre discipline. On aurait pu aborder directement l'action économique par le phénomène entrepreneurial. Mais il nous semble que l'entrepreneuriat, même s'il ambitionne la construction d'un champ disciplinaire s'est refermé sur lui-même. Le faible rapprochement entre les théories de l'action sociale (dans son sens sociologique) et celle de l'entrepreneuriat dans la littérature en est la preuve. Parler d'entrepreneuriat, n'est-ce pas une autre manière de qualifier l'action sociale aux prises avec la situation ? Pourtant la plupart des propositions se focalisent sur l'entité (soit l'individu, soit l'organisation, soit l'opportunité)⁸. Nous

⁷ Nous y reviendrons là-dessus pour une explicitation exhaustive

⁸ Nous partons de l'héritage de Gartner (1993) et aussi des tenants de la sociologie de l'action (Thévenot, Crozier et Freiberg, Reynaud etc.) qui ont contribué à inscrire l'entrepreneuriat dans le cadre théorique de l'action collective.

INTRODUCTION GENERALE

utilisons ici le l'entrepreneuriat dans la perspective "actionniste", comme une illustration de la prégnance des dynamiques de confluences institution-organisation/organisation-institution.

Cadre théorique : une approche résolument interdisciplinaire

Nous nous inscrivons dans une approche résolument interdisciplinaire en raison de la nature de l'objet de recherche. Choisir d'aborder l'entrepreneuriat par les institutions révèle la nature de nos préoccupations qui sont d'ordre sociologiques. Il ne s'agit pas seulement d'identifier les institutions qui structurent les situations d'action que de comprendre les modalités d'institutionnalisation de celles-ci⁹. De ce fait, le corpus théorique mobilisé aura un ancrage sociologique important afin d'explorer les explications possibles proposées par la littérature. En outre, l'approche, parce qu'elle a le souci de restituer l'authenticité du contexte, s'appropriera une approche anthropologique.

Cette démarche correspond également à une volonté d'emprunter une autre voie méthodologique pour aborder un objet qui a déjà fait l'objet de plusieurs investigations. En substance, pour des raisons que nous expliciterons dans le corps de notre travail, nous convoquerons la sociologie de la structuration de Giddens en mobilisant particulièrement le concept de dualité du structurel, de facteurs habilitant et limitant du structurel pour tenter d'expliquer le rôle des institutions informelles dans les situations entrepreneuriales.

Justement, nous parlons de situations entrepreneuriales au lieu de démarche de l'entrepreneur dans la perspective de mobiliser une théorie, encore en développement, proposée par C. Schmitt et al. (2008). La notion de situation entrepreneuriale nous semble cohérente avec la nature et le contexte de l'objet de notre analyse. Le problème de recherche étant axé sur le caractère institutionnel des interactions entre agents, la focale d'analyse est orientée non pas sur la figure de l'entrepreneur mais sur la dimension socialisante de son activité. L'articulation anthropologique puisera sa substance dans l'anthropologie interprétative de Geertz avec les concepts d'interprétativité de l'interaction sociale.

Cette construction nous fournit un cadre solide avec une métathéorie et une approche méthodologique pertinente avec le contexte et l'objet de recherche. Nous formulerons

⁹ Par analogie, nous sommes que la question de l'organizing plutôt que de l'organisation comme entité constituée

INTRODUCTION GENERALE

également nos réserves quant à certaines implications de ces théories que nous n'assumons pas dans la présente recherche.

Pour quelle inscription disciplinaire ?

Si le présent travail de recherche se veut être une contribution à la connaissance en sciences de gestion, nous voulons préciser le champ dans lequel notre travail pourrait trouver des préoccupations communes.

D'abord, s'il est un champ qui divise plus qu'il ne rassemble, c'est bien celui de l'entrepreneuriat. Cela renvoie sans doute à l'absence de consensus qui réside sur la notion d'entrepreneuriat et d'entreprise. Dans tous les cas, il semble qu'on puisse affirmer que les recherches sur l'objet de l'entrepreneuriat se sont structurées autour de certains courants si bien qu'on pourrait parler d'un champ autonome. De manière générale, les recherches sur l'entrepreneuriat gravitent autour des propriétés et des actions de l'entrepreneur. Qu'il s'agisse des courants interactionnistes ou situationnistes, l'individu de l'entrepreneur reste au centre des préoccupations.

Après avoir longtemps gravité autour des approches par les traits et par les faits (comportements), aujourd'hui, la tendance des recherches est à l'approche par les processus. Aux questions de qui, du pourquoi, s'est ajoutée celle du comment. Cette dernière comment demeure néanmoins « comment fait-il (l'entrepreneur) ? ». Elle se veut plus dynamique parce qu'elle s'intéresse aux phénomènes évolutifs et s'oppose « aux approches fixistes du monde où l'on fige des relations et l'état des notions et des concepts (...) » (M. Diamane, S. Koubaa, 2016)

Notre ambition est celle d'expliquer, ou au moins de comprendre, les confluences entre émergence entrepreneuriale et les dynamiques structurelles de l'environnement. Cela nous renvoie à une analyse processuelle car nous voulons “comprendre” comment ces phénomènes parviennent à s'auto-entretenir.

En partant du contexte africain pour questionner l'insuffisante inférence des dimensions symboliques et situationnelles dans les théories classiques, nous nous positionnons dans une perspective de recherche qui envisage l'organisation et son milieu dans un rapport de réciprocité. L'adoption d'un niveau d'analyse intermédiaire correspond au rejet de

INTRODUCTION GENERALE

l'individualisme méthodologique dominant et à la réhabilitation des perspectives collectivistes afin de prendre en compte des considérations anthropologiques (Schmitt, C et al., 2015). C'est pourquoi nous partons sur une conception de l'environnement en empruntant les concepts de situation entrepreneuriale et de système local de production. Qu'est-ce que cela implique-t-il ? Il s'agit là de poursuivre les travaux déjà en cours sur le phénomène entrepreneurial dans sa globalité et ses interactions (Julien et Schmitt, 2008).

En substance, nous souhaitons contribuer aux recherches s'inscrivant dans des approches processuelles de l'entrepreneuriat. Par ricochet, notre travail s'inscrit aussi dans une perspective processuelle des théories des organisations¹⁰. En effet, l'organisation ici sera envisagée comme ancrée dans « système de local de production ». L'usage de cette notion vise à questionner la forme productive de la situation économique du contexte de l'étude qui est souvent réduite au statut péjoratif de l'informel. En effet, les organisations de notre contexte empirique ne correspondant pas aux caractéristiques classiques du modèle de la firme, ou des perspectives "entitatives" de l'organisation¹¹, sont souvent qualifiées à tort d'irrégulière au nom du seul fait qu'elles échappent au contrôle régalien et fiscal des dispositifs officiels.

Posture méthodologique

Étant donné le caractère exploratoire de notre recherche, il nous semble propice d'épouser un raisonnement ouvert sur la découverte et qui donne la possibilité de faire des inférences hypothétiques. En ce qui concerne le mode de raisonnement logique, cette partie constituera le versant logico-inductif. La démarche est également hypothético-déductive, car la construction des hypothèses de recherches s'inspire également de la littérature fournie par les cadres conceptuels et théoriques. La posture adoptée est ethnographique et interprétative. L'instrumentation qualitative nous semble propice pour l'étude de construits sociaux comme les modalités instituant.

¹⁰ Pour aller plus loin voir Hussenot, A et al., 2015 Introduction au tournant processuel in Théories des Organisation, Nouveaux Tournants. Le tournant sociétal en théories des sciences organisations correspond à l'ensemble des recherches s'appuyant sur la pensée postmodernes (Cooper et Burrell, 1988, Cooper, 1989, Chia, 1995, Rescher, 1996, Mesle, 2008, Helin et al., 2004). Elle s'oppose aux théories des organisations de l'approche dite entitative de l'organisation. Cette dernière consiste à définir l'organisation comme un système social fermé si bien qu'elle ne permet pas de « comprendre les processus complexes qui entraînent des formes d'organisations sans cesse renouvelés. Les tenants du tournant processuel proposent d'appréhender l'organisation comme une construction en perpétuelle définition et redéfinition ».

¹¹ (Voir De Rosario, P et Pesqueux, Y (2018, p. 224). Théorie des organisations. Edition : Pearson.

INTRODUCTION GENERALE

Plan et structure

Le présent document est organisé en quatre (4) chapitres. Chaque chapitre est composé de 3 sections. L'agencement des chapitres suit la logique de notre argumentation.

Le premier chapitre est consacré à la mise en contexte de la recherche. Il s'agit à la fois du contexte empirique entendu comme secteur économique à étudier et le contexte géographique de l'étude. Il aboutira sur la problématisation et la formulation de l'objet de recherche.

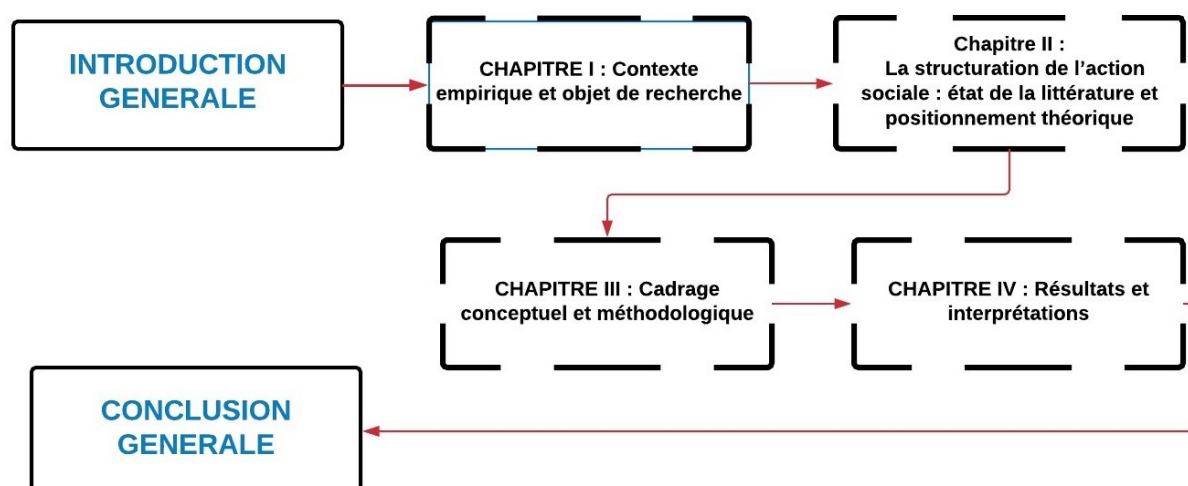
Le second chapitre tentera de questionner l'objet de la recherche sous le prisme des théories sociologiques de l'action sociale. Le parcours de la littérature débouchera sur un positionnement théorique

Le troisième chapitre est une suite du précédent et cherche dans un premier temps à justifier la construction du corpus théorique de la thèse et à isoler les concepts qui seront opérationnalisés dans le cadre de la recherche. Par ailleurs, il proposera une posture méthodologique et la description des outils de recherche instrumentés dans notre travail

Le dernier chapitre est l'aboutissement de la recherche. Avant d'exposer les résultats de la recherche et les interprétations relatives, il mettra en évidence le mode de traitement des données collectées sur le terrain.

Le schéma ci-dessous présente un schéma de repérage sur l'organisation générale du travail.

Architecture de la thèse



CHAPITRE I : CONTEXTE EMPIRIQUE ET OBJET DE LA RECHERCHE

« Le calcium est le cheval sur lequel a misé l'industrie laitière depuis le début du siècle dernier. Une longévité record quand on pense qu'il y a plus de calcium dans une portion de chou chinois que dans un verre de lait, et qu'il est mieux absorbé. Le problème : il n'y a pas d'industrie du chou »

Thierry Souccar, journaliste scientifique¹²

Toute recherche, au moins en sciences de gestion s'inscrit dans un contexte social qui fonde la pertinence du problème. Avant d'être un problème théorique, la question de recherche est d'abord le résultat d'une tension constatée sur le terrain à travers des observations. Il nous semble nécessaire d'introduire notre travail par un détour empirique sur le contexte de l'étude. Comme indiqué en introduction, nous nous intéressons aux tressages entre stratégies entrepreneuriales et problématiques institutionnelles. Mais l'entreprise n'a pas le même statut social, ni les mêmes caractéristiques selon le contexte socio-économique de l'étude.

Toutefois, il faut admettre que pendant longtemps, les théories de l'entreprises fondées essentiellement sur des critères économistes et individualistes ont été dominantes (L'école du "Great Person" avec M. Becker et T. Knudsen, 2002, p. 422., J. Baronet, 1996., M. L. Mpanda, 2013, p.32. / L'école des traits psychologiques avec Shaver et Scott, 1991. Carland et al., 1988. / L'école classique avec Cantillon, 1757, Schumpeter, 1943, 1935, Kirzner, 1973. / L'école du Leadership avec Carsud et al., 1986.).

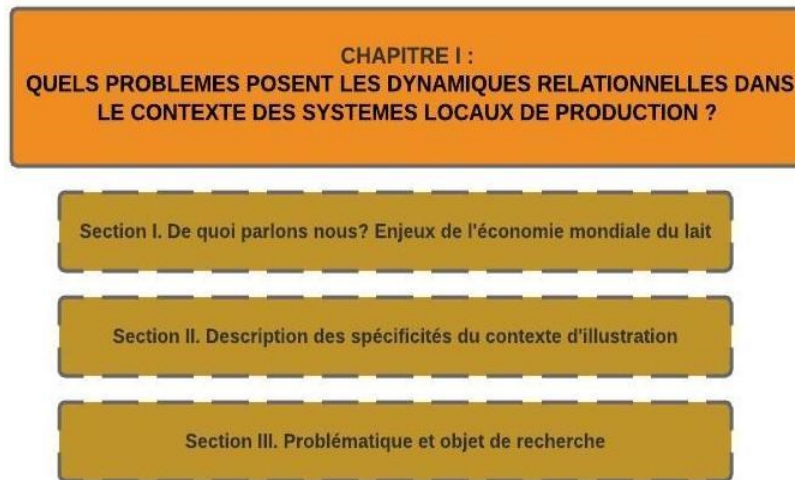
En conséquence, la question de savoir qu'est-ce qu'une entreprise ou de quel type d'entreprise parle-t-on n'est plus suffisamment abordée dans les recherches. Par ailleurs, étant donné que nous effectuons une recherche sur un terrain africain, il nous semble indispensable de présenter la spécificité des pratiques économiques et organisationnelles en situation.

¹² Article publié dans le blog de Thierry Souccar/ « Amuse les gueules ». Réflexion sur la vie et la mort et tout ce qu'il y a au milieu. Lien : <https://www.thierrysouccar.com/blog/planete-lait-comment-lindustrie-laitiere-conquis-le-monde>

CHAPITRE I : LE PROBLEME DES DYNAMIQUES RELATIONNELLES DANS LES SYSTEMES LOCAUX DE PRODUCTION

Ce chapitre a pour objectifs :

- A. Donner des éléments de définition et de positionnement des systèmes locaux de production
- B. De donner des éléments de description de la spécificité du contexte économique de l'étude
- C. De construire le problème de recherches et les questionnements sous-jacents.



Section 1. De quoi parlons-nous ? Enjeux de l'économie mondiale du lait

Avant toute entrée, précisons que le terme d'industrie laitière désigne principalement les opérations de production et de traitement du lait (principalement de vache, mais aussi de brebis, de chamelle etc.) et des produits comme le beurre, le fromage, le yogourt, le lait caillé, ainsi que le lait condensé et le lait en poudre. Il est plus juste de parler de filières laitières.

Le marché mondial des filières laitières est essentiellement dominé par les groupes de l'agro-alimentaire au niveau de la transformation. En tant que sous-secteur de l'élevage, les filières laitières, notamment celle du lait de vache demeure une des plus dynamiques dans l'économie mondiale. En 2017, Nestlé (21,7 milliards de chiffre d'affaires) s'affichait en tête du classement des entreprises laitières avant Danone et Lactalis. On retrouve aussi dans le peloton des 10 premiers, des entreprises américaines, hollandaises, chinoises et nouvelle-zélandaise. C'est près de 778 millions de tonnes de lait qui sont produits chaque année. Mais, seulement moins de 10 % de la production mondiale fait l'objet d'échanges internationaux car les marchés nationaux et régionaux absorbent une grande part des productions. L'OCDE et la FAO estiment la production mondiale du lait à 178 millions de tonnes entre 2017 et 2026 soit une augmentation de 22%. La part de la production des pays développés passerait de 49% en 2014-2016 à 44% en 2026. En outre 77% de la hausse de la production mondiale de lait seraient réalisés par les pays en développement. Néanmoins, notons que malgré la taille de la production, le lait est essentiellement consommé sur les marchés nationaux ou sous régionaux essentiellement.

En clair, le lait semble nettement plus compétitif que les autres produits agricoles industriels. C'est aussi pourquoi la filière est très réglementée (Knips 2005). Elle tend à devenir le symbole d'économie mondialisée tant les marques comme Nido, Lactel, Bonnet Blanc, Bonnet Rouge deviennent des symboles économiques partout notamment dans les pays en développement où la demande en produits laitiers ne cesse d'augmenter.

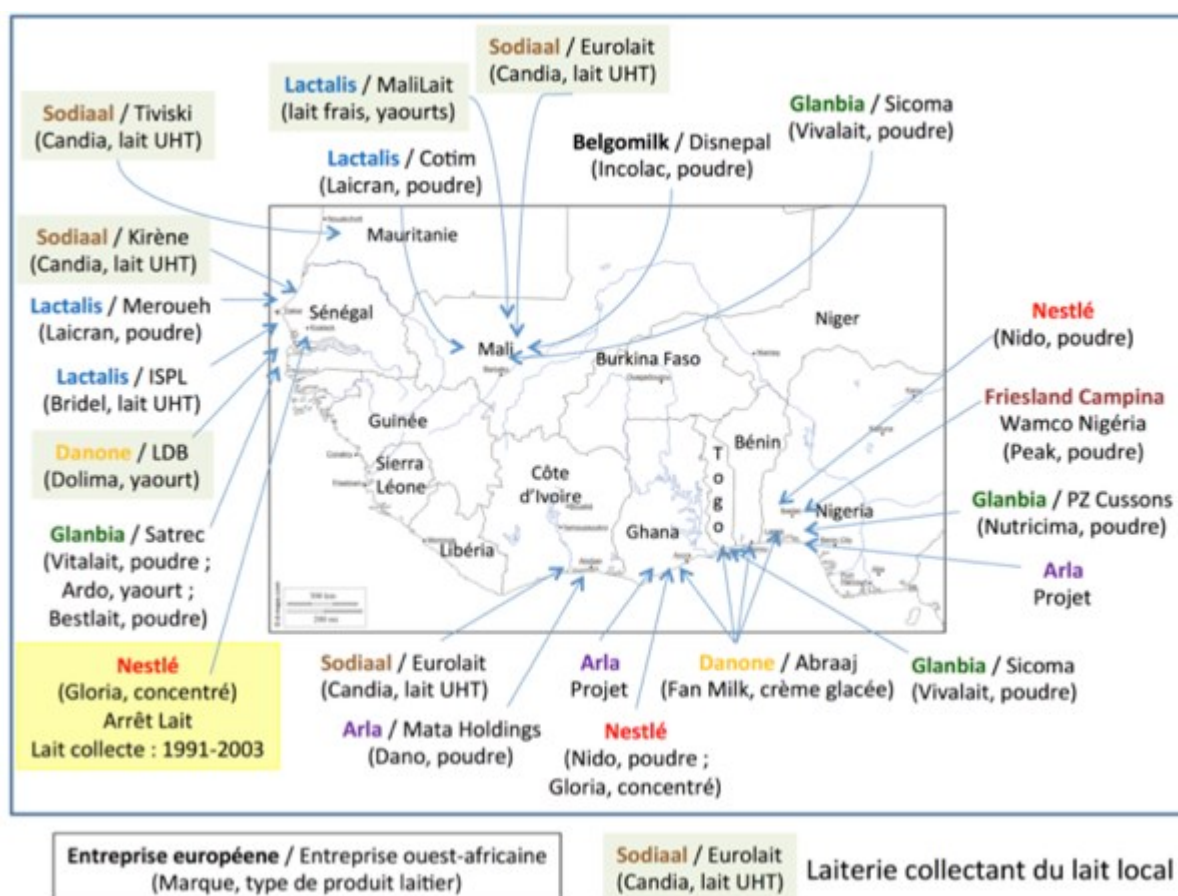
Parmi les pays de l'UE, 10 pays exportent de manière significative du lait à destination des pays en développement (en Afrique). Il s'agit entre autres de l'Allemagne, la Belgique, Les Pays-Bas, la France pour ne citer que ceux-ci. En guise d'exemple, « ils ont fourni au Burkina 720 tonnes de lait et de produits laitiers en 2002, soit plus de 50 % des importations de produits laitiers du Burkina ». Le marché international est dominé par 5 grands exportateurs qui assurent

CHAPITRE I / SECTION I LES ENJEUX DE LA FILIERE MONDIALE DU LAIT

80 % des exportations mondiales. Il s'agit de Union européenne (avec la France et les Pays-Bas), Nouvelle-Zélande, États-Unis, Australie, Argentine.

En guise d'illustration des enjeux économiques des multinationales dans le contexte africain, la carte ci-dessous indique une forte présence en Afrique de l'Ouest. Les représentations locales de ces multinationales tendent à se confondre parfois avec les systèmes locaux de productions parce qu'elles financent partiellement la valorisation du lait local tout en approvisionnant les unités de transformation en poudre de lait. Les contraintes climatiques engendrant une saisonnalité de la production locale confortent entièrement la position monopolistique occupée par la filière d'importation.

Figure 2 : Schéma représentant la présence des multinationales laitières en Afrique de l'Ouest



Source : localisation des investissements des multinationales laitières en Afrique de l'Ouest. Source : Corniaux, C., 2015

On peut retenir que la production globale du lait est très éparse. En 2011, l'Europe était la principale zone de production avec 30% de la production mondiale. Aujourd'hui l'Inde est

devenu premier pays producteur laitier (16 % de la production devant les États-Unis (13 %). Quant aux pays africains, leurs productions représentent 4%. De nos jours c'est surtout l'Inde et la Chine qui sont en tête en matière de production.

La production laitière et l'activité pastorale

L'industrie du lait est fortement liée aux caractéristiques du cheptel et au système d'élevage. Ainsi M. Makhlouf et E. Montaigne (2016) rapportent que l'Asie et l'Afrique s'accaparent 61% de l'effectif total de vaches laitières dans le monde. Mais le volume du cheptel n'est pas le seul indicateur de potentiel de production. Il faudrait prendre en compte les conditions pédoclimatiques, l'alimentation des animaux et le potentiel génétique de production.

Par ailleurs, le développement de la filière demeure aussi une question de volonté politique selon les pays. Pour l'heure, le continent asiatique demeure le principal moteur de croissance avec une très forte demande si bien que la Chine importe de plus en plus de produits laitiers pour combler le déficit de production. Après la Chine, l'Afrique est le second marché des produits laitiers soit 15% du marché mondiale (FAO, 2013). En Afrique, la production progresse autant qu'en Asie mais ne dépasse pas 5% de la production mondiale et ne parvient pas à satisfaire la demande interne. Elle reste donc le continent le plus déficitaire en termes de production si bien qu'elle dépend des importations.

Les filières laitières font preuve d'une grande résilience au regard des scandales dont ils ne cessent d'être l'objet. Pendant que nous rédigeons ces pages, un grand industriel français fait l'objet de scandale sur la contamination de ses produits par la salmonelle¹³. Huit ans plus tôt, c'est le scandale du lait à la mélanine en Chine qui faisait la une des journaux. La volonté de donner davantage de consistance au lait, en montant le niveau de protéines n'est pas risqué. En dépit de ces différents incidents industriels, les habitudes de consommations semblent progresser avec assurance.

¹³ « Les salmonelloses sont des maladies provoquées par des entérobactéries du genre *Salmonella*. La plupart des *Salmonella* sont hébergées dans l'intestin des animaux vertébrés et sont le plus souvent transmises à l'homme par le biais d'aliments contaminés. En pathologie humaine, les salmonelloses comprennent deux principaux types d'affections : gastro-entérites et fièvres typhoïde et paratyphoïdes » Site internet de l'Institut Pasteur : <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/salmonellose>

Les effets de la crise économique de 2008

En 2007, on a assisté à une montée sans précédent des cours du lait (+ 33 % sur un an en moyenne dans l'Union européenne). Pour causes, les fortes sécheresses en Nouvelle-Zélande et en Australie et en Amérique latine ont contribué à réduire drastiquement les volumes exportables. En outre, le lait est un produit fortement sensible à la volatilité des prix des matières premières agricoles. Enfin, c'est proprement la libéralisation du marché des fromages dans la zone euro couplée à la surproduction des éleveurs qui explique la crise blanche.

La conséquence : le déficit du marché s'est inversé. L'offre était devenue déficitaire par rapport à la demande en pleine croissance.

A partir du dernier trimestre 2008, le mouvement des prix s'inverse radicalement sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs :

- D'une part, la hausse vertigineuse de l'année 2007 a conduit certaines industries agroalimentaires à rechercher des produits de substitution au lait ce qui a contribué à limiter la demande.
- D'autre part, les perspectives de prix élevés ont engendré un accroissement de la production, les conditions climatiques dans les grands pays exportateurs redevenant plus favorables.
- Par ailleurs, le scandale du lait contaminé à la mélanine, en septembre 2008, a « cassé » l'élan du marché chinois.
- Enfin, la crise économique et ses répercussions sur les revenus et le pouvoir d'achat ont contribué à faire réduire la demande en produits laitiers, notamment de produits à forte valeur ajoutée.

Quand on parle de lait, il ne s'agit pas simplement d'un produit de consommation ordinaire. Il est également un fournisseur d'éléments nutritifs indispensables à l'équilibre alimentaire. Justement quand on parle d'équilibre alimentaire, le curseur est pointé sur les pays en développement où la consommation de produits de base comme le lait est encore en deçà des besoins nutritionnels de base. On peut donc dire que l'industrie du lait a encore un avenir compte tenu de la demande soutenue dans les PED. Cependant les acteurs des filières laitières

de ces pays notamment pasteurs, agropasteurs, paysans, fermes commerciales, collecteurs vont faire face à plusieurs enjeux pour continuer à exister. Il s'agira entre autres :

- « De sécuriser l'essor de la collecte et de la transformation de lait dans les bassins ruraux où le lait constitue une activité structurante de l'économie locale.
- De préserver la diversité des savoir-faire, des ressources génétiques et des cultures laitières.
- D'intégrer les exploitations familiales, responsables de la grosse majorité de la production mondiale, dans l'émergence de nouvelles certifications » (CIRAD)¹⁴.

Quid des effets de la crise dans les pays d'Afrique de l'Ouest ?

Les acteurs ne bénéficient pas du même soutien que leurs concurrents européens. Cependant, une volonté politique semble plus réelle en ce qui concerne la filière de la viande. Ce choix politique réduit le pouvoir de négociation des transformateurs locaux de lait qui font face à une concurrence des produits importés. Le paradoxe, c'est que le continent africain dispose du 2ème cheptel de vaches laitières car l'agriculture et l'élevage représente une source majeure de son économie. A la faible volonté politique, peut s'ajouter la crise climatique qui impacte la productivité des vaches. En substance, l'offre globale est structurée de telle sorte qu'on retrouve d'une part des multinationales, des groupements de coopératives (essentiellement localisées dans les pays développés) et d'autre part des unités artisanales et familiales qui correspondent aux systèmes de production en Afrique. Cependant, ce n'est pas tant la diversité des acteurs qui est importante que l'intérêt économique accordé aux filières selon les pays.

Toutefois, la crise du lait en 2008 va opérer un tournant pour l'industrie du lait mais également pour le système local africain de production du lait. D'abord celle-ci souffrait d'un problème d'image et de qualité. Lors de la crise de 2008, selon les données de la FAO, les prix internationaux des principaux intrants agricoles auraient été multipliés par deux entre 2006 et 2008. Cela concernait aussi bien les céréales (blé, riz, que l'huile de palme et surtout les produits laitiers)¹⁵. Cette situation aura pour conséquence d'entraîner une augmentation du prix du lait cru (de 500 de 600 francs CFA entre 2008 et 2009 par exemple au Sénégal).

¹⁴ Source : site internet du CIRAD : <https://www.cirad.fr/nos-recherches/filieres-tropicales/lait/contexte-et-enjeux>

¹⁵ Pour aller plus loin voir l'indice aggloméré des prix agricoles : L'indice FAO des prix des produits alimentaires mesure la variation mensuelle des cours internationaux d'un panier de denrées alimentaires.

Paradoxalement, c'est cet effet de la crise qui donnera un regain de vitalité à la consommation locale en faveur de l'augmentation du prix du lait importé. Ce changement a été observé dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest comme au Mali et au Burkina Faso.

En définitive, retenons que l'industrie du lait est une filière qui comporte de grands enjeux pour l'économie mondiale. Elle est majoritairement drainée par les pays développés mais le marché reste déficitaire face à la croissance effrénée de la demande. Si la crise économique de 2008 a eu des effets bénéfiques pour les systèmes productifs du lait dans les pays africains, les acteurs restent confrontés aux problématiques d'organisation de la filière et les produits laitiers importés affichent des prix toujours imbattables. Pourtant, il semble que ce n'est pas la concurrence des produits importés qui constitue l'obstacle essentiel au développement de la filière locale parce la demande n'est pas encore satisfaite.

D'autre part, le lait local en Afrique fait face à des défis relatifs à la spécificité de son économie. Le système de production du lait assiste à une mutation de la typologie des acteurs. Longtemps restée familial et traditionnel, l'élevage tend à se structurer et à prendre un caractère économique. La production du lait servait d'abord aux besoins du ménage et le surplus était revendu ou échangés contre d'autres biens.

Aujourd'hui le système de production et de transformation du lait s'émancipe des rôles sociaux pour devenir une activité économique à part entière. Cependant cette activité économique reste le fait de quelques unités, dites mini-laiteries, pour la plupart assimilées à l'économie dite informelle. C'est pourquoi les données relatives au lait en Afrique sont à prendre avec réserves en raison de la production artisanale qui échappe de ce fait aux méthodes de recensements formels. Justement s'agissant de l'informel, malgré son apport à l'économie locale, elle reste toujours entachée d'une mauvaise réputation en raison de la difficulté du contrôle et de l'hétérogénéité des actifs.

Il est établi à partir de la moyenne des indices de prix de cinq catégories de produits, pondérés en fonction de la part moyenne à l'exportation de chacune des catégories pour la période 2002-2004. » <http://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr/>

A. Que retenir?

- L'économie mondiale du lait rassemble des organisations aux dimensions et enjeux variés. Un atout essentiel à la consommation du lait, c'est de ne pas connaître des barrières culturelles. . Consommé par plaisir ou par nécessité, le marché du lait reste croissant notamment dans les PED. La crise économique en 2008 a eu un impact sur les filières locales africaines du lait au sens de redonner un regain de vitalité à la consommation. Cependant l'enjeu essentiel est la transition organisationnelle qui s'opère à travers le passage d'une pratique socio-culturelle et artisanale à une activité économique et industrielle. Justement il est intéressant d'explorer les spécificités sociales des organisations du contexte de notre étude.

Section 2. Description des spécificités du contexte d'illustration

A. La filière locale africaine : enjeux et organisations au Burkina Faso

L'économie laitière représente un potentiel pour le développement économique et la sécurité alimentaire des pays subsahariens d'Afrique de l'Ouest. L'industrialisation de la filière dans les régions australes et orientales de l'Afrique démontre que les produits laitiers peuvent constituer une réelle source de revenus pour les populations rurales. Les statistiques de la FAO (2015, 2016)¹⁶ montrent que l'Afrique orientale représente à elle seule plus de la moitié de la production laitière totale. Le secteur des petites exploitations jouerait un rôle essentiel dans l'accroissement de la production laitière (jusqu'à 37%) au cours de la décennie écoulée. Au Kenya par exemple, la chaîne de valeur des produits laitiers connaît un réel développement avec des exploitations de petites, moyennes et grandes tailles et représenteraient près de 15% de la production supplémentaire de lait.

En outre, la consommation est clairement supérieure à celle de la région de l'Afrique subsaharienne avec une consommation par habitant dépassant largement 100 kg/an. *Non seulement ces niveaux sont nettement supérieurs à ceux du reste de la région, mais ils sont également bien au-dessus de la moyenne mondiale. Pourtant, si la consommation reste faible dans plusieurs pays, la croissance prévue pour la décennie à venir est vigoureuse (2.6 % par an).*

En Afrique occidentale, le lait écrémé et le lait en poudre représente près de 10% de la consommation des produits laitiers. Cependant la majorité est importée et les prévisions annoncent une croissance importante de la consommation dans l'ordre de 3% par an. Pour comprendre la faible part de marché occupée par la filière locale du lait dans la consommation locale, il faudrait interroger le fonctionnement des systèmes pastoraux.

En effet, même si des mutations s'observent actuellement, l'économie agricole en Afrique est majoritairement encore orientée vers une économie de subsistance avec des échanges locaux importants. De manière générale, la production des denrées de base vise la satisfaction de la

¹⁶ OCDE/FAO (2016) L'agriculture en Afrique subsaharienne. Perspectives et enjeux de la décennie à venir. Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO, 2016-2025. Chiffres valides pour la zone de l'ASS

consommation familiale. C'est seulement l'excédent qui est injecté dans le circuit commercial. Et encore, là le but c'est répondre aux besoins courants de la famille. Il en est de même pour le lait, basée sur un système d'élevage extensif traditionnel et foncièrement rural.

Le système d'élevage constitue une épargne courante ou une assurance vie pour les paysans. Le cheptel est considéré comme un « capital productif » thésaurisé pour plusieurs usages comme l'alimentation ou la vente quotidienne, les travaux champêtres, les ventes sur les marchés pour faire face aux urgences sociales (funérailles, maladies, déficits alimentaires).

Enjeux socio-économiques de la filière locale du lait en Afrique de l'Ouest :

Le cheptel régional est estimé à plus de 200 millions d'ovins et caprins, 2, 6 de millions de camelins (Gret, Apess, 2006). Il ne fait pas de doute que l'élevage joue un rôle majeur dans l'économie ouest-africaine. Le système de production adopté va dépendre des données pluviométriques et des incitations politiques. Il n'est pas possible à ce jour de fournir des statistiques fiables sur les quantités produites de lait, tant la plupart est absorbée par l'autoconsommation. Le Mali et le Niger (Cirad, 2013) semblent être potentiellement les plus grands producteurs de lait dans la Zone UEMOA. Les données FOASTAT (2016) indiquent qu'en 2016, les volumes de production en lait étaient de 128 milliers de tonnes pour le Burkina, 124 pour le Sénégal, 200 milliers pour le Mali et 528 milliers de tonnes pour le Niger. Retenons que dans les Zones nord-sahélienne (Burkina Faso, Mali, Niger) il existe une réelle tradition de production et de consommation laitière si bien que le taux d'autosuffisance laitière dépasse les 50% (CEDEAO, 2017) ; tandis que dans les zones tropicales humides et côtières (Sénégal), la consommation locale repose sur un modèle de produits importés.

La filière locale du lait est donc composée de deux sous-secteurs :

- ♣ Une sous-filière d'importation
- ♣ Une sous-filière de lait local

Dans la figure ci-dessous (fig. 3), on peut constater l'imbrication des parties prenantes entre la sous filière du lait local et celle du lait importé.

Figure 3. Écosystème des acteurs des filières laitières



Source : Broutin, C., Levard, L., Goudiab, M-C., 2018, Quelles politiques commerciales pour la promotion de la filière « lait local », Paris, Gret, p.56

Si les recettes du lait importé sont exorbitantes (près de 200 milliards en 2016), il n'en demeure pas moins qu'elle génère moins d'activités en termes d'emplois que la sous-filière locale. Aussi notons que la sous-filière du lait importé concerne plus des actifs citadins moins vulnérables que les producteurs ruraux. Il ne fait aucun doute que la sous-filière du lait local présente des enjeux socio-économiques plus importants dans la région au regard du tissu des acteurs qu'elle mobilise.

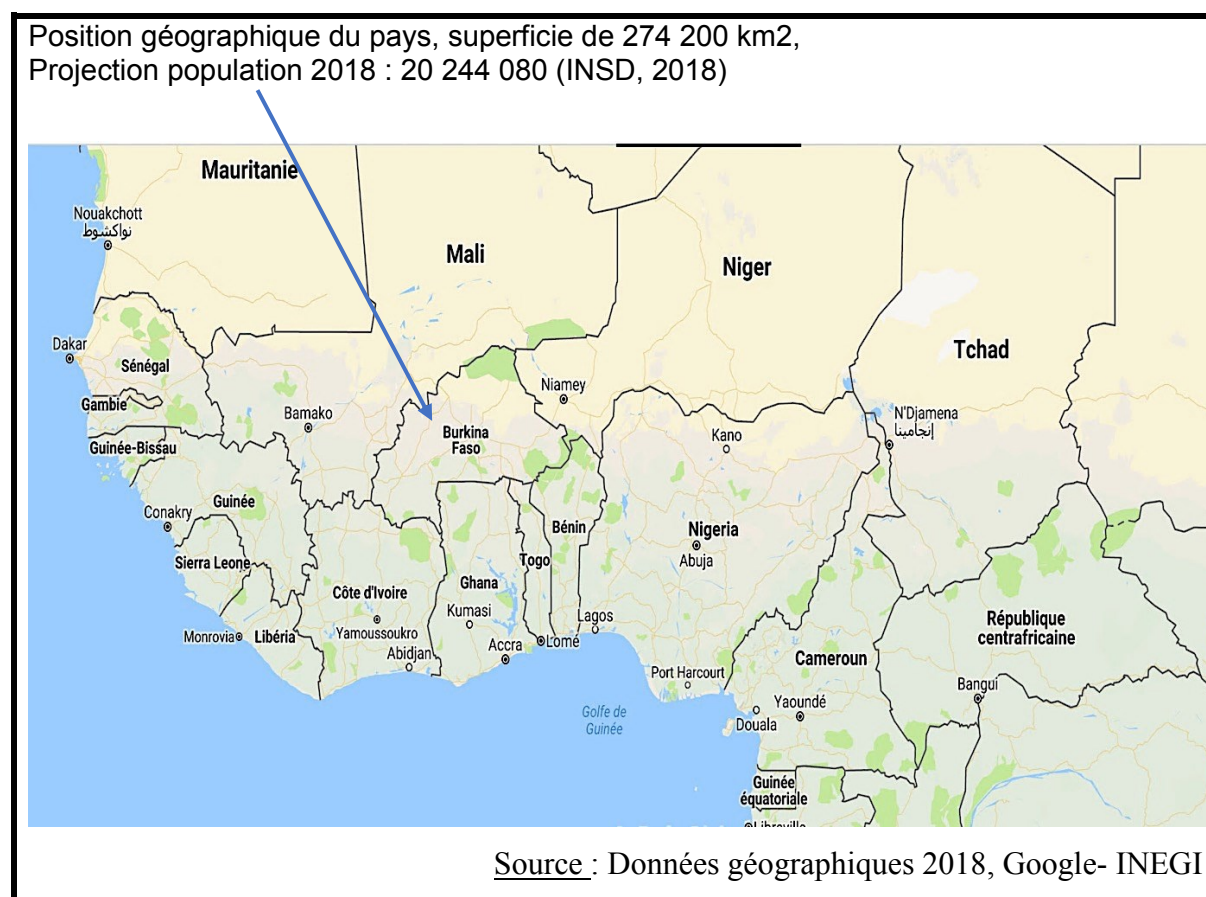
Le véritable enjeu pour la filière locale en Afrique de l'ouest, c'est d'abord l'augmentation de sa compétitivité afin de l'imiter la concurrence des produits d'importations notamment la poudre de lait et de préserver les revenus laitiers, essentiels pour les producteurs et les transformateurs. Secundo, c'est le renforcement de la stabilité des circuits urbains de distributions. Mais à quelles conditions cela est-il possible ?

Présentation du Burkina Faso

Précisons que le choix du pays n'est pas arbitraire ou évident en raison de notre filiation. En 2011, nous participions à l'évaluation d'impact d'un programme de l'Organisation Mondiale du Tourisme en tant que stagiaire pour l'Association Tourisme et Développement Durable de Bazoulé. En 2014, nous y avons mené une première enquête pour notre master recherche. Ces phases antérieures nous ont permis de constituer une bonne connaissance du terrain, d'expérimenter des outils quantitatifs et qualitatifs de collectes de données. Nous avons donc trouvé cohérent de poursuivre le projet car nous pensons qu'autant la diversité des terrains fournit des données riches, autant le croisement des disciplines, des objets et des méthodes sur un même terrain peut avoir une portée scientifique non négligeable.

Pour commencer, nous nous situons dans la zone ouest-africaine. La particularité de cette zone, c'est qu'elle est très hétérogène sur le plan pédoclimatique. Avec une superficie de 3,5 millions de km², la zone UEMOA regroupe une très grande diversité de régions et de pays. Sur un plan climatique, la région est marquée par un zonage nord-sud allant des zones hyperarides au nord aux zones humides situées au Sud. Cette diversité climatique se combine avec une grande hétérogénéité de profils écologiques, agricoles, démographiques, sociaux, culturels et historiques qui explique la diversité des situations agraires. (UEMOA, 2002 ; OCDE, 2008). Concrètement le Burkina Faso est un pays de 274.200 Km² dont l'économie est essentiellement agricole avec une accentuation récente de la contribution des ressources minières au PIB. Avec une population majoritairement jeune et une démographie galopante, (environ 19 632 147 en 2017 selon l'Institution National de la Statistique et de la Démographie). La majorité de la population est rurale et dépend quasiment de l'agropastoralisme, ce qui la rend tributaire des changements climatiques. Sa position d'enclavement lui a valu d'être un carrefour géostratégique et longtemps incontournable aussi bien sur le plan politique que sur le plan économique avec un important contingent d'évènements économiques et culturels.

Figure 4 : Représentation géographique du Burkina Faso en Afrique de l'Ouest



Sur le plan politique, le pays a été perturbé en 2014 par la chute d'un régime politique en place depuis 1987. La baisse des cours de l'or et du coton et l'épidémie d'Ébola en Afrique de l'Ouest ont eu un impact non négligeable sur l'économie du Burkina. Par ailleurs, le pays n'échappe pas à la menace terroriste présente dans la région.

Rappelons que l'histoire politique de ce pays relate un basculement, à la fin des années 80, d'un nationalisme économique à un libéralisme sans frontières s'ouvrant à la mondialisation. A l'instar des autres pays sahéliens, l'économie est essentiellement rurale. L'agriculture dite traditionnelle occupe plus de 70% de la population avec une concentration sur la production du coton.

L'économie du Burkina Faso : une forte croissance liée à l'activité minière

Après une courte période d'instabilité politique entre 2014 et 2016, conjuguée avec les mauvaises pluviométries à répétition, le dynamisme du secteur minier continue de s'accroître. Ce boom minier s'est enclenché depuis près de deux décennies. La production en or du Burkina est passée de 5,8 tonnes en 2008 à 42,4 tonnes en 2012. Pour la seule année 2016, les recettes de l'exploitation minière s'élèvent à 189,9 milliards de F CFA, soit une hausse de 12,8% par rapport à 2015. L'exploitation des ressources minières attire de plus en plus les jeunes ruraux parfois partiellement en raison de l'instabilité des cours du coton, dont le pays fut leader pendant longtemps en Afrique.

A côté de cette fièvre de l'or, d'autres activités sont en plein essor notamment le secteur de l'agro-alimentaire. On assiste à l'émergence d'unités économiques qui s'investissent dans la production, la transformation et l'exportation de produits issus de l'agriculture locale.

Typologie des systèmes de production

Nous reprenons ici la synthèse proposée par Duteurtre (2007) qui distingue d'une part :

Un système extensif : l'élevage laitier traditionnel rural : C'est le modèle le plus répandu et le plus pratiqué par les producteurs laitiers. Les résultats (MRA, 2004) indiquent que 86,5% des bovins, 86,2% des ovins et 89,7% des caprins sont élevés dans ce système extensif. C'est dire que les producteurs, pour des raisons diverses (alimentations et fonciers) ne maintiennent pas le troupeau en stabulation¹⁷. Les animaux vont régulièrement en transhumance et ne reviennent qu'une fois par saison dans le campement. La production laitière par vache dans le système traditionnel extensif est assez faible et tributaire de la saisonnalité. La production sur une période de lactation (180 jours) avoisine une moyenne de 110 Litres au total. Néanmoins, il fournit des quantités non négligeables qui peuvent varier entre 40 et 50 % de la production nationale en raison de l'effectif du cheptel. Cependant l'accroissement de la production de lait (lait trait de la vache) n'est pas synonyme des quantités de lait injectées dans le circuit de transformation. Mais on peut dire que de manière générale, plus le système de production se sédentarise, plus la part commercialisée du lait produit est élevée.

¹⁷ Le bétail est dit en stabulation quand il est maintenu en permanence dans un enclos fixe. Il s'agit d'un mode d'élevage intensif et sédentaire.

Le système semi-intensif : l'élevage laitier péri-urbain traditionnel : C'est le modèle spécifique aux zones périphériques des petites villes et des grands centres urbains. Il privilégie un modèle intensif de production avec pour cibles les consommateurs citadins. Le profil des gérants de ces fermes est assez varié mais marqué surtout par des entrants d'origine urbaine, fonctionnaires, commerçants, travailleurs salariés du privé. Retenons que ce système repose essentiellement sur la proximité avec les zones de consommation et le lait peut clairement constituer un objectif de production. La dimension économique de l'activité est plus visible à travers les « investissements d'infrastructures plus ou moins importants, des achats réguliers d'intrants, l'introduction de reproducteurs sélectionnés, ou de gêne biologique amélioratrice à travers l'insémination artificielle. La production laitière atteint cinq à sept litres de lait par animal et par jour soit entre 1000 litres et 1500 litres pour 230 jours de lactation ».

Le système intensif : Le système laitier péri-urbain moderne : Pour finir, le modèle d'élevage intensif est l'aboutissement du modèle précédent avec des infrastructures modernes. Selon les institutions publiques¹⁸ (2006), il se caractérise par un haut niveau d'investissements en infrastructures d'élevage, une utilisation plus importante d'intrants alimentaires et vétérinaires, une conduite raisonnée de l'alimentation, une politique efficace de production, une collecte et conservation des fourrages, ainsi que par un travail organisé d'amélioration génétique des troupeaux présents. « La productivité est généralement élevée, atteignant dans certains cas 12 à 15 litres de lait par animal et par jour, soit des volumes de lait allant de 2000 à 3500 litres par lactation de 300 jours »¹⁹.

Importance de la filière et contraintes

Après l'or et le coton, l'élevage vient en 3^{ème} position sur les produits d'exportation. Il représente environ 26% des recettes d'exportation du pays. Cette activité emploierait près de 30% de la population active et contribuerait à plus de 20 % du PIB. Pour autant, le pays n'est pas un grand producteur de lait. « Concernant la capacité de production de lait en 2014, le Burkina Faso comptait 9.091.000 de bovins dont 2 millions de vaches allaitantes selon le

¹⁸ Ministère des Ressources Animales

¹⁹ Revue des filières bétail/viande et lait et des politiques qui les influencent au Burkina Faso. Jean-Paul ROUAMBA (2016) Édité par Mamadou NIANI Abdou SALLA Berhanu BEDANE. Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest

Ministère des ressources animales. Ainsi 3,9 millions de litres de lait auraient été produits et transformés » la même année. En effet, le pays peine à satisfaire la demande locale même si elle est à la hausse avec de très bonnes perspectives. Une étude réalisée par l'UEMOA stipule que le potentiel de production de lait au Burkina est estimé à 250 millions de litres/an. Pour le moment, le lait et les produits laitiers n'occupent pas une importante place dans l'alimentation du burkinabé moyen. La consommation totale serait 20 fois inférieure à celle de l'Europe. Le cheptel est majoritairement constitué des bovins, des caprins et ovins. La filière qui nous intéresse ici, c'est celle du lait comme produit dérivé du bétail. Malgré l'importance la place de l'élevage des bovins dans l'économie, la filière du lait n'est pas pour autant dynamique. La filière locale du lait occupe moins de 20% du marché local.

On admet généralement que cette faible valorisation de la production locale s'explique par certains facteurs comme :

- Les faibles performances laitières des races locales (1,5 litres par jour en 180 jours de lactation) ;
- La non-disponibilité permanente du lait local en raison du caractère saisonnier de la production compte tenu du mode de production majoritairement extensif, c'est-à-dire dépendant du disponible fourrager naturel ;
 - La dispersion géographique qui rend la collecte difficile (coût du transport par litre de lait collecté très élevé en raison du faible volume transporté à la fois).

On peut y ajouter accessoirement les faibles barrières d'entrées pour les produits d'importation. Toutefois, les observations semblent unanimes sur les réels déficits d'organisation au sein de la filière même si les acteurs ont acquis des aides et nouvelles solutions techniques. La production locale de lait n'est pas outillée pour répondre à la demande croissante des besoins de consommations. Elle emprunte des circuits courts et se résume bien souvent à une vente directe du producteur au consommateur urbain. A côté, un circuit plus formel, basé sur la collecte des laiteries se développe de manière soutenue.

Le lait importé a une place importante sur le marché de la consommation locale. En guise d'illustration "4500 tonnes de produits laitiers ont été importées au Burkina Faso en 2004. En 2005, le chiffre est passé à plus de 7800 tonnes". Il a un avantage concurrentiel indiscutable par sa disponibilité permanente en quantité suffisante. A la différence des pays comme le Sénégal, le Togo, la Côte d'Ivoire ou le Mali, il n'a pas existé d'industrie de reconditionnement ou

transformant le lait en poudre. La gestion de l'économie d'importation est orchestrée par des commerçants indépendants qui assurent la distribution du lait en poudre et d'autres dérivés.

On peut donc dire que malgré l'effet positif de la crise laitière de 2008, la filière locale n'a pas réussi à se structurer pour amorcer un tournant décisif. Au lieu d'adopter une attitude de résignation au regard des conditions climatiques, des problématiques de productions et distributions, il faut rappeler que le lait importé suit une logique de concurrence déloyale en raison des subventions accordées par l'UE aux éleveurs européens. Il semble qu'en freinant les importations du lait européen par des mesures douanières, on rendrait la filière locale plus compétitive. Rien n'est moins certain car encore faut-il résoudre les problèmes de saisonnalité de la production, intégrer les problématiques foncières et surtout réussir à organiser la transformation et la collecte. Justement c'est la question de l'organisation de la profession qui attire notre attention en ce sens qu'elle est peu ou mal approchée dans les pratiques d'accompagnement.

Jusque-là, dans la plupart des expériences observées, les politiques d'aide au développement de la filière adoptent des logiques purement économiques en subventionnant la formation professionnelle ou en distribuant des équipements de transformation au profit des acteurs. Si les infrastructures sont indispensables, il n'en demeure pas moins qu'elles n'engendrent pas nécessairement une meilleure coordination. Pour preuve, "depuis la fin des années 1970, les projets soutenus par les organisations internationales (FAO, PAM, Unicef...), les ONG et les ministères des différents états concernés, se sont succédé afin de doper la production laitière". Les résultats restent discutables par rapport aux objectifs. Les capitales ouest-africaines sont aujourd'hui nourries à plus de 90 % au lait en poudre importé (Corniaux *et al.*, 2007).

Cependant, parallèlement la filière connaît un réel regain de vitalité au Burkina Faso et dans d'autres pays voisins comme le Niger, le Mali et le Sénégal. Dans les capitales et dans les villes secondaires, on assiste à une floraison de petites entreprises de transformation utilisant du lait local, et parfois du lait importé en complément. Ces unités de transformation sont désignées par l'appellation « mini-laiteries », « unités de transformation », de « centres de collecte » ou de « fromageries ». **Les laiteries sont les acteurs clés dans le développement du lait local.** C'est l'unité qui fait l'interface entre la consommation et la production en croisant les besoins de la première avec les contraintes de la seconde. Elles produisent essentiellement du yaourt et du lait pasteurisé. La plupart collectent quelques dizaines de litres par jour. Certaines utilisent du lait déshydraté, notamment pour fabriquer les yaourts et pour pallier le déficit de collecte en

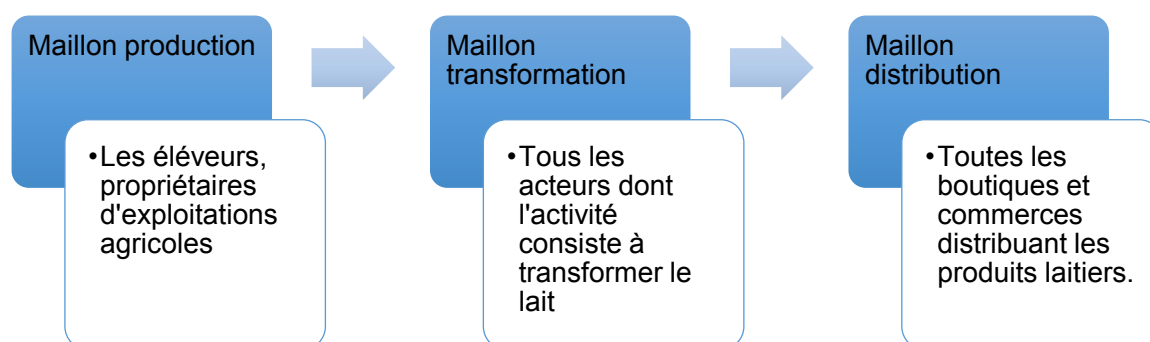
saison sèche chaude. Sur le plan de la production, on voit émerger dans les zones périurbaines des fermes laitières intensifiées généralement portées par des agro-entrepreneurs d'origine urbaine.

Typologie des acteurs et stratégies collectives au sein de la filière

Avant tout, clarifions la notion de filière afin de préciser l'usage que nous en ferons. Dans les documents officiels²⁰ du Burkina Faso, la filière renvoie à un ensemble d'opérations de production, de transformation et distribution relatif à un produit. Il peut s'agir par exemple de la viande, des fruits et légumes ou du coton, ou d'un groupe de produits qui répondent au même besoin de consommation. Sans vouloir rappeler toutes les définitions du vocable, retenons qu'il est fortement assimilé à « l'organisation monopolistique et étatique des marchés » dans le contexte africain. La définition formelle propose une définition issue d'une approche méso-économique qui fait de la filière « un sous-ensemble d'agents d'une économie liés par le circuit d'un produit à travers ses transformations, et qui échangent entre eux ». (Griffon et al., 1995). C'est aussi l'enchaînement des techniques qui sont utilisées dans ce circuit (Morvan, 1985). Le terme de filière fait allusion à une analyse méso-économique construite autour du circuit d'un produit.

La filière a ici donc une approche linéaire avec plusieurs maillons plus ou moins distincts.

Figure 5. Les segments professionnels de la filière laitière locale



Notons que cette représentation ne prend pas en compte les collecteurs. Ces derniers sont des agents autonomes qui font le lien entre les producteurs et les transformateurs. Aussi le maillon distribution n'existe pas en tant que tel puisque les points de ventes ne sont pas spécialisés dans

²⁰ Ministère de l'agriculture et de l'hydraulique, 2012 : État des lieux des plans d'actions des filières agricoles au Burkina Faso, Ouagadougou. 58 pages.

les produits laitiers. Il s'agit de magasins, de supermarchés qui commercialisent des produits divers liés à l'alimentation.

Le maillon production :

Plusieurs catégories de producteurs sont engagées dans la production laitière. Il s'agit pour la plupart de producteurs conduisant des exploitations individuelles au sein des différents systèmes de production laitière : traditionnels, semi - intensifs et intensifs. Le trait caractéristique est que la majorité des producteurs (au moins 85%) relève du système traditionnel. Il s'agit généralement de femmes exploitant des noyaux laitiers au sein des troupeaux en zone rurale. Mais ces dernières années ont particulièrement été marquées par une émergence de nouveaux acteurs dont la logique de production est orientée vers le marché. Ce sont généralement des producteurs péri - urbains ou urbains, constitués en majorité de salariés, de retraités, de commerçants..., mais aussi d'éleveurs et/ou agriculteurs, jeunes pour la plupart, souhaitant faire des profits autour de l'activité de production laitière. Pour ce faire, ces acteurs sont généralement installés autour des centres urbains, zone de forte consommation, comme c'est le cas des villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Ouahigouya, Kaya, Fada, Djibo.

Le maillon transformation :

Ce maillon de la chaîne comprend une série d'acteurs assez diversifiés variant du plus traditionnel au plus moderne, en rapport avec les équipements utilisés, la maîtrise technique et la quantité de lait transformé.

Le maillon commercialisation :

Les acteurs concernés par la vente du lait et des produits laitiers transformés mettent en exergue une grande diversité d'acteurs allant des grossistes aux détaillants ambulants.

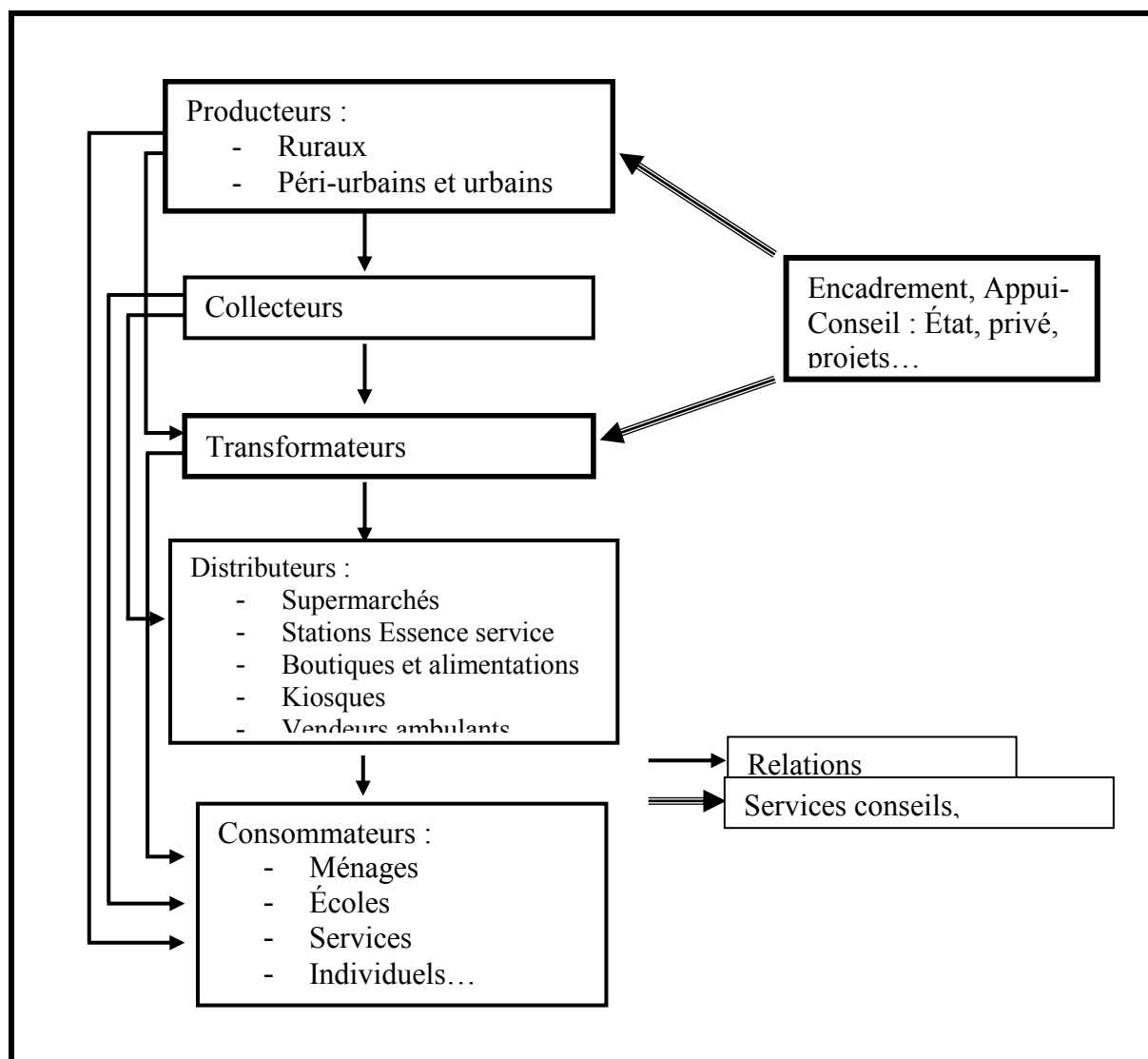
- Pousse – pousse (vendeurs ambulants)
- Kiosques
- Alimentations
- Boutiques de pompes à essence
- Supermarchés
- Grossistes

Généralement ces acteurs ne font pas que vendre des produits laitiers. C'est parce qu'ils disposent d'équipement de réfrigération qu'ils peuvent stocker la production et la rendre accessible au client.

Les collecteurs :

Entre les producteurs et les consommateurs et/ou les transformateurs se trouvent souvent des agents informels communément appelés « collecteurs, colporteurs... ». Il s'agit généralement d'acteurs non organisés, agissant individuellement dans l'informel, rarement en groupe comme c'est le cas de certains groupements assumant cette fonction de collecte.

Figure 6. Organisation générale du système local de production du lait



Source : Plan d'actions pour le développement de la filière lait. Rapport final. 2006 Projet 8 ACP BK 014 (8ème FED). Fonds d'Observations Économique et Sociale du Monde Rural (FOESMR)

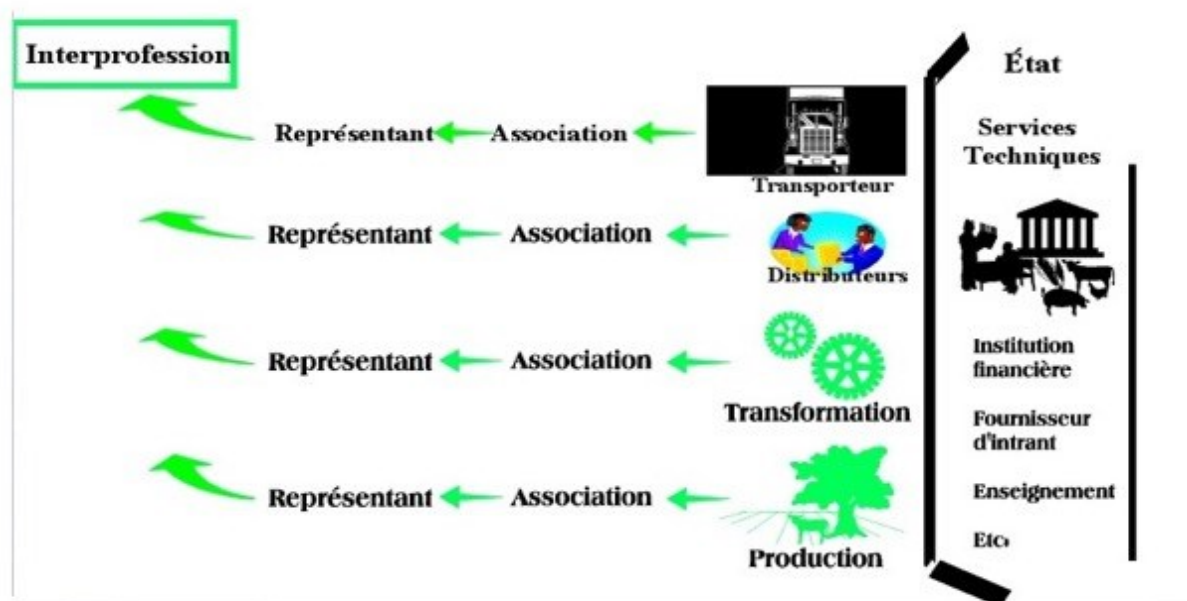
La structuration des organisations professionnelles

Comme nous l'avons noté plus haut, les acteurs de la filière commencent à mettre en place des organisations professionnelles dites OP. Au niveau national, on a l'Union Nationale des Mini-laiteries et producteurs du lait local du Burkina Faso (UNPL/B)²¹ Ainsi, cette organisation rassemble les actifs des professions appartenant à la même filière comme par exemple les producteurs de lait, les transformateurs. En théorie, l'OP est un outil « de concertation et d'action que se donnent les organisations représentatives d'un secteur économique pour améliorer ensemble les conditions d'exercice de l'activité de l'activité des opérateurs et la promotion du produit » (C. Broutin et G. Duteurtre, L. Liagre, J. Teyssier, 2008). Cela dit, il n'existe pas de modèle standard d'organisation interprofessionnelle. Les formes d'organisation varient en fonction du contexte d'émergence et des missions qu'elles se sont assignées.

Pour rappel, c'est d'abord en France que le statut juridique du schéma interprofessionnel a pris forme dès 1975. Au Burkina Faso, il sera régi par la loi d'orientation agricole du 9 Juillet 1990 du code rural. « Une organisation professionnelle correspond à l'ensemble des moyens de concertation et d'action que se donnent les organisations représentatives d'un secteur économique pour améliorer ensemble les conditions d'exercice de l'activité des opérateurs et la promotion du produit ». Il s'agit proprement d'organisations officielles reconnues par l'État et qui implique les différents représentants des maillons d'une même filière. L'intérêt de l'OP, c'est de permettre la rencontre entre les familles professionnelles dans le but de mieux organiser le marché. L'OP est à la fois un espace de relations « commerciales et financières » et un espace de stratégies « ensemble d'actions économiques » (J-B, Zoma, 2006).

²¹ L'UNPL/B a été créée le 13 juillet 2007. Elle regroupe à ce jour, 39 mini-laiteries elles-mêmes créées ou approvisionnées par des groupements de producteurs de lait local. Et les personnes physiques qui s'activent en son sein, sont plus de 1 700 dont 90% de femmes. Elle s'active pour l'organisation, l'équipement et le renforcement des capacités techniques de ses membres, ainsi que pour la recherche de débouchés à l'écoulement de leurs produits.

Figure 7. Les parties prenantes de l'Organisation Interprofessionnelle



Source : Zoma, J.B., 2006. Communication sur les interprofessions au Burkina Faso, Projet d'appui aux filières bioalimentaires

Comme indiqué dans la figure ci-dessus, les OIP réunissent généralement des familles d'acteurs très hétérogènes allant des producteurs, transformateurs aux distributeurs. Or ces acteurs même s'ils sont pris par la chaîne de valeur de la même activité, il n'en demeure pas moins qu'ils aient des intérêts divergents. Pourtant les acteurs sont confrontés assez souvent à des décisions collectives comme la fixation des prix (Dynamiques paysannes, 2008). Cela implique que des accords préexistent dans chaque maillon de la filière.

Les OIP sont issues de la nécessité de concertation entre acteurs des filières avec les institutions officielles. Mais cela pourrait correspondre également au désengagement progressif de l'État du secteur agricole depuis les années 90.

Nous souhaitons explorer la composante transformation de la filière du lait. Les actifs de ce segment sont également à la frontière du formel et de l'informel. Cependant les pratiques tendent à s'uniformiser de plus en plus si bien qu'on ne plus distinguer l'informel du formel à partir d'une simple observation externe.

Les unités de production de lait sont généralement des troupeaux constitutifs du patrimoine de familles de bergers. Excepté quelques rares unités semi-industrielles situées dans les zones péri-urbaines, "les producteurs ouest-africains ne sont pas spécialisés " en ce sens que le troupeau n'est pas structuré pour produire du lait en priorité. En conséquence le producteur laitier en tant

que figure d'agent économique isolable n'est pas pertinent ; du moins ne correspond aux critères généralement admis dans les pays développés.

Il en découle que la majorité des exploitations laitières sont des exploitations familiales (Duteurtre, 2007). Même si l'exploitation familiale comporte des sous-entendus (tels l'imprécision du pouvoir de décision, il n'en demeure pas moins qu'elle comporte une fonction économique en ce qu'elle combine des facteurs de production dans le but de créer de la valeur ajoutée. Néanmoins, elle correspond davantage à un système d'activités localisées dont le fonctionnement tient compte d'une multitude de pratiques et de logiques.

En reprenant la schématisation proposée par Duteurtre, nous avons trois grands systèmes de production laitière dans l'Afrique de l'Ouest notamment dans l'espace UEMOA : **les élevages pastoraux ou agro-pastoraux « traditionnels »**, **les systèmes pastoraux ou agro-pastoraux semi-intensifiés**, engagés dans la livraison régulière de lait, et **les fermes laitières intensives périurbaines**. Ici nous nous intéressons particulièrement aux fermes laitières intensives périurbaines. Mais notre description concerne également des unités de transformation sans activité de production. Ces unités collectent le lait directement chez des éleveurs pour leurs activités. Elles sont généralement des entreprises individuelles, familiales ou des entités gérées par des coopératives et groupements.

Nous avons fait usage du terme de filière en référence à l'appellation officielle locale. Néanmoins, il faut préciser que nous ne sommes pas dans une analyse économique par filière. La notion de filière porte à confusion parce qu'elle est polysémique et fortement connotée. Nous allons utiliser fréquemment dans notre travail le terme de filière pour désigner un système productif sectoriel²². Cette dernière notion n'est pas centrée sur la production, ses stades successifs, les technologies de fabrication. Elle n'est pas de type linéaire. Elle comprend une forte dimension institutionnelle. Nous utiliserons régulièrement l'expression système local de production pour désigner l'ensemble des acteurs qui interviennent²³ dans la chaîne de valeur (sociale, économique et symbolique) de l'activité, sans nécessairement impliquer une concentration géographique. Ici les relations entre les agents ne seront pas réduites à la sous-

²² Nous ne faisons pas non plus allusion à la notion de district qui, elle, correspond à une notion dérivée des travaux sur les districts industriels d'A. Marshall (*Principes d'économie politique* - 1890) et de ses successeurs. Pour ce dernier en effet, une SPL est une plateforme territoriale délimitées qui rassemble des unités de productions autour d'un métier ou d'un produit.

²³ Pas nécessairement exclusivement. « La notion peut renvoyer à une organisation de la production basée sur la présence d'économies externes et de connaissances non transférables, et sur l'introduction de formes spécifiques de régulation qui identifient » Courlet (2001), Les systèmes productifs localisés. Cahiers d'économie et sociologie rurales, N°58-59

traitance comme dans le cas des districts industriels. (C. Courlet et B. Soulage, 1994, 18). Contrairement à la notion de district, celle de SLP repose sur un « système de régulation qui fait appel non seulement aux règles du marché mais aussi à un code social, des formes sociales : règles, valeurs, etc. » (B. Lévesque, J-M. Fontan, J. L. Klein, 1996). Cette unité d'analyse pourrait mieux correspondre à nos objectifs de recherche parce qu'elle est cohérente avec une analyse située. (Courlet 2001, in J. Carassus).

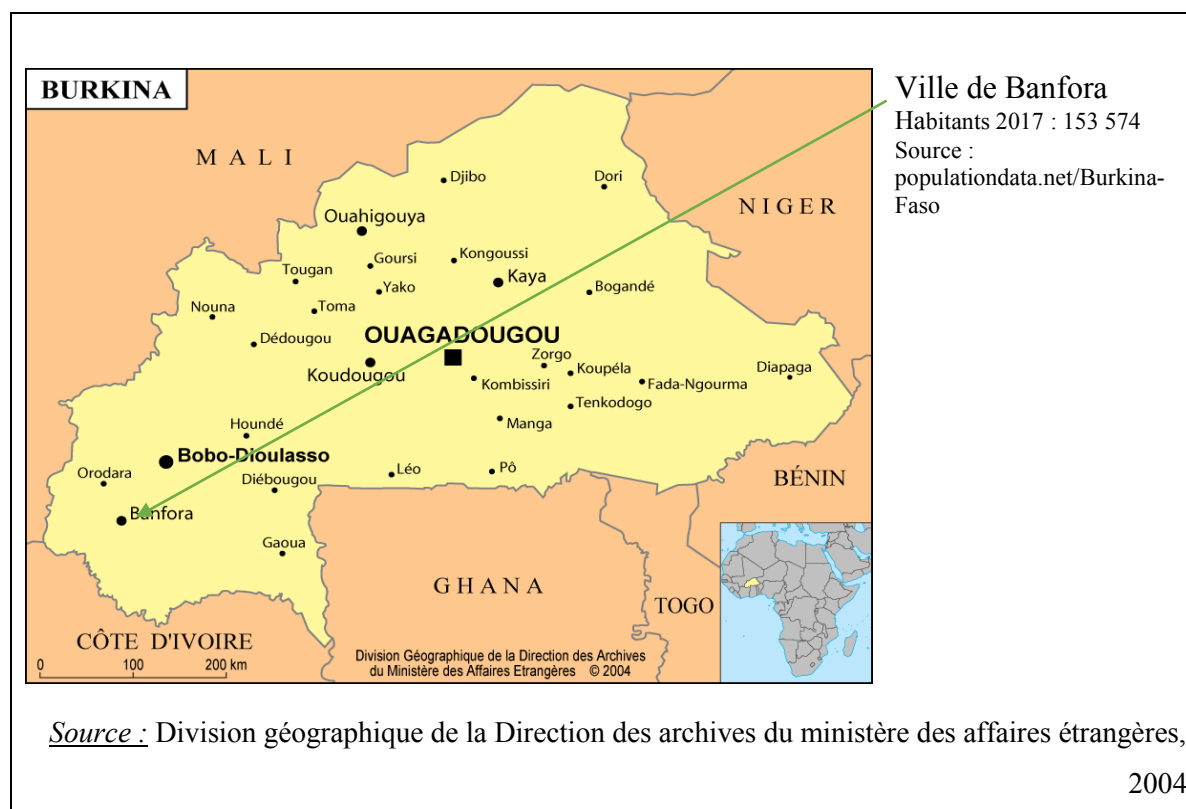
En substance, nous nous représentons la filière comme une configuration dynamique d'agents dans un espace social, « lieu de confrontation des forces » selon P. Hugon (1988). Elle implique alors des relations de coopération, de pouvoir. Les filières agro-alimentaires sont désignées « par un ensemble d'opération de transformation de la matière, de l'énergie et de l'information : transformations spatiales, temporelles, matérielles et symboliques et par des modes de régulation faisant appel à des appareils et à des compatibilités d'agents aux rationalités différentes ».

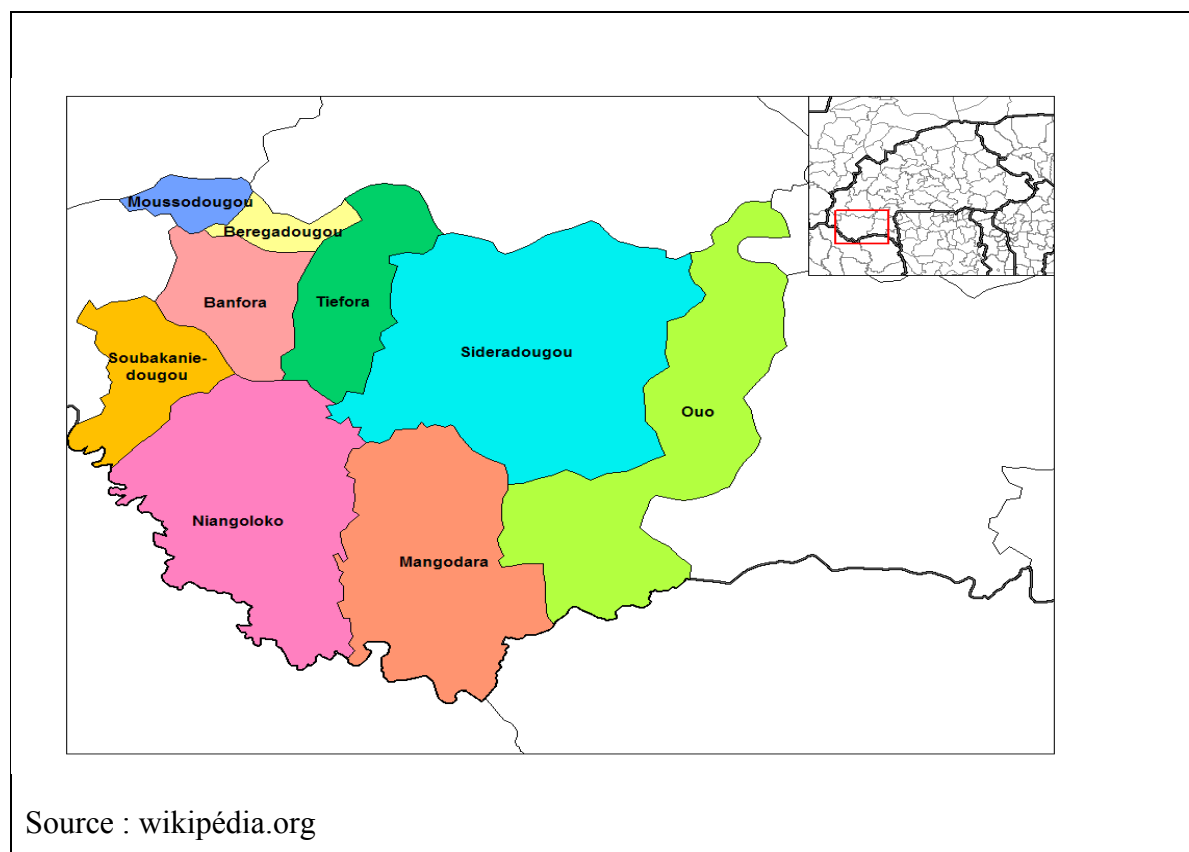
B. Spécificité de l'économie locale et introduction au contexte d'illustration

Situation de Banfora et contexte d'émergence des laiteries étudiées

Banfora est une ville de 40.000 habitants, chef-lieu de la commune urbaine de la Comoé située dans la région des cascades dans le Sud-Ouest du Burkina Faso. Les études estiment que 2% de la population locale sont des consommateurs réguliers des mini-laiteries de la région. On estime à plus d'une centaine de petites unités (formelles/informelles) de traitement de lait dans la Banfora.

Figure 8. Situation géographique de Banfora au Burkina Faso





Nous avons rencontré au cours de notre enquête de terrain dix (10) opérateurs travaillant au sein de laiteries dans la ville de Banfora. Six (6) d'entre elles ont une histoire commune. Elles sont issues d'un projet commun, celui du CORAF/WeCARD, (Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricole) financé par USA-AID, porté par l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel (APESS). Il s'agissait d'un projet d'identification durable des systèmes intégrés agriculture/élevage en Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce projet visait à renforcer les capacités productives des parties prenantes locales de la filière Lait. Elle a donné naissance au départ à une laiterie principale sur la base d'une gestion collective. C'est plus tard, les agents vont se réorganiser pour recréer des petites unités indépendantes.

Depuis quelques années, les acteurs locaux se sont organisés autour d'une organisation dénommée Plateforme d'Innovation Lait. Elle compte environ quatre cent membres actifs tous producteurs de lait et une soixantaine de collecteurs. Elle vise l'augmentation du pouvoir de négociation à l'égard des fournisseurs (les producteurs).

L'équipe de la plateforme lait de Banfora est composée de : d'éleveurs, de commerçants d'aliments de bétail, vendeurs d'équipements, d'Institutions de microfinance, de Services

vétérinaires publics et privés, de transformateurs, d'institutions de Recherche et de formation, de collecteurs, qui travaillent dans vingt-sept villages pour assurer la promotion du lait local.

Cependant il nous semble difficile d'identifier un type standard de laiterie à étudier. On retrouve à la fois :

- ↪ Des unités familiales (dont la gestion est assurée par le père, la mère et les enfants),
- ↪ Des unités individuelles qui sont des entreprises privées individuelles (déclarées ou non)
- ↪ Des unités collectives (gérées par une association ou une coopérative)

Afin d'établir les catégories d'unités indépendamment des catégories classiques (PME : en fonction de la taille, ou formelle informel : au regard de la loi), nous avons emprunté les catégories officielles proposées dans le plan d'action pour le développement de la filière lait.

Typologie des transformateurs selon la nomenclature officielle : coexistence de plusieurs modèles.

Les unités traditionnelles

Micro – laiteries : familiales, secteur informel, transformation de lait frais ou en poudre

Encadré 1 : Description des micro-laiteries

Il s'agit généralement de productrices de lait au sein des élevages extensifs traditionnels, avec une gamme de produits transformés peu variée : lait caillé, beurre, savon. L'activité de production et de transformation est généralement saisonnière (en saison de pluies) et concerne surtout le surplus de lait (par rapport à la consommation du veau et de la famille). On peut également inclure dans cette catégorie les unités urbaines travaillant de petits litrages à base de lait en poudre (lait reconstitué, déguê²⁴) de manière très traditionnelle et sans aucune connaissance des règles d'hygiène. Ce secteur de la transformation traditionnelle joue cependant un rôle très important au sein de la couche sociale féminine notamment en matière de lutte contre la pauvreté.

Les unités artisanales

²⁴ Dessert local fait à partir du lait et de grumeaux de farines de mil

Unités de Transformation Laitière (UTL) : Elle concerne toutes unités ayant une capacité de production inférieure ou égale à 150 l/j. Elles sont mises en place par le PNPD (Programme National Pilote de Développement Laitier). Elles sont créées par des particuliers qui souhaitent écouler des excédents de production de lait. Généralement, ces particuliers s'investissent dans l'élevage de reproduction.

Mini – laiteries : 150 à 300 l/j : en grande partie d'origine privée

Encadré 2 : Caractéristiques des mini-laiteries

Ces mini-laiteries sont le fait dans leur plus grande majorité d'investisseurs privés, qui ont monté leur entreprise sur fonds propres. Il existe dans ce groupe une très grande disparité, aussi bien au niveau du respect des règles d'hygiène que des capacités à la gestion et à la dynamique commerciale. Ces laiteries bénéficient parfois d'un fond de roulement, mais trop faible pour favoriser les investissements supplémentaires et essayer de passer à une vitesse supérieure. Le recours aux emprunts est généralisé mais les charges financières pèsent lourdement sur l'équilibre financier de ces structures. Elles ne présentent pas de déficits même si les marges nettes sont parfois très faibles.

Unités semi- industrielles :

Laiteries semi – industrielles : La capacité de production est comprise entre 300 à 1000 l/j/. Elles sont le fruit d'initiatives autant privées que publiques.

Encadré 3 : Caractéristiques des unités semi-industrielles

Elles sont au nombre de deux : une privée d'origine privée (Kossam Bahadio) et l'autre issue d'un projet du ministère des ressources animales (MRA) une issue de projets du MRA (Laitière de Cissin). Cette dernière est actuellement fermée pour diverses causes qui ont entraînés un déficit chronique. Les éleveurs, non intéressés (ou tardivement intéressés) à la gestion de la laiterie s'en sont rapidement éloignés en grand nombre.

Unités industrielles :

Laiteries industrielles :

Encadré 4 : Caractéristiques des unités industrielles

Actuellement deux recensées dans le pays : la laiterie de Fada et la laiterie Faso Kossam (Bobo Dioulasso). Elles se distinguent par leur grande capacité de production et par la taille des investissements corporels. Dernière-née des unités montées par le MRA (2003), l'unité de Fada N'Gourma a été conçue de façon très moderne, avec de grosses ambitions de production. Ultra dimensionnée (capacité avouée de 3000 l/j mais avec un potentiel supérieur à 5000 l/j), elle n'a traité en 2004 en moyenne que 440 l/j.

Un fait notable et concernant une bonne partie des UTL est l'existence d'une forme de fidélisation des éleveurs autour de celles-ci. Ainsi, les UTL concernées gèrent des stocks de sous-produits agro-industriels qu'elles livrent à crédit aux éleveurs. Cette pratique permet d'assurer la garantie des livraisons de lait, notamment pendant la saison sèche, où la plupart des UTL éprouve de sérieuses difficultés de collecte du lait. Cette forme de contractualisation UTL-Éleveurs permet également un meilleur suivi et contrôle sanitaire des noyaux laitiers au sein des élevages péri-urbains traditionnels.

On comprend que les critères de distinction des mini-laiteries reposent sur la capacité d'absorption du lait, de production, la taille des infrastructures et le niveau de modernisation. Ces critères ne décrivent pas assez le mode de fonctionnement et la nature des relations qu'elles peuvent entretenir entre elles. Se limiter à ces critères, c'est ignorer la particularité de l'économie locale qui est d'abord fortement liée au contexte avec ses multi imbrications socio-culturelles. C'est proprement la caractéristique principale de ce qu'on appelle communément l'économie informelle. La question qui se pose à présent, c'est : Quels critères allons-nous retenir pour identifier nos répondants, quel statut organisationnel auront-ils étant donné qu'on trouve des mini-laiteries à la fois familiales, individuelles, associatives etc. Prendrons-nous seulement en compte les unités à vocation exclusivement économique ou la transformation du lait suffira-t-elle comme critère de sélection ?

Réflexion sur le modèle organisationnel des mini-laiteries sous l'angle de l'économie informelle

D'abord il faut préciser que la stratégie de développement de la filière diffère selon les politiques régionales en Afrique. En Afrique australe, il s'agit de grandes exploitations laitières familiales reliées à des grands transformateurs laitiers. L'Afrique de l'Est a privilégié le développement « parallèle de grandes entreprises de transformation laitière et de chaînes de valeur du lait cru dans lesquelles interviennent de petites exploitations laitières et de petits négociants. En ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest, plusieurs tentatives de développement de la transformation à petite et moyenne échelle du lait locale ont été expérimentées. Actuellement la plupart des laiteries transforment également de la poudre de lait importée.

Commençons par dire que nous n'avons pas l'intention de reprendre des affirmations générales sur l'économie africaine. Notre terrain est situé dans le contexte du Burkina Faso et la réflexion que nous menons ici n'a d'implication que pour le contexte socio-économique du pays.

L'économie informelle : "une situation conforme" ?

La structuration du tissu économique des acteurs locaux est celle d'une configuration hétérogène qui rassemble d'une part, des entreprises dont la structure est visible et dont l'habilitation repose sur les institutions officielles. D'autre part, elle présente également des entités à tailles variables dont la gestion peut être individuelle, familiale et dont la vocation n'est pas exclusivement marchande. Fox et Sohnesen in F. Song-Naba, (2016) affirment que ce secteur représente près de 80 % de l'emploi non agricole, plus de 90 % des emplois nouveaux et près de 40 % du produit intérieur brut (PIB). Dans le capital, Ouagadougou, le secteur dit informel représente "48,5%, 92,3% et 80% des emplois, respectivement dans les services, le commerce et l'industrie. Les mêmes tendances sont observées à Bobo-Dioulasso, la deuxième grande ville, avec 70% à 80% des emplois selon les secteurs d'activité (Zett, 2004).

Paradoxalement, les acteurs du secteur souffrent encore d'un manque de légitimité qui peut se voir dans l'attitude des pouvoirs publics (Fauré et Labazée, 2000). Cette attitude semble être synonyme d'un aveu d'impuissance et par moment de mépris en raison de la difficulté de réguler les activités concernées. Cette difficulté est d'autant plus accentuée quand il s'agit des organisations de la filière agro-alimentaire. Pour reprendre Song-Naba, F (idem, 2016), la

problématique de la protection de la santé du consommateur prévaut sur celle de la nature formelle ou informelle de l'entreprise.

Cependant, on peut voir dans l'injonction des règles d'hygiène et de sécurité, un autre moyen politique pour le contrôle des organisations. Les entreprises, qu'elles appartiennent au secteur de l'économie formelle ou informelle font face aux mêmes problématiques organisationnelles. L'informalité des pratiques d'hygiène ne fait pas que l'entreprise soit moins regardante sur les règles d'hygiène. Notons que les séries de crises dans la filière globale du lait concernent surtout des grands industriels, certifiées le plus souvent pour le respect des règles sanitaires. En définitive, la question sanitaire peut être instrumentalisée par les parties prenantes pour contrôler la chaîne de valeur de la filière.

Dans tous les cas, ce qui nous importe ici, c'est le fait que l'économie informelle constitue "situation conforme" dans le contexte du Burkina. Que faut-il entendre par là ? L'usage que nous ferons de secteur informel sera emprunté de B. Lautier (2004, p. 42) au sens où les organisations concernées, même si les pratiques informelles semblent dominantes, elles font tout de même recours à la fois à des pratiques aussi bien formelles qu'informelles.

P. Metellin (1985, p16) en a identifié plusieurs termes pour indiquer les diverses conceptualisations relatives à cette catégorie d'organisations : Activités de survie, de subsistance, non exploiteuse, circuit inférieur, économie de bazar, préindustriel, tertiaire refuge. Quoiqu'il en soit, ces dénominations à connotation péjorative traduisent l'idée d'une déviance par rapport au modèle de l'entreprise officielle labélisée par les instances de contrôle (pouvoirs publics, organisations internationales).

En conséquence dès lors que l'on sort de cette logique institutionnelle de création et de gestion d'entreprise, on tombe aussi vite dans le non formel, dans le non officiel, voire dans l'illégal.

En outre, la littérature en la matière est très instructive. D'abord, les enquêtes de Lautier, B. (1994, 2004) et De Soto (1994) sur le tissu économique des pays en développement, nous rapportent que non seulement les entreprises déclarées ont des pratiques illégales et sous-traitent avec des entreprises informelles, mais toutes les activités informelles ne s'exercent pas toujours dans l'illégalité. Mieux "l'entreprise informelle" n'est pas nécessairement le fait d'agent sans formation et contrairement aux lieux communs, l'entrepreneur informel ne fait pas que mettre en pratique une logique de « débrouille ». Avec l'avènement de l'étiquette de "Startup" en Afrique, on peut aisément observer les innovations entrepreneuriales issues du secteur informel.

Ensuite, non seulement les travaux portant sur la déviance avec H. Becker (1963), A. Sachet-Milliat (2013), Sutherland L. Sfez (1992), M. Muchielli (1999) et les notions de formel/l'informel (B. Lautier,) Bertrand Savoye (1996), K. Hart (1973), L. Brunet et A. Savoie (2003), J-P. Gourévitch (2002), M. Salahdine (1991) entre autres semblent s'accorder sur le fait que **l'informalité comme la déviance résulteraient d'une production social** ; mais aussi la réalité empirique des organisations ne permet pas de séparer les notions de formel et d'informel.

Enfin, si ces entreprises ne sont pas des *structures organisationnelles* au sens où il n'existe pas « d'architecture » qui sous-tend la coordination du travail, elles sont quand-même des organisations « où on retrouve des acteurs en interactions, avec donc, un modèle relationnel qui lui est propre (la famille, les amis, les voisins etc.). Dans notre perspective, ces organisations ne seront pas abordées sous le prisme de la déviance dans la mesure où dans le contexte socio-économique l'informel est la règle et le formel, l'exception.

« Les rapports accumulés à ce sujet depuis plusieurs décennies au travers des programmes de développements financés par des organismes internationaux sont tout aussi indigents : le destin attribué aux activités informelles et à leurs entités est de se transformer en activités formelles alors que ce destin reste un total échec. ». (Y. Pesqueux., 2013). Nous pouvons affirmer donc avec ce dernier que l'économie informelle est une situation conforme dans le contexte des économies africaines et particulièrement dans celui du Burkina Faso.

Ce positionnement engendre de sérieuses conséquences sur la définition de l'entreprise en tant qu'entité économique. En effet, l'acception dominante dans la théorie de l'entreprise est celle d'une posture foncièrement économiste et libérale. L'entreprise ou l'entrepreneur serait dans ce sens un agent dont la fonction est d'exécuter des combinaisons de facteurs de productions, d'exploiter une opportunité d'affaires, qui correspond à des objets de consommation.

Pourtant, nos observations nous mènent vers une autre typologie d'organisations économiques dont la fonction serait à la fois la reproduction du social et la combinaison de facteurs de production. En conséquence, ce qui fonde la légitimité d'une entreprise dans un site, c'est sa capacité à implémenter dans ses modes d'actions des symboles locaux. Par ricochet, une organisation exclusivement dépendante de la légitimité accordée par les institutions officielles reste confrontée à des barrières situationnelles de légitimité. **Cela nous entraine à formuler la conjecture d'après laquelle une entreprise est d'autant plus informelle qu'elle tend à mobiliser les symboles locaux d'appartenance et qu'inversement elle est d'autant plus formelle qu'elle tend à réduire son enracinement (ancrage local) en se reposant sur la**

validation des institutions formelles. Toutefois, dans les faits, les organisations ont les mêmes « boîtes à outils » (ensemble des techniques et savoirs).

Pour reprendre la terminologie de théorie des sites symboliques d'appartenance (H. Zaoual, 1994, 2002, 2004), nous dirons que la disjonction s'opère, non pas dans la boîte noire (croyances, coutumes, cultures, mythes directeurs et autres institutions) mais dans la boîte conceptuelle (savoirs et représentations). Ce n'est qu'a posteriori que peuvent transparaître des configurations qualifiables de formel et/d'informel. Une entreprise pourra donc avoir des configurations dérivées (H. Mintzberg, 2013) et diverses.

En conséquence, dans notre approche de l'entreprise s'inscrit dans une dialogique radicale sur le couple notionnel informel-formel tant il y a croisement au niveau des actifs (formels-informels) que des activités (informelles et formelles). L'économie dite informelle sera ici une réalité multiforme produite par le développement économique (B. Lautier, idem, p.44°).

Somme toute, nous avons jugé indispensable de traiter la notion d'entreprise afin de préciser au lecteur que nous ne partons pas sur l'implicite courant dans les théories classiques qui veulent faire de l'agent économique un agent individuel isolé en relation avec les autres. Ici les facteurs endogènes et l'environnement sont constitutifs de l'agent économique. Dans quelle mesure peut-on alors parler d'entreprise ? Les unités socio-économiques que nous analysons ne sont pas dans une configuration stable si bien que ce qui importe ce n'est pas la taille, le chiffre d'affaires ni le statut juridique ou la capacité technologique des structures. L'essentiel, c'est le degré de cohérence que l'unité entretient avec son environnement et le mode d'usage des ressources localisées dans son activité.

Cela fait écho aux développements actuels en théories des organisations notamment le tournant sociétal qui opère un nouveau dans la méthode analytique. Les théories des organisations ont longtemps été dominées par les approches "entitatives". Elle définit l'organisation comme un système social ayant une identité (Albert et Whetten, 1985 ; Whetten et Mackey, 2002, Whetten, 2006) et un comportement propre (Argote et Grève, 2007, Cyert et March, 1963 ; Gavetti, Levinthal et Occasio, 2007) Hussenot (idem, 2016, p.262).

Dans la perspective des nouveaux tournants en théories des organisations, « l'organisation est située dans les activités et la réitération des phénomènes organisationnels y est comprise « comme processus incertain, fragile, sans cesse remis en question par les acteurs dans leurs activités ». En substance, pour reprendre Hussenot (idem, 2016), l'organisation n'est pas quelque chose qu'il faudrait tenir pour acquise. Au contraire, l'organisation ne prend corps qu'à

travers les activités des acteurs. L'organisation n'est pas donc pas traitée comme évoluant au fil du temps mais comme un mouvement ». C'est justement cette idée d'imbrication entre l'organisation et son environnement que nous voulons souligner a dans cette section car **l'accent ne sera pas porté analytiquement sur l'entreprise, comme entité d'exploitation d'une opportunité mais plutôt sur l'entreprise comme espace dynamique de combinaison et de répartition des facteurs de productions socio-économiques.**

Dans le secteur de l'agro-alimentaire, où le consommateur est à la fois le prescripteur et le consommateur du produit, il est étonnant de réaliser que l'informalité des pratiques n'entame pas la légitimité des entreprises dans les représentations des consommateurs. N'est-ce pas justement parce que ces organisations ne sont pas que unités économiques ? Elles constituent également des marqueurs sociaux dans l'espace économique. En définitive, notre démarche se fonde donc sur les présupposés suivants : l'entreprise consiste à la combinaison de facteurs de production dans le but d'assurer un profit. La nature de ce profit dépend des circonstances liées à la situation l'agent en activité. Les modes de gestion sont indépendantes de la vocation économique ou sociale de l'organisation.

Section 2 : Que retenir?

- Avec un système d'élevage encore extensif en majorité, des nouveaux acteurs apparaissent dans la transformation du lait tels que les mini-laiteries. Ces organisations relèvent en majorité de " l'économie informelle", économie conforme aux contextes socio-économiques mais dont la reconnaissance passe par la création d'organisations professionnelles dont la vocation est de formaliser les pratiques, défendre les intérêts des acteurs. Etant donné la spécificité du contexte et des modes organisationnels, nous allons les considérer comme inscrits dans un système local de production afin de ne pas leur appliquer les catégories analytiques de la théorie classique de la firme.
- Notre illustration se portera sur la ville de Banfora, située dans le Sud-Ouest du Burkina. Les conditions climatiques favorisant une activité agropastorale, on y assiste à une forte concentration d'unité de transformation agro-alimentaire avec un dynamisme notoire. L'analyse se porte sur le système local de production du lait à partir d'une identification de 10 mini-laiteries qui entretiennent plus ou moins des relations dans leurs pratiques (appartenance aux mêmes OP par exemple). Il est difficile de valider des critères de sélection sur la tailles ou sur le chiffre d'affaires dans la mesure où les infrastructures de transformation ne sont pas un indicateur fiable de la capacité d'absorption en lait et de commercialisation. Nous partons donc sur des critères minimaux comme la simple pratique de transformation indépendamment de la taille de la structure. Néanmoins, nous veillons à une représentativité selon les tailles typologies décrites dans la section 3.

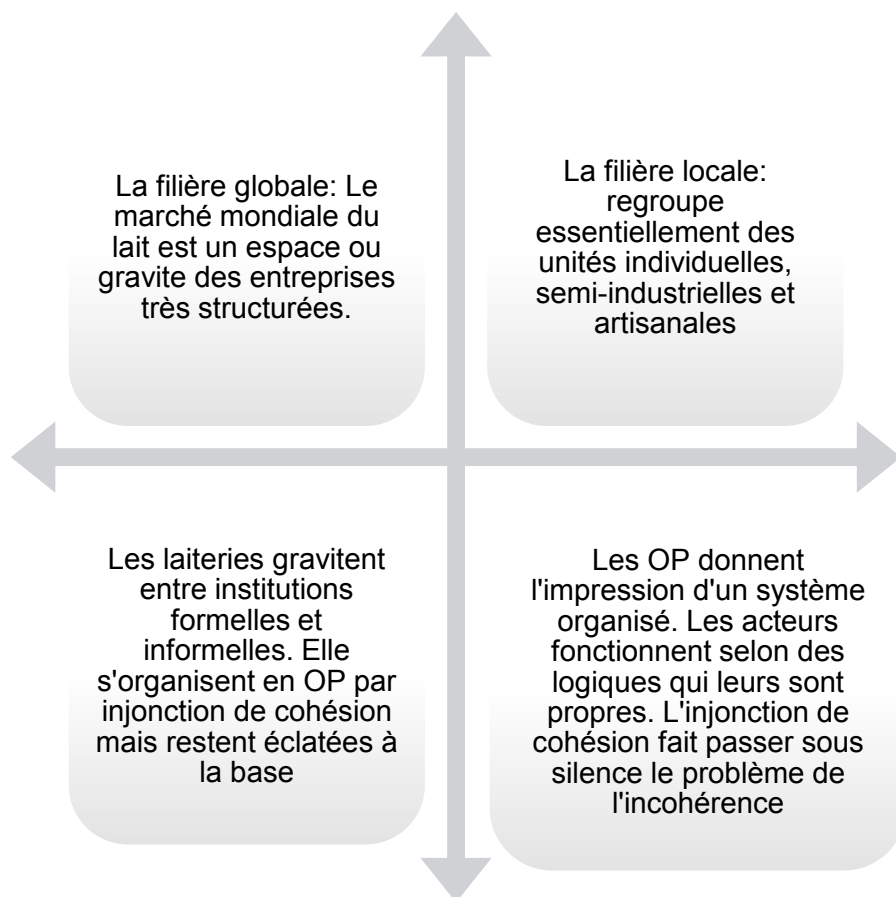
1. La filière globale du lait représente des enjeux économiques colossaux. En raison des conditions géo-climatiques, les producteurs africains sont de fait concurrencés car incapables d'assurer une régularité de la production. Les multinationales sont fortement présentes dans le contexte africain. La spécificité du lait comme aliment de base leur

permet de consolider leur position comme des acteurs de développement au nom d'une contribution à l'équilibre alimentaire.

2. Les systèmes locaux de production connaissent un renouveau depuis deux décennies avec de nouvelles typologies d'acteurs. Ces nouveaux acteurs, les mini-laiteries sont plutôt des initiatives privées, individuelles ou collectives qui objectivement reçoivent encore moins d'attention que la filière de la viande. Ils tentent tant bien que mal de construire une chaîne de valeur reposant sur l'exploitation du lait local. Ils font également preuve de dynamisme reconnaissable à la prolifération des associations professionnelles au sein de tous les maillons.
3. Tous les critères d'appréciation de la performance de la filière locale sont toujours indexés sur les conditions climatiques, la performance des races locales, sur l'absence de volonté politique. Mais le climat et le système de production suffisent-ils à expliquer le déficit organisationnel des organisations du lait ? D'ailleurs peut-on réellement considérer la présence de la poudre de lait sur le marché local comme responsable des limites de développement des mini-laiteries dans la mesure où l'offre globale reste déficitaire par rapport à la demande. Peut-on parler de filière en l'absence d'organisations professionnelles solidement constituées ? Peut-on parler de développement de la filière locale du lait dans un contexte où les unités restent majoritairement des « mini-laiteries » ? La crise laitière de 2008, si elle a permis de réinsérer le lait local sur le marché et de provoquer un regain de vitalité dans la création de laiteries sur la région ouest-est africaine, les efforts restent éparpillés en raison de la divergence des intérêts. En conséquence les organisations interprofessionnelles reproduisent des modèles organisationnels de types hiérarchiques qui n'intègrent pas la diversité des préoccupations et des contextes.

Ce n'est pas tant le lait et ses processus de fabrication qui nous intéressent mais plutôt les dynamiques institutionnelles qui animent le système local de production. Ce système rassemble une diversité d'acteurs à l'intersection entre l'économie formelle et informelle. Néanmoins, nous choisissons dans notre travail de traiter les laiteries comme des entreprises indépendamment des considérations légales. Les mini-laiteries de la ville de Banfora serviront d'illustration dans notre recherche en raison de leur dynamisme spécifique.

Figure 9. Schéma de synthèse du chapitre I



Section 3. Problématique et objet de recherche

Après avoir exposé le contexte empirique de notre recherche, il sera question dans ce chapitre de mettre en lumière les tensions qui s'opèrent dans les systèmes locaux de production de la filière du lait. En effet, les systèmes locaux de production du lait, par l'hétérogénéité des acteurs et des pratiques, mais aussi par l'intersectionnalité entre formel et informel, rendent l'environnement socio-économique et institutionnel complexe. Il convient de revenir sur ce qui pose problème afin de faire la part entre ce que nous savons, ce que nous avons observé et ce que nous souhaitons savoir.

Ce chapitre devra aboutir à la construction de la question principale de notre recherche. Par ailleurs, cette question sera analysée afin de formuler des questions de recherches complémentaires.

In fine, nous tenterons de définir l'objet de notre recherche et le mode de raisonnement adopté.

A. Problématisation et reformulation de la question centrale

Il est étonnant de constater l'unanimité implicite de toutes les analyses portant sur la filière du lait. En effet, elles tendent à s'accorder sur les contraintes auxquelles font face les acteurs. Ces dernières gravitent toujours autour de :

La production : sur la disponibilité limitée des fourrages, la difficulté d'accès aux marchés laitiers, la sous-valorisation du potentiel laitiers, l'accès réduit au capital et services financiers, ou encore

La transformation : sur les conditions de la collecte et les méthodes rudimentaires des unités de transformation, sur la saisonnalité de la production, la maîtrise des coûts et la qualité et surtout le bas pris du prix du lait importé.

L'absence de volonté politique : Il s'agit précisément du vieux débat sur la relation entre barrières douanières et compétitivité des filières locales. En effet, il ressort des discours de certains membres d'organisations professionnels un reproche adressé aux institutions publiques (UEMOA, CEDA) sur la gestion des importations des produits laitiers. Cela a conduit à plusieurs décisions comme en 2015, la mise en place d'un Tarif Extérieur Commun au sein de l'espace UEMOA. « Il prévoyait une cinquième « bande tarifaire » à 35% de droit de douane » (G. Duteurtre et C. Corniaux, 2013). Ces initiatives ont été bien reçu et considéré comme

moyen de soutien aux paysans locaux. Ces revendications politiques même si elles semblent justifiées tendent à considérer le producteur local comme inscrit dans une logique commerciale en concurrence avec les produits importés. Il se pose alors la question de savoir quelle est la vocation principale de la production laitière. Pourquoi produit-on du lait ? « Produit-on pour vendre ? Autrement dit, les producteurs sont-ils disposés à investir, à intensifier, pour capter des débouchés marchands ? » (C. Corniaux, V. Alary, D. Autier, G. Duteurtre, 2012). Des recherches (idem, Duteurtre et Corniaux, 2013) sur les pratiques de complémentation alimentaire démontrent que l'éleveur a tendance à privilégier la reproduction du troupeau à la production laitière. Ainsi, pendant la saison sèche, lorsque les animaux sont plus fragiles, les éleveurs réaffectent l'aliment concentré (pour vaches laitières) aux animaux vulnérables du troupeau. Cela prouve clairement que la priorité est plutôt accordée au maintien du troupeau (comme patrimoine) qu'à la production laitière comme activité économique. « Il ne s'agit pas de produire uniquement du lait mais de produire aussi, et peut-être d'abord, des veaux. Au fond, le lait est davantage un coproduit qu'une fin en soi » (C. Corniaux et al., idem, 2012).

Dès lors, « la production laitière est l'objet d'arbitrages complexes entre les besoins des veaux, l'alimentation de la famille et les échanges économiques » si bien qu'on ne peut plus approcher les problèmes de développement des activités de transformations laitières simplement sous l'angle technico-économique. Le vrai problème n'est-il pas ailleurs ?

Notons aussi que :

- Ceux qui produisent le lait n'acceptent pas le fournir à tous les transformateurs. Autrefois, ils produisaient pour la consommation familiale et ne vendaient que la surproduction. Désormais les recettes laitières sont importantes dans le revenu familial.
- Ceux qui transforment le lait (au moins le lait local) hésitent entre un positionnement culturel/identitaire et économique. Si les opportunités de marchés suscitent l'intérêt de nouveaux entrants, il n'en demeure pas moins qu'ils soient confrontés à une gestion sociale complexe de leurs relations complexifiées par la diversité des statuts.
- Enfin, notons que l'activité de transformation du lait traverse un tournant sociologique du point de vue des actifs. Si la majorité des producteurs (au moins 85%) relèvent du système d'élevage traditionnel, ces dernières années sont

marquées par la recrudescence de nouveaux types d'acteurs inscrits dans une logique de marché. Il s'agit en l'occurrence de l'ensemble des producteurs péri - urbains ou urbains, constitués en majorité de salariés, de retraités, de commerçants..., mais aussi d'éleveurs et/ou agriculteurs, jeunes pour la plupart, souhaitant faire des profits autour de l'activité de production laitière. Cette mutation ou diversification du profil des acteurs questionne justement des problèmes de coordination en raison de l'hétérogénéité institutionnelle.

En conséquence, un projet de compréhension des logiques d'acteurs, des facteurs limitant au développement de la filière en dehors des considérations macro-économiques semble bien pertinent. Dans les lignes qui suivent nous allons questionner des éléments d'observation afin de définir l'objet de la recherche.

Le constat sur les modes de coordination des acteurs : un générateur d'incertitude institutionnelle ?

Dans la description du contexte empirique, nous avons vu que les systèmes locaux de production du lait reposaient sur une diversité de pratiques et de modèles. A la question de savoir qu'est-ce qu'une laiterie, on peut dire qu'il s'agit "d'une petite structure qui collecte du lait produit localement". Au-delà de la diversité des situations, des tailles, des moyens et des conditions d'activité, un fossé se creuse quand il s'agit d'expliquer la signification ou la mission sociale à laquelle les unités se consacrent. En conséquence, on retrouve cette complexité chez les transformateurs (les laiteries) au sens où l'activité aurait une autre valeur autre que marchande pour d'autres elle se révélera être une mission sociale voire humanitaire. Devant cette complexité, il est difficile de trouver des repères institutionnels car les acteurs font la même chose mais ne se réfèrent pas au même cadre institutionnel. Par ailleurs, l'incertitude à laquelle sont confrontées les néo-entrepreneurs dénote de la nature particulière de l'activité. Primo, malgré les tensions internes à la profession, la nature des modes de coordination tend à constituer des barrières d'entrées pour de nouveaux entrants. Deusio, la filière de transformation du lait n'est pas encore une opportunité d'affaire comme une autre. Les opérateurs garant de la légitimité ne sont pas clairement visibles par l'ensemble des parties prenantes.

Le constat sur la diversité des interprétations au sein de la même organisation professionnelle : un marqueur de dissonance cognitive ?

Rappelons que les systèmes locaux de productions sont composés à la fois d'agents individuels et collectifs. Il peut s'agir des associations de producteurs et de transformation dénommées unions des transformation ou producteurs de lait. Ces organisations sont structurées de manière verticale avec les représentants (qui peuvent être des acteurs politisés, ou possédant la compétence de s'exprimer au nom de la communauté sans être des praticiens à temps plein). Ce modèle organisation repose sur le présupposé que l'activité de collecte et de transformation du lait constitue le liant essentiel entre les laiteries. Ils formeraient en quelque sorte une communauté de pratiques dont la proximité organisationnelle suffirait à fonder un projet collectif. Il en va de même pour les producteurs. Pourtant, si les textes et les statuts officiels sont censés refléter la volonté des parties, il n'en demeure pas moins que les parties ne se sentent pas représentées au sommet de l'organisation et/ou ne se sentent concernées par l'organisation que par nécessité. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la répartition en maillon de métier ne prenne pas en compte les structures sociales et culturelles au sein même de la filière. Autrement dit, toutes les unités de collecte et de transformation de lait ne sont pas des laiteries au sens où l'entendent les institutions officielles. En conséquence, on note des logiques parallèles de redéfinition du sens.

Également, toutes les observations confirment que les OP ne fonctionnent pas vraiment comme des organisations à vocation économique. Malgré la floraison des organisations professionnelles, la plupart émergent soit dans le but exclusif de recherche des subventions, soit pour répondre à des appels à projets sur fond de promesse de financement. Or en théorie, l'OIP se veut être une organisation dont la vocation est de réfléchir à des solutions collectives à des problèmes communs identifiés avec les membres. Onate, S. (2012) note une réelle absence d'esprit coopératif, une faiblesse des capacités d'organisation et de gestion. On est donc en droit de se demander pourquoi les acteurs continuent d'adhérer aux OIP s'ils n'en tirent rien ? Pourquoi les OIP ne fonctionnent pas s'ils concernent des agents concernés par les mêmes problématiques économiques ?

Pour l'heure, on peut au moins dire que si les unités s'accordent sur les mêmes centres d'intérêt (le marché, des projets communs, un cadre légal, les structures de financements etc.), cela ne

suffit pas à faire organisation. Il semble intéressant de comprendre ce qu'elles ne partagent pas, ou ce qu'elle n'arrive pas à partager (ou ne veulent pas partager).

Paradoxalement, le problème que nous posons n'est pas inconnu des acteurs. Ils savent bien leurs limites et la divergence de leurs interprétations des règles. Cependant, ils semblent s'accorder sur leurs désaccords. Cette situation tend à promouvoir la cohésion manifeste en occultant des incohérences internes. La ressemblance des pratiques est donc loin de traduire une pression isomorphique mais simplement des arrangements et des ajustements.

Pour conclure, ce n'est pas la réponse à la question : qu'est-ce qu'une laiterie qui résoudrait la complexité de l'environnement institutionnel. A ce propos, à entendre les acteurs de la filière, les catégories producteurs, transformateurs ne sont pas si pertinentes. La nomenclature officielle repose sur les étapes de la chaîne de valeur de la filière. Or, il semble exister des modalités de définitions et de légitimation des rôles qui seraient des marqueurs de cohérence avec la situation. En conséquence, il semble exister des tensions entre cohésion et cohérence qui opèrent dans les interactions entre les agents comme des marqueurs de légitimité.

Le constat sur les obstacles que rencontrent les néo-preneurs dans leurs initiatives : le discrédit des dispositifs officiels et du paradigme de l'opportunité.

Les nouveaux entrants donnent des témoignages intrigant sur la nature des barrières d'entrée. Étonnamment, ces barrières n'agiraient pas comme des barrières classiques au sens d'empêcher la pénétration mais plutôt dans le sens de la contrôler. Il semble que l'action engagée par les entrepreneurs soit soumise à un cadre d'évaluation localisé. Cette évaluation, même si elle prend plusieurs formes, mais elle semble être décisive dans la performance et la réussite du projet.

A priori, pour développer une activité de transformation du lait, il faut posséder un réseau de collecteur (quand on ne produit pas son propre lait), posséder le minimum de matériel nécessaire à la pasteurisation, un minimum d'autonomie énergétique pour la conservation et un accès au réseau de distribution. Pourtant nos premières observations montrent que l'acquisition de ce capital initial ne garantit aucunement la certitude de succès à l'entrepreneur. Cela découle de la spécificité du contexte sociale de l'activité de transformation du lait comme explicitée plus haut. En effet, les pratiques existantes entre agents en situations obéissent à des règles de

coordinations (très hétérogènes et invisibles, qui relève du culturo-cognitif) qui rendent difficile l'accès à des nouveaux entrants. Partant, le défi pour l'entrepreneur consistera non pas seulement à percevoir une opportunité d'affaire au sens économique, mais à pouvoir s'inscrire dans le jeu institutionnel des acteurs. Par conséquent, une information ne devient une opportunité d'affaire qu'à partir du moment où le percepteur détient les clés d'accès aux fournisseurs de légitimité. Or pour accéder à la validation de ces derniers, il semble que les récits de parcours entrepreneuriaux divergent et ne permettent pas de distinguer des stratégies claires et utiles pour l'accompagnement de jeunes entrepreneurs.

Ce constat fait écho la contribution de Kirzner (1985, p. 25). Sur le fait que bien que les qualités entrepreneuriales soient présentes chez toutes les personnes, elles peuvent néanmoins rester "inexploitées ou inertes". Justement, ici il ne s'agit plus d'aptitude ou de compétence nécessaire pour percevoir et/ou pour exploiter une opportunité. Notre constat est celui d'acteurs compétents, qui disposent parfois des capitaux (humain, matériel) pour entamer l'activité. Cependant cet actif de départ ne leur garantit pas la performance de leur action. Il semble qu'il existe d'autres facteurs en dehors de la simple perception de l'opportunité et des moyens techniques qui contraignent l'initiative des individus.

Ce constat vient non seulement confirmer les limites des logiques causales mais aussi questionner l'efficacité des dispositifs formels d'habilitation. En effet, les pratiques d'accompagnement de l'entrepreneuriat dans les pays en développement et plus spécifiquement dans les systèmes productifs locaux de la filière du lait tendent à épouser le paradigme de l'opportunité sans aucune inférence des structures institutionnelles situées qui favorisent ou limitent la réussite entrepreneuriale. L'incohérence provient du fait que l'économie réelle dans laquelle gravite ces unités de production échappe aux outils de l'économie règlementée. Il semble que le problème réside dans le fait que la partie de l'économie générale qui est sous la régulation des institutions officielles tend à imposer ses méthodes aux acteurs de l'économie réelle. Or cette économie réelle a une vocation à s'autoréguler. Il s'en suit qu'à cette étape, on ne dispose pas de tous les éléments pour comprendre les facteurs situationnels qui régissent l'action des entrepreneurs.

Question de recherche

Somme toute, l'incertitude institutionnelle générée par la nature éclatée des modes de coordination entre acteurs, la dissonance cognitive sur l'interprétation des règles, l'inefficacité des dispositifs officiels à réguler les pratiques professionnelles jointe à la difficulté ressentie par les néo-preneurs à s'intégrer dans les dynamiques de coordination situées interrogent la légitimité des institutions et les logiques de développement fondées sur l'opportunité et l'action rationnelle. Par voie de conséquence, il se pose la question de savoir :

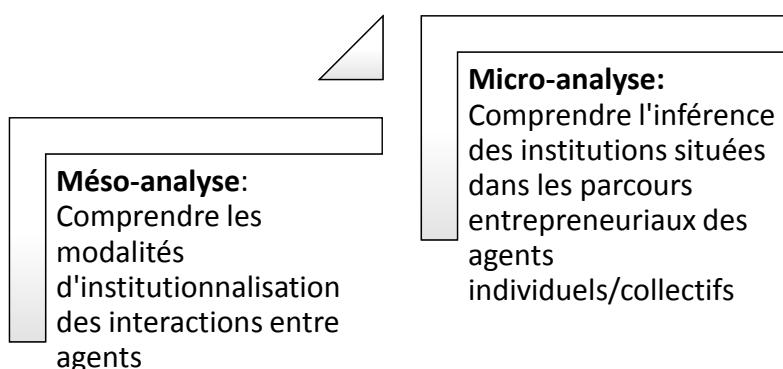
Comment les interactions situées produisent des règles/ institutions qui structurent les situations entrepreneuriales ?

Il s'agit précisément de comprendre comment la configuration des interactions peut générer facteurs limitant ou facilitant dans les initiatives entrepreneuriales

Autrement dit, nous nous interrogeons sur la capacité instituant des interactions situées et leurs inférences sur le processus entrepreneurial. C'est proprement la manière dont les interactions situées produisent des règles dans la coordination en modulant le processus entrepreneurial qui nous intéresse.

Notre question propose d'aborder deux niveaux d'analyse

Figure 10. Niveaux d'analyse de la question de recherche



A. Que retenir?

- Si les conditions climatiques, le contexte politico-économique constituent des facteurs limitant le développement de la filière, or n'en demeure pas moins que d'autres paramètres latents participent à la limitation de la performance des mini-laiteries. Il s'agit essentiellement de problématiques de légitimité, une légitimité dont les sources sont diverses et dont l'accès constitue un enjeu majeur pour la performance située. Cette hétérogénéité institutionnelles semble expliquer le déficit organisationnel des OP et la limitation de l'activité entrepreneuriale des mini-laiteries. Il se pose alors la question de savoir : par quels truchements les dynamiques interactionnelles situées parviennent à constituer des dispositifs parallèles de contrôle des pratiques entrepreneuriales?

B. De quoi parlons-nous quand nous parlons d'institution ? Comment répondre à la question de recherche ?

Malgré l'abondance des travaux sur les notions de formel et d'informel, il semble encore qu'ils soient des mots valises qui peuvent signifier tout et rien selon le contexte.

L'usage courant les fait correspondre aux dimensions socio-politiques avec d'une part une connotation positive (certaines règles coutumières, certaines normes sociales entraînant des formes d'entraide, valeurs culturelles, etc.) et d'autre part, une connotation négative (clientélisme, corruption, illégal, favoritisme, organisations mafieuses, etc.). De ce fait, l'ambiguïté conceptuelle dans laquelle ces notions s'inscrivent engendre un coût analytique qui limite leur valeur heuristique. (Levitsky, 2003, p.7).

Sans verser dans une monographie définitoire, tentons brièvement de préciser l'usage que nous ferons de l'institution informelle. Parce qu'elle est à l'origine de l'introduction de l'institution dans l'analyse des faits socio-économiques, l'approche néo-institutionnelle sert généralement de cadre de référence. Pour elle, l'institution informelle est un tissu de normes non écrites qui structurent les interactions sociales et règlent la condition des différents acteurs en marge des dispositifs officiellement établis.

Dans le cadre de notre problème de recherche, l'institution informelle correspond justement aux institutions situées partagées par les acteurs qui assurent la distribution de la légitimité.

Nous n'assimilerons pas l'institution informelle à la convention sociale car ces dernières sont des modes d'actions socialisés implicites, impersonnels et anonymes (Reynaud, 2004 :83). Ayant pour fondement la justification sociale commune, elles représentent des solutions à des problèmes récurrents de coordination au sein de la société (Lewis, 1969). En conséquence l'institution informelle ici ne saurait être une "convention" dans la mesure les agents des systèmes de production locaux jouent un rôle très actif dans l'émergence des institutions. Aussi, dans l'institution, il n'y a pas nécessairement une régularité dans le comportement des adhérents Pour l'analyse néo-institutionnelle, l'institution informelle constitue la capacité de réflexivité de l'acteur par opposition à la force structurante de l'institution officielle.

Nous nous positionnons dans l'approche intégrative de la coordination qui envisage l'institution (au sens de D. North, 1991) comme un dispositif de coordination entre les agents. Cependant

l'institution n'est pas quelque chose de donnée. L'institution est un système de valeurs co-construit par un certain nombre d'agents et qui s'impose différemment aux uns et aux autres. Autrement dit, la force de régulation de l'institution varie en fonction du rapport de l'agent à l'institution. *Nous partons du postulat d'après lequel "l'Institution" est un territoire symbolique qui regroupe des agents selon des liens de proximité.*

Dans notre thèse, nous emprunterons la définition de D. North (1990, 1991) de l'institution. Il s'agit des règles formelles et informelles qui régissent les comportements des agents. L'institution est fondée sur le pouvoir, créées pour servir les pratiques des agents qui la font. Cependant nous rajouterons « officielle » quand il s'agit des institutions formelles et « situées » ou situationnelles quand il s'agit des institutions informelles.

En guise d'illustration, l'institution formelle peut être toute règle formellement écrite, toute structure politique et sociale avec une constitution écrite et une reconnaissance globale. Mais l'institution informelle renvoie aux conventions, cultures, pratiques sociales localisées. Cela ne veut pas dire qu'elles ne soient pas écrites. C'est la dimension locale, située de sa légitimité qui nous intéresse contrairement à la modalité de vulgarisation. Elles ne sont pas nécessairement opposées aux institutions formelles.

Institution informelle et organisation informelle

La difficulté vient du fait que ces organisations, parce qu'elles tirent leur légitimité en dehors des cadres officiels, sont qualifiées d'organisations informelles. Dès lors il convient d'opérer une distinction entre organisations informelles et institutions formelles. Pour cela il faudrait distinguer déjà l'informel de l'illégal. En effet, l'institution informelle renvoie aux règles situées tandis que les organisations informelles correspondraient aux organisations qui s'investissent dans une informalité délictueuse comme dans le cas de la corruption, mafia et du clientélisme politique.

Institution informelle : contrainte ou ressource ?

Pour finir, la règle ne sera pas perçue comme contrainte mais aussi comme ressource. L'idée d'institution qui sous-tend notre question de recherche est celle d'une structure sociale qui vise à s'auto-légitimer. Autrement dit, il s'agit d'un regroupement social légitimé (M. Douglas). Ces règles seraient produites dans et par situations d'interactions. L'institution n'est donc pas un fait social globalisant mais relatif.

Somme toute, balayons toute ambiguïté sur les mots clés²⁵ de notre sujet, en affirmant que la distinction sera opérée entre **l'institution en tant que institutions instituées et situées** et **l'institutionnalisation comme processus, ou modalité instituante** ²⁶. Ce processus d'institutionnalisation se situe au niveau inter-organisationnel dans une perspective de légitimation des valeurs et normes.

Justement afin de comprendre comment les interactions entre agents s'institutionnalisent, c'est-à-dire, prennent le caractère d'institution, il est nécessaire de se poser d'autres questions de fond.

Questions secondaires de recherche

Afin de répondre à la question principale de la recherche, nous allons décliner en plusieurs sous-questions. Cette étape n'évacue pas des éventuelles questions qui pourraient émerger au cours de notre travail.

Se poser la question : Comment les interactions situées produisent des règles/ institutions qui structurent les situations entrepreneuriales revient en réalité à se poser deux questions fondamentales.

☞ **Comment les règles émergent-elles des dynamiques d'interaction ?**

☞ **Comment ces règles deviennent des cadres capables de structurer l'action entrepreneuriale ?**

²⁵ Les notions situations entrepreneuriales et d'interactions seront éclaircies dans la partie 2

²⁶ Distinction proposée par Yvon Pesqueux dans Critique du néo-institutionnalisme en sciences des organisations

La première question renvoie aux relations entre les agents, aux affinités qu'ils entretiennent entre eux. C'est pourquoi il nous semble intéressant de nous poser comme première question :

Question 1 : Quelle est l'étendue socio-spatiale de l'interaction ? L'interaction s'inscrit-elle dans un monde social inter-organisationnel défini ?

Il s'agit, avant d'expliquer les éventuelles modalités structurantes des règles, de comprendre à qui s'applique la règle, de questionner les agents sur la qualité de membre d'une interaction située. On ne peut pas considérer tout de go que tous les agents en situation, au nom de leur prétendue appartenance à un système local de production, entretiendraient des relations d'interactions ou inversement.

C'est pourquoi, il nous semble indispensable de questionner le monde social des acteurs en situation afin de déterminer les éventuelles frontières de ce monde social. Cette question évoque la question de la **signification située de l'action sociale**. En effet, **à partir de quel moment les acteurs considèrent qu'un agent s'inscrit dans leur monde social ?**

Somme toute, cette question tentera de fournir des éléments de réponses quant aux modalités de définition des situations d'interaction ou d'appartenance au monde social inter organisationnel des agents concerné. On ne peut pas parler de règles si on ne sait pas à qui elles s'appliquent, au moins dans les représentations des acteurs.

Autrement dit, il s'agit de savoir si la communauté de praticiens appartient à la même matrice institutionnelle. Par prudence, nous éviterons de faire usage de la notion néo-institutionnaliste de champ organisationnel comme catégorie analytique en raison de la difficulté de délimiter son étendue. La notion de site correspondra à un espace social d'activités où interagissent des organisations selon une logique de références communes. Elle est empruntée à la théorie des sites symboliques de Zaoual, H., (2005) et fait référence à l'espace vécu des acteurs. Le site est un territoire symbolique, logis des mythes fondateurs, des croyances, des épreuves collectives, des influences subies ou adoptées, des problématiques communes au même titre qu'un monde social inter-organisationnel. L'intérêt de cette question c'est qu'elle nous permettra de circonscrire éventuellement le champ de l'activité concernée afin de mieux identifier les acteurs concernés par les interactions.

Question 2 : Comment l'interaction engendre-t-elle un rapprochement et un regroupement légitime situé ?

A la suite de la question précédente et toujours dans la perspective de répondre à la question principale, il se pose maintenant la question des facteurs structurants des règles. Cette question vise d'abord à comprendre comment les interactions favorisent des dynamiques de rapprochement en les agents et comment ces dynamiques s'instituent à leur tour dans les situations d'interaction.

L'intérêt de cette question, c'est qu'elle permettra d'interroger les configurations relationnelles à l'intérieur du monde social des agents. Par ricochet, il s'agira aussi de savoir s'il existe des conditions d'exclusion ou d'inclusion à ce monde social. Il s'agit ici d'interroger la formation du caractère instituant des interactions. Qu'est-ce qui fait force d'institution dans un champ d'activité ? En un mot, en quoi est-ce un monde social ?

Question 3 : Comment les regroupements situés deviennent des cadres structurants (facilitant ou limitant) des processus entrepreneuriaux ?

Enfin, pour aboutir au cœur de notre problématique, la troisième et dernière question concerne l'inférence des précédentes considérations dans les parcours entrepreneuriaux des agents. Nous considérons ici que le processus entrepreneurial n'est pas limité à la phase de l'émergence entrepreneuriale mais qu'il s'étendrait à toutes les phases de développement du projet initial.

Pour reprendre la question centrale, il s'agit ici de comment les logiques de proximités précédentes parviennent à faciliter ou à limiter l'activité de chaque mini-laiterie ?

Pour répondre à cette question, nous avons opté pour un angle micro-individuel. Il s'agit de partir des récits de vie, des contraintes exprimées par les agents. Cette question permettra donc de comprendre les stratégies d'acteurs au cours de leur projet au regard de leur réalité sociale et institutionnelle.

B. Que retenir?

- La question de recherche ainsi posée dans la section précédente nous conduit à un objet de recherche d'ordre institutionnel et sociologique. Les mots clés essentiels sont l'institution, le monde social, l'interaction, la légitimité. Les questions secondaires de recherches sont les suivantes :
- **Quelle est l'étendue socio-spatiale de l'interaction ? L'interaction s'inscrit-elle dans un monde social inter-organisationnel défini ?**
- **Comment l'interaction engendre-t-elle un rapprochement et un regroupement légitime situé ?**
- **Comment les regroupements situés deviennent des cadres structurants (facilitant ou limitant) des processus entrepreneuriaux ?**

C. Objet de recherche et mode de raisonnement

Le présent travail se donne pour ambition de mener une étude descriptive et **compréhensive à visée exploratoire**. Si la recherche vise à combler un vide (Van de Maren, 1995), elle peut aussi contribuer à en créer, à *baliser une réalité à étudier ou de choisir des méthodes de collecte ou encore de sélectionner des informateurs ou des sources de données capables d'informer sur ces aspects*. Précisons que l'appellation objet de recherche est une accommodation car notre recherche concerne plutôt des construits sociaux. L'appellation de phénomène pourrait aussi y correspondre. (Ayerbe & Missonier, 2007).

Vouloir préciser la nature de l'objet de recherche, c'est répondre à la question : qu'est-ce que je cherche ? Dans notre cas, cette question n'est pas tombée du ciel. On pourrait dire qu'elle a émergé du sol, du terrain mais aussi des interactions avec les autres chercheurs et doctorants et des différentes lectures.

La formulation de l'objet et de la problématique de la recherche est le fruit d'un « opportunisme » et d'un « constructivisme méthodologique » et pour reprendre cette formule de J. Girin (1987). Il s'agit de laisser parler le matériau au sens de Rispal. Avant toute formulation de l'objet de recherche, nous souhaitons, à la suite de Giordano et Jolibert, nous poser certaines questions préliminaires qui sont les suivantes :

Est-ce une recherche de contenu ou de processus ?

En effet, l'objet peut être abordé par son contenu ou par son processus. Dans notre cas, la perspective d'une recherche de contenu pourrait viser à faire l'inventaire des structures qui opèrent dans les situations entrepreneuriales. La perspective processuelle viserait quant à elle à comprendre les mécanismes ou les modalités instituant ces structures. L'approche processuelle de l'objet de recherche se veut être également une recherche diachronique. La nôtre sera plutôt synchronique. Autrement dit, nous ne prendrons pas en compte les contextes historiques. Nous sommes plutôt dans cette seconde démarche. Néanmoins, les deux possibilités ne sont pas exclusives et auront tendance à se recouper dans notre analyse empirique.

Quelle démarche allons-nous envisager ?

S'agit-il de tester/justifier une théorie, des concepts, un modèle ou bien de construire/enrichir des hypothèses, des théories, des modèles (Snow et Thomas, 1994). Généralement en science de gestion, il s'agit de recherche confirmatoire qui cherche à vérifier une théorie. Notre objet renvoie plutôt à un contexte de découverte qui fera essentiellement appel à des méthodes qualitatives.

Quel type de présence sur le terrain pourrons-nous négocier ?

Lorsque la recherche suppose une interaction entre le chercheur et son terrain, il est crucial de s'interroger sur les modalités d'accès qui peuvent réorienter l'intention initiale. Notre stratégie d'accès aux collaborateurs sera déclinée dans la prochaine section. Nous émettons tout de même des réserves en notant la possibilité d'ajuster notre stratégie en fonction de la réalité sociale.

Le mode de raisonnement logique

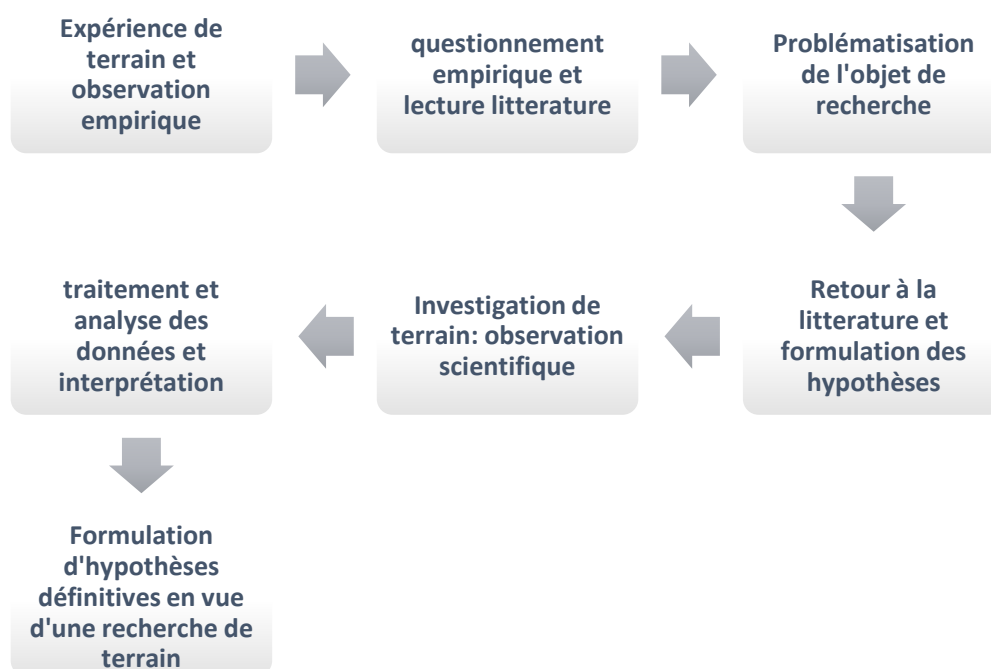
Depuis la phase initiale de notre réflexion, notre parcours a été ponctué par des alternances entre le terrain, la littérature, les rencontres scientifiques, mais aussi l'émission d'hypothèses provisoires de recherches. Notre démarche s'est construite sur une inférence logique en spirale. Nous adoptons consécutivement des modes de raisonnement inductif et hypothético-déductif.

La méthode inductive : Cette phase concerne l'ensemble des observations préliminaires réalisées sur le cadre empirique. Elle nous a permis de construire des hypothèses sur la réalité sociale. A la suite de nos travaux d'études et expériences ponctuelles de terrain, nous avons adopté intuitivement des hypothèses sur le fonctionnement des systèmes locaux de productions basées sur des nombreux éléments particulièrement significatifs.

En substance, la démarche inductive nous sert de fondement au processus de notre recherche d'autant plus qu'il s'agit d'une recherche exploratoire. Il a été question de partir d'observations restreintes afin de poser des questions sur la réalité empirique générale.

A la suite de cette phase, nous confrontons la question de recherche à l'existant scientifique afin de construire un corpus théorique et conceptuel pour la recherche. Il s'en suit une émergence de nouvelles hypothèses qui guideront le travail de terrain. Néanmoins, les hypothèses ici n'auront pas une valeur de vérité absolue au sens de la recherche quantitative. La démarche ethnographique accordera une priorité à l'intuition sitologique plutôt qu'aux implications des théories mobilisées.

Figure 11. Schéma de raisonnement méthodologique



En somme, les conjonctures de recherches émaneront du positionnement théorique en ce sens que la question étudiée puisse être rattachée à une théorie plus générale où l'on cherchera des éléments explicatifs

En outre, poser des hypothèses avant l'accès au terrain nous permet d'identifier des indicateurs auxquels nous chercherons des correspondants dans la réalité sociale. Il peut s'agir également d'opposer la réalité sociale aux indicateurs pré-formulés.

C. Que retenir?

- La recherche s'inscrit dans une perspective compréhensive et exploratoire. Le raisonnement global est abductif avec des inférences logico-inductives et déductives. La recherche ne s'inscrit pas dans la visée d'une modélisation de pratiques ou d'une généralisation des résultats. Nous sommes préoccupés par la validité interne et la pertinence du contexte conformément avec les outils méthodologiques mobilisés.

Dans ce chapitre, nous avons voulu donner un aperçu sur les enjeux socio-économiques de la filière du lait tant au niveau global que local. Si les données quantitatives ne permettent pas de donner une image fidèle de la réalité, elles permettent au moins d'indiquer l'échelle économique de l'activité et la diversité des acteurs engagés dans la chaîne de valeur.

Cela permet au lecteur de comprendre vraiment de quoi nous parlons afin de suivre le fil de la discussion. En effet, si dans notre présentation, nous avons distingué la filière importée de la filière locale, il n'en demeure pas moins qu'il existe des intersections entre les deux filières. C'est justement cette complexité qui rend pertinent le choix du contexte africain pour notre travail.

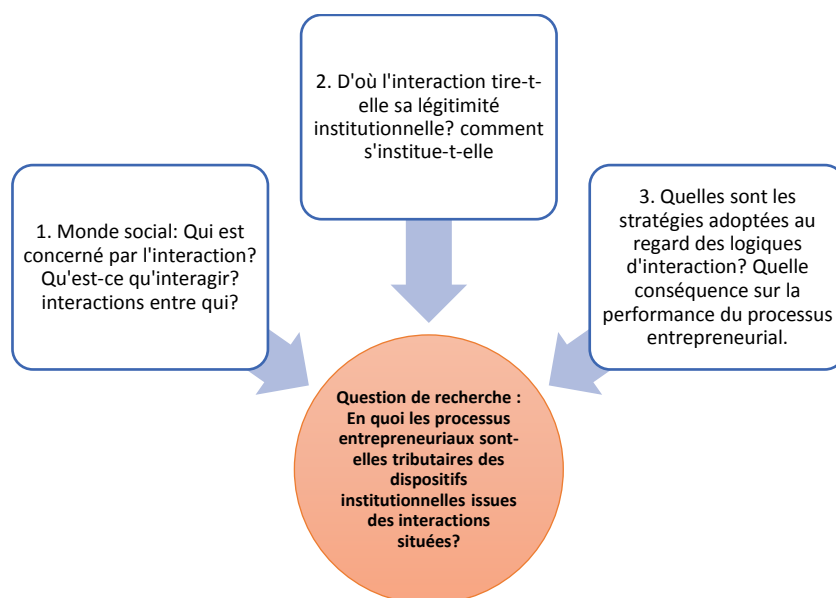
Le raisonnement courant tend à soutenir que le développement de la filière locale est handicapé par l'absence de mesures fiscales à l'égard des produits importés. Cette posture, bien que justifiée, ne permet pas de prendre en compte tous les facteurs potentiellement contraignants. La configuration des acteurs est très révélatrice des modalités de développement. Si les logiques d'accompagnement tendent à privilégier les cadres collectifs et communautaires, les acteurs semblent accorder une priorité aux intérêts individuels tout en usant du collectif comme cadre d'action. Même si les acteurs sont dans des logiques individuelles (vu les échecs des tentatives de coopération formelle : coopérative de transformateurs etc., ou la floraison des mini-laiteries au lieu d'une mutualisation des investissements et profits), ils sont ancrés dans des relations d'interdépendances qui modulent leurs activités.

C'est donc pourquoi nous ne sommes opté de procéder à une méso-analyse en partant de l'hypothèse du système local de production (SPL) comme configuration organisationnelle prégnante pour notre analyse. Nous y faisons référence pour désigner **la configuration socio-économique particulière dans laquelle elles sont insérées. Ici les relations sociales priment sur les relations territoriales. Les règles qui régissent les SPL peuvent être des règles d'entraide économique, de relation industrielle, des valeurs et autres règles explicitées localement. On pourrait y ajouter « la présence d'une identité locale forte » contribuant à valoriser la coopération et la réciprocité entre les unités et les divers intervenants. Nous empruntons le concept de SPL dans la perspective non pas de l'adopter tacitement mais d'interroger la pertinence d'une analyse partant de la dimension interactionniste et localisée des organisations.**

Or une analyse localisée des institutions requiert la prise en compte de l'ensemble des règles qui gouvernent la situation ou une prise en compte de la légitimité que les acteurs accordent aux institutions.

Notre problématique positionne le curseur sur les institutions en partant des acteurs comme sources de production de ces institutions. C'est à cette condition que nous pourrons comprendre ce que les institutions pensent faire et ce que les acteurs en font réellement.

Figure 12. Représentation schématique des questions de recherche



Partant de cette question de recherche, on peut déjà remarquer les préoccupations qui sont les nôtres notamment sur l'influence de l'environnement sur le processus entrepreneurial. Cet

environnement renvoie clairement aux dimensions sociologiques, voir anthropologiques. En conséquence, il nous semble tout à fait cohérent de partir de la littérature sociologique pour aborder la question. C'est justement l'objectif du prochain chapitre qui cherchera à expliciter davantage le choix d'entrée dans la littérature.

Point chapitre : L'objet de la recherche et les sciences de gestion

L'opportunité a demeuré pendant longtemps le centre d'intérêt des recherches sur le phénomène entrepreneurial. Tantôt approché dans une perspective objective, comme relevant d'une découverte, tantôt subjective comme découlant d'un processus de création. Cependant, l'opportunité, qu'elle soit découverte ou créée ne suffit pas comme explication du phénomène dans sa totalité. La principale raison, c'est parce que l'opportunité est relative aux variables de l'environnement, variables qui changent avec cet environnement. L'objet de la recherche constitue une pierre d'achoppement dans le champ de l'entrepreneuriat. En se centrant sur la figure de l'entrepreneur, les approches béhavioristes ont occulté le rôle de la situation, entendu comme l'environnement et les attitudes adoptées par les entrepreneurs en fonction de leurs environnements. C'est avec les approches processeurs que la littérature a connu une prise en compte des facteurs subjectifs (genre, culture, etc.) Mais elles demeurent néanmoins aussi limitées du fait que « l'entrepreneuriat » n'est pas suffisamment « envisagé comme un construit social finalisé et situé ». Vouloir réexaminer le processus entrepreneurial à travers les facteurs situationnels se veut tout à fait pertinent encore aujourd'hui car la diversité des environnements dans lesquels l'agent prend sa décision à encore quelque à révéler sur la nature du phénomène entrepreneurial.

Chapitre II : La structuration de l'action sociale : état de la littérature et positionnement théorique

Après avoir identifié la question centrale de notre recherche, il convient de la confronter à l'état des savoirs afin d'identifier la problématique théorique qui sous-tend notre recherche. Cette partie s'attachera alors à mettre en problème la situation empirique observée. Le but premier du chapitre est de comprendre dans quelle mesure les travaux en sciences sociales nous permettent d'expliquer notre problème, de mettre en évidence d'éventuelles carences ou demande de connaissance dans l'explication du problème.

Cependant, afin de théoriser notre problème de recherche, il importe de préciser les modes de lecture de nos textes de références. D'entrée, notre approche est nécessairement naïve en ce que la lecture des textes sera influencée en fonction du « moment » de notre recherche et de notre environnement. Les contraintes (temps, langues, ressources) liées à notre recherche nous imposent une lecture sélective, mais pas au sens où l'entendent Dockes & Klotz (1985)²⁷. Il s'agira certes d'isoler dans un texte (passé ou présent), l'objet théorique qui nous intéresse, en l'occurrence la sociologie de l'action, l'institution et l'objet de l'entrepreneuriat. Ici, nous aurons plutôt tendance à isoler ces notions de l'ensemble du corpus théorique de chaque courant et auteur. *Il ne s'agit pas d'une exclusion totale*²⁸, mais *d'une sélection du premier degré* (P. Laurent, 1989). Pour finir, nous adopterons une lecture diachronique (ou génétique). Cette démarche, assez proche de la lecture rétrospective sauf que là, « l'histoire ne remonte pas. Elle descend ». Nous allons donc partir des approches classiques en les confrontant aux problématiques empiriques qui sont les nôtres avec le souci majeur de ressortir les limites de ces approches

Ce chapitre vise à répondre aux questions suivantes :

Pourquoi une entrée par la perspective actionniste ? Dans quelles mesures les approches sociologiques permettent-elles d'analyser l'articulation des contraintes de l'environnement avec l'action du sujet organisationnel ? Les théories de l'entrepreneuriat prennent-elles en

²⁷ Dans le sens de ces auteurs, la lecture sélective consiste à « séparer pour mettre à plat ce qui subsiste comme pertinent », i.e. mettre en relation des espaces théoriques sélectionnés).

²⁸ Au sens de sortir le concept du contexte

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE

compte les tensions entre situations, institution et action du sujet ?

CHAPITRE II: La structuration de l'action sociale : Etat de littérature et cadrage théorique

Section I. Pourquoi une entrée par les sociologies de l'action sociale?

Section II. Comment expliquer les rapports entre structure et action? Les méthodes dialectiques

Section III. Les méthodes réciproques de l'analyse du social : Interactionnismes et structurationnismes

Section 1. Pourquoi une entrée par les sociologies de l'action sociale ?

Vu les différents usages que l'on retrouve de la notion d'action sociale, IL nous semble nécessaire de faire un point quant à l'usage que nous en ferons ici. D'abord, nous sommes résolument situés dans une perspective sociologique. L'action sociale ne fait ici aucune allusion aux usages courants en sciences politiques ou socio-politiques. Cette perspective nous entrainerait vers les théories de l'aide au développement des populations supposées exclues ou minoritaires.

Nous faisons référence ici à la théorie de l'action sociale dont on peut situer la naissance au 19ème siècle associant les auteurs comme De Tocqueville, A., Weber, M. (1918), Simmel, G (1892). Le projet de recherche peut se résumer comme suit :

☞ Comprendre les motifs explicatifs des comportements des agents.

Il s'agit plus aussi de placer la focale sur la finalité des actions, ce qui fonde l'individualisme méthodologique.

☞ Comprendre le tressage entre les facteurs motivationnels et les relations qu'entretiennent les agents dans une situation donnée. Ici, la focale porte sur les logiques entre groupes sociaux et les forces productives des faits sociaux, ce qui fonde l'analyse holiste.

☞ Analyser les stratégies de ces acteurs et leurs résultats.

Ce dernier point a trait *aux processus neurophysiologiques, psychologiques et sociaux qui constituent les expériences passées des individus. C'est ce qui fonde l'analyse causaliste.*

De ce programme de recherche naîtront plusieurs champs de recherche tels que l'individualisme méthodologique avec Boudon, R., l'analyse stratégique avec Crozier entre autres.

Les deux derniers axes de recherches sur l'action sociale sont en cohérence avec notre préoccupation de recherche explicitée dans la partie précédente. Dans les prochaines lignes, nous allons d'abord tenter de justifier l'intérêt d'une entrée par les théories sociologiques de l'action sociale. Il s'agira aussi par moment de dire pourquoi nous avons choisi de laisser de côté certaines théories. Le projet n'est donc pas faire une revue de toutes les théories de

l'analyse sociale mais dresser les grandes traditions sociologiques de l'analyse sociale afin d'en interroger quelques-unes sur notre objet de recherche.

Pourquoi une entrée par la sociologie de l'action

A l'origine, le sujet de notre recherche s'articulait autour d'une compréhension des modèles organisationnels des "organisations informelles". Cette désignation d'organisations comme informelles fait référence à l'ensemble des actions qui échappent au contrôle des institutions formelles. En revanche, les contraintes formelles, autant que les contraintes informelles sont établies par les sociétés pour structurer les interactions sociales (D. North, 1991). Mais la distinction entre action formelle et action informelle dénote de l'existence d'une tension structurante au cœur de l'institution.

Revenons au contexte empirique :

Rappelons que les systèmes locaux de production sont le lieu où s'exercent des dynamiques institutionnelles diverses. D'une part, les institutions officielles ont tendance à imposer les règles de contrôle et d'autres parts, les agents en situations opposent d'autres règles en fonction de leurs interprétations ou de leurs intérêts. Il en résulte que l'effectivité de l'institution officielle est confrontée à une contingence²⁹ situationnelle.

Par conséquent, les actifs identifiés comme respectant les règles formelles prescrites par les dispositifs officiels sont tout de même confrontés à une injonction secondaire de légitimation. Cette injonction représente pour ces acteurs une contrainte majeure dans leurs activités en ce qu'elle se pose en cadre de référence supplémentaire. La double structuration vient accentuer l'incertitude institutionnelle de l'environnement. Partant, le défi pour l'entrepreneur consistera non pas seulement à percevoir une opportunité d'affaires au sens économique, encore moins à respecter les règles officielles de l'activité (en termes d'organisation, hygiène ou de sécurité) mais à pouvoir s'inscrire dans le jeu institutionnel des acteurs du champ organisationnel.

En réaction aux difficultés rencontrées par les agents, les institutions officielles continuent d'accentuer la présence des dispositifs d'habilitation comme le programme de financement, de

²⁹ Contingence = interdépendance des éléments de l'environnement

renforcement des capacités techniques, et d'attribution de droit de propriété foncière.

Si les agents en situation ne parviennent pas à capitaliser les ressources matérielles et humaines, c'est bien parce que le site constitue une force de contrepoids dont la prise en compte s'impose. La tension structurante au cœur de l'institution dont nous parlions se manifeste ainsi dans la double source de légitimité de l'action sociale.

Par ailleurs, les agents sont foncièrement sous l'habilitation des institutions situées. Ils instrumentent les organisations professionnelles pour s'assurer de la validation des institutions officielles. Les organisations comme les coopératives, associations et groupements joueraient le rôle de médiateur entre **institutions instituées et institutions situées**.

A cette étape de notre réflexion, il semble qu'on aurait pu emprunter un tournant axé sur la théorie de l'**acteur-réseau**³⁰ car nous nous intéressons à l'imbrication de l'environnement dans l'action des agents si bien que les frontières entre microstructure et macrostructure tendent à se confondre. Dans la sociologie de la traduction, l'organisation disparaît au profit d'une émergence de réseaux hétéroclites engendrés par des actants³¹. D'ailleurs cette distinction entre acteur et actant ne correspond-t-elle pas à la référence que nous faisons entre institution et agent ? Le point de rencontre entre l'institution et l'action, c'est que tous sont actifs au même titre que l'acteur. Cependant qu'implique vraiment l'ANT dans notre réflexion ? Quelle conséquence peut-elle avoir sur notre objet ?

*Quelques repères méthodologiques et conceptuels*³²

« **Suivre les acteurs** » : Une méthode revendiquée par l'ANT est celle d'accorder une priorité à ce que disent les acteurs en situation sans une interprétation extérieure. Cette méthode partage la même posture ethno-méthodologique avec le programme de recherche de la théorie des sites symboliques d'appartenance de Zaoual, H. (2007, 2009) qui parle plutôt d'intuition sitologique. Mais ce qui les distingue, c'est que cette dernière se situe dans une perspective anthropo-

³⁰ Aussi connu sous l'abréviation ANT pour Actor-Network Theory. Voir Latour, B. (2006)

³¹ (Brechet et Desrumaux, 2007) « La seconde notion importante de l'ANT est celle d'« actant ». Callon et Latour empruntent cette notion au sémiologue Greimas. Ce dernier remplace le terme de personnage par le terme d'actant, à savoir « celui qui accomplit ou subit un acte » (Greimas & Courtes, 1992 : 5), car il l'applique non seulement aux êtres humains mais aussi aux animaux, aux objets, aux concepts. Les actants peuvent être humains ou non-humains et doivent être considérés avec la même importance.

³² Inspiré de Brechet, J-P, Desreumaux, A. (2007) Que faire de l'ANT en management stratégique ?

économique si bien qu'elle fait explicitement référence aux dimensions culturelles et symboliques à travers les interprétations situées des réalités économiques et sociales. Il nous semble que nous sommes plus proche de ces implications analytiques que de celles de l'ANT. **« La prise en compte des objets du principe de symétrie »** : « La sociologie de l'acteur-réseau n'est pas fondée sur l'affirmation vide de sens selon laquelle les objets agiraient « à la place » des acteurs humains : elle dit seulement qu'aucune science du social ne saurait exister si l'on ne commence pas par examiner avec sérieux la question des entités participant à l'action, même si cela doit nous amener à admettre des éléments que nous appellerons, faute de mieux, des non-humains» (Latour, 2006. p.104). Par ailleurs, le principe de symétrie plaide pour une double inférence des objets humains et non humains dans l'analyse du social. L'ANT rejetterait alors le traitement asymétrique entre les acteurs humains et les non humains (Latour, 2011 ; p. 136) en proposant une équivalence parce qu'il n'existe aucune raison à l'évacuation du rôle des objets techniques dans l'ordre social.

Dans notre démarche, nous avons positionné notre niveau d'analyse comme relevant du méso en ce que les systèmes locaux de production se situent à un niveau d'analyse intermédiaire. C'est le caractère de chevauchement entre structure et agent qui nous intéresse le plus. Or l'ANT tend à rejeter les notions classiques de niveaux d'analyses (micro-macro-méso) même si dans les faits son analyse concerne également un niveau intermédiaire entre réseaux et acteurs.

Pourquoi nous n'adoptons pas une entrée par l'ANT ?

L'ANT a été mobilisé dans plusieurs recherches pour appréhender la dynamique de construction du réseau entrepreneurial. Ces recherches tendent à défendre l'idée selon laquelle un ou plusieurs objets non-humains auraient une place déterminante dans les premières phases du processus entrepreneurial (Lamine, W., Fayolle, A. et, Chebbi, H., 2014) au nom du caractère hybride du processus entrepreneurial (Bruyat, 1993, Jones et al. 2010). Partir de la maîtrise ou non d'un artefact technique pour expliquer le déficit de légitimité d'un entrepreneur conduit à faire de l'objet technique une institution d'évaluation du processus de création de valeur au sein de la société. Les pratiques de mimétisme observées chez les acteurs ne nous permettent pas de considérer l'artefact technique comme un facteur habilitant du projet entrepreneurial. Mieux, l'objet technique n'est pas *index sui* en ce qu'il ne se suffit pas à lui-

même. Cette considération nous semble empreinte d'un positivisme duquel nous prenons nos distances. L'objet technique, peu importe sa performance dépendra ici de la signification symbolique qui l'accompagne.

En guise d'illustration, les acteurs du lait ne tendent pas à évaluer leurs pairs à partir de la maîtrise des techniques de transformation, sur la texture ou sur le goût des produits. La première raison tient de la spécificité du produit. La périssabilité du produit réduit la portée évaluative de la technicité. Aussi, le produit répond à un besoin physiologique de base dont les critères sont d'abord nutritifs et non techniques. La seconde raison concerne l'hétérogénéité des modes de productions (artisanaux, semi-industriels etc.) en sorte qu'il n'existe pas une offre homogène, ce qui tend à réduire sa valeur technique.

Pour finir, les innovations technologiques opérées en laboratoires, incubateurs ou autres environnements artificiels connaissent souvent des contraintes de légitimité une fois qu'elles rencontrent les objets humains. La logique sociale et symbolique prime sur la logique technologique en sorte que l'artefact technique n'évacue pas les questions identitaires liées au porteur de projet. Même si la compétence technique peut accréditer l'entrepreneur naissant et élargir son capital social (Davidson, 2006), les ressources exploitables de ce réseau ne coïncident pas nécessairement avec les ressources institutionnelles clés du moment d'entrer en jeu. Le décalage de représentations perçues entre les nouveaux entrants et les actants établis tient encore plus des intentions et des significations au moins, dans les premières phases du processus.

Le premier problème que nous avons à l'égard de l'ANT, c'est le fait qu'elle tend à accorder la même valeur institutionnelle aux actants et aux non actants. Nous émettons ici des réserves quant au principe de symétrie entre actants non-humains et humains au sens où le voudrait Latour (1991), du moins sur sa prégnance dans les SPL.

Les actants non humains (la technologie, les lieux et les dispositifs etc.) sont des constructions sociales dont le crédit est variable selon les situations. Les objets techniques ne peuvent pas être appréhendés de manière positive. L'objet technique remplit une fonction de compétence qui dépend du sens que les actants humains veulent lui attribuer. Nous pensons qu'il existe une complémentarité de ressources institutionnelles entre objets humains et objets non-humains et que les interactions en situations entrepreneuriales produisent des règles complexes

irréductibles à des règles techniques. Si l'objet technique repose sur une performance dont la logique est celle de l'efficacité et de l'efficacité, les objets humains parlent de sens, de légitimité et de cohérence avec la situation. **Le contexte des SLP que nous analysons est un espace où les objets humains jouent un rôle majeur au point de se confondre aux objets techniques** (voir la description de la spécificité du contexte dans la section 1).

La théorie de l'acteur réseau, bien qu'elle offrirait une grille d'analyse intéressante nous détournerait de l'objet de notre projet qui est foncièrement socio-humaine et moins sociotechnique. Qui plus est, « son apport réside plus dans la posture théorique et le questionnement que dans les analyses empiriques proprement dites » (M. Grosseti, 2007).

Pour revenir à la sociologie de l'action, l'agent est donc pris dans un étau mobilisant des institutions diverses. Son comportement s'inscrit dans une perspective équilibrante ou d'arrangement entre cohésion (avec les pratiques institutionnelles officielles) et cohérence (avec les règles produites par la situation).

C'est proprement le problème de la tension entre les dualités cohésion et cohérence, facteurs limitant et facilitant qui engendre des imbrications entre exploitation d'opportunités et contingence sociale. Autrement dit, pourquoi la légitimité de l'institution officielle ne suffit-elle pas à réguler la totalité des activités sociales ? Faut-il alors admettre la diversité des sources de légitimité de l'action sociale comme allant de soi ?

Si les situations d'interactions consacrent un espace de management situé dont la logique projective est facteur de cohérence, les institutions officielles se veulent être des instances de régulations dont la vocation est le nivellement des pratiques.

Il s'ensuit que le problème de fond est celui de la légitimation de l'action sociale sous le prisme des pressions institutionnelles. Or l'action sociale est partiellement responsable de la production des institutions qu'elle coproduit à travers les interactions. C'est pourquoi il s'avère indispensable de comprendre les différentes explications théoriques des tensions entre le sujet et la structure sociale.

Au-delà de l'exploitation de l'opportunité : La performance de l'action selon la pertinence du contexte

« Entrepreneurship cannot exist without rules: what matters to entrepreneurship is not only the discovery and exploitation of a profit opportunity but also that this process takes place in the context of rules that structure the way the economic game is played. For this reason, institutions matter for economic performance. In order to understand the performance of economies, one must look at the nature of the (...) Informal institutions that operate because these rules affect the type of entrepreneurial activity that takes place » (F. Sautel, 2005, p.7). Il est évident que les institutions qu'elles soient formelles ou informelles influencent et modulent l'action des individus. Mais peut-on seulement envisager l'agent comme tributaire à l'institution dans la mesure où il participe à la production de celle-ci ?

La pierre d'achoppement est ici celle de l'habilitation de l'action en fonction de la situation. Les institutions formelles ont la prétention de déterminer le comportement des agents qui partagent le même territoire juridique et institutionnel ; tandis que les institutions informelles émergent des contextes d'interaction et ont pour vocation à réguler (performer ?) l'activité sur des réseaux d'agents qui partagent les mêmes valeurs. A travers leur contrôle social, les institutions informelles contraignent et/ou co-habilitent souvent les actions légitimées par les dispositifs formels (Ellickson, 1991, Granovetter, 1985). Pourtant les politiques de développement, les structures d'accompagnement et même certains auteurs utilisent des critères qui ne tiennent compte que des institutions formelles, tout en faisant abstraction de celles informelles (Rodrik et Subramanian, 2003, Edison, 2003). C'est au regard de la difficulté de contrôler les mécanismes sociaux de régulation que les dispositifs habilitants formels sont plébiscités. Mais l'inefficacité de ces derniers dans l'habilitation des activités des agents appelle à questionner la problématique de la légitimité et de la performance de l'action sous le prisme des institutions.

Somme toute, les institutions formelles prétendent détenir le pouvoir de légitimation et de définition des référentiels de performance des pratiques économiques. Du point de vue de ces institutions, c'est la cohésion, l'efficacité, et la compétitivité qui prévalent. Or les tensions entre discours et pratiques au sein des systèmes locaux de production du lait témoignent de l'existence de regroupements situés d'agents qui peuvent moduler le comportements des agents. Toute la

difficulté pour l'agent consistera donc à inscrire son action en cohésion et en cohérence avec l'environnement. Il se pose alors la question de savoir :

Quelle est la part de l'agent dans la construction des institutions ?

Jusqu'où l'institution, la structure sociale peut-elle déterminer le comportement des agents ?³³ La préoccupation étant de comprendre les enchevêtrements de la compétence individuelle et de l'action collective, l'entrée par le prisme de l'action collective nous semble incontournable pour comprendre les modalités d'émergence et les différentes explications de son émergence.

En prenant pour focal, l'analyse méso-organisationnelle, la difficulté avec cette posture consiste à savoir s'il faut mettre l'accent sur les comportements individuels (individualisme méthodologique) ou sur les mécanismes collectifs qui assurent leur cohésion (holisme méthodologique) ou encore sur les deux (le hol-individualisme) ; C'est dans la perspective de nous positionner que nous allons aborder dans les prochaines lignes quelques approches essentielles de la sociologie de l'action afin de les questionner et de nous positionner dans la recherche.

L'articulation des opérateurs conceptuels sur l'état de la question

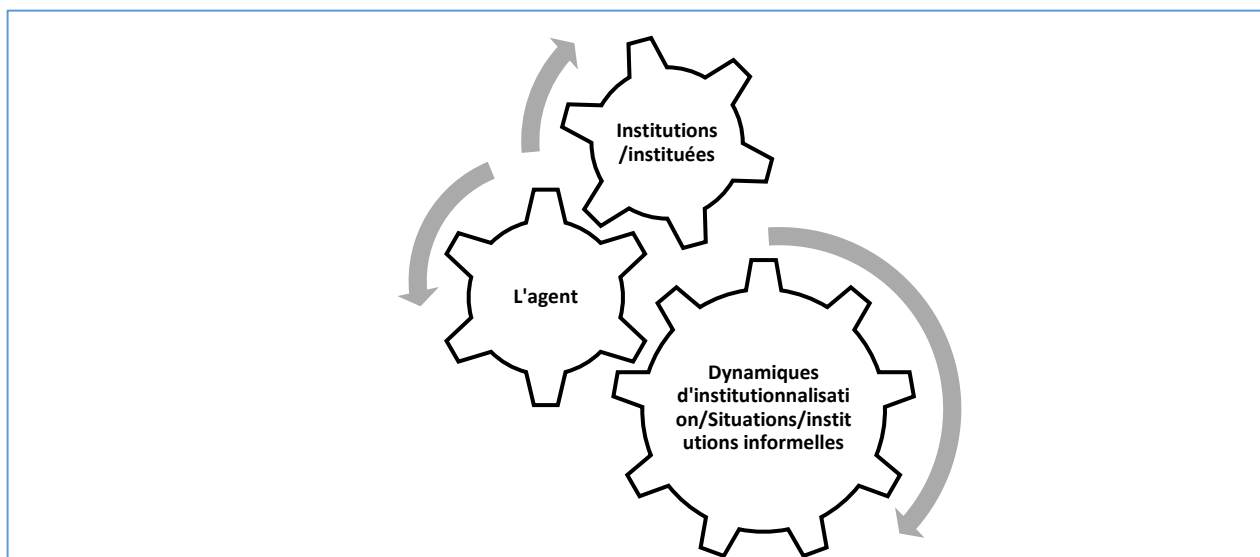


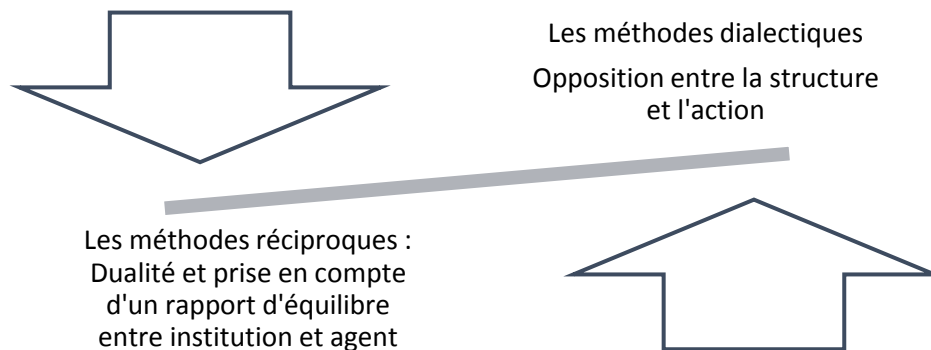
Figure 13. L'articulation des opérateurs conceptuels de la question de recherche

³³ Notre inscription disciplinaire dans le champ de la sociologie des organisations justifie également la convocation des théories sociologiques. Aussi, les sciences de gestion se nourrissent considérablement de la pensée et de la méthode sociologique notamment les perspectives comportementalistes par l'inférence des paramètres contextuels et individuels (cf. travaux de Gartner, 1985, 1988).

Les traditions sociologiques de l'analyse sociale : entre approche positive et compréhensive

S'agissant des rapports entre structure et action, on peut ressortir de la littérature la configuration suivante :

Figure 14. Tendances méthodologiques des théories de l'action sociale



Les approches dialectiques rassemblent l'ensemble des courants qui opposent les méthodes holistes et individualistes tandis que les méthodes réciproques correspondent aux théories sociologiques qui ont opté pour un dépassement des méthodes dialectiques par une articulation équilibrante.

La méthode positive

Il existe une seconde définition de l'action sociale qui se distingue nettement de la précédente. Il s'agit de celle proposée par E. Durkheim (1987) à qui on attribue l'origine de l'approche positive. En effet pour ce dernier, l'action sociale consiste « en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel elles s'imposent à lui ». Partant de là, on aperçoit que les déterminants de l'action sociale ne sont pas internes à l'individu mais bien extérieures comme on le verra plus tard dans le structuralisme. L'auteur se sert de deux critères pour déterminer le caractère social de l'action

humaine :

- L'extériorité des « manières d'agir, de penser et de sentir » par rapport aux personnes
- La contrainte que celles-ci subissent

A l'origine de cette distinction faite par l'auteur, on retrouve sa théorie « des deux consciences » : la conscience collective et la conscience individuelle.

La conscience collective représente le socle de la vie en communauté. Elle nourrit les représentations relatives à la religion, la politique, à la technique, à la morale, etc. Pour E. Durkheim (1898), les manières de penser et d'agir sont édictées par la conscience collective à l'individu. Cela peut se manifester à travers les dispositifs contraignants tels que les règles morales, juridiques ou politiques. La conscience collective est le « type psychique » d'une société particulière ; c'est elle qui donne à une société ses caractères distinctifs et singuliers.

Chez Durkheim, il faut retenir que peu importe « le degré de contrainte qu'elle exerce, la conscience collective se caractérise par le fait qu'elle est nécessairement toujours contraignante, coercitive : pour appartenir à une société, quelle qu'elle soit ».

Limites de l'approche positive

Le problème que pose l'approche de Durkheim, c'est qu'elle semble noyer la notion d'action dans celle de fait social. C'est aussi le reproche que lui adresse Boudon, R. (2004). Selon ce dernier « la sociologie durkheimienne, en raison de son naturalisme, nie l'action ». En effet, si l'acteur est agi par le social, il nous semble que la fameuse marge de manœuvre ne soit pas suffisante pour parler d'action individuelle. Cependant, Pouviez (2008) prend la défense de Durkheim en avançant que « la sociologie durkheimienne confère un sens nouveau au concept d'action. Ici l'action sociale n'est pas l'action qui a l'individu pour sujet et la société pour objet³⁴. L'action sociale n'est pas non plus l'action qui a la société pour sujet et l'individu pour

³⁴ L'action individuelle sur le social relevant, pour Durkheim d'une illusion artificialiste et volontariste.

objet, l'action sociale allant bien au-delà du seul nivellement des conduites individuelles. L'action sociale, c'est la société agissant sur elle-même ».

L'implicite d'une méthodologie holiste dans l'analyse des faits sociaux.

Pour Émile Durkheim, la sociologie a pour objet d'étude la société. Les faits sociaux étant les facteurs explicatifs des manières d'agir, de penser et de sentir. La société devient le cadre global au-dessus des volontés individuelles. L'holisme méthodologique est donc à privilégier dans la démarche sociologique car il s'intéresse au « tout ». Cependant, Il n'y a pas de consensus sur le sens de "holiste" car même si Durkheim est souvent présenté comme un des fondateurs du concept, il n'utilise pas explicitement le terme. Ce dernier découlerait même des critiques formulées par les sociologues individualistes à son égard. Dans tous les cas, de la même manière que l'individualisme méthodologique s'appréhende sous différents angles, il n'existe pas un seul holisme.

Par ailleurs, Durkheim préconise d'approcher comme les systèmes sociaux des « choses » qui existent de manière indépendante. « Les phénomènes sociaux sont des choses et doivent être traités comme des choses...Est chose, en effet tout ce qui est donné, tout ce qui s'offre ou, plutôt, s'impose à l'observation. Traiter des phénomènes comme des choses, c'est les traiter en qualité de data qui constituent le point de départ de la science ».

La méthode compréhensive

En termes de sociologie de l'action, on retrouve un autre courant qui, elle, s'inscrit dans une approche compréhensive de l'action. Comprendre une action : qu'est-ce à dire ? Elle considère que l'action est porteuse de signification pour l'acteur et *que ce sens est la cause de l'action*. Il fait du sens subjectif des comportements des agents, le fondement même de l'action sociale ; et c'est l'interprétation et de l'explication de cette action sociale qui constitue l'objet principal de la sociologie. Cette approche de la sociologie vient s'opposer aux déterministes prônés par Karl Max et Durkheim. Au lieu d'appréhender les faits sociaux comme des objets ou des mécanismes, il propose de les approcher comme des comportements manifestés par des individus qui prennent sens selon les motivations et intérêts des acteurs. Il définit l'action sociale comme : « un comportement humain quand et pour autant que l'agent lui communique un sens subjectif. »

Weber. M (1995, p. 29). C'est la compréhension de ce sens subjectif qui constitue la mission du sociologue.

En adoptant cette approche compréhensive, Weber refuse, contrairement à Durkheim, de considérer les objets sociaux comme des manifestations de causes extérieures. Il réhabilite ainsi l'acteur comme pleinement au centre du sens de son comportement. Il n'est plus besoin d'aller chercher des explications lointaines. Dit autrement, l'explication de l'action, c'est l'acteur. Cependant, la sociologie Wébérienne ne se réduit pas à la compréhension. Pour être exhaustive, la sociologie doit également chercher à expliquer « le déroulement et effets » de l'action. C'est dire que chez Weber, découvrir le sens de l'action sociale n'est pas suffisant. Ce qui importe, c'est de découvrir les liens causaux entre les phénomènes. L'analyse en causalité est donc complémentaire. C'est ce qui explique la portée économique de la sociologie wébérienne. Weber distingue plusieurs types d'action selon le sens ou l'absence de signification donnée par l'acteur à son action. Pour Weber (1971) « la rupture qui sépare l'action rationnelle de l'action affective et de l'action traditionnelle correspond à une différence dans le degré de réflexivité de l'action subjective ».

L'implicite de l'individualisme méthodologique

L'individualisme méthodologique part d'une proposition très simple, à savoir que, quel que soit le phénomène social que l'on veut étudier, et quelle que soit son échelle, ce phénomène est obligatoirement l'effet d'actions, d'attitudes ou de croyances de la part des individus. Raymond Boudon (2004) rappelle que cette expression est apparue dans un contexte de discussions méthodologiques et théoriques entre les économistes.

On comprend que Weber tient à restituer l'autonomie de l'acteur agissant dans les analyses sociologiques. Trois postulats majeurs fondent cette approche qualifiée d'individualisme méthodologique pour Weber (et également Tocqueville). Le premier est le postulat de l'individualisme : il pose que « les phénomènes sociaux résultent de la combinaison d'actions, de croyances ou d'attitudes individuelles ». Le second postulat est relatif à la compréhension : « comprendre » les actions, croyances et attitudes de l'acteur individuel, c'est en reconstruire le sens qu'elles ont pour lui, ce qui est toujours possible ». Enfin le dernier est le postulat de la rationalité. « Il pose que l'acteur adhère à une croyance ou entreprend une action parce qu'elle fait sens pour lui, en d'autres termes, que la cause principale des actions, croyances, etc., du sujet réside dans le sens qu'il leur donne, plus précisément dans les raisons qu'il a de les adopter ».

L'individualisme méthodologique est-il vraiment possible ?

Comment peut-on penser que l'individu ne soit pas tributaire des structures sociales et puisse agir sans égard de la pesanteur des valeurs sociales, de la situation des interrelations ? La personnalité de l'entrepreneur (aussi visionnaire, stratège, créateur, vigilant soit-il) suffit-elle à expliquer l'effectivité de son action indépendamment des usages sociaux, des institutions formelles et informelles ? Une théorie de l'action dans les limites de l'individu tendrait à ne faire des structures sociales, des institutions que des contraintes. Il semble d'ailleurs que Weber ne soit pas si individualiste comme on pourrait le penser à priori. En fait, à travers son propre mode d'explication des phénomènes sociaux, on retrouverait implicitement la prise en compte de qu'on peut appeler « les structures sociales »³⁵. Les individus et leurs actions sont bien présents chez Weber, mais ils sont insérés (encastrés) au milieu d'un ensemble de valeurs et d'institutions qui permettent *d'expliquer* leurs actions. Le social ne permet pas seulement d'expliquer mais aussi de rendre possible en constituant un support de ressource à l'action individuelle (nous y reviendrons plus tard dans la théorie de la structuration).

Section 1 : Que retenir?

- Retenons que nous choisissons de partir du prisme de la sociologie de l'action sociale pour analyser le phénomène entrepreneurial aux prises avec les institutions situées. Certes, il est toujours possible de choisir un autre cheminement au regard de la littérature. Cependant, celle qui semble cohérente avec nos postulats théoriques et l'objectif de la recherche est celle qui pourrait nous permettre de poser la question de la situation entrepreneuriale autrement sans considérer les développements dans le champ de l'entrepreneuriat comme acquis. Somme toute, nous aborderons successivement quelques théories relevant des méthodes dialectiques et réciproques afin de construire notre corpus théorique.

³⁵ Voir la sociologie des religions de Weber où il cherche à expliquer l'impact causal des différentes éthiques religieuses sur les comportements économiques.

Section 2. Comment expliquer les rapports entre structure et action ? Les méthodes dialectiques

Le tableau ci-dessous propose une répartition non exhaustive des approches dialectiques (entre holiste et individualisme) et les approches réciproques

Mode de lecture de la littérature sociologique de l'action sociale	Les théories traitées	Quelques auteurs de références
Les approches dialectiques	La réponse fonctionnaliste La réponse structuraliste La réponse culturaliste La théorie de la régulation La réponse institutionnaliste La réponse interactionniste	Malinowski, Merton Parsons Reynaud, J-D (1997, 1999) Radcliffe-Brown Berger et Luckmann
Les approches réciproques	Le structurationniste L'interactionnisme symbolique	Archer, Giddens, Luckmann et Berger

Tableau 1 : Organisation interne de la littérature

Les approches dialectiques

La réponse fonctionnaliste

A la suite de l'approche positive, plusieurs auteurs vont adopter une posture qui tend à encadrer le sujet dans un système. L'action du sujet serait inscrite dans la perspective de maintenir le fonctionnement du système social. Selon Durkheim (1913), pour « expliquer un phénomène social, il faut chercher séparément la cause efficiente qui le produit et la fonction qu'il remplit³⁶. Dans l'approche fonctionnelle, le système n'est pas la totalité de la somme des éléments. D'un point de vue historique, « l'analyse fonctionnelle est une modification de l'explication

³⁶ On peut lire dans cette acception une analogie avec l'organisme vivant. La société sera donc comparée à un organisme vivant avec différentes fonctions. Cette analogie avec l'organisme vivant, en posant les fondements du fonctionnalisme, va s'ingérer progressivement dans par les sciences sociales

téléologique, c'est-à-dire de l'explication qui se réfère non aux causes qui amènent l'événement étudié, mais aux fins qui définissent son déroulement ». Mais il faut bien faire la distinction entre analyse fonctionnelle et fonctionnalisme. « On passe de l'analyse fonctionnelle au fonctionnalisme lorsqu'on introduit le postulat selon lequel tout système d'interaction est un système de rôle. Ce postulat constitue une généralisation indésirable, car il existe des systèmes de relations entre individus qui ne peuvent être assimilés à des systèmes de rôles » (J.P. Poulain, 1994)

Le débat des fonctionnalistes : du fonctionnalisme au structuro-fonctionnalisme

Le pionnier Malinowski, souhaitait proposer une méthode d'analyse du social où « chaque institution sociale concourt à la continuité de la vie sociale » (R. Delière, 2015). Il affirme ainsi que « l'analyse fonctionnelle de la culture part du principe que dans tous les types de civilisation, chaque coutume, chaque objet matériel, chaque idée et chaque croyance remplit une fonction vitale, a une tâche à accomplir, représente une partie indispensable d'une totalité organique ».

A sa suite, Radcliffe Brown (1976) pose les bases du structuro-fonctionnalisme. Il refuse la démarche de Malinowski d'expliquer le social par le biologique³⁷. L'intuition de Radcliffe consiste au fait que le sens n'est jamais donné. En ceci, il descend d'un cran dans le rapport de domination du système sur le sujet. Il affirmera que : « les gens peuvent rarement exprimer le sens de leurs actions par des mots, c'est à l'anthropologue de faire cette démarche qui peut souvent s'éclaircir par la comparaison : si un même symbole est utilisé dans des contextes différents, la comparaison entre ces éléments nous met sur la voie de la découverte de sa signification » (A. Radcliffe-Brown, 1952, p.146).

³⁷ Rappelons que la critique de la méthode historique et documentaire de Frazer opérée par Malinowski à suffit à poser l'observation comme gage de scientificité. Le chercheur devait aller sur le terrain pour observer directement. Radcliffe-Brown vient compromettre cette méthode en posant que l'observation n'est pas une fin en soi. Pour lui, c'est la recherche de sens qui importe. Autrement dit, l'observation n'est qu'une étape de l'analyse. « Le chercheur doit aussi décrire, comparer, classifier et tâcher ainsi d'aboutir à des lois générales » (R. Delière, p.172).

Limites et implications

Partant de là, l'étude des faits sociaux se résume à l'étude de leurs fonctions. Par ailleurs, l'action sociale, toute action sociale concourt à la réalisation d'une fonction de maintien de l'ordre social. On peut dire que pour Malinowski, l'action des agents nourrit un besoin de stabilisation du système. Toutes les actions sociales s'inscriraient dans une logique de cohérence afin de garantir l'équilibre général et la survie de la société. L'implicite de sa pensée, c'est le fait de considérer la société comme un ensemble englobant les individus et que les actions iraient dans le même sens. En partant du biologique pour expliquer le social, Malinowski a fait du fonctionnement de la société un système fermé et statique à la manière d'un organisme. Pour ce qui concerne notre préoccupation d'analyse, il est certain que cette approche nous semble assez déterministe. Mais ce n'est pas tant son déterminisme qui pose problème que la primauté absolue d'une part du système sur l'acteur et d'autre part le fait que le sens dépende d'un tiers aussi anthropologue soit-il. **Si nous partons d'un système social selon Malinowski, il n'y a pas de place pour l'acteur, ni pour la situation et l'émergence des organisations et institutions concourt simplement à rendre effectif le fonctionnement de la structure.** C'est l'exclusivité fonctionnelle qui pose en réalité problème.

Les approches structuro-fonctionnalistes de R. Merton à Parsons

Toujours dans la perspective fonctionnaliste, Parsons propose une voie analytique qui consiste à faire de l'action, le résultat d'une intention. Contrairement aux autres, il veut réhabiliter la place de l'acteur. Pour lui, l'acteur possède donc une certaine autonomie en choisissant le sens de ses actions. Cependant Parsons n'attribue pas la totalité de la signification de l'action au sujet. En réalité, il soutient que le sens accordé par l'acteur est dérivé d'un « ensemble global de valeurs communes ». (Parsons, 1951). Il y aurait donc « un réseau de normes constitutif de la structure de la société » qui constitue des dispositifs contraignant de l'action individuelle. La particularité de T. Parsons, c'est qu'il sort d'une perspective purement macrosociologique pour mettre en évidence l'existence de sous-systèmes, dépositaires de valeurs communes aux acteurs. Ce qu'il propose tend vers un collectivisme qui serait dépositaire de cadres d'action. En substance, il perçoit la société comme un ensemble de plusieurs sous-systèmes.

La place du sujet dans la pensée Parsonienne

Toute l'œuvre de Parsons s'articule autour de deux points : rendre compte de l'action et donner toute son importance aux valeurs qui sous-tendent l'action. L'individu n'est pas plus seulement sous le poids écrasant du système. Il y aurait plusieurs fonctions que pourrait remplir son action³⁸.

L'originalité de Parsons, c'est la reconnaissance que l'action sociale présente une dimension subjective (l'intentionnalité) et une dimension objective (les valeurs collectives) induites par les fonctions.

Une autre contribution majeure du structuro-fonctionnalisme est celle de Merton qui prend plus de précaution dès l'entrée par une clarification de la terminologie fonctionnaliste. Il fait le constat selon lequel la notion de fonction tend à se confondre aux termes d'usage, utilité, but et intention. Il s'oppose distinctement à Malinowski par exemple sur le principe de l'unité fonctionnelle des sociétés. Il ne partage pas l'idée selon laquelle les éléments culturels et les activités sociales standardisées sont fonctionnels pour le système tout entier. On retrouve cette tendance à la généralisation chez des anthropologues comme Malinowski. Merton relativise ce postulat en posant que dans une même société, les usages et des sentiments peuvent être fonctionnels pour certains groupes et ne pas l'être pour d'autres.

Merton reste plus ou moins fidèle à l'approche du fonctionnalisme des fondateurs. Il n'est cependant pas d'accord que tout est fonction. Certains éléments seraient dysfonctionnels, non fonctionnels. Il affirme la nécessité d'instaurer une dichotomie entre les fonctions latentes (ignorées, non perceptibles) et les fonctions manifestes (reconnaissables par les acteurs)

Il estime qu'on peut se passer d'un élément en le substituant à un autre. En conséquence, une institution peut en remplacer une autre afin de remplir la même fonction. Il met en garde les fonctionnalistes qui risquent de tomber dans « l'erreur contraire », c'est-à-dire : attribuer une valeur fonctionnelle ou d'adaptation à ces mêmes pratiques et croyances.

• ³⁸ 1. La fonction de latence ou de maintien des motivations et des modèles (pattern maintenance) : cette fonction oriente l'action en rapport avec le symbolique et les valeurs culturelles. 2. La fonction « /intégration : c'est une fonction de sécurité qui préserve le système des déviantes en élaborant des

Limites et implications

Chez Merton (1953), la difficulté de saisir le sens des actions et institutions l'amène à proposer une dualité fonctionnelle définie comme suit :

Les fonctions manifestes sont des conséquences objectives et découlent d'une intention consciente des normes de contrôle.

- La fonction de poursuite des buts (goal attainment) : cette fonction contribue à la réalisation des buts fixés par le système d'action.
- La fonction d'adaptation : elle régit les rapports du système avec son environnement.

Les fonctions latentes ont un caractère involontaire et inconscient. Cependant, l'intérêt de la sociologie de l'action de Parsons, c'est qu'elle tente d'expliquer comment les différents échanges et interactions qui ont lieu entre les fonctions du système engendrent un ordre social. A ce titre, il peut sembler réducteur d'inscrire Parsons au fonctionnalisme. Il se différencie des autres fonctionnalismes notamment par le dynamisme qu'il injecte dans son système. En effet, dans ses travaux, il a toujours eu une préoccupation sur les phénomènes de changements sociaux ce qui explique la prise en compte des notions de processus. En revanche, au-delà de son fonctionnalisme, il y a comme une empreinte de conservatisme social chez Parsons qui nous distancie de son approche. Guy Rocher (1988p. 168) attire notre attention sur l'évolutionnisme qui s'immisce dans la pensée parsonienne. Parsons a toujours considéré la société globale à travers le développement industriel comme la configuration sociale la plus aboutie, « là où l'organisation sociale et la rationalité de l'homme » seraient à son paroxysme. C'est dire l'insignifiance qu'ont les situations locales dans sa pensée. C'est cette rigidité qui nous éloigne de sa pensée.

Néanmoins, parmi ces théories fonctionnalistes et structuro-fonctionnalistes, Merton et Parsons nous semblent être ceux qui ont su proposer une grille d'analyse du social moins radicale.

Parsons en réhabilitant l'acteur dans la production du sens de l'action ; et Merton en reconnaissant qu'on ne peut pas présumer *ex nihilo* du sens d'une action sociale. En effet, notre observation empirique permet de valider ces hypothèses et ces deux auteurs permettent d'inverser le raisonnement des fonctionnalistes radicaux (Malinowski et Radcliffe-Brown). Le social est si complexe que son fonctionnement ne peut pas être réduit à celui d'un organisme

CHAPITRE II/ SECTION II. LES RAPPORTS ENTRE STRUCTURE ET ACTION :
LES METHODES DIALECTIQUES

biologique.

Tableau 2 : Synthèse des approches fonctionnalistes

	Éléments de modèles théoriques	Implications sur l'action sociale
Malinowski (1963)	Le modèle biologique comme cadre explicatif du système social. La culture et ses dimensions constitutives	L'action sociale (individuelle ou collective) concourt à remplir une fonction pour le maintien de l'équilibre du système social
Radcliffe-Brown (1972)	Il opère la distinction entre structure et fonction	La société est régulée par l'adaptation (écologique, institutionnelle et culturelle). Le sens de l'action n'est pas donné. Il appartient à l'anthropologue d'en découvrir le sens caché.
Parsons (1937, 1951)	Les 4 fonctions AGIL	L'action résulte d'une intention. Le sens que l'acteur lui accorde s'inscrit dans un contexte de normes constitutif de la structure sociale
Merton (1953)	Les fonctions latentes et manifestes. Substituts fonctionnels. Les groupes de références/d'appartenance	L'action sociale n'a pas toujours le sens qu'on perçoit. Elle n'est pas toujours conforme aux normes et aux fonctions. Possibilité de déviance si la structure sociale repose sur une anomie

Somme toute, la théorie fonctionnaliste conçoit la société comme un ensemble constitué des institutions qui concourent à la reproduction de la structure sociale. Les éléments du système sont censés se maintenir entre eux. La défection d'un élément engendre automatiquement un réajustement. L'autorégulation et l'équilibre permanent sous-tendent cette approche. En conséquence les conflits, les dysfonctionnements sont secondaires. La limite de cette approche, c'est de considérer exclusivement la structure comme clé de compréhension du système social. **Nous considérons que toute action sociale peut (dans une certaine mesure) prétendre à une fonction sociale (même indirectement). Cependant, cette signification ne peut s'identifier qu'a posteriori.** Il faut en effet distinguer le sens projeté par l'acteur agissant et le sens perçu par la société.

Le problème posé ici, c'est que l'agent social est considéré comme une entité non réflexive.

Les agents appartiennent à des sous-systèmes sociaux et leurs actions concourent à remplir une fonction dans le but de maintenir un équilibre général. « Un risque inhérent à la métaphore systémique, c'est celui de privilégier la fonctionnalité des systèmes. On finit par croire qu'un système social quelconque est fonctionnel et tend à se reproduire en sa cohérence ». C'est ce qu'on pourrait comprendre à travers l'anthropologie de Radcliffe-Brown (1972) (dite pré-système) et celle du structuro-fonctionnalisme de Parsons (1979).

Ce n'est pas parce que le fonctionnement de la société dépend du tressage (de la cohésion entre les actions) de toutes les actions des membres, qu'on peut affirmer que toute action vise au maintien de la structure sociale. Cette interprétation occulte les significations produites par les agents sur leurs propres actions. Le projet du fonctionnalisme qui consiste à emprunter la métaphore organiciste pour expliquer la société repose sur l'implicite que la société, comme tout organe biologique, repose sur un projet commun : celui de faire société et de vivre ensemble.

Par ailleurs l'analyse fonctionnaliste implique également que la finalité de l'action prévaut sur les conditions de son effectivité. On bute sur une limite qui est celle de l'utilitarisme des faits sociaux contre lequel T. Parsons (1937) proposait justement *une « théorie volontariste de l'action »*. Si ce dernier parvient à démontrer que l'intérêt personnel n'est pas le seul motif d'action des agents, il n'en demeure pas moins que son approche reste tout de même empreinte d'utilitarisme. Il s'agit en l'occurrence de l'utilitarisme des faits sociaux dans la réalisation d'une finalité. Le finalisme du fonctionnalisme l'empêche de sortir des présupposés des modèles organicistes.

Qui plus est, le fonctionnalisme appréhende le fonctionnement du système social sous l'angle de la cohésion. Comme les doigts de la main, chaque élément de la société jouerait un rôle spécifique qui permette de maintenir la fonction technique de la main. Questionner le rôle de chaque doigt dans le fonctionnement du « système main », revient à s'arrêter à la cohérence externe. La véritable problématique de l'action sociale est celle de la cohérence interne. **Dans l'analyse fonctionnelle, le problème de la cohérence des valeurs, des éléments du système n'est pas questionné.** Elle assoit son raisonnement sur le postulat du fonctionnement harmonieux de la société. Or, ce ne sont pas tant les relations entre les éléments que leur identité qui constitue la clé de compréhension de l'action sociale. Ce qui importe aux membres, ce n'est pas seulement le bon fonctionnement du système mais aussi le sens de leur action, la légitimité

de leur action au regard de celle des autres. Si l'on s'arrête à la vision fonctionnaliste, toute action sociale est nécessairement légitime dans la mesure où elle contribue à l'effectivité d'une fonction. Justement notre problème ici est celui du constat qu'en dépit des effets d'arrangement pour le fonctionnement d'une activité sociale, il y aurait une disjonction dans les sens accordés à l'action et des tensions dans l'acquisition de la légitimité. En substance, la perspective fonctionnaliste échoue donc à fournir des clés de compréhension de l'action quand cette dernière est aux prises avec les significations sociales. L'acharnement dont manifeste le fonctionnalisme à décrire les rôles des parties isolées du système ne tient pas compte du fait que le système, l'organisation sociale peut également inhiber certaines qualités (fonctions) propres aux parties selon E. Morin.

La réponse structuraliste

La démarche de Parsons s'inscrivait dans le « structuro-fonctionnalisme ». Cette notion intègre une approche structuraliste dont l'objectif serait d'analyser les structures de la société. Le raisonnement structuraliste caractérise de manière générale toutes les théories qui accordent la primauté de la structure sur le sujet.

La question de la structure et du structuralisme

Partons de la définition selon laquelle la notion de structure renvoie par-delà tout à un ensemble de relations ou comme un support des relations. De manière générale, on peut dire que le structuralisme est une méthode de pensée qui considère la réalité sociale comme un ensemble formel de relations et qui serait source d'injonction pour le sujet. La conceptualisation de cette méthode naquit d'abord en linguistique avec F. De Saussure avant de se généraliser en sciences sociales et humaines. Nous voulons simplement ici mettre en évidence les modalités de la pensée structuraliste et les conséquences sur notre propre démarche.

Rappelons déjà que dans les précédents courants, l'opérateur de médiation entre le social et le sujet, c'est la fonction et la structure. On peut affirmer qu'en filigrane, toutes les démarches fonctionnalistes, revendiquent que les phénomènes sociaux résultent des systèmes et institutions sans inférence de l'action des individus. Il y a toujours une volonté d'établir des

relations de causalité entre une entité qui englobe le sujet. Autrement dit dans le fonctionnalisme, la conséquence d'un phénomène social sur le social est elle-même assujettie au tout social.

Dans l'anthropologie structurale de Lévi-Strauss, chaque société est le fait d'arrangements des comportements. Cet arrangement s'élabore d'une part avec des attitudes universellement reconnues et d'autre part à travers une sélection parmi une variété des attitudes possibles³⁹.

Dès que nous faisons usage de méthode dans une pensée, nous sommes nécessairement structuralistes du fait que nous cherchons à isoler les relations des parties à l'intérieur d'un tout. En vérité, le structuralisme est une entreprise méthodologique qu'il ne faut pas confondre avec des courants théoriques ou idéologiques comme le marxisme, l'humanisme, etc. Au sens strict, l'activité structurale consiste en l'analyse, en la formalisation ou la création de structures en faisant s'abstraction de la conscience contextuelle du sujet. Elle s'inscrit foncièrement dans une vision systémique: « structural analysis is an approach to theorizing about, representing, and analyzing social processes with emphasizes their systemic character » (Berkowitz, 1982, p. 7). Somme toute, l'idée centrale de l'analyse structurale consiste dans le fait que le système social, tout système social, repose sur un « pattern » stable dans les manifestations de ses parties.

Structuralismes, fonctionnalistes : discours et méthode. Que retenir dans l'analyse de l'action ?

Notons que l'éclatement du structuralisme et plus tard l'avènement du poststructuralisme n'ont fait que complexifier la problématique structurale. En termes d'action sociale, la posture structuraliste adopte une vision holiste et objectiviste de la vie sociale. Billaudot, B. (2013) propose de la qualifier de vision holiste-structuraliste, ou d'un holisme structural. Dans cette perspective, le cadre institutionnel est un cadre collectif qui n'est pas influençable par un individu isolé. On peut donc dire que pour l'analyse structurale, il y a des règles en amont des comportements des agents. Marquons un arrêt car cette caractéristique du structuralisme qui semble confirmer des liens des affinités avec certaines formes d'institutionnalismes. On pense notamment à Aoki pour qui l'institutionnalisme est d'une part, comme une philosophie de la

³⁹ Le premier principe explique que certaines institutions se retrouvent dans toutes les sociétés humaines (la filiation, l'inceste par exemple) alors que le second principe explique pourquoi ces institutions varient d'une société à l'autre (par exemple filiation patrilinéaire, filiation matrilinéaire ou indifférenciée)

CHAPITRE II/ SECTION II. LES RAPPORTS ENTRE STRUCTURE ET ACTION : LES METHODES DIALECTIQUES

recherche caractérisée par deux principes : « Tout d'abord, les régularités micro-ou macroéconomiques peuvent être causalement rattachées aux systèmes de règles institutionnelles qui organisent les transactions. Ensuite, les systèmes de règles sont eux-mêmes expliqués à l'intérieur du modèle théorique. Bref, les institutions sont des variables endogènes et essentielles ».

Aussi, en faisant le rapprochement entre structuralisme et fonctionnalisme, on se rend compte, qu'elles « envisagent l'acteur social comme le produit d'une socialisation, déterminée par la structure qui l'entoure ». Elles n'expriment pas la possibilité d'un contrôle de la part de l'agent. La difficulté de ces approches, c'est qu'elles ne peuvent pas s'inscrire dans une recherche de type micro sociologique. L'analyse de l'action sociale sans référence aux institutions et structures nous semble déficiente. De même que l'analyse des structures dans le structuralisme sans inférence aux acteurs est vide de sens. Rappelons que notre recherche cherche non pas à prédire les institutions mais à comprendre leur fonctionnement. Il nous semble que la méthode structuraliste serait trop exclusive pour analyser notre objet. Toute précaution gardée, les institutionnalistes parviennent à nous convaincre à travers la prise compte de la diversité des facteurs (micro et macro sociaux) qui co-déterminent l'activité des agents. Réciproquement, nous reconnaissons que l'institutionnalisme lui-même fait preuve de structuralisme lorsqu'il admet que des structures exerceraient des pressions sur les comportements des agents. *Toute approche économique des institutions implique de reconnaître leur importance comme médiations entre l'action économique individuelle et les structures économiques (B. Jullien, 2009)*. Ces structures peuvent être sociales, symboliques etc. Dans notre raisonnement, qui peut sembler structuraliste, notre représentation de la réalité sociale est celle d'interactions collectives situées. Il ne s'agit ni de système, ni de structure. Derrière le mot institution, c'est le caractère instituant qui nous intéresse. **Nous sommes contraints d'assumer (sans le revendiquer) le structuralisme à l'œuvre dans notre raisonnement.** Cependant nous sommes plus positionnés au centre que sur « L'objectivité de l'ordre social n'existe pas sans une subjectivité sociale : chacun (ou chaque groupe) définit la situation, fait connaître à l'autre la signification qu'il lui accorde, participe à la création et à la recréation d'un sens commun. (...) la capacité interprétative des acteurs constitue une véritable propriété structurale de toute société (...) » (De Queiroz & Zioloovski, 1994, p. 66).

De la méthode structurale, la démarche synchronique nous semble utile à retenir dans la construction de rapport méthodologique au contexte empirique. En effet, ce qui comptera pour nous, c'est la perspective synchronique des faits et les relations qui les unissent sans considération des dimensions historiques et facteurs de changements. Elle reste cohérente avec une démarche contextuelle, entendue comme produits des circonstances, des lieux et des moments. La convention du signe n'implique pas sa conformité ou sa légitimité. On le voit, une mono-méthode ne nous satisferait pas dans notre recherche. Si nous partons de la structure, notre problème semblerait assez vite résolu puisque ce serait simplement ces structures « inconscientes », « sous-jacentes » qui détermineraient les comportements de nos agents. Ce serait les mêmes qui expliqueraient l'inaction des agents. Le problème de la structure, telle qu'envisagée par les structuralistes, c'est qu'elle évacue la question du contexte, du territoire, support des structures. Partir de la structure supposerait que les agents disposent tous d'un même cadre de référence par rapport au signifié. Pour reprendre le concept « d'arbitrarité du signe » dans le structuralisme linguistique, on pourrait émettre l'hypothèse d'une double « arbitrarité du signe ». Une arbitrarité du concept par rapport à sa référence mais également une arbitrarité de la référence par rapport à l'usage contextuel du mot, de la langue. Si nous convenons que les sujets sont déterminés en partie par les structures, ils ne peuvent en aucun cas n'être que des rouages d'un système. **Contrairement aux structuralistes « radicaux » nous préférons prendre la suite de Blau (1994), Giddens (1984), Habermas (1962, 1992), Collins (1985) qui sont dans une perspective opératoire du structuralisme pour reprendre cette expression de Piaget (1968).** Ils tentent en effet de trouver un équilibre entre associationnisme et holisme, entre micro et macro. Jetons à présent un coup d'œil sur le courant de l'institutionnalisme dans son projet de prendre en compte les faits sociaux dans l'analyse du social.

La réponse institutionnaliste

D'entrée, précisons qu'on ne peut pas parler de réponse institutionnaliste comme s'il existait un consensus à l'intérieur de ses courants. En effet, il conviendrait plutôt de parler de réponses institutionnalistes. Le tableau ci-dessous extrait de De Rosario, P. et Pesqueux, Y. (2018, p. 220) nous permet de distinguer au moins trois tendances au sein des courants institutionnalistes.

CHAPITRE II/ SECTION II. LES RAPPORTS ENTRE STRUCTURE ET ACTION :
LES METHODES DIALECTIQUES

Tableau 3 : Les approches institutionnalistes

<p>Institutionnalisme structural Nécessité fonctionnelle et structurelle du fonctionnement humain en société qui détermine et/ou cadre les activités humaines selon les normes/valeurs partagées supérieures aux intérêts individuels</p>	<p>T. Parsons, 1951 K. Polanyi, 1944 J. Commons, 1931 M. Weber, 1921 E. Durkheim, 1908 T. Veblen, 1899</p>	<p>M. Granovetter, 2008 R. Greenwood, R. Suddaby & C.R. Hinings, 2002 P. Ingram & B. Silverman, 2002 W. R. Scott, 1987 M. Douglas, 1986 P. DiMaggio & W.W. Powell ; 1983 J. Meyer & B. Rowan, 1978</p>
<p>Institutionnalisme économique Solutions collectives stabilisées pour résoudre des problèmes d'actions et de survie. Fondation de l'organisation et de la firme capitaliste par sélection « naturelle ».</p>	<p>M. C. Jensen & W. C. Meckling, 1979 O.R. Williamson, 1975 A. A. Alchian & H. Demsetz, 1972 A. Posner, 1972 R. Coase, 1937</p>	<p>R. Nelson & S. Winter, 1982 G. Dosi, D. Teece & S. Winter, 1990 H. Simon, 1947</p>
<p>Institutionnalisme interactionniste Système d'interprétation du monde et de construction de sens facilitant les médiations entre agents (le vivre ensemble ou la socialisation humaine) L'organisation comme lieu de socialisation</p>	<p>E. Goffman, 1971 D. Silverman, 1970 K. E. Weick, 1969 P.R. Berger et Luckmann, 1966 H. Garfinkel, 1957 G. H. Mead, 1934</p>	<p>Modèle de la socialisation organisationnelle (théorie de la construction identitaire) F. Osty, M. Uhalde & R. Sainsaulieu, 2007 C. Dubar, 1991 R. Sainsaulieu, 1977</p>

Source : De Rosario, P. et Pesqueux, Y. (2018, p.220), Théorie des organisations. Paris : Pearson

On peut considérer l'institutionnalisme comme un ensemble d'auteurs (sociologues, gestionnaires, économistes) qui partagent la thèse que les institutions comptent dans l'analyse économique, sociale, des organisations et « qu'elles constituent un objet essentiel de la réflexion » (Chavances. B, 2012, p.3). Mais avant, il importe de revenir sur ce que recouvre la notion d'institution. L'institution : un seul mot pour désigner des réalités diverses. Il convient à ce stade de dire qu'institution se confond avec les notions d'organisation et même de structure.

Ce n'est pas l'objet de notre dissertation ici mais nous voulons simplement noter la relativité de la notion dans la littérature.

Dubet identifie trois (3) significations de l'institution :

- ❖ Une première, synonyme d'organisation dans le sens courant. On utilise très souvent le terme institution pour désigner ce qu'en sociologie on appelle des organisations. Dans la littérature sociologie, Maroy (2000) précise que la notion d'organisation désigne une collectivité qui se distingue d'autres formes de groupement par le fait qu'elle s'assigne des buts et que ses membres voient leurs relations et comportements peu ou pas formalisées, notamment au travers de règles écrites. *En revanche, l'institution dans son acception la plus large est ce qui conditionne les actions des acteurs dans l'organisation. Il s'agit à la fois de contraintes mais également de ressources* (Maroy, 2000). Cette précision de Maroy est capitale dans notre argumentation car l'idée que les institutions ne constituent pas que des contraintes mais aussi des ressources correspond à la dimension habilitante de la dualité du structurel chez Giddens. Nous y reviendrons au cours de la prochaine section.
- ❖ Une seconde définition qui est celle des institutions publiques. Ici, on fait référence aux dispositifs de négociation en matière de politiques publiques. L'objectif c'est la régulation.
- ❖ L'institution comme fait social stabilisé : c'est le sens répandu chez les sociologues, qui, à la suite de Durkheim associe la notion d'institution à la plupart des faits sociaux dans la mesure où ils sont organisés. Dans un sens « durkheimien », le terme d'institution signifie toute manière de faire, de voir ou de penser, qui acquiert un caractère normatif et tend ainsi à s'imposer aux acteurs (Maroy, 1992). L'institution est dans ce cas synonyme de ce que l'on nomme parfois l'institué ou forme instituée (Chevallier, 1981).

Nous adopterons la définition d'origine anthropologique dans notre raisonnement. Il s'agit de celle proposée par Mary Douglas : l'institution est un regroupement légitime d'agents situés. Elle correspond à notre représentation de la réalité sociale. **Les institutions, représenteront donc l'ensemble des structures instaurées par un groupe social** (dans ses interactions), **destinées à organiser les échanges et à configurer leurs productions.** Nous sommes donc un peu proche d'un institutionnalisme interactionniste conformément à la

représentation ci-dessus.

Positionnement théorique de la Théorie néo-institutionnelle

Une idée essentielle de la TNI consiste à soutenir que les comportements des organisations et ou des agents ne sont pas seulement régulés par le marché. Ils seraient « une réponse à des pressions institutionnelles provenant d'organes de régulation » (A. Desreumaux, 2015). Ces organes de régulations sont des institutions (formelles et informelles) notamment un ensemble de valeurs, de normes et de modèles organisationnels qui vont influencer les structures d'action et les modes d'action (Meyer et Rowan, 1977). L'organisation est conçue comme une entité intégrée au contexte social (Granovetter 1985 ; Suchman, 1995). Selon le courant institutionnaliste, les organisations peuvent être connectées (Powell et DiMaggio, 1991, Tolbert et Zucker, 1996) ou encore produites par le contexte social (Berger et Luckmann, 1996 ; Hasselbladh et Kallinikos, 2000). Il en découlera une pression qui conduit les agents à adopter des comportements similaires. Le mimétisme des pratiques serait donc un phénomène observable dans un champ organisationnel qui fonde le processus d'institutionnalisation. Justement, notons que la TNI envisage l'environnement des agents comme étant inscrit dans des champs organisationnels. Le concept de champ organisationnel sert d'unité d'analyse reliant les actions de l'agent avec les effets structurels. Les agents agissent et réagissent dans le champ organisationnel selon une logique de recherche de légitimité.

Les dynamiques de pouvoir et de légitimité

La TNI fait état des luttes de légitimité sociale entre les agents. Ainsi, pour garantir sa survie, l'agent doit veiller à être en phase avec les attentes sociales (Greenwood & Hinings, 1996). Ce point confirme clairement l'injonction de cohésion que nous soupçonnons au départ (dans la description du contexte empirique). La légitimité dont parle la TNI peut désigner une forme d'auto reproduction des pratiques et croyances. Elle a la caractéristique d'une conscience collective dans la mesure où les acteurs les interprètent sur la base de références communes. (Cf. Selznick, 1949). Au final, l'injonction de légitimité correspond *aux attentes socio-politiques ou, culturo-cognitives lorsqu'elles découlent des idées, significations, sens partagés* (cf. Aldrich & Fiol, 1994). **Il semble que l'approche institutionnaliste est hésitante sur le plan méthodologique. Si elle pense tantôt que l'action est instruite par l'institution, elle**

suppose au même moment que la légitimité relève d'un rôle actif des acteurs qui la modulent.

La théorie néo-institutionnelle et son rapport à l'action et à l'acteur

Avec le déclin de l'ancien institutionnalisme, de nouvelles orientations vont émerger en sciences sociales avec l'institutionnalisme dont R.H. Coase (1938), R.N. Langlois (1990), D.C. North (1991), O.E. Williamson (1994) sont des représentants majeurs. D'après les institutionnalistes, l'apport des fonctionnalistes étaient trop descriptives ou abstraites avec une faible capacité analytique. Il semble toutefois que les sociologues néo-institutionnalistes adhèrent, au moins en partie, à une approche « post-parsonienne » et post-fonctionnaliste (DiMaggio, Powell, 1991).

Une des premières divergences avec les anciens, c'est la mise en avant des dimensions cognitives dans la construction des institutions. Cette conception est inspirée des travaux précurseurs de Berger et Luckmann dans le courant interactionniste (nous y reviendrons plus tard). Le changement s'opère dans la façon de concevoir l'action. Les anciens avaient une approche normative de l'action car ils lui attribuent une logique de convenance et d'engagement moral, en référence à des normes et valeurs de l'environnement. Avec les nouveaux institutionnalistes, on passe à une approche cognitive qui veut que l'action ait un caractère routinier. En substance, un individu aura tendance à adopter un comportement dans la mesure où il le juge légitime, en ce sens que d'autres types de comportements ne sont pas inconcevables. Donc les institutions « influencent les comportements en fournissant des schémas, catégories et modèles cognitifs qui sont indispensables à l'action. L'une des raisons principales étant que sans eux, il serait impossible d'interpréter le monde et le comportement des autres acteurs » (Hall et Taylor, 1997, p. 483). Dit autrement, « les institutions influencent le comportement non pas simplement en précisant ce qu'il faut faire, mais aussi ce qu'on peut imaginer faire dans un contexte donné. » (Idem).

Cependant, la préoccupation des néo-institutionnalistes consiste dans le traitement des significations, des formes et champs organisationnels dans une perspective institutionnelle. C'est ce penchant organisationnel de l'institutionnalisme que nous souhaitons mobiliser dans notre travail. Au-delà de la divergence, ce qui rend l'institutionnalisme intéressant dans l'analyse sociale, c'est qu'il se fonde sur une théorie de l'action pratique. L'influence de la théorie de l'action parsonienne est perceptible chez certains institutionnalistes mais ces derniers sont allés encore plus loin en mettant l'accent sur les dimensions cognitives (sous l'impulsion

de la psychologie). Tandis que Parsons mettait en avant les aspects rationnels et calculateurs de la cognition, les tenants de l'institutionnalisme se focalisent sur les processus et les schémas préconscients car ils seraient intégrés dans la routine, dans un comportement non réflexif (entendu comme activité pratique). La cognition prend une place plus importante ici que chez Parsons.

De manière synthétique, on peut dire que la nouvelle économie institutionnelle remet en cause les modèles de l'acteur rationnel et toutes les visions globalisantes de la société qu'on retrouve chez les néo-classiques. Ils proposent que les institutions constituent des canaux, des intermédiaires entre les structures sociales et les interactions entre agents. Contrairement aux arguments fonctionnalistes et mêmes structuralistes, les institutionnalistes accordent une autonomie à l'institution en ce sens qu'elle ne dépend pas directement des effets comportementaux des agents et organisations.

L'agent, les pratiques et l'environnement : Quelques éléments théoriques de la nouvelle économie institutionnelle à l'épreuve de la réalité sociale

Ce que nous avons en commun avec l'analyse institutionnelle, c'est que nous nous intéressons également aux mêmes niveaux d'analyse et à la prise en compte des institutions dans l'activité des agents. Néanmoins, il nous semble indispensable de questionner cette théorie en la mettant en tension avec les observations réalisées au cours de notre recherche.

D'abord, nous adhérons au concept du mimétisme des pratiques en ce sens que dans un champ organisationnel, certains comportements tendent à s'institutionnaliser au regard de la recherche de légitimité. En revanche, tous les agents ne donnent pas le même sens à ces pratiques d'imitation et les pratiques imitées n'ont pas toujours le même sens pour chaque acteur. Il s'ensuit que les organisations ne se perçoivent pas comme similaires les unes aux autres. La position de la TNI n'est qu'une abstraction théorique de recherche qui ignore l'angle de perception des agents.

Encadré 8 : Éléments d'observation empirique

Nous avons constaté lors de nos observations, qu'au regard des agents, ce qui fonde la légitimité dans un site, c'est la capacité à articuler dans leur activité sociale, les symboles

*locaux. Il s'agit des significations partagées avec un certain nombre d'agents. Justement ce mécanisme de légitimation varie selon que la structure de gestion de l'activité est formelle ou informelle. D'une part, l'agent qui relève du formel (entendu comme économie officielle) est plébiscité par les institutions officielles qui fondent sa légitimité tandis que les autres types d'agents se maintiennent par la mobilisation d'un appareillage symbolique local. D'autre part, tous ces agents tendent à se comporter de la même manière à l'égard de leur clientèle et de la société. En réalité le mimétisme des pratiques ne concerne que la boîte à outils. En fait la similarité est simulation. **Autrement dit, le caractère mimétique des comportements n'autorise pas à parler d'isomorphisme.** Les agents procèdent à des « ajustements institutionnels ». Une entreprise pourra donc avoir des configurations dérivées (H. Mintzberg, 2013). Il y a bien "isopraxisme" et non isomorphisme. Nous soupçonnons une primauté de la logique de d'appartenance sur celle de similitude. Nous y reviendrons car ce constat est un élément essentiel de notre argumentation générale.*

Au cours de notre argumentation, nous n'accorderons pas de place à l'idée d'isomorphisme telle que perçue par les tenants de la TNI. La raison principale est que les éléments d'analyse de la TNI ne permettent pas d'analyser les dynamiques de cohésion et de cohérence dans l'interaction entre agents. Or, nous estimons, du moins, l'observation que ces objets ont une validité empirique. Ce que la TNI nomme « pression isomorphique » n'est pour nous une surévaluation de la signification des pratiques d'imitation communes à toutes les activités sociales. Elle viserait l'effectivité de la cohésion dans un site de la part des agents. Tandis que la véritable problématique de la praxis concerne la compréhension des structures sous-jacentes aux activités des agents, c'est le besoin de cohérence. Elle suppose l'alignement des significations individuelles sur les valeurs relevant des symboles de références. C'est cette impasse faite à la dimension anthropologie qui constitue sa limite.

Aussi, l'unité d'analyse de champ organisationnel ne nous convient qu'en partie. Non seulement cette acception ignore l'hétérogénéité des symboles de références, mais il y a une ambivalence entre les notions d'espace, de champ et site.

La question de l'institutionnalisme à son tour évoque celle de l'institution. En effet on pourrait se demander si les agents font de l'institution un cadre d'expression de faits culturels ou encore si l'institution est le logis d'une culture particulière qui régirait les actions dans un jeu spécifique. Le raisonnement culturel peut dans une moindre mesure être assimilée aux théories objectives ou positives, au moins chez les culturalistes fondamentalistes.

La réponse culturaliste

Rappelons tout de suite que la notion de culturalisme renvoie à une diversité de domaine aussi bien sur le plan littéraire, artistique, politique etc. Ici, c'est le culturalisme scientifique, dans son discours logique et, théorique, et argumenté qui veut faire de l'angle culturaliste une catégorie spécifique des organisations et de l'action des individus qui nous intéresse. En guise d'illustration, la complexité des contextes économiques dans les PED peut être expliquée sur la base de spécificités culturelles. Il s'agit d'une approche contingente qui fait état d'un lien puissant entre le contexte et le mode de management⁴⁰. Nous ne voulons pas rappeler toutes les définitions de la notion de culture au risque de se laisser emporter par sa caractéristique polynucléaire. Nous voulons simplement interroger la pertinence du fait culturel dans l'analyse de l'agir social.

Peut-on aborder l'action sociale sous le prisme du culturalisme ?

Le problème de l'anthropologie culturelle américaine, c'est son obsession à vouloir que la culture soit « sa propre explication » et qu'elle puisse expliquer « tout ce qui peut arriver d'autre par les possibilités et les limites résultats de ses propres modèles » (Douglas, 1978, p. 1). L'approche culturaliste de laquelle nous prenons nos distances est celle qui approche la culture comme un tout, dans une totalité englobante. C'est proprement la directive que E. B. Tylor (1871) lui donne. Nous estimons qu'une telle démarche tend à évacuer les dynamiques permanentes que les acteurs des systèmes locaux de productions pour moduler leur culture⁴¹. En guise d'illustration de cette confluence culture/société, rappelons que l'entrepreneur Schumpetérien est un destructeur-créateur dans (de) son milieu. Il agit donc dans une logique

⁴⁰ (Voir Lawrence et lors, 1969, Hofstede, 1987).

⁴¹ Une analogie peut être faite avec les couples d'iconographie/circulation dans la contribution de J. Gottman sur la notion de territoire. En effet, on peut considérer la culture comme le logis d'icônes, de symboles, lieu de manifestation de l'enracinement. La perspective iconographique se traduit en sociologie par la surévaluation du milieu dans l'agir des individus. Cependant, étant donné que l'espace culturel coïncide avec l'espace social, il y a nécessairement des effets de circulation, qui font le mouvement, qui font que la culture est tributaire aux contingences sociales

transgressive du milieu. Son action n'est pas tant déterminée par le milieu que par lui-même ou par l'influence de variables hors du milieu. En conséquence, ce n'est pas parce que les agentes invoquent la culture pour justifier leurs conduites que tout est fondamentalement culturel.

Les conséquences des attitudes culturalistes dans l'explication du phénomène entrepreneurial ont conduit à des traitements spécifiques des réalités économiques et sociales des pays en développement, conduisent à priver certaines organisations du statut d'entreprise. C'est à ce titre que B. Savoye (1996) s'interroge à savoir pourquoi des activités organisées n'ont pas été approchées comme des entreprises classiques mais plutôt reléguées au titre de secteur informel ou traditionnel ? En affirmant des spécificités irréductibles propres à certaines sociétés, on se refuse également de leur appliquer des méthodes et outils classiques en science. Par exemple, l'obstination culturaliste empêche par exemple de faire évoluer les pratiques d'accompagner de l'entrepreneuriat, si bien que la logique d'accumulation du capital se mue en idéologie au détriment d'autres formes d'économies.

En définitive, la notion de culture ne saurait être en confluence avec celle de stabilité et d'équilibre. Par ricochet, l'usage que nous ferons de « contexte » ne sera pas réduit à l'espace culturel et même social. Le contexte sera entendu comme un ensemble de circonstance, de relations, de moment. En un mot, contexte n'est pas un lieu physique. Il ne s'agit pas d'un espace dans lequel gravitent les individus mais d'un construit émanant de leurs actions réciproques.

L'ambiguïté de l'analyse culturaliste de l'action sociale

En effet, plusieurs approches militent pour ramener l'action sociale à une seule catégorie de motivation. Ces positions idéologiques ont une part de responsabilité sur la méfiance dont le culturalisme fait l'objet. Dans le cadre de la théorie complexe avec Weber et plus récemment Habermas, l'action traditionnelle est une forme parmi d'autres de l'agir social⁴².

⁴² Pour commencer, la contribution de Weber a fait l'objet de plusieurs polémiques. La conviction défendue par Weber en effet, concernait l'effet de causalité entre l'éthique protestante et la révolution économique. Il voulait prouver que les valeurs religieuses et morales ont une fonction essentielle de légitimation de l'activité entrepreneuriale et par extension du développement capitaliste. Par ricochet, les stéréotypes idéologiques et culturels influencent et modulent les comportements entrepreneuriaux d'une communauté donnée. C'est justement ce déterminisme unidimensionnel que plusieurs auteurs (dont Berger *et al.*, 1993 ; Béchar, 1996 ; Fillion, 1999 ; Julien, 2000) ont critiqué. Pour eux, le fait religieux et culturel ne sont pas suffisants pour expliquer le développement économique des sociétés. Il semble difficile

Pour commencer, la contribution de Weber a fait l'objet de plusieurs polémiques. La conviction défendue par Weber en effet, concernait l'effet de causalité entre l'éthique protestante et la révolution économique. Il voulait prouver que les valeurs religieuses et morales ont une fonction essentielle de légitimation de l'activité entrepreneuriale et par extension du développement capitaliste. Par ricochet, les stéréotypes idéologiques et culturels influencent et modulent les comportements entrepreneuriaux d'une communauté donnée. C'est justement ce déterminisme unidimensionnel que plusieurs auteurs (dont Berger *et al.*, 1993 ; Béchar, 1996 ; Filion, 1999 ; Julien, 2000) ont critiqué. Pour eux, le fait religieux et culturel ne sont pas suffisants pour expliquer le développement économique des sociétés. Il semble difficile d'isoler la part du religieux dans le développement social. Au fil de la critique, on finit par se heurter à un relativisme culturel et à la prise en compte d'autres paramètres contextuels.

Crozier et Friedberd (1977) proposent de dépasser l'analyse déterministe de la culture en la privilégiant comme un élément structurant du comportement organisationnel : « Dire que le phénomène et les mécanismes d'intégration sont consubstantiels à toute action collective ou qu'ils sont des construits culturels ne signifie pas que les structures et le fonctionnement des organisations sont déterminés par les valeurs et les traits culturels de base qui caractérisent une société ». Partant, Adler (1994, p.17) estime que les anthropologues Kroeber et Kluckhohn donnent une définition assez exhaustive de la culture. Elle serait pour eux « un ensemble de modèles (les uns explicites, les autres implicites) qui décrit le comportement à venir ; que l'individu acquiert et transmet par le biais de symboles ; qui constitue la marque distinctive d'un groupe humain, y compris les objets ouverts (ou « artefacts ») par lesquels ce groupe s'exprime. Le noyau essentiel de la culture est composé d'idées traditionnelles (c'est-à-dire transmises historiquement puis sélectionnées) et particulièrement des valeurs qui y sont attachées. **On peut considérer les systèmes culturels tantôt comme des produits de l'action, et tantôt comme les éléments conditionnant d'une action à venir.** » Cette acception de la culture nous satisfait mieux et nous permettra de faire évoluer notre recherche sans aucun implicite culturaliste radicale.

Nous reprenons à notre compte les reproches adressés par Bayart au culturalisme

d'isoler la part du religieux dans le développement social.

CHAPITRE II/ SECTION II. LES RAPPORTS ENTRE STRUCTURE ET ACTION :
LES METHODES DIALECTIQUES

Tableau 4 : Critiques de Bayart (1996) envers l'approche culturaliste

	Explications	Commentaires
Première reproche	Le culturalisme plébiscite une vision uniforme des sociétés et-à l'instar du fonctionnalisme- les pratiques sociales non conformes aux normes sont reléguées au statut de déviant- Le culturalisme s'illustre comme une théorie globale et systématique.	Les mouvements au sud qui s'opposent à certains traits culturels perçus comme fondamentaux par les analyses sont dénoncés comme porteurs d'une occidentalisation. Réciproquement en France, les certains traits de la culture arabe sont assimilés à une invasion culturelle avec une stratégie pensée sur le long terme
Deuxième reproche	La négligence dès l'historicité des identités culturelles. Pourtant les identités culturelles peuvent changer	Certaines ethnies sont le fruit des ethnologies coloniales (Amselle
Troisième reproche	La négligence d'une instrumentalisation politique des identités de la part des acteurs	
Quatrième reproche	Le risque d'un "totalitarisme". En effet, l'ignorance des stratégies identitaires, de l'instrumentalisation politique, fait de la culture un corpus identitaire.	L'ingérence du culturalisme dans la sphère de l'entreprise a ainsi conduit à isoler certaines pratiques managériales comme relevant foncièrement du culturel. Or, c'est aussi cela

CHAPITRE II/ SECTION II. LES RAPPORTS ENTRE STRUCTURE ET ACTION :
LES METHODES DIALECTIQUES

		qui conduit à l'assimilation entre culture inefficacité économique
--	--	--

Il ne fait pas de doute que le fait culturel ne suffise pas comme élément de détermination de l'action au point où Bayart propose de le substituer par celui la notion 'd'imaginaire'.

Nous nous positionnons à la suite de Mary Douglas dans sa conception de la culture qui refuse de faire de la culture un cadre prescripteur du comportement. C'est dire que la culture ne saurait être un système rigide qui « performe » les comportements des individus. « Culture is not a mechanical control on the individual members of a community ». Autrement dit l'agent a la compétence de retranscrire le culturel à travers les situations sociales. Partant, l'espace social devient un lieu de redéfinition par le biais des interactions. La diversité des contextes sociaux provoque ainsi des biais culturels. Dans tous les cas, il semble que la notion de culture aille de pair avec celle de l'institution, de sa performance sociale et politique. Il y a alors lieu de s'interroger sur les dynamiques de légitimité, de pouvoirs qui régissent les ensembles culturels. La réponse est moins évidente que la question car comment penser les rapports entre culture et politique sans être culturaliste ? (B. Savoye, 1996, p.21).

Somme toute, le culturalisme fondamental serait impertinent pour l'analyse sociale en raison de son essentialisation, du déterminisme qu'il engendre. Sans être exhaustif, on constate que les méthodes structuralistes, fonctionnalistes et institutionnalistes, se fondent en réalité sur le même postulat. La primauté du social sur sujet. Les formes de médiation peuvent varier mais c'est toujours le même résultat. C'est pour réfuter cette position descendante que les courants interactionnistes proposent de placer la focale au niveau des agents, au niveau des interactions quotidiennes afin de remonter vers leurs significations. **Malgré la pertinence et l'apport des théories centrées sur l'institué et l'instituant, il semble qu'une autre voie est possible. Il s'agit de celles qui proposent de concilier les deux méthodes en considérant qu'elles sont complémentaires et que l'acteur et le système sont dans un rapport de réciprocité. Nous sommes plus orientés dans cette perspective car elle nous semble équilibrée et propice pour analyser les complexités rencontrées dans les situations entrepreneuriales.**

La réponse interactionnisme : Vers une prise en compte de la réciprocité

L'approche interactionniste part des situations pour expliquer les faits sociaux, leurs relations fonctionnelles et les facteurs déterminants. C'est une perspective résolument microsociologique dont la principale caractéristique de réintroduire le point de vue des acteurs dans l'analyse des phénomènes sociaux. Cette démarche, qui radicalise la discipline par sa posture davantage « subjectiviste » et « individualiste », souhaite par-là *comprendre* le *sens* des phénomènes et des rapports sociaux (comment ?), ceci via les interactions et la communication propres à la vie quotidienne – dans la lignée de la sociologie de l'action sociale de M. Weber. Elle adopte donc une démarche compréhensive. **L'argument essentiel chez la plupart des interactionnistes, c'est que les individus ne peuvent pas être réduits à de simples agents au service des institutions sociales.** On y retrouve des auteurs comme Goffman, G. Simmel, Dewey, G.H Mead, W. James, Cooley (1998), Blumer, Garfinkel (1967) et bien d'autres. Parce que l'interactionnisme n'est pas une école homogène de pensée (J.M. de Queiroz, M. Ziitkowski, 1997, p.9), nous allons seulement convoquer ici des figures et concepts qui semblent nous apporter d'autres perspectives dans notre recherche.

L'interactionnisme symbolique de Blumer (1900-1987)

Sa perspective est celle de constituer une alternative méthodologique à la pensée durkheimienne mais aussi un contre-pied au fonctionnalisme et au culturalisme. Si pour Durkheim, les faits sociaux dépassent l'entendement de l'individu, Blumer, lui, estime, *que la connaissance sociologique est possible à partir de l'expérience immédiate et des interactions quotidiennes* et ce parce que (1) les individus agissent en fonction du sens que les choses ont pour eux (1969 : 2), (2) ce sens a pour origine l'interaction entre les individus (*idem*), (3) le sens est modifié par chaque individu dans le traitement rencontrés (*ibid.*). L'interactionnisme symbolique fait des relations réciproques entre les personnes physiques et les signes de leurs échanges (les symboles), l'objet de sa recherche. Toute action possède un sens que le chercheur doit comprendre. La signification de ces actions dépend à la fois de l'individu agissant et des relations qu'il entretient avec les autres.

Retour à Mead

Il faut rappeler l'influence de G.H. Mead (1863-1931) sur Blumer. L'apport de Mead s'articulait autour des valeurs et les significations que individus attribuent à leurs conduites à travers leurs relations aux autres. La substance de ces propos consiste à dire que l'individu ne développe son identité personnelle et ne prend conscience de lui-même qu'à travers ses relations avec autrui. Mead élabore un modèle dynamique de la socialisation du sujet, un sujet actif dont « *l'esprit n'est que le développement et le produit d'une interaction sociale* » (Mead, 1934).

Au cours du processus de socialisation/éducation, le sujet intériorise ce que Mead (idem) appelle des « symboles » : langage, « gestes significatifs » et des « rôles » sociaux incarnés par des « autrui significatifs » (père, mère, professeur...). Au cœur de la communication interindividuelle, ces « symboles » nous permettent d'entrer en interaction et, après interprétation, de cohabiter avec l'autre. De cette analyse naîtra l'appellation « *Interactionnisme symbolique* ». *Ici la perspective est résolument sociale. Car ce qui compte finalement dans l'interactionnisme symbolique c'est la place accordée à la cohésion sociale.*

Un angle plus proche de la réalité : les implications pour notre recherche

La position de Blumer nous éclaire sur notre réflexion car l'hypothèse émise concerne également l'analyse des situations d'interaction. De la même manière que l'agir de l'individu prend sens dans son rapport aux autres, nous soupçonnons que le processus de construction de sens ne comporte une double socialisation. Une première de fait qui est celle d'une quête de cohésion parce que la situation l'impose. Et une seconde socialisation de fond qui est celle d'une cohérence entre la situation et les processus de signification. Les significations partagées deviendraient alors des barrières artificielles (barrières ou cadre d'auto-action) pour contraindre l'action des autres individus.

L'approche de Blumer nous semble intéressante en ce qu'elle va au-delà un individualisme méthodologique. L'action est une opération qui concerne une situation d'interaction. Dans cette optique, c'est la notion de situation sociale qui l'emporte. Elle se distingue radicalement de celle de Durkheim en ce qu'elle propose de prendre en compte les conditions de proximités de la vie sociale. Elle tend à s'opposer même à Mead car pour ce dernier : les agents agiraient selon le sens qu'ils donnent aux choses. Ce sens est dérivé des interactions avec les autres. L'accent est porté sur le rôle très actif des acteurs dans la modification des processus

d'interprétation.

Nous retenons l'accent mis sur la proximité chez Blumer, et que nous allons retenir pour la suite de notre travail. Cette dimension de la coaction, (coprésence) semble exister chez Parsons sous l'appellation d'intériorisation des normes et valeurs. Cependant la perspective proposée par Blumer fait plutôt référence à la dynamique de co-construction de l'action par les acteurs sociaux « grâce aux caractéristiques qu'ils interprètent et à partir desquelles ils agissent (Blumer, 1975, p. 51). « Il évoque des situations sociales qui correspondent notamment aux rencontres », rencontres faites par des processus interprétatifs. Toute la signification de l'action sociale repose sur l'interprétation qu'en font les acteurs. En conséquence, la signification est une variable symbolique tributaire des situations sociales.

En guise de synthèse

En posant d'entrée, ces deux grandes approches sociologies de l'action, la tentation est très forte d'emprunter une voie et de tomber dans une idéologie sociologique. Il est plus intéressant de partir du terrain que de partir des convictions. Rappelons que notre préoccupation est aussi celle de comprendre l'intrication entre l'action individu et celle de la société. Dans cette interaction, on ne peut pas se contenter d'une approche positive qui voudrait que les individus soient des instruments d'un système, que les individus soient des outils dans le but de la réalisation d'une fonction sociale. Ce serait ignorer les stratégies individuelles à l'œuvre dans les relations humaines. Ce serait également faire de la société, une entité globale qui n'aurait aucune dette envers les parties. C'est d'ailleurs dans cette perspective que J-P. O. De Sardan (1995, p. 50) reproche au structuro-fonctionnalisme de ne pas prendre en compte « l'existence et l'importance des organisations informelles (amitiés, réseaux, alliances, coalition) ».

Par ailleurs, l'approche compréhensive, de laquelle nous nous sentons proche ne donne pas pour autant toute la réponse à la problématique de l'action située. Son intention de replacer l'acteur au cœur de l'action est louable. Mais le risque d'une approche compréhensive, c'est le pendant individualiste qu'il engendre. On l'a vu plus haut, l'individualisme méthodologique comme méthode sociologique en pénétrant les courants de l'entrepreneuriat n'a pas réussi à fournir toutes les réponses à la question : how is he? (The entrepreneur). En effet, le postulat de la compréhension qui veut que l'action de l'individu soit le produit des valeurs, croyances, de la signification de l'acteur se heurte aux phénomènes d'imitation et de légitimité. Autrement dit, ce

n'est parce que l'acteur agit de telle manière que l'action a nécessairement un sens pour lui. Aussi, son peut avoir un sens collectif (à un niveau situé) auquel il s'identifie. Ce n'est pourquoi ni l'approche positive, ni l'approche compréhensive, ne semble à cette étape nous convaincre sur la marche à suivre pour analyser les effets institutions/actions.

Il nous semble que la distinction des sociologies de l'action en deux approches (compréhensive et positive) ne recouvre pas la totalité des contributions en sociologie, ni la totalité des manifestations du social. Plusieurs théories vont prendre le parti de l'une ou de l'autre en y apportant une spécificité. D'autres vont préférer une alliance des deux pour une meilleure prise en compte de la réalité sociale. Justement à ce sujet, les auteurs ne sont pas unanimes sur les oppositions entre Weber et Durkheim.

D'une part, la distinction est nécessaire entre individualisme méthodologique et ontologique. La première donne « la priorité à l'acteur dans l'épistémologie ou la logique sociale » tandis que la seconde insiste sur « la primauté métaphysique de la conscience transparente et solitaire ».

Bien entendu, l'adoption d'une posture peut être cohérente en fonction du sujet, des conjectures de recherche et du niveau d'analyse (micro ou macro). L'impertinence d'une approche exclure est d'autant plus réelle dans la mesure où nous nous plaçons dans une méso-analyse ou intermédiaire.

Il nous semble que les contributions relatives à l'action sociale peuvent se ranger en trois points (non exhaustifs). La première tendance rassemble les auteurs privilégiant un raisonnement par le haut (le système, la structure). Elles accordent généralement une signification objective à l'action. En second lieu, on peut rassembler les approches partant du bas vers le haut. Elles insistent sur les logiques individuelles dans la signification sociale et en dernier lieu, on peut esquisser un courant qui privilégie la réciprocité en incorporant les deux raisonnements précédents avec des degrés différents sur l'équilibre entre l'agent et la structure. Elles sont centrées sur la dynamique ou le processus d'institutionnalisation. Chacune de ses tendances met en avant un opérateur de médiation entre le social et le sujet. L'organisation des théories proposée est caricaturale et ne tient pas compte des quelques particularités qu'on peut retrouver à l'intérieur d'un même courant. Dans les lignes qui suivent, nous allons essayer de présenter littérature sélective et synthétique sur les sociologies de l'action. Cette synthèse sera sélective en fonction de celles qui nous paraissent avoir été mobilisées dans les théories de l'entrepreneuriat. L'objectif est d'en ressortir leurs limites et les impasses qu'engendrent leurs implications dans les situations

CHAPITRE II/ SECTION II. LES RAPPORTS ENTRE STRUCTURE ET ACTION :
LES METHODES DIALECTIQUES

entrepreneuriales.

CHAPITRE II/ SECTION II. LES RAPPORTS ENTRE STRUCTURE ET ACTION :
LES METHODES DIALECTIQUES

Le tableau ci-dessous récapitule sommairement les points essentiels abordés :

	Le Fonctionnalisme	L'interactionnisme	TNI	Le culturalisme	Le structuralisme
L'action et l'agent	Macrosociologique, descendante - L'agent est une entité non réflexive	Résulte des routines, habitudes, imitations Microsociologique	S'opère à un niveau intermédiaire entre le groupe et les institutions	Repose sur des valeurs culturelles, - L'agent est doté d'une identité	Perspective descendante - L'acteur confronté à la pression des structures
La signification de l'action	N'est pas donnée à priori	Dépend des situations d'interaction	Symbolique Dépend de la confrontation, de la légitimité	Reproduction du social et identitaire	
Méthode d'analyse	Holisme Structurale Objectiviste	Individualiste et subjectiviste Objectiviste	Collectivisme méthodologique méso analytique	Holisme Fonctionnaliste	Holisme/ ultra holisme Structurale Objectiviste
Implication sur les situations entrepreneuriales	Le but de toute activité économique et sociale, c'est la concrétisation d'une fonction sociale de maintien au système général	L'exploitation de l'opportunité (sa découverte) n'est pas le fait d'un individu mais de son contexte d'interaction sociale	L'action économique est régulée par les institutions qui servent de d'interface avec les structures sociales	Le comportement de l'agent reflète sa culture et peut aussi son inaction ?	Les entrepreneurs sont soumis à des structures

Tableau 5 : Synthèse des approches sociologiques de l'action sociale

**CHAPITRE II/ SECTION II. LES RAPPORTS ENTRE STRUCTURE ET ACTION :
LES METHODES DIALECTIQUES**

Parmi les courants qui intègrent une double perspective, certaines ont un penchant plus objectiviste et holiste. Il nous semble que certains apports de la nouvelle économie institutionnelle peuvent être mobilisés dans notre recherche même s'ils ne sont pas suffisamment outillés pour résoudre des problématiques de cohésion et de cohérence, qui nous semblent essentielles dans le projet d'analyse des situations entrepreneuriales. Justement s'agissant des situations entrepreneuriales, nous retenons que, les courants sociologiques analysés ont servi dans les études sur les traits psychologiques, les motivations de l'acteur. Cependant, elles ne semblent plus pertinentes lorsqu'il s'agit d'aborder le phénomène dans une perspective sociologique notamment quand le processus prend la situation en compte. L'action sociale fait appel à la fois à prise en compte de l'acteur ; de la situation et du social.

Synthèses de nos positions sur les théories sociologiques		
Théories	Nos positions	Concepts retenus
Le fonctionnalisme	Nous trouvons le raisonnement fonctionnaliste un peu trop systématique malgré les tentatives de prendre en compte le sujet. Nous n'intégrons pas les théories fonctionnalistes totalitaires. Le social considéré comme une entité non réflexive ne nous convient pas. La fonction ne préexiste pas à l'action. Nous il y a une primauté de la signification sur la fonction.	La dimension dynamique de la structure sociale introduite par Parsons
L'interactionnisme	Insuffisance de développement des dimensions sémantiques des interactions constitue une limite. L'accent mis sur la proximité interactive par Blumer nous semble intéressante	La dimension symbolique des interprétations Les processus de signification par Berger et Luckmann (qu'on peut rapprocher à la dimension sémantique de l'interaction chez Geertz). Nous reviendrons plus tard sur Berger et Luckmann
Le Culturalisme	Nous reconnaissons que le fait culturel est une réalité sociale mais il n'est pas si déterministe comme le voudrait les culturalistes	Nous nous alignons sur la définition proposée par Douglas sur la culture qui en fait un cadre de référence et non d'appartenance déterministe au

CHAPITRE II/ SECTION II. LES RAPPORTS ENTRE STRUCTURE ET ACTION :
LES METHODES DIALECTIQUES

	américains.	sens du culturalisme classique
L'institutionnalisme	Nous faisons l'hypothèse de l'isopraxisme comme contre argument à l'isomorphisme institutionnel. Aussi, nous estimons incomplète les défilions proposées en ce qu'elles ne prennent pas en compte les contextes sociaux. L'institutionnalisme n'échappe pas au raisonnement structurel. Même si institutions officielles ont la prétention de régir la totalité des situations sociales, nous pensons que les agents ont la capacité interprétative instituante.	Le concept de pouvoir et de légitimité La méso-analyse
Le structuralisme	L'absence des notions de territoire, surévaluation des de la force des structures	La primauté de l'analyse synchronique

Tableau 6 : Synthèse de nos positions par rapports aux approches sociologiques

Malgré la pertinence et l'apport des théories centrées sur l'institué et l'instituant, il semble qu'une autre voie est possible. Il s'agit de celles qui proposent de concilier les deux méthodes en considérant qu'elles sont complémentaires et que l'acteur et le système sont dans un rapport de réciprocité. Nous sommes plus orientés dans cette perspective car elle nous semble équilibrée et propice pour analyser les complexités rencontrées dans les situations entrepreneuriales. Nous allons aborder les théories équilibrantes de l'action sociale dans la perspective de construire notre cadre théorique et conceptuel.

Section 3. Les méthodes réciproques de l'analyse du social : interactionnismes et structurationnismes

Pour reprendre P. Corcuff (2007), une autre voie en sociologie qui réunit les nouvelles sociologies, cherche à se démarquer des courants dialectiques en sortant de la dichotomie entre holisme et individualisme. On pourrait qualifier cette tendance méthodologique de « relationniste ». On y retrouve quelques auteurs du constructivisme interactionniste et des auteurs structurationnistes. **La position interactionnisme et institutionnaliste semble difficile à placer dans les catégories (dialectiques et réciproques) que nous proposons ici. Cela se justifie par la difficulté même de trouver au sein de ces courants une unité de recherche. Néanmoins, nous retenons ici ceux qui plaident pour une confluence et ou une « co-variation » entre individu et structure sociale.**

1. Le constructivisme social de Luckmann et Berger (1966, 1967, 1986)

Ces auteurs interactionnistes s'inspirent de la phénoménologie de Schutz (1998) pour qui, il n'y a pas de conscience de rien. C'est dire que l'acteur est entouré par des objets qui manifestent l'intention subjective de ses semblables. Ils défendent une perspective processuelle de la réalité sociale.

Les apports majeurs de cet interactionnisme, ce sont les notions de **signification, d'objectivation et d'internalisation.**

La « signification » ou la production humaine des signes est un cas essentiel d'objectivation. Pour eux, il y a toujours objectivation même si l'interprétation du signe ne correspond pas à l'intention subjective initiale. Ils proposent la notion de *stock social de connaissance* comme l'ensemble des schémas de pensée, des signes qui permettent aux actants de produire du sens aux actions et aux objets qui les entourent. En conséquence, « La structure sociale est la somme totale de ces typifications et modèles récurrents d'interactions établies au moyen de celles-ci. En tant que telle, la structure sociale est un élément essentiel de la réalité de la vie quotidienne »⁴³

⁴³ Berger, Luckmann, op. Cit., p. 50

L'intériorisation du sujet ou socialisation

L'homme est une production sociale (internalisation) au sens où l'individu comprend la société grâce au rapport qu'il entretient avec les autres dès sa naissance. La socialisation est réussie quand l'individu assimile les typifications transmises par son cercle restreint et qu'il les applique à l'ensemble de la société, à l'autre généralisé. L'individu « n'existe donc jamais indépendamment d'un stock socio-historique de savoirs et de connaissances collectifs qui le dépassent.

Les implications pour l'action sociale

L'intérêt majeur de cette approche c'est de mettre en évidence le rôle de la typification dans l'interaction sociale. Par-là, les auteurs reconnaissent implicitement une double constitution, de nature subjective et objective de la réalité sociale. C'est dire que la signification de l'action sociale repose à la fois sur l'agent et la structure. Ce point semble nous introduire d'avance vers les courants réciproques qui plaident pour une double constitution du social. Néanmoins, il semble que le constructivisme social n'assume pas en totalité l'implicite de dualité « puisque l'objectivité de la société reste toujours marquée du sceau de l'artificialité. Pour revenir à notre préoccupation de recherche, on peut supposer que l'acteur doit nécessairement accéder au langage de la situation afin de procéder à l'objectivation. Le langage étant truffé de signes et de symboles ; On peut facilement admettre que le langage permet la construction sociale de la réalité. Mais le stock de connaissance n'est pas si aisément transmis dans le temps et l'espace social. Il n'a pas une caractéristique homogène. **La réalité sociale peut être constituée de « mondes symboliques »** (S. Latouche, F. Nohra, H. Zaoual, 1999) **qui permettent de relier les différents territoires de la réalité sociale.** En outre, dans un monde complexe, parsemé d'univers symboliques, que devient l'individu ? Peut-il rencontrer des facteurs limitants dans le triptyque externalisation/objectivation/internalisation. Il manque à ce raisonnement la problématique de la l'accréditation. La société plébiscite certains signes et codes au détriment d'autres. Berger et Luckmann ne s'expriment pas sur les voies d'intégration et/ou d'apprentissage de la réalisation partagée localement. Le constructivisme social suppose l'existence d'une réalité subjective. Comme souligné plus haut, même si l'interprétation d'un comportement ne correspond pas à l'intention, il y a tout de même objectivation. Mais on ne peut pas évacuer ce phénomène aussi rapidement. Car le contenu importe si on veut parler de

réalité sociale ; à moins d'opérer une distinction entre réalité sociale perçue et vécue. Dans tous les cas, les auteurs ne font pas mention des tensions entre les besoins de cohérence et les injonctions de cohésion. Berger et Luckmann partent du présupposé d'une réalité sociale dont la pertinence reposerait sur la cohérence du processus de reproduction à travers les rencontres quotidiennes des membres. En confrontant ces approches avec celles de Goffman, on se rend compte que ce dernier va plus loin en posant l'existence des régions antérieures et postérieures dans l'interaction sociale.

Cela suppose des territoires d'interactions (qui sont des zones tampons de réalité objectivable) et des zones d'arrière réalité (qui relève plutôt du registre de la cohérence). L'acteur n'emploie pas le même langage et ne se réfère pas aux mêmes signes selon l'espace où il se trouve.

Sortir de l'impasse méthodologique de la tradition sociologique : la réponse structurationniste

La théorie de la structuration entend se positionner dans un dépassement et non une opposition des théories sociologiques. Giddens est convaincu que les modèles organisationnels varient sous l'action des acteurs. Pour Giddens, "the best that social theory can offer is a series of « sensitizing concepts » that alert investigators to process among active human agents". Il associera alors fonctionnalisme, évolutionnisme et positivisme. Giddens s'attaquera de manière virulente au fonctionnalisme notamment à la thèse développée par Durkheim selon laquelle « la société est une réalité d'un autre ordre que celle des individus qui la constituent, une réalité qui fait peser sur eux un ensemble de contraintes ». La contrainte constitue un caractère intrinsèque des faits sociaux chez Giddens. C'est pourquoi il reproche au fonctionnalisme de ne pas prendre en compte les dimensions interactionnelles dans les relations inter-agents. Il refuse d'adhérer à cette posture en mettant en lumière une nouvelle dimension de la structure sociale.

Par ailleurs, Berger et Luckmann partagent l'idée d'une double constitution subjective et objective de la réalité sociale. Cependant, ils conserveront un élément essentiel hérité de l'approche positive notamment le fait de traiter les faits sociaux comme des choses au sens de

Durkheim. Outre cela, même s'il s'est partiellement inspiré de l'interactionnisme symbolique, il lui reproche également d'ignorer la structure sociale et le rôle des motivations des acteurs. Aussi, il accuse les théoriciens des rôles sociaux de considérer le concept de rôle comme un substitut aux contraintes normatives sur des agents passifs. Mais encore, il en veut au structuralisme de Lévi-Strauss d'ignorer la volonté humaine au profit des systèmes de codes régisseurs. En substance, Giddens se montre pessimiste sur la capacité des théories structurelles à conceptualiser la structure comme étant foncièrement produite et reproduite par la réflexivité des agents. Il a donc voulu proposer dans « The constitution of Society », une théorie structurationniste comme un mode d'analyse théorique qui puisse compenser les lacunes des théories sociologiques classiques. **Sa thèse peut se résumer partiellement comme suit : les structures sociales rendent possible les actions individuelles autant qu'elles les contraignent, qu'elles sont « habilitantes » autant que contraignantes ».**

A. Giddens entre les approches objectivistes et subjectivistes

Giddens met en lumière les apports des approches objectivistes et subjectivistes, notamment leurs limites dans la conceptualisation de la morphogenèse du système social. Les approches objectivistes proposent un système social où la portée des actions des individus est limitée par les contraintes structurelles. Aussi, ces approches n'accordent pas à l'individu sa compétence d'autoréflexivité. D'autre part, les approches subjectivistes tombent dans le piège du déterministe en voulant tout faire reposer sur les individus toute la portée de l'action sociale. La conséquence, c'est l'impossibilité des structures à générer leurs significations (en dehors de la dimension symbolique défendues par les théories interactionnistes). Pour Giddens, les perspectives subjectivistes en voulant que la réalité sociale soit le produit des acteurs, se séparent des moyens pour comprendre le changement social.

CHAPITRE II/ SECTION III LES RAPPORTS ENTRE STRUCTURE ET ACTION :
STRUCTURATIONNISMES ET INTERACTIONNISMES

Auteurs et courants de pensée

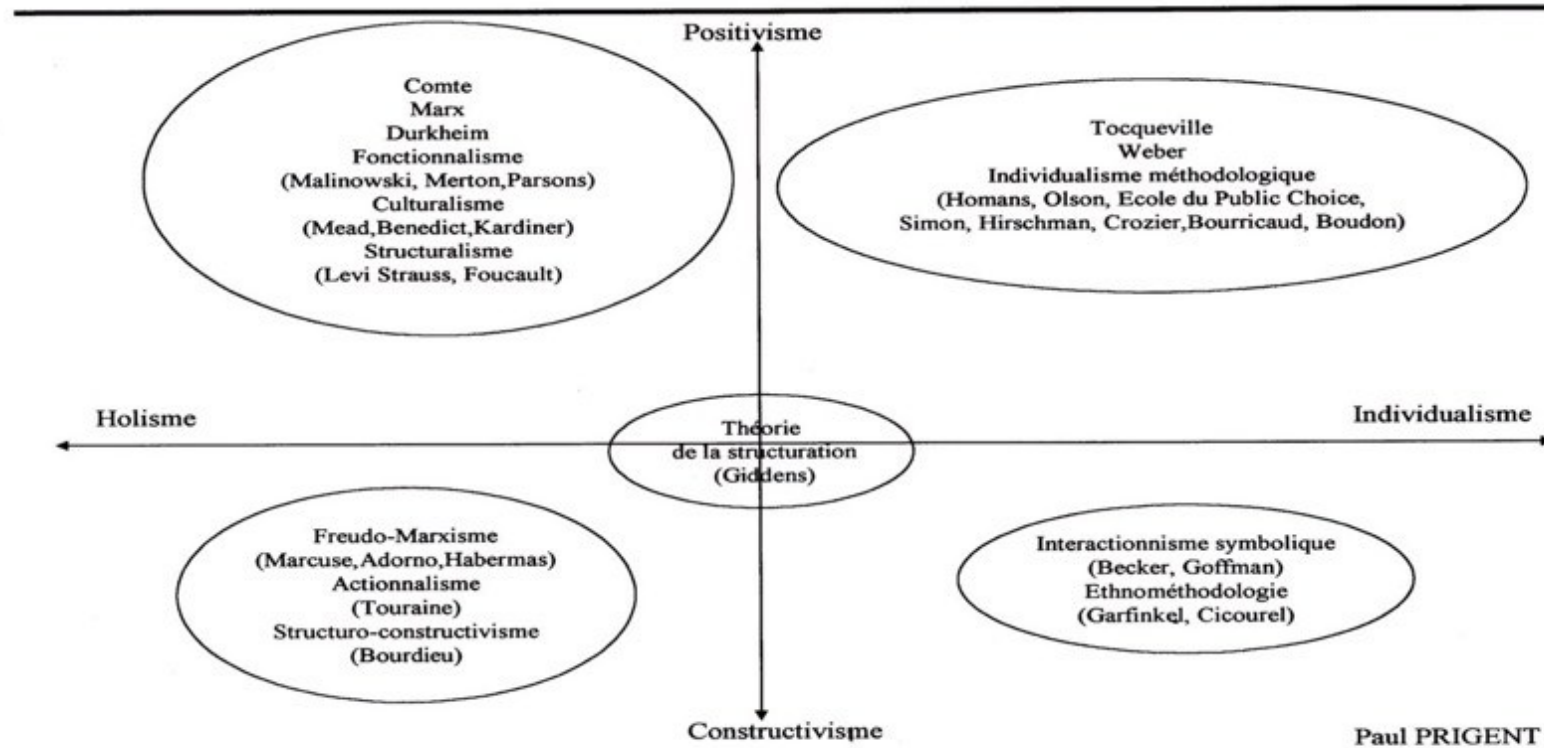


Figure 15. Représentation des auteurs et courants de pensée sur l'action sociale. (Source : A 124, Paul Prigent, CNAM)

Sans remettre en cause l'apport des approches compréhensives et positives dans l'analyse de l'action sociale, il s'agit de trouver une analyse cohérente de la structure et de l'action. C'est l'intention de Giddens dans la formation de la théorie de la structuration. En réalité, la définition de la structure sociale constitue le point d'achoppement entre les approches sociologiques.

La structure telle que définie dans les perspectives objectivistes est une configuration formelle des rôles et procédures. Autrement dit, elle est un cadre conventionnel ou des cadres régissant les organisations ; tandis que les approches subjectivistes conçoivent la structure comme résultant des modèles de régularités et des processus d'interaction. Si les théories objectivistes se focalisent sur les contraintes formelles et le contrôle de l'action, les autres font état des structures informelles, sur ce que font réellement les agents, sur leur capacité à détourner les significations et à s'approprier les rôles. Il ne fait aucun doute que les deux acceptions traitent d'aspects importants de la compréhension et de l'exploitation du phénomène organisationnel. Cependant elles semblent avoir manqué une vision d'ensemble, intégrative du social et de l'individu. Nous pensons que la perspective nous permettra de sortir de cette impasse afin de rendre plus clairvoyant sur la situation de l'individu en situation entrepreneuriale.

Section 3. Que retenir?

- La question de l'action sociale telle qu'abordée par les sociologies de l'action semble toujours se heurter aux impasses méthodologiques (individualisme et holisme). Néanmoins, notre réflexion semble trouver un écho favorable dans les théories structurationnistes et interactionnistes à partir desquelles nous souhaitons construire notre cadre théorique. Sans être exhaustives, elles nous permettent d'accorder autant d'attention aux structures qu'aux agents en situation dans notre analyse. Dans les prochaines lignes, nous décrivons les modalités d'intégration de ces approches réciproques dans notre travail.

Point chapitre : Structure sociale et entrepreneuriat : une problématique en sciences de gestion

La question de l'entrepreneuriat peut être présentée selon trois modes d'approche. Les modes d'approche de l'action entrepreneuriale qui gravitent généralement autour de la théorie de trait, celles qui mettent en avant le contexte et les dernières qui accordent une importance aux interactions. (Y. Pesqueux). Ce qu'elles ont en commun, c'est la méthode d'analyse qui accorde une primauté à la figure de l'entrepreneur individuel comme unité d'analyse. L'entrepreneuriat serait ainsi le fait de l'entrepreneur. Or, il est des environnements qui peuvent moduler la rationalité de l'agent si bien que son action se trouve guidée par la contingence plutôt que par une certitude et la stratégie préméditée. Parler de contingence, c'est évoquer les effets d'interdépendance entre l'agent et l'environnement mais également entre les composantes de l'environnement. C'est aussi évoquer les recherches en sciences de gestion relatives à la stratégie et la structure (A. Chandler) qui suggèrent qu'une corrélation existe entre la stratégie et la structure de l'entreprise. On peut aller plus loin en établissant le parallèle entre l'action entrepreneuriale et les facteurs de contingence de l'environnement.

Chapitre III : Cadrage conceptuel et méthodologique

L'objectif de ce chapitre est de construire notre conceptuel à partir des corpus théoriques de la théorie de la structuration de Giddens, de l'anthropologie interprétative de Geertz. Il s'agira dans un premier temps de montrer en quoi le concept de dualité du structurel pourrait servir l'analyse de la structuration des situations entrepreneuriales. Par la même occasion, nous identifierons les concepts pertinents de la théorie que nous souhaitons mobiliser tout en précisant la place que nous voulons accorder à cette théorie dans notre travail.

Dans un second temps, nous tenterons de justifier la pertinence de l'analyse interprétative de Geertz par rapport aux interactions dans les SLP.

Par ailleurs, nous tenterons de construire des arguments pour défendre notre choix de bâtir notre corpus théorique sur la sociologie de Giddens et l'anthropologie de Geertz.

Le chapitre nous permettra d'élaborer un cadre méthodologique pour la phase d'investigation.

CHAPITRE III: CADRE CONCEPTUEL: AUX FRONTIERES DE L'ANTHROPOLOGIE ET DE LA SOCIOLOGIE

Section I. Le processus entrepreneurial aux prises avec les structures sociales

Section II. Opérationnalisation croisée des concepts socio-anthropologiques dans le champ de l'entrepreneuriat

Section III. Considérations épistémologiques et méthodologiques

Section 1. Le processus entrepreneurial aux prises avec les structures sociales

En articulant la théorie de la structuration avec d'autres opérateurs conceptuels, cela nous permet de mettre à profit la portée heuristique de la contribution de Giddens sans pour autant pâtir des critiques dont elle a fait l'objet sur sa validité empirique. En effet, l'approche anthropologique nous fournit un cadre méthodologique déjà éprouvé dans plusieurs recherches.

Les concepts clés de la TS

Les systèmes sociaux : peuvent être définis comme « des relations entre acteurs ou collectivités, reproduites et organisées en tant que pratiques sociales particulières » (Giddens, 1987, p.74). Contrairement à tous les courants de pensée exposés ci-dessus, Giddens n'a pas conçu le système social simplement comme un ensemble de structures. Son originalité réside dans le fait de reconnaître que les systèmes sociaux sont dotés de structures sociales : "Social systems, according to Giddens, have no existence apart from the practices that constitute them, and these practices are reproduced by the 'recursive' (i.e., repeated) enactments of structures." (Sewell, 1992, p. 6)⁴⁴.

La structure sociale (ou le structurel) : est définie comme « des règles et ressources, ou ensemble de relations de transformation, organisées en tant que propriétés de systèmes sociaux ». La structure sociale, telle que définie par Giddens n'a pas d'existence matérielle. Elle n'a pas la même valeur que les actants non-humains dans la théorie de l'acteur-réseau. Elle relève de l'ordre du virtuel. A la suite des sociologies de l'action exposées ci-dessus, Giddens propose de dépasser l'antagonisme entre les sociologies de l'action et les approches fonctionnalistes/structuralistes, en concevant de pair la liberté d'action de l'individu et le rôle de la structure sociale. Pour cela, il recommande de relier les actions à la structure selon une relation récursive.

Ainsi, les actions des individus sont permises par la structure sociale, elle-même actualisée, et

⁴⁴ Selon Giddens (1979, 1984, 1993), les structures sociales déterminent les pratiques sociales et représentent des unités d'analyse à partir desquelles il est possible d'appréhender en profondeur la dynamique sociale. Les pratiques sont de nature relationnelle car elles relèvent des interactions sociales.

donc potentiellement modifiée par ces mêmes actions. La structure dépasse alors le dualisme traditionnel pour affirmer sa dualité. Cette dualité s'explique comme suit : tout en contraignant et facilitant les actions, la structure est elle-même le résultat de cette dynamique, perpétuellement située dans le temps et transformée par les actions des acteurs sociaux⁴⁵. Loin de refléter l'antagonisme traditionnel, les notions d'action et de structure ne peuvent se concevoir qu'inscrites dans une relation dialectique. Les agents interprètent, en tant qu'acteurs compétents, les conditions structurelles pendant l'action. Cette interprétation est permise par les connaissances de l'acteur, le plus souvent tacites, et le contrôle réflexif qu'il exerce sur ses actions et sur celles des autres acteurs. **Le contrôle réflexif se rapporte à la capacité de l'agent à exercer de manière routinière l'observation et la compréhension de ce qu'il fait et des raisons de son action.** Ce travail d'interprétation induit une possibilité d'évolution de la structure sociale et ainsi la non détermination de l'action. Les acteurs, libres et conscients de leurs actes, bien qu'encadrés par la structure, ont des motifs d'action qui leurs sont propres.

Structures et propriétés structurelles

Giddens propose une distinction entre la structure sociale et les propriétés structurelles :

En effet, la structure relève du virtuel. Elle ne s'inscrit pas dans la dimension de l'espace-temps⁴⁶.

Les propriétés structurelles, pour leur part, se réfèrent aux caractéristiques structurelles des contextes espace-temps. Les systèmes sociaux étant une somme de pratiques sociales reproduisent à l'infini n'ont pas de structure. Cependant les systèmes sociaux disposent de propriétés structurelles qui s'étendent dans la dimension espace-temps. Il s'agit de modèles permanents de relations sociales qui régissent les pratiques sociales du contexte. Ici les relations sociales sont syntagmatiques.

Cela revient à dire qu'une structure sociale n'est pas le produit d'un système social. Le système social présente des propriétés structurelles que Giddens arrange dans l'ordre de leur extension

⁴⁵ Giddens (1979, 1984, 1993) propose deux composantes de la structure sociale : les règles et les ressources. Giddens présente les règles comme des modalités ou des procédures générales d'action que les agents mobilisent.

⁴⁶ Elle est logée dans la représentation des individus et générée à travers leurs pratiques (Fararo & Butts, 1999). Ici les relations sociales sont paradigmatiques.

spatio-temporelle : « Les propriétés structurelles les plus profondément impliquées dans la reproduction des totalités sociétales, sont appelés principes structuraux. Les pratiques qui ont la plus grande extension spatio-temporelle dans ces totalités peuvent être appelées institutions. » (Giddens, 1984, p.17). Cette distinction est d'une importance capitale dans la théorie de la structuration et constitue un élément de différenciation par rapport aux théories fonctionnalistes et structuralistes.

Tableau 7 : Les opérateurs conceptuels de base de la TS

Le structurel, les structures	Les systèmes sociaux	La structuration
Ce sont des règles, ou ensemble de relation de transformation, organisées en tant que propriété de systèmes sociaux	Relations entre acteurs ou collectivités, reproduites et organisées en tant que pratiques sociales régulières	Conditions qui régissent la continuité ou la transmutation des structures, et par conséquent la reproduction des systèmes sociaux

Source : Le structurel, les systèmes sociaux et la structuration (Giddens, 1987, p. 74)

La dualité du structurel

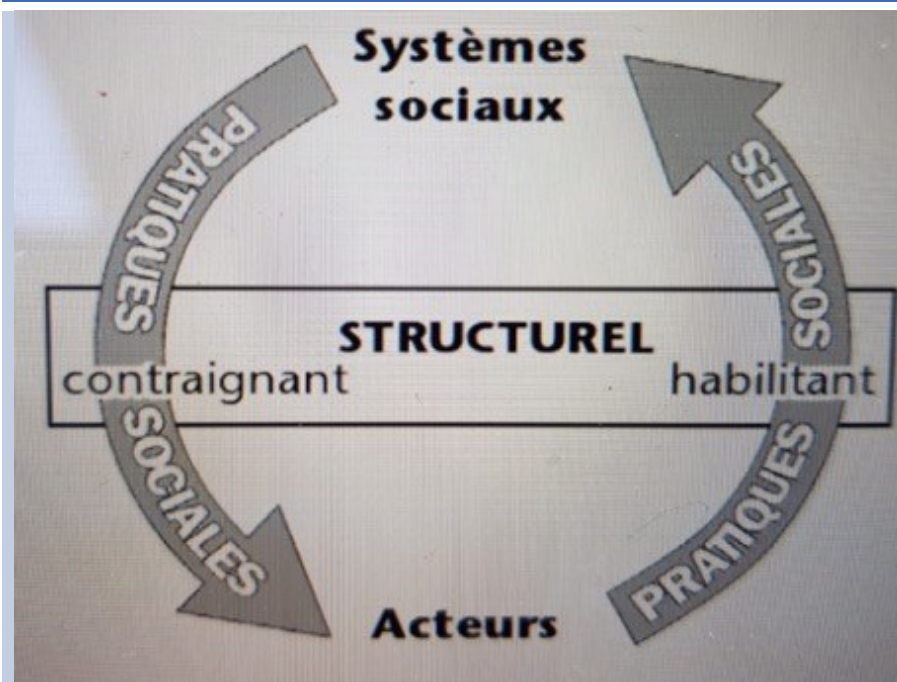
Il s'agit là d'une notion essentielle dans la TS. Elle implique des aller et retours entre niveaux individuels et collectifs. Elle confronte agents et systèmes sociaux. Les agents et les systèmes sociaux sont interdépendants. Du moins, ils se construisent mutuellement. C'est dire plus clairement que les agents se réfèrent aux structures sociales pour agir. Mais en agissant, ils fabriquent et ou redéfinissent des nouvelles structures. Les structures sociales sont donc à la fois médium et résultats de l'action sociale. Quand Giddens parle d'action, cela ne renvoie aucunement aux intentions de faire mais à la capacité de faire. C'est la compétence sociale qui détermine l'action. En conséquence, chez Giddens, l'action est conçue comme un processus permanent. Elle entretient toujours un lien avec l'acteur. Dit autrement, l'action humaine est rendue possible par la structure sociale ; mais c'est aussi l'action qui permet de bâtir de nouvelles structures.

Tab 8 : Distinction entre l'acteur et le système dans la TS

	L'acteur	Le système
Les caractéristiques	Réflexivité, pouvoir, compétence, capacité, actif	Assume une double fonction de règle et de ressource. Il habilite et contraint.

Ainsi, le point focal de la dualité dans la théorie de la structuration est la manière dont l'action et la structure se présupposent mutuellement. Ainsi, les propriétés structurelles des systèmes sociaux sont à la fois moyennes et résultantes des pratiques qu'ils organisent récursivement

Figure 16. Le processus de structuration



Source : J. Nizet (2007) La sociologie de Anthony Giddens, Collections Repères La Découverte

Les travaux de recherche, s'inscrivant dans le courant structurationniste en théories des organisations, sont généralement circonscrits à l'univers organisationnel, voire à ce que Giddens associe aux conduites stratégiques d'individus situés dans un espace/temps particulier. Ainsi, une approche structurationniste de l'action nécessite qu'on identifie les systèmes sociaux pertinents pour l'analyse des pratiques dans une organisation particulière.

Les travaux de Giddens sur la structuration sont un essai pour articuler une théorie orientée processus qui décrit la structure (institutions) comme, à la fois, un produit et une contrainte de l'action humaine. Utilisant, conjointement les concepts issus des courants théoriques fonctionnalistes (structuralistes) et phénoménologiques, Giddens tente de rompre le gap entre les notions déterministes, objectives et statiques de la structure, d'une part, et les visions volontaires, subjectives et dynamiques, d'autre part. Il propose ainsi deux domaines de l'ordre social (analogue à la grammaire et la langue), tout en se focalisant sur les points d'intersection des deux domaines.

Le domaine institutionnel représente le cadre conceptuel des règles et des caractéristiques dérivées de l'histoire cumulative des actions et interactions. Selon Giddens, les ordres institutionnels représentent des principes qui s'appuient sur les systèmes de signification, de domination et de légitimation. Par contre, le domaine de l'action fait référence aux dispositions actuelles des personnes, objets et événements dans les activités quotidiennes de la vie sociale (Ranson *et al.* 1980).

Selon le niveau par lequel les institutions sont encodées et intégrées dans le stock de connaissances pratiques des acteurs (dans la forme de schèmes interprétatifs, ressources et normes adaptées à un ensemble particulier appelé modalités), elles influencent la façon par laquelle les personnes communiquent, interagissent avec le pouvoir, et déterminent quels comportements sont nécessaires pour sanctionner ou récompenser. Toute action sociale peut être analysée selon trois dimensions, en pratique intimement mêlées. Ainsi, toute interaction est porteuse de sens, de pouvoir et enfin de moralité et de sanction sociale. La figure 16 ci-dessus présente les mécanismes de la théorie de la structuration avec ses trois niveaux d'analyse.

La structure sociale n'a pour Giddens qu'une existence virtuelle, seulement actualisée lors des interactions. Afin d'opérationnaliser ces concepts théoriques, chacune de ces trois dimensions

est reliée à des propriétés structurelles, qui lui sont correspondantes. Les trois propriétés structurelles sont la signification, considérée comme un système de règles sémantiques, la domination qui se manifeste dans le système d'allocation de ressources et enfin la légitimation constituée par un système de règles morales.

La signification :

La construction de sens nécessite l'usage, lors de l'interaction, du système de signification relatif au langage et au contexte moyennant des schèmes « interprétatifs ». Le système de signification correspond aux connaissances mutuelles partagées par les individus. L'utilisation de schèmes d'interprétation permet la construction du sens, et en même temps actualise le système de signification. La signification est la dimension cognitive abstraite de la vie sociale par laquelle les agents communiquent entre eux. Elle est constituée de trois parties inter-reliées.

- Les structures de signification : des réseaux organisés (connectés et reliés) des codes sémantiques.
- Les schèmes interprétatifs : les stocks de connaissances partagées, les compétences accumulées et les rôles cognitifs des agents, qui sont véhiculés par l'usage de la structure de signification.
- Les pratiques discursives : parler, écrire et autres formes que les agents mobilisent pour communiquer du sens aux autres.

Les individus s'appuient sur les structures de signification en fonction des schèmes interprétatifs afin de communiquer avec les autres et diffuser leurs idées et points de vue. Ainsi, quelles que soient les forces qui animent un individu, il tend à anticiper, à relier des facteurs (éléments, événements, croyances, acteurs, etc.) dans le temps et structure ainsi ses schèmes cognitifs. Une structure cognitive est “ un schème d'interprétation et d'action qui permet de rendre intelligible la réalité de l'individu ” (Cossette, 1994).

La domination

Le pouvoir, engendré par les interactions, peut se concevoir comme l'utilisation de facilités, avec lesquelles chacun des acteurs va contraindre d'autres acteurs, au moyen des propriétés de domination de la structure sociale. Une facilité peut être définie comme une règle particulière relative à la domination. Les propriétés de domination peuvent se concevoir comme l'utilisation d'un système de ressources, qui peut être, au niveau de nos organisations, l'autorité ou encore la capacité d'allocation (servant à mobiliser des ressources humaines, financières ou informationnelles).

Les structures de domination sont médiatisées par deux types de ressources :

- de ressources "d'allocation" qui traduisent les capacités de transformation permettant un contrôle des objets (financiers, physiques), le "matériel",
- et de ressources d'autorité qui permettent le contrôle des personnes ou acteurs de l'organisation. Et c'est le pouvoir vu positivement "comme la capacité à produire des résultats" (Giddens, 1987, p.318) qui rend compte de cette dimension dans les systèmes sociaux⁴⁷.

En effet, bien que les structures de domination contraignent les besoins et les désirs des agents, elles favorisent aussi la coopération et permettent d'accomplir le travail au sein des organisations. Elles ont par conséquent une fonction d'habilitation (*enabling*) et aussi une fonction de contrainte.

La légitimation

Cette dimension du structurel a trait aux éléments normatifs (valeurs, conventions, codes de conduites) qui régissent la décision des agents. Partant le mode de langage ici implique des principes de sanctions. C'est la dimension contraignante du structurelle. Elle peut correspondre également à la « la conscience collective » des institutions ou le « consensus moral », rendant possible l'unité de tout l'ordre social (Macintosh et Scapens, 1991). Dans notre recherche nous aborderons la législation sous l'angle des institutions (dans la perspective instituante). Le comportement des agents serait alors régi par une moralité inhérente au système sociale et en cas de déviance, sanctionné par la société. Le respect des règles permet d'actualiser l'usage du

⁴⁷ Ces structures de domination sont aussi caractérisées par « la dialectique du contrôle ». Selon Giddens, la dialectique du contrôle signifie la coexistence dans toute situation d'une relation de dépendance et d'autonomie.

pouvoir, valide les propriétés structurelles de légitimation. Le respect des règles permet de reproduire également les mêmes règles par redéfinition continue.

Régulation sociale ou structuration sociale ?

Il nous semble à ce stade nécessaire de préciser pourquoi nous sommes passés outre la théorie de la régulation sociale. Cette dernière aborde à l'instar de la théorie de la structuration, les questions de règles, de contraintes. La théorie de la régulation sociale considère que la règle est le fait social premier. La TRS (J.D. Reynaud, 1993) admet la pluralité des règles qui régissent l'organisation tout en remettant en cause la distinction entre règles formelles et informelles. Elle propose plutôt une distinction entre régulation autonome et une régulation de contrôle. La première correspondrait aux règles dont s'imposent les acteurs pour se protéger des règles externes ; tandis que les règles émanant de l'extérieur auraient une visée prescriptive à l'égard des acteurs d'un groupe. En substance, la régulation correspondrait à la capacité des acteurs à prendre des initiatives en fondant des règles (D. Reynaud, idem). Cette activité aurait une vocation politique au sens de permettre au groupe social de se former en s'auto-entretenant.

Dans la mesure où nous tendons à exclure le marché et les institutions formelles (représentées par l'État) de notre analyse, on pourrait avoir des affinités avec la TRS. Cependant le problème c'est qu'elle repose sur la considération d'un conflit perpétuel entre les agents si bien que les processus de régulation sont régulièrement à l'œuvre. L'approche structurationniste, n'appréhende pas la règle dans sa seule dimension de contrainte. Les agents construisent des règles pour s'y conformer et contrôler le groupe considéré comme déviant. Cependant la référence sert également de vecteur de domination, de légitimité. Certes, la TRS tend à opérer des distinctions entre la nature des règles⁴⁸. Elle estime qu'une règle qui cesse d'être contraignante, finit par disparaître. La TRS ignore la récursivité des pratiques sociales qui conduisent à confondre la ressource et la contrainte.

Bien que les termes de la TRS rappellent certaines de nos observations empiriques, nous restons néanmoins circonspects quant aux implications d'une adoption de la TRS. En effet, la question

⁴⁸ Si la contrainte est bien présente dans cette théorie, en revanche, Reynaud se garde bien d'assimiler règles de nature légale et règle obligatoire. Il distingue plutôt des règles élaborées avec une vision de contrôle, de règles élaborées de façon conjointe, et de règles élaborées de façon autonome.

de l'autonomie des acteurs telle qu'abordée semble insister davantage sur la dimension politique des stratégies d'acteurs en réduisant les dimensions socio-anthropologiques.

Pour finir, la TRS, en traitant de la production des règles et des régulations, elle reconnaît la compétence des acteurs à créer des règles et à s'y assujettir. Ce qu'elle ignore, c'est que si la production des règles requiert la participation collective, elle acquiert une autonomie minimale qui pourrait selon les situations continuer de contrôler ou constituer un outil de pouvoir et de domination au service des "inter-actants".

Chez Giddens, au contraire, les ressources représentent un moyen d'exercice du pouvoir au sein des interactions sociales. Il distingue pour cela deux catégories de ressources.

- Les ressources d'allocation (qui s'applique aux choses matérielles)
- Les ressources d'autorité (qui ne s'appliquent qu'aux personnes avec un certain degré de connaissances ou d'expertise). Cette deuxième ressource nous intéresse dans notre contexte empirique, l'accès aux ressources d'autorité est une variable déterminante dans l'effectivité de l'exploitation de l'opportunité.

Même si nous optons pour la structuration plutôt que pour la régulation, plusieurs théoriciens du social ont exprimé des réserves à l'égard de la TS notamment des traitements réservés aux notions de structures et d'agence. La première critique est celle d'Archer (1999) qui estime que le problème de la réduction de la structure à l'action ou inversement affaiblit la puissance analytique de la théorie structurationniste. Ainsi, il propose que pour permettre une distinction analytique entre structure et action, l'action humaine doit être perçue dans une perspective long-termiste. Réciproquement les structures devraient être considérées comme s'inscrivant dans le temps (Archer, 1982). Une autre question capitale, soulevée par les critiques, c'est comment se fait-il que certaines formes de reproduction de la structure sociale réussissent en s'institutionnalisant tandis que d'autres n'y parviennent point (Stinchcombe, 1990). Il semble que la TS ne puisse pas répondre à toutes ces questions. En ce qui nous concerne les opérateurs conceptuels offerts par la TS, ils nous permettent d'ébaucher partiellement notre corpus théorique. En intégrant la dimension de la domination, Giddens opère une distinction majeure avec le structuralisme Lévi-straussien qui ne donnait pas une place importante au paradigme du pouvoir relationnel.

En somme, Giddens n'est pas très explicite sur la question de la légitimation. Certes, le système de règles morales permet de garantir la légitimité de l'action et par conséquent la cohésion. Mais cette affirmation suppose une sincérité dans le principe de conformité aux normes collectives. A cette question, la TNI répondait que l'isomorphisme mimétique permet

d'uniformiser les structures organisationnelles et donc de réduire l'incertitude. Or notre observation empirique nous permet d'émettre l'hypothèse selon laquelle la similarité n'est souvent que simulation. Il y a donc une résistance à l'isomorphisme qui se traduit par une tension entre cohésion et cohérence. Ce qui rend légitime, ce n'est pas seulement la conformité avec les règles mais aussi la proximité (symbolique) de l'agent avec les structures qui ont une forme instituante.

Aussi, la structuration du social ne saurait se dérouler dans une « aire d'indifférence » contextuelle. Ici, le contexte évoque l'idée de circonstance et non de milieu. Nous voulons dire qu'il y a une dimension géographique à prendre en compte. Giddens ne nous fournit pas de réponse à cet égard. Parler de territorialisation des structures d'action, c'est rappeler la diversité des dimensions du territoire. En effet, le territoire comporte une « invitation à l'exploration dans une confusion entre le symbolique-ce qui rassemble sur le territoire- et le dialogique - ce qui sépare du reste- (Y. Pesqueux, 2009). Il en va de même pour les notions de signification et de légitimation. Pesqueux, Y (2009, idem) rappelle que le territoire est aussi le « lieu de la primauté de la cohésion sur la cohérence ». La cohésion non pas comme tendance à l'isomorphisme, mais comme arrangement et ajustement. « Le territoire serait alors un lieu de management situé sur fond identitaire dont la logique projective est facteur de cohésion ». La cohésion serait une tendance partagée par les agents qui vont avoir tendance à homogénéiser leurs pratiques (orthopraxie). Mais cette cohésion cacherait justement une incohérence, celle du fond, une incohérence dans les symboles qui font fondements. Cette incohérence est le contre-argument à l'isomorphisme.

En dépit de l'incomplétude de la TS, nous estimons tout de même qu'elle contient une substance pertinente servant d'hypothèse théorico-ontologique valide pour aborder notre terrain de recherche.

Section 1. Que retenir?

- En considérant le phénomène entrepreneurial comme action sociale au même titre que tout comportement social, on se heurte aux problématiques de légitimité et de signification. Le concept de dualité du structurel nous permet de poser une grille théorique de lecture des influences entre les structures sociales et le comportement des agents. Même si certaines théories comme la TR semble proposer des réponses au problème théorique, il nous semble que la TS est plus indiquée dans la perspective de la recherche actuelle. L'originalité de l'angle structurationniste de Giddens, c'est qu'elle nous propose une appréhension ouverte des institutions informelles qui ne débouche pas nécessairement sur un approche contraignante ou négative.

Section 2. Opérationnalisation croisée des concepts socio-anthropologiques dans le champ de l'entrepreneuriat

L'anthropologie symbolique de Geertz nous semble disposé d'outils méthodologiques qui puissent venir compléter la TS de Giddens dans notre travail. Aussi, l'optique qu'il propose nous permet de demeurer dans notre posture compréhensive de l'action en raison des influences wébériennes sur ses travaux.

La perspective interprétative de Geert est d'abord une anthropologie culturelle qui se positionne, à l'instar de Giddens, en réaction aux courants dominants dans sa discipline. C'est surtout contre les limites du raisonnement fonctionnaliste qu'elle s'érige. Comme nous l'annoncions au départ, l'intuition sitologique, le fait de laisser parler le site, le terrain était une conviction. Mais avec Geertz, cette posture devient une méthode qui invite à approcher les phénomènes sociaux comme un texte truffé de signes et de symboles à décoder.

A. L'anthropologie interprétative : une méthode pertinente pour analyser les institutions informelles

L'adoption de la méthode anthropologique pour l'analyse des institutions répond à la quête d'une méthode pertinente qui permet de comprendre ou au moins d'expliquer les phénomènes collectifs (d'ordre culturel, symbolique, des pratiques) qui sont à l'œuvre dans l'action sociale. Parler d'institution, c'est aussi parler de culture, ne serait-ce qu'au sens des pratiques qui se reproduisent et l'anthropologie de Geertz nous permet d'aller plus loin que la sociologie au sens où la première tend à accorder une valeur heuristique et une rationalité aux discours des acteurs tandis que l'analyse de la seconde est parfois obstruée dans des considérations théoriques. Nous croyons donc que la recherche en sciences sociales doit s'approprier des outils de l'anthropologie afin de ne pas perdre de vue l'essentiel, le sens vécu par les acteurs de la situation. C'est justement parce que les autres disciplines (sciences politiques, sociologie) ont tendance à analyser les institutions de manière désincarnée, sans nécessairement faire écho au ressenti des agents sociaux, qu'il est nécessaire de réhabiliter ces derniers en changeant de prisme d'analyse. Nous l'avons déjà dit plus haut, ce que nous voulons investir ce sont les récits

de vie, des représentations, des discours. Or, partant de l'idée que nous nous faisons de l'entreprise dans notre contexte, on ne serait isoler les dimensions sociales, économiques, culturelles de l'institution.

L'exercice anthropologique qui est le nôtre qui consistera donc à associer une perspective sociologique à une analyse anthropologique afin d'obtenir une image fidèle du contexte. Parler d'image implique que l'analyse se veut synchronique, mais il s'agit d'une synchronicité globale.

En outre, selon la définition que nous avons donnée dans le chapitre I, il nous semble que les institutions informelles, si elles sont des cadres produits dans les situations à travers les interactions, elles sont surtout liées aux représentations, aux usages et aux routines. Or c'est justement l'objet de l'anthropologie symbolique de Geertz qui peut offrir une méthode pragmatique pour rendre compte et expliquer les faits sociaux.

Des arguments en faveur d'un corpus théorique entre Giddens et Geertz

Sur le plan théorique

Ce qui rapproche les deux auteurs, c'est d'abord le fait qu'ils ont tous les deux ont développé leurs théories en réaction aux idées dominantes dans leurs disciplines (ou de leurs époques). Geertz se fonde sur une critique du fonctionnalisme de Malinowski. Il s'oppose au « dogme méthodologique de l'opérationnalisme » qu'il juge impertinente en sciences sociales (1998, p75). Giddens fait de même en critiquant les perspectives sociologiques d'influence fonctionnaliste. Il propose de réhabiliter la compétence de l'individu et l'intentionnalité de l'action. Ils se sont opposés aux mêmes modes d'analyse du social avec des projets différents. L'un voulait mettre fin aux conflits entre subjectivisme et objectivisme des analyses sociologiques. Néanmoins, le caractère autosuffisant de la rationalité du système social chez Giddens trouve un écho dans l'analyse symbolique des interactions sociales chez Geertz en ce que l'ordre des interactions sociales se nourrit elle aussi des symboles véhiculés par le langage. Aussi, il soutient que le sujet agit conformément à un système de valeurs qui lui propre. L'action

sociale reposerait sur une double dimension (objet/sujet, local/global) donc objective et subjective, par extension, sur une dualité dont on est tenté de qualifier aussi de structurelle.

Structuration et symbolisme

En outre, Giddens voulait faire des structures, à la fois le médium et le produit des activités humaines (Giddens, 1987). Or, le sens des activités humaines émerge des interactions et c'est le langage qui permet de saisir le produit de leurs activités. C'est pourquoi il tenait à distinguer conscience pratique et discursive. Il estimait que « la plus grande partie du savoir mis en jeu dans les actions humaines n'accède pas à la parole » (J. Nizet, p. 21). Autrement dit, le langage possède une dimension symbolique tacite qui va au-delà du langage comme matériau. Que voir de plus sinon que l'approche interprétative de Geertz se sert des symboles comme média dans la fabrication des significations contextuelles sachant que l'extériorisation par le discours d'une règle constitue déjà en soi une interprétation de cette règle⁴⁹.

En réalité, chez Giddens, “the rules are conceived as codes. Signs exist by through their production and reproduction of signification, which is constitutive feature of communication itself.” La signification est récursivement liée à la communication du sens dans les interactions. Les relations sociales impliquent du symbolique, ce qui rend moins évident la distinction entre l'idéologie et le symbole. Dans tous les cas, “the ideological elements have both psychological and historical character” (Giddens, 1979: 192). Or, cette idée est la même chez Geertz qui considère l'idéologie comme un système de symbole (Geertz, 1964) ; Cependant, si la métonymie et la métaphore sont considérés par Geertz comme caractéristiques de l'idéologie, Giddens les considère comme les traits des systèmes de symboles en général.

In fine, il nous semble qu'il existe quelques éléments de rapprochement sur le plan théorique, relatifs à la signification émanant des interactions sociales entre Giddens et Geertz. Ces affinités justifient en partie le choix de notre construction théorique bipartite. Il ne s'agit pas de défendre seulement des éventuels éléments de similitude entre les deux auteurs. Il s'agit surtout pour

⁴⁹ (Pour aller plus loin voir article de Orphanides, A. (1990), *A theoretical approach for the interpretation of archaeological material*).

nous, de nourrir notre réflexion des outils théoriques et conceptuels fournis par les deux théories.

Sur le plan épistémologique

Nos lectures et analyses de Giddens et Geertz nous conduisent par ailleurs à les associer à une attitude épistémologique commune (non exclusive). Il nous semble qu'ils adoptent, au moins à un moment donné de leurs réflexions une attitude relevant du constructionnisme social parce qu'ils tendent à accorder un même statut à la réalité sociale, celui d'être le fait des interactions. Certes, Geertz préfère parler de « méthode interprétative » mais l'interprétation peut-elle autre chose qu'une construction ? Dans ce sens, il s'appuie sur une construction de la réalité sociale à partir d'un « système de symboles en interaction ».

Giddens de son côté, fait des structures un cadre qui régit les interactions entre acteurs. Comme vu plus haut, elles comportent trois (3) dimensions : la signification, la légitimation et la domination. Justement la première « repose sur des connaissances mutuelles partagées définies et propose des schémas interprétatifs qui se concrétisent dans la communication pour influencer les acteurs dans l'exercice de *sensemaking* » Nobre, T., Zawadzki, C. (2017).

En définitive, la théorie de la structuration d'Anthony Giddens propose à la fois une double entrée "moderniste et interprétativiste-symbolique. Nous partons de la seconde articulation car contrairement aux modernistes, nous ne percevons pas les structures comme des entités des objets mais plutôt comme des créations humaines produites dans les interactions et toujours en projet. Cependant, même si la TS est critiquable pour sa faiblesse empirique. Elle offre un cadre d'analyse valide et articulable avec l'anthropologie symbolique parce qu'elle reconnaît l'interaction symbolique entre les acteurs humains. Ainsi, l'anthropologie de Geertz est utilisée ici comme support théorico-méthodologique à la structuration de Giddens. Cette articulation se trouve également justifiée par sa cohérence avec l'objet que nous voulons étudier. Comprendre le processus récursif entre le phénomène entrepreneurial et les logiques instituant les interactions implique à la fois d'interroger le langage et le sens des interactions afin de comprendre ce qui est de nature à entraver ou à faciliter l'action des acteurs.

Précautions

La mobilisation de l'approche de l'anthropologie interprétative ne signifie que nous partageons la totalité de ses implications. Nous voulons exprimer certaines réserves à l'égard de la définition que Geertz donne de la culture. En effet, il considère que les pratiques culturelles sont des dispositifs qui produisent les structures sociales. En d'autres termes, la culture existe de manière indépendante et autonome. Mieux, Geertz refuse l'explication des faits sociaux en dehors du prisme de la culture locale.

Nous ne prenons pas en compte les penchants culturalistes de Geert. En revanche, ce qui est intéressant, c'est la place accordée à l'individu dans l'effectivité de la culture. La culture n'est plus un ensemble de faits, d'institutions inscrits dans un système. Elle devient foncièrement expressive et dépend de l'interprétation que les membres de la société font de leur expérience sociale.

Par ailleurs, nous nous approprions la méthode anthropologique proposée par Geertz afin de traiter les interactions situées comme un texte à comprendre et non à expliquer. C'est pourquoi notre stratégie d'interprétation mobilisera les façons de voir, de communiquer des acteurs et également nos propres schémas d'interprétation.

Pour finir, contrairement à Geertz, nous n'allons pas envisager le signe comme un médiateur de culture mais simplement comme un opérateur dans le processus social d'interaction. **Nous sommes seulement proches de Geertz dans la mesure où nous partageons l'idée que l'action sociale est rendue** complexe en raison de sa dimension symbolique.

En substance notre démarche méthodologique sera influencée par l'anthropologie interprétative de Geertz à travers l'usage des méthodes de description des situations d'interaction (voir chapitre 5).

A. Que retenir?

- Le but de cette section consistait à expliquer et justifier l'articulation faite entre la théorie structurationniste de Giddens et l'anthropologie de Geertz. Il ne s'agissait pas nécessairement de recherche des éléments de rapprochements mais de construire une logique relationnelle entre les implications des concepts mobilisés chez ces deux auteurs. Il en découle que, sans épouser toutes les implications du culturalisme de Geertz, l'interactionnisme symbolique est aussi le lieu de dynamiques entre structures et interactions. Si Giddens se situe à un niveau mésoanalytique, Geertz permet une micro analyse des interactions situées.

B. Le concept de "situation entrepreneuriale" pour sortir des approches rationnelles et individuelles

La signification située de l'action sociale et le champ de l'entrepreneuriat : les limites des approches rationnelles

L'exploration des méthodes sociologiques de l'action sociale nous permet de comprendre que le champ de l'activité entrepreneuriale, en tant que partie de l'action sociale, est empreinte des influences sociologiques.

- ☞ Le fonctionnalisme a contribué à l'édification des courants économique ou behavioristes de l'entrepreneur avec l'école du management, l'école du leadership (Carsud et al., 1986, Fayolle etc.) et l'école classique (représentée par l'école autrichienne)
- ☞ Les sociologies interactionnistes peuvent correspondre à l'école de l'intrapreneuriat et certaines approches processuelles.
- ☞ On peut également trouver des correspondances entre l'institutionnalisme et les perspectives situationnistes ou sociologiques de l'entrepreneuriat. Elles tendent à condamner l'individu dans son milieu. Elles militent fortement pour une primauté de l'environnement (conditions socio-culturelles et macro-économiques) sur la démarche de l'entrepreneur.

Toutes les options d'analyse, qu'elles soient centrées sur les individus, sur les fonctions ou sur les processus nous mènent vers une impasse méthodologique. Celle de l'individualisme, qui part du bas vers le haut, qui se focalise dans le subjectivisme. L'autre option possible, c'est celle de l'holisme, qui part du haut vers le bas, des structures et institutions pour saisir l'action.

Le champ de l'entrepreneuriat est fortement marqué par l'individualisme méthodologique comme si les actes entrepreneuriaux ne pouvaient être que le fait d'individus agissant seuls (Lindgren et Packendorff, 2003).

Synthèse des théories classiques sur entrepreneuriat

En reprenant la triple lecture proposée par Fayolle s'inspirant de la formulation de Stevenson et de Jarillo, on peut regrouper les travaux sur l'entrepreneuriat autour de trois (3) questions.

La première « **What is he doing ?** », que fait l'entrepreneur ? Ce courant recense tous les travaux qui font l'analyse descriptive du comportement de l'entrepreneur. Ici l'accent est mis sur "l'agir", c'est-à-dire sur ce que l'entrepreneur fait, comment il se comporte (Déry, Toulouse, 1995). Elle fonde l'approche fonctionnelle des économistes.

La seconde, **Why on Earth is he doing...** questionne les motivations de l'entrepreneurs et les raisons qui expliquent l'émergence de l'entrepreneuriat. Elle est essentiellement centrée sur les individus et consacre l'approche sociologique.

Le troisième courant est celui qui tente de répondre à la question du **comment s'effectue l'entrepreneuriat**. Il s'agit de l'approche processuelle (plutôt plébiscité par les gestionnaires (Fayolle, 2002, p. 3) s'applique à comprendre le "comment " « how » advient l'entrepreneuriat. On parle alors de processus entrepreneurial.

Le tableau ci-dessous nous propose une synthèse des principaux courants dans le champ de l'entrepreneuriat.

Question principale	What (Approche fonctionnelle)	Who/why (Approche sur les individus)	How (Approche sur les processus)
Domaine scientifique principal	Economie	Psychologie, sociologie Psychologie cognitive Anthropologie sociale	Science de gestion Science de l'action Théories des organisations
Objet d'étude	Fonctions de l'entrepreneurs	Caractéristiques personnelles, Traits des individus entrepreneurs et entrepreneurs potentiels	Processus de création d'une nouvelle activité ou d'une nouvelle organisation

CHAPITRE III/ SECTION II : OPERATIONNALISATION CROISEE DES CONCEPTS SOCIO-ANTHROPOLOGIQUES DANS LE CHAMP DE L'ENTREPRENEURIAT

Méthodologie	Quantitative	Quantitative Qualitative	Quantitative Qualitative
Hypothèse de base	L'entrepreneur joue / ne joue pas un rôle important dans la croissance économique	Les entrepreneurs sont différents des non-entrepreneurs	Les processus entrepreneuriaux sont différents les uns des autres
Lien avec la Demande sociale (Qui est intéressé Par ...)	État, collectivités Territoriales Responsables Économiques	Entrepreneurs Entrepreneurs potentiels Système éducatif Formateurs	Entreprises-Entrepreneurs Entrepreneurs potentiels Éducateurs et formateurs Structures d'accompagnement et d'appui des entrepreneurs

Tableau 9 : Synthèse des approches dans le champ de l'entrepreneuriat. Fayolle, A., (2002, p. 8)

Dans notre recherche, nous sommes préoccupés par la question de savoir comment les institutions à travers la coordination des agents opèrent dans l'entrepreneuriat notamment dans l'exploitation de l'opportunité d'affaires. Autrement dit, notre questionnement de fond est celle de savoir comment l'entrepreneur parvient à s'intégrer dans le réseau des agents en situation. Si sa vigilance, pour reprendre ce concept kirznerien, lui permet de détecter des opportunités de marché non identifiées ou non exploitées, cette vigilance permet-elle également de percevoir les enjeux relationnels et institutionnels liés à l'exploitation de cette opportunité ? Nous ne voulons pas réitérer le débat qui consiste à savoir : « what are we talking about when we talk about entrepreneurship ? (Gartner, 1985). *Nous souhaitons comprendre les tensions qui opèrent entre le contexte institutionnel et le processus d'exploitation de l'opportunité d'affaires.* Il ne fait pas de doute que nous sommes plus proche de la perspective interactionniste ou processuelle.

Limites des approches processuelles

Cependant, on peut reprocher à cette dernière ne pas proposer un modèle explicatif de

l'inférence des facteurs institutionnels dans le processus entrepreneurial. *Comme le remarque Dejardin, cet aspect n'est pas suffisamment abordé dans la littérature tandis que les traits psychologiques des agents et leur subjectivité sont tenus pour donnés.* L'approche processuelle est devenue le centre d'intérêt du champ des recherches sur l'entrepreneuriat (Fayolle, 2004). En ce qui concerne l'exploitation de l'opportunité, la littérature laisse percevoir deux grandes tendances :

Une première portant sur la découverte entrepreneuriale et une seconde sur la création d'opportunité. Si la première peut renvoyer à une approche objective de l'opportunité (Herron et Sapienza, 1992 ; Shane et Venkataraman, 2000 ; Shepherd et De Tienne, 2005 ; Baron et Ensley, 2006), la seconde se veut constructiviste en insistant sur la dimension interactive du processus (Bouchikhi, 1993 ; Sarasvathy, 2001 ; Sarason et al., 2006 ; Chabaud et Ngijol, 2010 ; Garud et Giuliani, 2013 ; Alvarez et Barney, 2013). Malgré tout, l'idée que nous partageons, selon laquelle nous ne disposons pas toujours une connaissance suffisante sur la manière dont le contexte influence l'identification et l'exploitation des opportunités, semble faire l'unanimité (F. Gautier et N. Ghamgui, 2015 ; Davidson et al., Zahra et Dess, 2001 ; Shane, 2003, 2012 ; Baker et al, 2005).

Rappelons brièvement que les deux premières approches se contentent de présenter l'entrepreneuriat comme un résultat. Le sous-entendu implicite dans la première, c'est la recherche de la bonne et unique solution. C'est pourquoi elle est qualifiée de fondamentaliste pour reprendre Pesqueux, Y. La troisième approche a le mérite de déconstruire les deux premières en leur substituant une démarche processuelle axée sur une question essentielle : comment l'individu conjugue des facteurs individuels avec ceux de la situation ? (Dans notre cas, comment l'entrepreneur conjugue la découverte de l'opportunité avec à la configuration institutionnelle de son environnement ?). Mais l'approche processuelle elle-même, par sa nature contingente ne permet pas de disposer de critères solides et stables sur l'entrepreneuriat. En effet, il y a une forte focalisation sur la mécanique au détriment de la signification sociale.

D'abord, l'approche processuelle a montré les limites des approches fonctionnelles et indicatives. Elle s'est intéressée à ce que font les entrepreneurs plutôt qu'à ce qu'ils sont. Mais cette réorientation si elle constitue le nouveau fil conducteur des recherches actuelles sur l'entrepreneur, ne parvient pas à répondre à la question : who is an entrepreneur ? Elle pose simplement une nouvelle question : How is he (l'entrepreneur) doing ? Mais la question du how

suscite également la question du where (et même celle de la question du when : car le moment précis où survient le pivot entrepreneurial, les rouages contextuelles qui y participent ne sont pas suffisamment abordés. En conséquence le « how » ne tient pas compte des variations du milieu, de la situation de l'entrepreneur. En effet dans les approches processuelles, le comportement entrepreneurial est abordé, soit le prisme de l'acteur (notamment les travaux de Shapero, 1975, 1983) ou de l'organisation. Nous proposons d'ajouter une question (pas si nouvelle, puisque des recherches parsemées tentent déjà d'y répondre) qui peut se formuler comme suit : how is he doing according to the situation ? Is the situation (the place) affecting the entrepreneurship process ? Nous émettons l'hypothèse que l'entrepreneur est coproduit par le milieu et que le milieu, le site dans lequel il prend-entre affecte la manière (le how) dont il agit. Le site ici prend la signification à la fois du lieu géographique, mais également du lieu social et relationnel. Il devient donc nécessaire de rechercher des éléments de construction d'un modèle processuel axé sur la dialogique individu/site ou la trilogie individu/site/institutions. En substance, on peut reprocher aux approches classiques de l'entrepreneuriat une forte inférence des méthodes individualistes, notamment par le fait qu'elles font dépendre le processus entrepreneurial de la personne de l'entrepreneur, de son identité, de ses compétences. Par ailleurs les courants de l'entrepreneuriat accordent peu de place à la dimension relationnelle et cognitive de l'environnement. Elles préfèrent valoriser les comportements rationnels et économiques de l'entrepreneuriat.

Le concept de situation entrepreneuriale : vers un tournant socio-anthropologique dans le champ de l'entrepreneur ?

Le concept de situation n'est pas tout à fait nouveau dans le champ de l'entrepreneuriat. Shane (2003) proposait déjà un cadre conceptuel intégrateur (Chabaud et Messeghem, 2010) pour comprendre le processus entrepreneur. Cependant l'idée de Shane (2003) consistait seulement à affirmer que le rôle des individus dans la découverte des opportunités consiste à s'inscrire dans des réseaux et des liens sociaux pour améliorer l'accès à l'information. Cela ne donne pas d'explication sur l'importance relative des éléments de la circonstance de l'acteur. L'approche de Shane semble largement influencée par une analyse de l'opportunité entrepreneuriale héritée des travaux des économistes dans une perspective positive et objective.

A contrario, d'autres auteurs comme Chabaud et Messeghem (idem) mettent en avant la relation entre l'entrepreneur et son environnement durant le processus en précisant le rôle des

interactions entre l'individu et le contexte. Ces recherches ont abouti à la construction actuelle du concept de situation entrepreneuriale.

De la vision à la situation : comment aborder l'entrepreneuriat aujourd'hui ?

Est-il encore nécessaire d'exhumer les débats classiques entre Schumpeter et Kirzner ? Les développements actuels dans le champ de l'entrepreneuriat découlent en partie des tensions entre les implications analytiques des analyses classiques et néoclassiques.

En substance, Schumpeter (1944) voulait faire inscrire l'entrepreneur dans une perspective destructive et innovante. L'entrepreneur en possession de nouvelles informations réagirait en proposant une réponse adéquate à la demande de l'environnement. Cette vision, « perturbante », entre en tension avec celle de Kirzner pour qui, c'est plutôt l'insuffisance (d'informations) de connaissances sur les ressources qui crée les surplus et les manques sur ces ressources et qui fondent les opportunités ; vision « équilibrante ». Ces visions s'affrontent en ce qu'elles posent, l'horizon temporelle de l'esprit d'entreprise, dans le long terme pour le premier et sur le court-terme pour le second, la dimension matérielle, opportunités visibles pour le premier et invisibles pour le second.

Au-delà des tensions entre les approches Kirzneriennes et Schumpetériennes, on peut dire qu'elles reposent toutes les deux sur le postulat de la vision. Cette notion renvoie à la projection de l'entrepreneur dans le futur (pour Schumpeter) et dans son présent (pour Kirzner). Il s'agit de faire de la dynamique entrepreneuriale une démarche, au moins partiellement consciente, puisant ses sources dans le vécu de l'entrepreneur dans le but de mettre en pratique une vision. Justement, le positionnement de la vision dans une perspective temporelle futuriste est souvent « présenté de façon absolue, et non relative, sans tenir compte du contexte dans laquelle elle se construit ». Cette perspective temporelle de la vision est très influente dans le champ de l'entrepreneuriat et approche les décisions humaines comme dépendantes de l'évaluation de leurs effets possibles.

La notion de vision focalise l'analyse sur le but à atteindre pour une organisation (Cossette, 2003) et permet difficilement d'expliquer l'ensemble des moyens mobilisés par l'entrepreneur pour y arriver. C'est au regard de cette limite explicative de la notion de vision, que se développe celle de situation dans le champ de l'entrepreneuriat. Développée par Fayolle (2004,

p.114), elle réoriente l'analyse sur la situation présente en « reliant d'une façon très étroite, quasi indissociable, un individu caractérisé par un engagement personnel fort (...) dans une action entrepreneuriale et un projet ou une organisation émergente ». Non seulement, la notion de situation entrepreneuriale prend en compte la vision mais elle l'articule avec les circonstances présentes de l'acteur. L'analyse est pour ainsi dire récursive et dynamique. « La situation entrepreneuriale peut alors se définir comme le développement d'actions par rapport à des résultats à atteindre soumis à un jugement externe »⁵⁰.

Le concept de situation entrepreneuriale introduit une nouvelle focale d'analyse en comparaison avec les approches rationnelles. La situation entrepreneuriale ne condamne pas à toujours partir de la rationalité individuelle de l'agent pour comprendre les facteurs de blocage ou de facilitation du projet entrepreneurial. Pour reprendre Schmitt, C. "**Les situations entrepreneuriales s'inscrivent ainsi dans une théorie relationnelle** (Goffman, 1974). C'est en ce sens que les situations sont dites situées, elles dépendent des circonstances de l'activité. Ainsi « situé » s'oppose à « rationnel » : dans une situation entrepreneuriale rationnelle, elle est déconnectée des circonstances liées à celles -ci".

L'idée de situation entrepreneuriale permet de prendre en compte les dimensions mouvantes de l'environnement et de mettre en lumière le rôle des représentations dans les comportements des agents. En conséquence, les représentations faites des situations ne sont plus rationnelles (liées aux moyens par rapport aux causes) mais plutôt effective (liée à la finalité par rapport aux conséquence relationnelles possibles.

La situation entrepreneuriale : quels liens avec le monde inter-organisationnel, le système local de production ou le site symbolique ?

Afin d'éviter toute confusion, nous souhaitons attirer l'attention sur les différentes notions utilisées dans notre travail. D'abord, nous avons qualifié les contextes des mini-laiteries de systèmes locaux de production, de sites symboliques (dans le chapitre I), de monde inter-organisationnel (dans le chapitre II). En intégrant la notion de situation entrepreneuriale, il ne s'agit pas d'opposer ces notions mais de les convoquer dans la perspective d'une discussion

⁵⁰ D'où l'entrée par les théories de l'action sociale. L'entrepreneuriat n'est pas seulement un phénomène entre l'entrepreneur, les facteurs de production et sa vision. Elle est tributaire du contexte, des relations situées et des significations collectives.

éventuelle de leur validité analytique. Pour l'heure, il nous semble que ces notions mettent l'accent sur la même réalité sociale, celle des mondes aux frontières des organisations, celle de la complexité de l'environnement. **Si le système local de production fait référence aux pratiques et techniques (avec l'idée d'une chaîne de valeur), la situation entrepreneuriale traite de la relation entre l'ensemble des circonstances externes et l'intention de l'acteur, des mécanismes d'ajustement entre les injonctions contradictoires de l'environnement (cohésion/ cohérence) ; tandis que le site symbolique évoque des dimensions anthropologiques et culturelles tels que les représentations et les interprétations.**

En définitive, la situation entrepreneuriale se veut être une abstraction théorique pour comprendre « l'agir situé et finalisé ». Elle permet de faire le lien entre les fins et les moyens en prenant en compte les stratégies d'adaptation aux différents environnements. Notre thèse s'inscrit définitivement dans cette perspective situationniste de l'entrepreneuriat en ce que nous cherchons également à comprendre les circonstances dans lesquelles évolue l'entrepreneur (Fillon, 1991, p.138), la construction du contexte, les modalités d'évaluation de celui-ci, les indicateurs d'évaluation associés, les mécanismes d'évaluation de ce contexte aussi bien que les outils permettant l'évaluation de ce dernier.

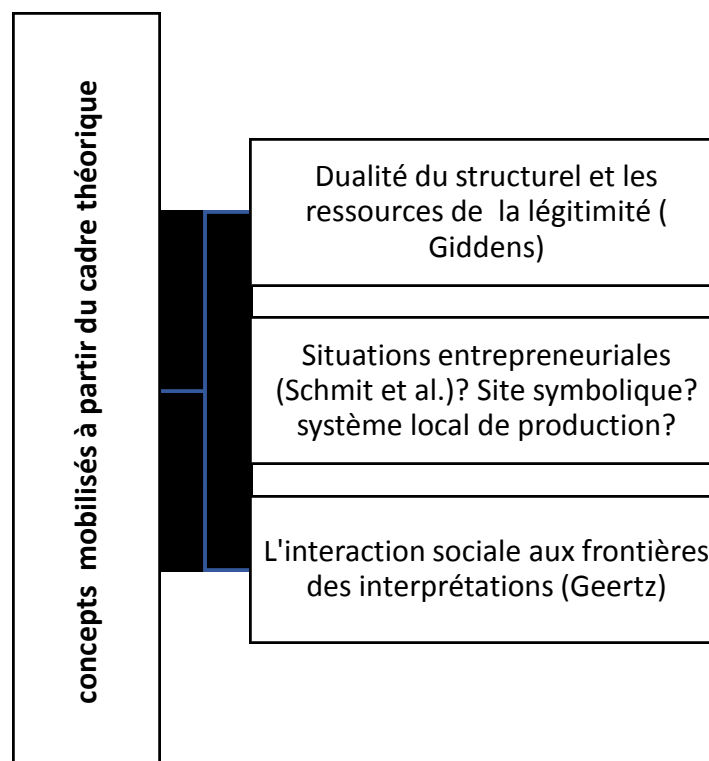


Figure 17. Les opérateurs conceptuels de la recherche

En définitive, Il nous semble que la théorie de la structuration de Giddens (1984) et ses récents développements (Stones, 2005) fournissent des cadres théoriques permettant de mieux réexplorer le processus entrepreneurial. Le concept central de la théorie de la structuration est celui de dualité du structurel qui traduit une position intermédiaire entre le déterminisme et le volontarisme lors de l'étude du processus entrepreneurial. Cependant, le processus entrepreneurial n'est plus envisagé sous l'angle de l'entrepreneur versus son environnement. Autrement dit, nous ne sommes plus dans la dialectique entre opportunité et vision. Mieux, il ne s'agit même plus de dialectique mais de logiques diverses qui interfèrent dans l'objet de l'entrepreneuriat. Par voie de conséquence, l'entrepreneuriat est envisagé une action sociale qui implique la coprésence des acteurs dans des interactions réciproques (d'où la mobilisation de Geertz). Ensuite, ces interactions prennent sens dans un contexte dont il est possible de réduire, par hypothèse, à une situation entrepreneuriale, système local de production ou encore un site symbolique d'appartenance.

B. Que retenir?

- Retenons ici qu'en adoptant la perspective situationniste du processus entrepreneurial, nous nous positionnons dans une méso-analyse associant l'entrepreneur et son environnement. Ce choix vient valider l'entrée de la littérature adoptée. Mais il permet aussi de comprendre les postulats qui sous-tendent la construction de notre cadre théorique. Cependant, nous questionnons à la fois dans notre travail les notions de système local de production, de monde social interorganisationnel et de situation entrepreneuriale. En réalité, ces notions renvoient ici aux mêmes réalités. Il s'agit moins d'une utilisation systématique qu'une volonté de les interroger, de les associer dans la perspective d'une fécondation croisée.

Section 3. Considérations épistémologiques et méthodologiques

« Il vaut mieux ne jamais chercher la vérité que de le faire sans méthode »

Descartes, R. Discours de la méthode. Paris : Flammarion, 2000

A l'issue de cette lecture de la littérature, il convient de procéder à la construction d'un appareillage méthodologique à même de cerner l'objet dans la situation empirique. Mais avant, il nous semble indispensable de faire un point sur notre attitude à l'égard des fondements épistémologique de notre recherche. En effet que pourrions-nous considérer comme savoir ? D'abord que nous est-il permis de savoir ? C'est la réponse à cette question qui nous permettra de choisir les outils pour collecter les éléments du savoir auprès des agents du terrain.

Nous allons donc procéder à une clarification de la nature de l'objet de la recherche tout en précisant les fondements épistémologiques de notre raisonnement. Il s'agira également de formuler des hypothèses de recherches en précisant les indicateurs empiriques qui seront privilégiés lors de la collecte. Nous finirons par la présentation de la méthode instrumentée et par la description de la stratégie prévisionnelle d'accès au terrain.

A. Attitude épistémologique et hypothèses de recherche

L'attitude dominante de notre approche relève du constructivisme pragmatique. L'ensemble des éléments ci-dessus nous permet de aborder la construction d'un objet de recherche stable. Néanmoins, le questionnement épistémologique nous semble indispensable pour des questions de validité scientifique.

Quel est l'intérêt d'un questionnement épistémologique ? Il faudrait d'abord le distinguer avec des questions ontologiques et méthodologiques.

Les différents niveaux de questionnements

Niveaux de questionnements	Les questions
Ontologique	« Qu'y va-t-il qui puisse être connu ? » « Quelle est la nature du réel ? »
Épistémologique	« Quelle est la relation entre le sujet connaissant et ce qui est connu (ou connaissable) ? » « Comment peut-on être sûr que nous savons ce que nous savons ? »
Méthodologique	« Quelles sont les manières d'élaborer la connaissance ? »
Sources: Guba E.G., Lincoln Y.S., <i>Fourth Generation Evaluation</i> , Sage, London 1989; von Glasersfeld E., « The radical constructivist view of science », <i>Foundations of Science</i> , special issue on Impact of Radical Constructivism on Science, 6/1-3, 2001; Le Moigne J.-L., <i>Le constructivisme. Tome 2 : des épistémologies</i> , Paris, ESF, 1995 ; Riegler A., « Towards a radical constructivist understanding of science », <i>Foundations of Science</i> , special issue on impact of radical constructivism on science, 6/1-31-30, 2001	

Tableau 10 : Niveaux de questionnements entre épistémologie, ontologie et méthodologie

La question épistémologie est donc claire. Il s'agit d'un travail réflexif afin de nous questionner sur les liens/relations que nous avons en tant que chercheur et l'objet de notre recherche (le connu ou le connaissable). Notre attitude épistémologique ne sera pas la conséquence choix. *Elle est « consubstantielle à la recherche qui s'opère (Martinet, 1990, p.8).*

Réflexions préliminaires au positionnement épistémologique :

Avant de poser la question de l'épistémologie, arrêtons-nous encore sur notre perception de la réalité sociale et du savoir scientifique. Parler d'épistémologie, c'est parler de la construction de la représentation du réel. Cela suppose de pouvoir appréhender le réel bien entendu.

Une vision interactionniste de la réalité sociale

En science sociale, la notion d'épistémologie semble s'employée pour décrire un ensemble d'expérience, de croyances et de valeurs qui influencent la façon dont un individu perçoit la réalité et réagit à cette perception. Nous estimons donc indispensable d'exprimer notre perception de la réalité afin de nous interroger sur notre attitude épistémologique.

Dès le départ, notre réflexion reposait sur une préoccupation : le processus d'institutionnalisation des logiques de proximité à l'œuvre dans les interactions entre acteurs des organisations interprofessionnelles de la filière du lait dans le contexte de notre étude. Précisons que la réalité sociale dont nous parlons se déroule dans un contexte africain, du moins dans le contexte socio-culturel du Burkina Faso.

Pour reprendre Blumer (1975, 1986), la connaissance sociologique n'est possible qu'à partir de l'expérience immédiate et des interactions quotidiennes. Nous pensons également que la réalité sociale n'existe que dans un rapport à l'autre. Dans cette optique interactionniste, nous nous identifions également à la philosophie pragmatiste notamment celle de J. Dewey (1910 (1925)) et de la psychologie sociale avec G. H Mead et Cooley (1902). Pour eux, la « réalité » n'est pas donnée, elle relève d'une « transaction » constante et variant en fonction des interactions. Ces chercheurs de « terrain » pensent que la connaissance, sociale ou scientifique, s'acquiert et s'éprouve dans et à l'épreuve d'une expérience.

Notre vision trouve un écho favorable dans la théorie constructiviste d'Alfred Shütz, reprise par Berger et Luckmann. Schutz voulait que l'action sociale s'effectue dans un contexte où elle aurait un sens non seulement pour l'acteur mais aussi pour la communauté. **En conséquence la**

réalité sociale, parce qu'elle est socialement construite est sujette au changement. C'est pourquoi notre attitude épistémologique reste tributaire de l'incomplétude de la description de la réalité empirique.

Au-delà de cette difficulté, il y a aussi le débat traditionnel sur la mobilisation de paradigmes ontologiques et épistémologiques occidentaux sur des objets africains. L'objet de ce débat manque d'arguments solides en ce que l'insuffisance de travaux significatifs de nature épistémologique et méthodologiques est criarde en Afrique (Ly, 1989). D'ailleurs ce débat repose aussi sur la considération que la constitution des épistémologies occidentales se sont formées sans la prise en compte des réalités africaines. Or, la multitude des travaux d'envergure en anthropologie, en sociologie et bien d'autres disciplines qui se sont déroulé sur des terrains africains a permis au moins d'identifier les philosophies les moins pertinence au regard des réalités sociales. Pour finir, si on peut reprocher aux chercheurs africanistes (non africains) leur non appartenance, l'extériorité de leur regard, il n'en demeure pas moins que la validité de leur démarche ne peut pas être remise en cause pour de simples raisons idéologiques. Toutefois, nous reviendrons sur les questions épistémologiques après l'expérience du terrain.

En attendant, nous préférons parler d'attitude épistémologique que de position dans un paradigme comme le font d'autres chercheurs car comme énoncé plus haut, le statut de la connaissance n'est pas statique. Pourtant le paradigme étant accepté et défini comme modèle, il possède une dimension performative (Y. Pesqueux, 2009) Nous affirmons avec Dumez qu'il n'existe pas de paradigmes épistémologiques. Par conséquent, le fait de présenter les courants philosophiques tels que le constructivisme, le positivisme, comme des paradigmes concurrentiels ne sera pas valide dans notre approche car tout est question d'interprétation (A.C. Martinet, Y. Pesqueux, 2013).

L'impertinence des hypothèses positivistes au regard de notre vision de la réalité sociale

Le positivisme est avant tout une attitude épistémologique qui implique que la science repose sur l'observation des faits. Mais elle se distingue en se fondant sur les résultats et les méthodes de la science expérimentale. L'explication causale est sa démarche privilégiée.

1. La première hypothèse fondatrice de ce paradigme est qualifiée d'ontologie réaliste. C'est dire qu'il postule l'existence de la réalité ou de la vérité indépendamment du chercheur.

L'enquêteur n'a donc aucune influence sur la réalité de son objet. Pour les positivistes, il existe un réel objectif, connaissable par le chercheur.

2. La seconde hypothèse, dite de détermination naturelle, « pose que le réel existentiel est déterminé par une quelconque forme de détermination naturelle ». En conséquence une approche scientifique positiviste devrait permettre de saisir les formes de déterminations en observant les faits de manières empiriques. Au fond, ce qui est postulé, c'est que le réel possède des « lois naturelles immuables observables et mesurables scientifiquement ».
3. La troisième hypothèse dite d'épistémologie objectiviste dualiste stipule que le chercheur « doit et peut » se positionner hors de l'objet étudié. Dans cette logique, on entend que le chercheur est neutre et qu'il ne peut pas influencer l'objet de sa recherche.

Par voie de conséquence, le chercheur est un observateur neutre, hors du système qu'il observe. Partir de cette optique pour analyser le social nous semble trahir nos premières observations du terrain.

Par ailleurs la posture positiviste défend l'observation comme méthode. Or observer, c'est déjà interpréter et l'interprétation ne peut se faire dans un cadre neutre. Ce qui est réel pour un chercheur africain ne l'est pas nécessairement pour un chercheur asiatique. Toute observation fait usage d'un média qui peut être le langage, le regard etc. **Observer, c'est déjà être dans une activité ethnographique dans laquelle l'objectivation n'est possible que parce que les intentions subjectives des membres de la société sont saisissables à travers des ou un système de signes.** Le chercheur parle dans une langue et le terrain aussi. Toute la recherche consiste en l'apprentissage d'une langue des signes capable de recouvrir la réalité sociale. La construction du savoir n'est qu' « une longue histoire d'erreurs et d'errances surmontées », le « réel » n'est jamais définitif et l'observation plus proche de l'opinion qu'il n'y paraît.

Notre attitude épistémologique

Il nous semble cohérent et raisonnable d'invoquer une attitude **épistémologique constructiviste.**

Le courant dit constructiviste, loin d'être homogène regroupe *un ensemble d'approches variées.* Faut-il le rappeler, le constructivisme est *d'abord historiquement, un mouvement artistique, qui prône une nouvelle forme de pensée dans l'art moderne. Plusieurs recherches en sciences des organisations revendiquent une appartenance à ce courant.*

Dans la littérature des sciences sociales, on fait face à une diversité des positions constructivistes avec deux courants majeurs :

- Le paradigme constructiviste selon Cuba et Lincoln (1989, 1998) issus des sciences de l'éducation.
- Le constructivisme dit radical selon von Glasersfeld (1988/1981, 2001, 2005), dont la théorisation a été poursuivie par Le Moigne (1990, 1995, 2001, 2002, 2003) sous l'appellation « paradigme épistémologique constructiviste radical ».

Ces deux attitudes soutiennent l'hypothèse de non-séparabilité entre l'observateur et le phénomène observé. C'est dire que pour elles dans la recherche de la connaissance, le phénomène étudié (indépendamment de l'étude qui en est faite) ne peut être séparé du chercheur qui mène l'étude. Pour Cuba et Lincoln, cette hypothèse crée une confusion entre les hypothèses d'ordres gnoséologiques et les hypothèses d'ordres ontologiques. Par ailleurs, elles s'appuient sur une vision commune sur l'élaboration des connaissances en posant que ce sont les individus qui construisent le sens des situations dans lesquelles ils se trouvent.

Le perspective constructiviste semble plus prégnante pour l'étude que nous nous proposons de mener. En effet, nous concevons, à priori, que nous sommes inséparables de l'objet de notre étude, en tant que construit social, en l'occurrence les symboles et les représentations, de la langue et du système d'interprétation. Qui plus est, pour rester cohérent avec notre cadre théorique, le sens que nous pourrions accorder aux actions vient de notre capacité à analyser les modes d'expression des collaborateurs (répondant), leurs systèmes symboliques. Nous sommes nécessairement donc dans une attitude construite en raison même de la nature co-construite de notre objet

Un brin de pragmatisme

Pourquoi défendre une position pragmatiste dans notre attitude épistémologique ? Parce que, nous l'avons signifié dès la section 1 du chapitre I, nous nous laissons guider par l'intuition sitologique⁵¹. Nous croyons, comme les pragmatistes que, c'est le contexte qui détermine la

⁵¹ L'approche proposée par H. Zaoual est une posture interdisciplinaire qui revendique l'interculturel dans la démarche sociologique. Il s'agit de prendre en compte le « patrimoine collectif vivant qui tire sa consistance de l'espace vécu des acteurs » Zaoual, 2005, p.20. La sitologie n'est pas un nouveau

production du sens. Le pragmatisme est une position philosophique d'ensemble qui accorde de la valeur aux choses pratiques sur la base d'une théorie de la rationalité liée aux intérêts humains fondamentaux (Y. Pesqueux, 2002, p. 14. Le pragmatisme constitue une véritable voie de renouvellement des questionnements épistémologiques et méthodologiques au-delà de l'alternative positivisme/constructivisme (Martela, 2015 ; Morgan, 2014 ; Lorino, 2011).

Les fondements du constructivisme pragmatique

« La première hypothèse pose que l'expérience humaine est connaissable et que, dans le processus d'élaboration des savoirs, ce qui provient de la situation étudiée est inséparablement enchevêtré à ce qui provient de la perception du chercheur ». Autrement dit « chaque humain connaît sa propre expérience d'UN réel » (D.M-L. Gavard-Perret, D. Gotteland, C. Haon, A. Jolibert, 2012, p. 35). Il n'y a pas ici une hypothèse fondatrice d'ordre ontologique. Cette attitude épistémologique n'affirme pas de manière explicite la possibilité que le réel n'existe pas ; il réfute seulement la possibilité de d'appréhender ce réel.

Autrement le projet de connaissance élaboré par un chercheur dépend même de sa propre histoire, de son parcours. Cependant, ici, « ce qui relève du réel est inextricablement tissé avec ce qui relève du sujet connaissance ».

Mais que ce soit dans le positivisme ou le constructivisme, parlant de l'action sociale ; des institutions, des signes, il est en effet question de description et d'interprétation. Dans le positivisme, l'interprétation consiste à expliquer et vérifier tandis que dans le constructivisme, elle sert à comprendre et à proposer. Or notre projet de connaissance se veut plutôt inscrite dans une perspective de compréhension et plus-tard de proposition de réflexions. Dans pour cette recherche, nous tendons vers une attitude constructiviste pragmatique.

Les critères de validité

Dans tout projet de savoir, il se pose la question de la certitude, de la fiabilité et de l'objectivité de la connaissance à produire. Dans notre discipline qu'est la science de gestion, il y a une forte tendance à céder au "méthodologisme" avec parfois « une obsession pathologique pour la

culturalisme mais une reconnaissance de la diversité des pratiques sociales et spécificités locales. Elle prône le pluralisme.

méthode scientifique ». Notre recherche ne vise pas un projet de généralisation des résultats.

Aujourd'hui encore la recherche qualitative fait l'objet de critiques quant à sa validité scientifique. Dans tous les cas, qu'une recherche soit de nature qualitative ou quantitative, le chercheur est confronté à certaines exigences. Nous souhaitons apporter des éléments de réponses à ces critères.

- La fidélité au réel : ce critère fait référence à la constance interne (Cuba, 1931). Elle fait appel à notre positionnement éthique afin de garantir que les faits observés correspondent à la réalité de l'activité des collaborateurs de terrain.
- La pertinence des concepts mobilisés dans la description : en ce qui concerne la validité des concepts, ils ont déjà fait l'objet d'autres instrumentations en sciences de gestion. D'abord comme démontré plus haut, la théorie de la structuration fournit un cadre pertinent aux recherches dans notre discipline « car elle propose un prisme innovant s'intéressant notamment aux processus organisationnels dans leurs aspects complexes intégrant actions, acteurs compétents et mécanismes structurels ». Nous avons également pris en compte ses faiblesses en termes de validité empirique en l'agencant avec des théories complémentaires. Ce croisement nous permet renforcer la pertinence des concepts structurationnistes. Du reste, elle nous permet de tenir sur notre postulat de départ sur la dualité formel/informel car la TS ne considère pas l'organisation comme une structure formelle mais comme un lieu de structuration. Ensuite, le second concept que nous mobilisons est celui de l'action symbolique interprétative proposée par C. Geertz. Sa contribution en anthropologie culturelle est majeure en ce qu'elle a été éprouvée dans des travaux empiriques portant autant sur l'économie, la politique et les silences des organisations. 3. Considérer l'action sociale comme un texte, c'est tout son intérêt. L'association de ces corpus nous semble entièrement cohérent dans notre étude.

Les critères de validités qui sous-tendent notre démarche

Nous souhaitons ici présenter les critères de validité qui seront pris en compte dans notre travail. Ces critères découlent de notre positionnement épistémologique. Que pouvons-nous considérer comme critères de scientificité quand on part d'une épistémologie constructiviste ? Si les attitudes des positivistes et néopositivistes s'appuient sur des critères de vérifiabilité et de

réfutation, il semble que les recherches en sciences des organisations s'inscrivent dans une attitude relativiste et constructiviste soient encore contraints, malgré l'état des apports, d'argumenter davantage sur leur scientificité.

Dans notre recherche exploratoire, nous l'avons déjà signalé, la généralisation n'est pas notre objectif dans la mesure où les données possèdent un caractère extrêmement contextualisé, interprété. Pour autant, notre défi est celui de démontrer la rigueur et la cohérence de notre construit méthodologique à défaut de fournir une vérité sur la réalité. Nous avons construit un appareillage méthodologique qui soit cohérent avec l'objet d'étude et le positionnement épistémologique. D'ailleurs, « le but de l'enquête scientifique n'est pas toujours la vérité mais plutôt une meilleure aptitude à la justification » (Rorty, 1995 : 117). In fine, nous allons retenir les critères d'enseignabilité et d'adéquation (E. Von Glasersfeld, 1988, p.23, M. Girod-Séville, V. Perret 1999).

Le critère d'adéquation : Parler d'adéquation renvoie à notre position sur la réalité sociale comme formulée plus tôt. N'étant pas dans l'attitude de considérer nos prochaines interprétations comme représentation unique du monde réel, l'idée c'est de poser que notre apport pourrait au moins servir de « clé qui ouvre des voies possibles de compréhension » (S. Charreire & I. Huault, 2001, p.37). En substance, parler d'adéquation traduit donc le fait que notre recherche permette, « au moins à un moment donné, d'expliquer ou à maîtriser finement une situation ». (Idem).

Le critère d'enseignabilité : Il s'agit de garantir que les résultats de notre recherche soient transmissibles. Cela signifie que la présentation de nos résultats se fasse dans un souci de pédagogie accessible, même au-delà de la communauté scientifique.

La validité interne : Afin de s'assurer donc d'une validité interne, notre préoccupation générale sera celle de garder une cohérence générale entre notre problématique, l'analyse de la littérature, la validité du construit conceptuel, les méthodes et les outils de traitements des données.

La validité externe : En ce qui concerne la transférabilité de nos conclusions, cela n'est une préoccupation prioritaire dans notre étude. L'étude de terrain sera une vérification des hypothèses par un ensemble d'illustrations dans un contexte défini. La sélection de la situation d'illustration dépendra entièrement de son accessibilité et de sa pertinence empirique. **Il s'agit moins d'une quête de représentativité que de validité contextuelle.**

Construction des hypothèses et indicateurs empiriques

Hypothèse 1 : L'hypothèse de l'ambivalence des cadres institutionnels due à la diversité des significations subjectives et intersubjectives.

Nous démontrons ici qu'il n'y pas à priori d'opposition entre les institutions formelles et informelles mais plutôt entre situations d'interaction. Cette tension se manifesterait par des phénomènes de dissonance à l'œuvre dans le dysfonctionnement organisationnel des organisations interprofessionnels. L'objectif de cette démarche est d'invalider la dualité des activités économiques entre formel et informel afin de prouver que la dualité du structurel se fait dans un contexte de concurrence des situations.

Hypothèse 2 : l'hypothèse de la proximité des signes comme fondement des regroupements légitimes.

Justement si les formes structurelles ne sont pas des facteurs de cohérence, il faudrait alors s'orienter vers les fondements de la proximité. Nous soutenons ici que les agents se rapprochent en fonction de signes qu'ils partagent et ces regroupements donnent lieu à des sites de légitimité. C'est cette hypothèse qui guide la question 2 de recherche. L'idée, c'est ici, c'est que nous voulons poser le vecteur de proximité comme source d'habilitation des comportements des agents.

Hypothèse 3 : La nécessité d'interaction symbolique comme contrainte/ressource dans le processus entrepreneurial.

L'acteur se trouve dans une situation où interagir faire partie d'un regroupement d'agents constitue une ressource symbolique indispensable à l'effectivité de l'exploitation de l'opportunité. La performance du processus d'action consisterait en l'accès aux ressources situées qui permettent à l'individu de « prendre avec les autres ». Autrement dit, avant de prendre entre, il faut avoir quelque chose à donner. Ce quelque chose à donner relèverait de la dimension "ressource" de l'institution au-delà de la règle contraignante. Sur le plan conceptuel, c'est la notion de situation entrepreneuriale qui sera mobilisée avec une articulation majeure

CHAPITRE III/ SECTION III : CONSIDERATIONS EPISTEMOLOGIQUES ET
METHODOLOGIQUES

avec l'interactionnisme symbolique de Geertz. Cette hypothèse servira à la réinterprétation de la notion de vigilance entrepreneuriale chez Kizner (1973, 1979). L'entrepreneuriat de contingence n'est pas un entrepreneuriat de subsistance mais un entrepreneuriat raisonnable qui accorde la priorité aux interactions légitimes dans une situation. C'est en fonction de ce que ces interactions permettraient de faire que se positionne alors l'entrepreneur

Conjectures principales	Thèmes adjacents
La diversité des représentations dans un le SLP dépend des interactions et non de la forme structurelle de l'organisation	La structure, la dimension construite du système social
	L'agent, la réflexivité, l'auto-détermination
La proximité des signes forme des territoires symboliques	La coordination, l'interaction,
	Langage, signification, la fonction habilitante
La dimension symbolique du processus entrepreneurial explique que les situations « avec des parfaites potentiels « d'entrepreneurialité » (selon Kizner) n'engendre pas des dynamiques.	L'inaction, la fonction contraignante
	Stratégies d'action

Tableau 11 : Hypothèses et sous thématiques

Indicateurs retenus pour les hypothèses

Hypothèses	Indicateurs	Exemples
Hypothèse 1	Ces agents qualifiés de déviants, les barrières d'entrées collectives,	La diversité des types d'agents (le sens de l'activité ? principale ou accessoire ? la taille de l'activité
Hypothèses 2	Les relations d'échanges, de coopération, les affinités et les visions partagées	La nature des données échangées (informations, techniques, clients, équipements etc.)
Hypothèse 3	Les sentiments vécus dans la coordination, dans le projet	Quelle est la ressource décisive dans la réussite de l'activité

	entrepreneurial	
--	-----------------	--

Tableau 12 : Indicateurs des hypothèses

A. Que retenir?

- La construction de conjectures de recherche répond à des exigences méthodologiques mais ne doit pas céder au méthodologisme. Le raisonnement abductif permet de poser des hypothèses de travail tout en laissant la possibilité d'une reconstruction de ces dernières à l'épreuve du terrain. C'est dans cette perspective que les hypothèses nous guideront dans l'investigation du terrain sans pour autant être définitives.

B. Description de la méthode qualitative instrumentée

La primauté de l'oralité dans le contexte africain et la pertinence d'une approche interprétative

Sans tomber dans des généralisations abusives, nous estimons qu'une spécificité essentielle du contexte africain, c'est la primauté accordée à l'oralité. Parler d'oralité ne signifie pas l'évacuation des productions écrites. Bien au contraire, on peut constater l'immersion des formes littéraires orales dans les œuvres écrites.

L'expérience de plusieurs doctorants est édifiante à ce sujet. Certains témoignent du caractère censurant de l'usage de questionnaire, du guide d'entretien sur des supports en papier. La figure de l'enquêteur, muni d'un cartable, d'un stylo et d'un bloc-notes n'étant pas toujours appréciée, ou pouvant être synonyme d'agent d'une institution régaliennne. En outre lors des échanges avec les répondants, (ce qui n'est pas spécifique à notre contexte), la crispation sur le papier peut engendrer des suspicions ou un climat de « flicage ».

En plus de l'oralité, nous pensons que la nature même de notre objet de recherche appelle à l'adoption d'un cadre d'observation participante, ce qui signifie d'une interaction permanente avec les collaborateurs. Nous croyons que si l'instrumentation qualitative semble appropriée, il n'en demeure pas moins que notre approche gagnerait à être interprétative, d'abord en raison de la cohérence que nous souhaitons préserver avec notre cadre théorique mais aussi parce que la démarche interprétative a déjà fait ses preuves dans notre contexte empirique. De surcroît, l'approche interprétative (O. Kane, 2012) *permet de donner sens à un matériau (productions discursives et pratiques sociales) nécessairement réinscrit dans le cadre plus large de processus conjointement individuels, sociétaux et culturels*. C'est en ce sens que nos affinités culturelles et nos connaissances d'au moins trois langues locales pourront être utiles à éviter des effets de distorsion. C'est aussi cette familiarité avec le terrain qui conforte notre attitude épistémologique constructiviste.

L'approche interprétative que nous adoptons implique bien entendu que nos questions de recherches et hypothèses subiront des réaménagements en fonction de la réalité sociale. Ce sont les questions dont se posent les collaborateurs de terrains qui devraient guider la problématisation de l'objet. C'est toute l'essence de notre démarche anthropologique.

Concrètement nous prévoyons trois modes de recueil de données :

- ❖ L'observation
- ❖ L'entretien semi-directif, libre et les conversations informelles
- ❖ L'exploration de la documentation des institutions locales de développement

Phase prospective : voir de dehors

Avant de mener toute observation, il faudrait que nous arrivions à identifier une situation intéressante qui pourrait nourrir notre illustration. Certes, nous partons d'un contexte empirique relatif aux unités de transformation du lait. Néanmoins, pour des raisons de validité scientifique, nous souhaitons aborder le terrain sans idées préconçues.

Pour cela nous entreprenons d'administrer dans une phase pré-exploratoire ou prospective des entretiens non directifs afin de pouvoir sélectionner une situation qui suscite l'intérêt. Cette phase nourrira également l'élaboration du guide d'entretien semi-directif. Afin d'être fidèle à la posture que nous nous sommes imposés, notamment celle de l'intuition sitologique, nous préférons que les thématiques abordées dans notre guide d'entretien émergent de cette première phase non directive. Nous tenons à clarifier un aspect important à cette étape sur la non directivité de l'entretien. Il est généralement admis qu'un entretien non directif commence par une question d'ordre générale posée par le chercheur qui crée chez les collaborateurs des attentes d'une interaction. L'entretien non directif s'inscrit dans une perspective relationnelle. Il permettrait alors de réduire les biais imposés par l'interviewer et de mettre l'enquêté dans une situation de libre expression ; la contrepartie étant le coût en termes de temps et d'analyse.

G. Michelat (1975) compare l'objectif de ce mode d'approche à celui visé par l'ethnologie : « son apport est essentiel chaque fois que l'on cherche à appréhender et à rendre compte des systèmes de valeurs, de normes, de représentations, des symboles propres à une culture ou à une sous-culture ». Justement au regard de l'objet de notre recherche, il semble que cette approche exploratoire du terrain basé sur la spontanéité peut déboucher sur les éléments inattendus.

En revanche, il faudrait à minima que les entretiens soient suggestifs ; la suggestion pouvant se

faire de plusieurs manières dans le langage. **Cette phase exploratoire de notre enquête sera donc non directive mais ne pourra pas s'accommoder de la suggestion.** A ce sujet, Gorden (1969), proposait une approche méthodologique de l'entretien qui consisterait justement à suggérer un tant soit peu, les conditions de la recherche. Il s'agit par exemple de donner à l'interviewé des éléments sur le thème, l'objectif de la recherche, de la durée de l'entretien. Cette approche sous-entend que le chercheur peut suggérer, contrôler à minima l'entretien afin d'accéder à ce que pense l'interviewé sur son objet ou de faire penser l'interviewé⁵². Mais ce serait naïf que d'espérer atteindre une neutralité parfaite ; c'est pourquoi nous ferons preuve d'un minimum de « partialité consciente » pour reprendre cette expression de Mies (1983). Afin de faire parler nos interviewés (ées), nous adopterons également donc une posture différenciée en fonction de sa typologie sociale (âge, sexe, niveau d'instruction) et en fonction du moment de l'entretien (en coprésence ou non d'autres personnes). En conséquence, nous n'utiliserons pas de grille d'entretien pour cette phase prospective.

Ici nos entretiens ont un statut exploratoire. Nous cherchons à identifier des lignes, des points focaux sur l'objet. Il s'agit aussi d'une expérience scientifique pour voir comment le terrain réagit à certaines stimulations. C'est pour cela que la représentativité ne sera pas une préoccupation. L'objectif, c'est de saisir la singularité de chaque situation et sa pertinence en rapport avec notre recherche.

La phase intermédiaire : voir au travers

Cette phase sera la suite logique de la première. Après avoir achevé les entretiens non directifs, nous construirons un guide d'entretien avec les thématiques qui auront émergées de la situation. Nous avons opté pour le type semi-dirigé à cette étape de l'instruction. Le but c'est d'aller encore plus loin que la phase précédente et de sélectionner une situation à approfondir. L'entretien semi-directif est un compromis entre l'entretien non directif et l'entretien directif. Nous espérons élargir l'horizon de notre regard sur l'interview. Pour cela nous noterons à l'avance des thèmes et sous-thèmes afin de circonscrire l'interaction. Si l'interviewé aborde par lui-même certaines questions, nous réadapterons progressivement le guide au fil de la

⁵² Quant aux règles de conduite de l'entretien non-directif, Roethlisberger et Dickson (1943) ont mis l'accent sur l'écoute du discours de l'interviewé. Ils insistaient surtout sur l'attitude générale de l'interviewer qui doit être bienveillante et non autoritaire ; il ne doit ni juger, ni conseiller, ni discuter ; il doit intervenir pour aider l'interviewer à parler, soulager ses inquiétudes sur l'issue de la conversation.

conversation.

Phase d'investigation : « Observer du dedans »

A la suite de notre investigation au travers des entretiens semi-directifs, nous espérons obtenir un ou des cas qui feront l'objet d'approfondissement et d'observation. C'est pourquoi au départ, nous nous intéressons à tous les agents (individuels ou organisationnel accessibles).

L'observation participante est une méthode d'enquête par laquelle le chercheur observe directement par sa présence sur le terrain, à proximité des phénomènes sociaux qu'il cherche à étudier. L'usage que nous en ferons ne sera pas linéaire. Le parcours d'instruction sera séquencé par des allers et retours entre les séances d'observation et des séances de réflexion et d'écriture.

La méthode de l'observation participante a progressivement pénétré les sciences de gestion en raison des critiques assénées au fonctionnalisme avec la valorisation de la compréhension subjective et contextuelle (Selznick, 1957). Par ailleurs, les travaux de l'École de Chicago au début du siècle dernier ont contribué à plébisciter l'usage de l'observation participante en sociologie. Certains sociologues et anthropologues préfèrent le terme de « participation observante » pour désigner l'implication en profondeur du chercheur dans l'activité sociologique en question. Pour B. Soulé (2007)⁵³, la participation observante n'est qu'une simple variante de l'observation participante. Ce serait l'intention d'immersion qui peut distinguer les deux méthodes. Or dans la réalité, il est assez difficile de faire la différence entre les deux. **Nous adoptons ici la méthode de l'observation participante en faisant de l'observation le but et de la participation un moyen.**

Le premier défi que nous nous assignons consiste à comprendre l'idée que se font ceux qui participent à l'institutionnalisation des pratiques interactionnelles. C'est en ce sens que l'observation participante s'impose comme moyen de saisir les significations sociales. De l'observation participante, il s'agit moins d'une méthode que d'une démarche. Comme le fait remarquer R. Pottier (2003)⁵⁴, *l'observation participante repose davantage sur l'intuition que sur des procédures clairement explicites*. En effet, comment peut-on maintenir une

⁵³ Soulé, B. (2007), Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales, Canada : *Revue Recherches Qualitatives*, Vol-27 (1), pp. 127-140

⁵⁴ Pottier, R. (2003). *L'ethnographie comme méthode*, 2003, p. 50

extériorité par rapport à l'objet observé tout en participant à son effectivité. Pourtant la pratique ethnographique exige un dédoublement du chercheur dans le but d'atteindre une « présence absente », ou une triple présence (être celui qui voit, être ce qui est vu et être l'acte de voir). Tout le danger consiste à se substituer à l'objet observé au risque de tomber dans une autobiographie.

Toutefois, il y a une dichotomie entre l'acte de voir et celui de regarder. Le voir ne nécessite pas une formation anthropologique. Pour le dire trivialement, tout le monde peut voir, pour peu de jouir de ses facultés oculaires. Or l'acte de regarder désigne le fait de garder, de prendre garde, de manifester de l'égard. Il consiste en une intensification du "premier voir". Ici, l'approche de observation ethnographique signifie également « to watch what is going on around and about, and of course to listen and feel as well ». **Nous ne voulons pas non plus nous effacer de la description sans rendre suffisamment compte de la réalité sociale.** A partir des travaux de C. Geertz (1996, 1998), James Clifford a noté que la description ethnographique classique avait pris la forme d'une narration anonyme qui tendait donc à mettre en abîme les conditions d'écriture du texte, les dimensions personnelles et affectives. Faut-il le rappeler, l'ethnographie « concerne tout autant ce qui est regardé et questionné que celui qui regarde et questionne » (Laplantine, 1996, p. 118). La démarche ainsi adoptée se fonde sur une interprétation de la réalité. **Nous nous positionnons à « la juste distance » entre notre subjectivité et l'objet de l'étude.**

Cette « participation observante » se fera au rythme de prise de note, de questionnements au cours des conversations courantes (mais aussi de toute autre interaction : débats, entretiens, échanges) avec par moment des prises de vues si possible. Dans la première phase d'observation, nous n'aurons recours à un aucun média (dictaphone, appareil photo). Nous prendrons le temps de construire une relation avec les interviewés. La prise de note ne sera pas systématique pendant les séances d'observation afin de ne paraître sous le joug d'un enquêteur institutionnel, auquel sont déjà habitués les interviewés.

La vision sera médiatisée, distanciée et instrumentée et in fine, gravée dans l'écriture. Cependant les techniques utilisées seront toujours tributaires de la perméabilité du terrain. Autrement, c'est le terrain qui nous dictera la méthode et la technique la plus valide à mettre en pratique. Faut-il le rappeler, il n'existe pas en ethnologie, une méthode standardisée.

Le second défi consistera à dépasser nos certitudes sur un terrain (au sens géographique

et culturel) dont nous sommes originaires. Il n'est pas évident de mener une observation sur un terrain culturel avec lequel le chercheur entretient un rapport personnel. Par dépasser nos certitudes, nous ne voulons pas dire lutter contre nos propres conceptions. Nous voulons plutôt montrer que nous avons conscience de nos présuppositions.

Nous nous efforcerons d'exercer une méfiance au regard de nos acquis linguistiques, sur les significations implicites en questionnant le sens du langage le plus ordinaire⁵⁵. Si cette appartenance culturelle peut engendrer des dérives culturalistes ou des biais ethnographiques, elle est, à notre sens, une des conditions *sine qua none* à l'expérience ethnographique.

Pour finir, les modalités et le degré de la participation dépendront de l'accessibilité des partenaires sur le terrain. Il n'est pas exclu que nous fassions recours à une participation active en ce sens que notre implication sera plus grande avec une grande part de subjectivité dans l'interprétation de l'objet.

Une description dense à la Clifford Geertz

Tout travail ethnographique ne peut pas se passer de l'écriture descriptive. Il s'agit d'exercer une attention à l'égard de la *sémantique sociale* et de lire les comportements observés comme un texte.

La notion de densité de la réalité se traduit chez Geertz comme un enchevêtrement des plus petits détails de la réalité sociale reliés à leurs significations culturelles. C'est dire qu'il faudrait faire le lien entre les faits observés et le contexte culturel dans lequel ils s'inscrivent. Ne pouvant pas observer directement la coutume, les croyances et valeurs, nous aurons accès à des signes symboliques dont il faudra déchiffrer par l'entremise des systèmes d'interprétation locaux. Il ne s'agit pas seulement de décrire mais aussi de comprendre. C'est en ce sens que Geertz soutenait l'idée d'une anthropologie interprétative définie comme un « constructivisme symbolique ». Prêter attention aux gestes ordinaires de la vie quotidienne ne signifie pas pour nous de nous embarquer dans une description de type behavioriste comme le ferait tout bon sociologue. Notre description sera nécessairement liée au contexte au sens de C. Geertz (1973).

⁵⁵ La première certitude est celle de la langue. Nous parlons couramment *nuni*, *mooré* et nous comprenons le *dioula* (une variante du bambara). C'est un atout majeur dans le cadre de notre entreprise mais cette disposition peut entraîner une myopie culturelle et linguistique qui nous désignerait « ce qu'il faut regarder et comment il faut le regarder ».

L'observation participante est en fait à la base de l'ethnographie en tant qu'activité de recherche sur le terrain. Mais elle est complétée par d'autres méthodes telles que les entretiens individuels ou de groupe, les procédés de recension, l'observation non participante, les sources écrites et les données audiovisuelles (De Sardan, 2008). C'est pourquoi nous allons également recourir à la bibliographie institutionnelle disponible afin de nous rapprocher davantage de notre objet et surtout de nous préparer à renforcer la validité de notre recherche.

Entretiens semi-directifs avec des personnes ressources

Une personne ressource est une personne qui peut nous aider dans l'analyse que nous menons. Il peut s'agir de personnes ayant une relation sociale ou professionnelle directe avec la population enquêtée. Elles seront identifiées au fil de notre investigation en fonction du développement de notre réseau d'enquêtés (es). Par ailleurs, un effort sera fait pour diversifier ces personnes en fonction des organismes auxquels elles appartiennent.

Exploitation de la bibliographie (rapports et études)

La recherche qualitative comporte un ensemble de méthodes dont la recherche bibliographique est complémentaire. Cette partie se distingue de l'analyse de la littérature scientifique. Il s'agit des productions des praticiens ou des institutions privées et publiques sur un objet. Ces documents constitués de rapports, de documents de diagnostic, de termes de références ou d'études antérieures de consultants etc. constituent une matière première qui peut contribuer à éclairer notre objet. Dans cette perspective, nous tenterons d'exploiter toute documentation disponible qui concerne notre recherche ; Il s'agit de chercher à savoir si d'autres chercheurs ont abordé ces questions.

La chaîne de collecte des données

Ci-dessous les étapes de collectes de données que nous avons prévues lorsque nous préparions la descente sur le terrain.

L'étape 1 consiste à

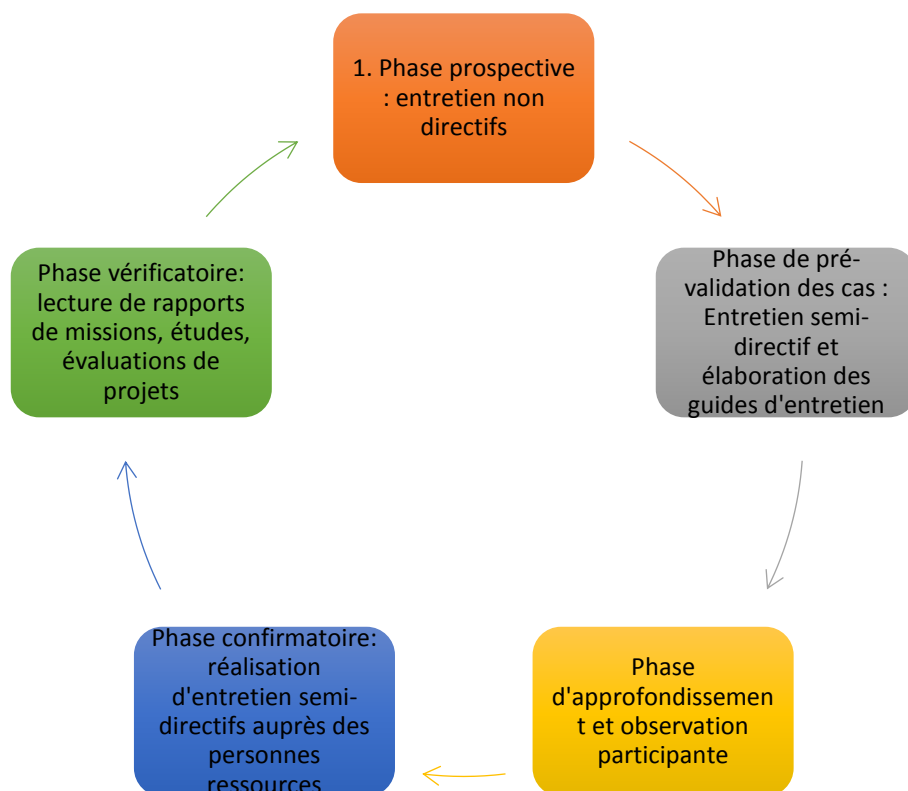


Figure 18. Chaîne de collecte de données

B. Que retenir?

- Cette section visait à exposer les conditions de mise en pratique d'une recherche qualitative à partir des outils de collecte comme l'entretien et l'observation participante. Les éléments décrits ici correspondent à une perspective pré-opératoire et devraient faire l'objet d'une réévaluation selon le retour du terrain. Même si nous l'avons pas clairement explicité dans la section, la méthode d'approche des acteurs se voudra proche de l'ethnométhodologie afin de prendre en compte les interprétations des agents.

C. Stratégie d'accès au terrain et précautions éthiques

Parler de stratégie d'accès au terrain suppose que le terrain n'est pas un objet suspendu qui demanderait seulement au chercheur de lever le bras pour le cueillir. Le terrain est à la fois un objet théorique (construit ?) et un objet socio-spatial. Par conséquent, il s'agit moins d'une stratégie que d'une négociation au fil des rencontres. Nous préférons parler de « tentatives d'accès au terrain ». Il s'agit donc de toutes les mesures matérielles, sociales, économiques qui concourent à l'investigation de l'objet de l'étude. Dans un premier temps, comme stipulé plus haut, notre réseau professionnel nous a permis d'accéder à une organisation non gouvernementale qui accompagne des unités économiques et sociales. Il s'agit de la représentation du Gret au Burkina Faso. Nous avons également mis à profit nos précédentes relations professionnelles avec le centre d'études, de formation et de réalisations agropastorales (CEFRAP), un cabinet d'étude domicilié à Ouagadougou.

Le réseau de l'ONG GRET-Ouagadougou

En début de séjour de terrain, nous avons soumis notre projet de recherche à la direction du GRET pour une demande de soutien technique et financier. Nous avons obtenu un accord sur l'accès au réseau des structures accompagnées par le Gret et l'accès également à la base bibliographique (rapport d'activités, rapport d'évaluation de projets).

Le Gret nous donnera donc accès à un réseau de transformateurs de beurre de karité et de céréales dans la ville de Ouagadougou et dans la ville de Dédougou. Nous convenons avec le Gret que lors de la prise de contact avec les structures et personnes, nous préciserons que nous n'avons aucune relation professionnelle. Cela contribue à réduire l'effet de désirabilité et les effets d'attentes chez les enquêtés.

Stratégie de négociation d'accès au terrain : comment aborder les agents en situation

Nos premières observations se sont réalisées sur les organisations professionnelles notamment

l'interprofession de la filière lait. Notre cas d'étude est donc un ensemble d'acteurs opérant sur la même activité. Pour des raisons méthodologiques, nous ne souhaitons pas définir à l'avance une unité à étudier. C'est pourquoi nous allons simplement expliciter en quoi consiste l'illustration pour nous sans l'identifier.

A priori, une étude de cas au sens de R. Yin (1994) consiste en une recherche empirique qui analyse un phénomène dans un contexte réel surtout quand les frontières entre le phénomène et le contexte n'apparaissent pas clairement. Cette méthode implique de ce fait des sources empiriques multiples. Elle est généralement mobilisée pour des recherches explicatives et compréhensives ;

Dans notre cas, les objectifs sont les mêmes sauf que la visée est plus illustrative plus que généralisante. C'est dire que le cas étudié ne sera pas nécessairement représentatif de tous les acteurs de la profession. Il s'agit en quelque sorte d'une étude contextualité du cas particulier. Certes, approche suscite d'énormes critiques quant à sa validité. En même temps, la nature changeante de la réalité empirique compromet toujours la fiabilité de toute étude de cas.

La catégorisation couramment rappelée des études de cas est celle de R. Yin (1994). Les types qu'ils proposent sont des formes d'études à visée descriptive ou explicative. Il existe d'autres approches notamment avec R. Stake (1995), des cas intrinsèques à visée instrumentale et collective et avec Merriam (1998) des cas à visée descriptive, interprétative, évaluative, ethnographique, historique, psychologique. Nous estimons que la dernière correspond le mieux à notre méthode. En somme, l'étude illustrative correspond ici à notre volonté de comprendre le fonctionnement d'un phénomène situé et ses éléments constitutifs.

L'illustration représente pour nous une stratégie de recherche empirique adaptée à nos questionnements sur la désarticulation des interactions symboliques dans un champ organisationnel. J-L Moriceau (2000 p. 245) nous rappelle que la répétitivité qu'offre la démarche par étude de cas réside dans sa méthodologie. Celle-ci permettrait d'analyser des singularités de cas étudiés et pose les bases pour recréer l'observation sur d'autres cas permettant de valider ou non un phénomène universel. Pour finir, l'étude de cas illustratif participe à la croissance cumulative du savoir en ce qu'elle est conduite par le chercheur pour reprendre son observation dans différents cas.

Précautions méthodologiques et critères de sélection des répondants

Toute recherche qui veut prétendre à une scientificité doit rechercher des éléments de fiabilité et de viabilité. Or ces deux critères sont reliés aux caractéristiques de la population étudiée, notamment à sa représentativité. C'est pendant la collecte et le traitement des données que nous avons à l'esprit les notions de fiabilité et de validité.

L'investigation sera suspendue lorsque nous estimerons avoir atteint le point de saturation théorique, quand les nouveaux entretiens effectués ne nous apportent plus de nouvelles informations sur notre objet. La saturation théorique est le moment à partir duquel l'apprentissage incrémentiel est minime (idem, Rispal, p. 82), quand aucune nouvelle information n'est découverte par opposition à la saturation théorique (quand les nouvelles informations ne modifient ni les concepts ni l'explication élaborée)

Sur le choix des situations à étudier

Le chercheur ne peut pas décréter tout de go, de l'intérêt d'un cas à étudier pour de simples raisons d'accessibilité. Il faudrait encore que le terrain identifié ait une valeur « heuristique ». Qui plus est, notre posture ethnographique ne nous permet pas d'exclure arbitrairement du champ de nos intérêts certains agents à étudier dans la mesure où nous pensons comme Geertz que les pratiques les plus ordinaires de la vie quotidienne peuvent avoir une portée importante. Cependant les contraintes matérielles (temps et finances,) liés à l'étude imposent de pouvoir accéder dans un temps raisonnable, à des données pertinentes. Nous avons donc estimé qu'il serait utile d'aller à la rencontre des unités économiques de manière aléatoire dans un premier temps (en fonction des contacts dont nous disposons) avec le but de mener des entretiens semi-directifs. Notons enfin pour finir qu'un cas, peut concerner un individu ou une organisation, ou un groupe d'organisations.

Nous retenons ici quelques critères qui nous aideront à sélectionner le (les) cas :

- La pertinence théorique (par rapport aux objectifs de départ de la recherche)
- Les caractéristiques et la qualité intrinsèque du cas
- La typicité ou l'exemplarité
- La possibilité d'apprendre avec le cas choisi

- Son accessibilité à l'enquête

Précautions éthiques

Il nous semble qu'une recherche de terrain ne peut pas se résumer à une « extraction minière » encore moins quand il s'agit de recherche qualitative. La nature de cette méthode ayant vocation à créer des cadres d'échanges directs avec les répondants introduit des rapports sociaux sensibles. Notre objet de recherche porte sur les interactions mais vu la difficulté d'observer ces interactions, nos interprétations se nourriront des discours des répondants sur leurs rapports les uns aux autres. Il en découle que nous devenons, un tant soit peu, un facteur de méfiance dans la mesure où nous cherchons à comprendre la nature des liens derrière les dynamiques de cohésion. C'est pour nous, nous souhaitons adopter quelques précautions éthiques dans notre stratégie d'enquête qualitative.

Nous souhaitons mobiliser la contribution de Jaccoud et Mayer (1997) sur l'observation participante pour construire un dispositif éthique dans le cadre de notre recherche.

L'accès au terrain et le rapport aux acteurs

Selon la stratégie d'accès aux répondants déclinée plus haut, nous sommes passés par des animateurs de réseaux d'acteurs pour accéder à la base de contacts. Pour chaque répondant potentiel, un contact préalable a été effectué pour s'assurer de son accord avant la première rencontre. Cette première prise de contact assurée par nos correspondants au Gret essentiellement, nous permettra de nous introduire dans l'environnement des agents de transformation agro-alimentaire dans la ville de Ouagadougou, Dédougou et Banfora.

La difficulté engendrée par cette stratégie, c'est que d'une part, nous contactons les futurs répondants en précisant que nous venons de la part du Gret afin de fluidifier l'interaction ; d'autre part, nos préoccupations de recherche n'ont aucun rapport avec la nature des missions d'accompagnement du Gret. Cela implique donc de faire un travail de préparation pour énoncer le motif de notre présence et l'objectif des données que nous souhaitons collectées.

En substance, la prise de contact avec les futurs répondants s'est faite soit par l'intermédiaire des agents du Gret, soit de manière directe. Dans ce dernier cas, nous appelions directement la personne concernée afin de solliciter une entrevue. Dans tous les cas, les observations sont réalisées ouvertement et à découvert afin de préserver la confiance avec tous les intermédiaires.

Dans certains cas, nous avons adressé une lettre formelle de demande de rencontre en spécifiant les objectifs de la démarche. Les acteurs sont généralement confrontés à des enquêtes de la part des organisations publiques et non gouvernementales portant sur des problématiques de développement économiques, de productivité etc. En conséquence, afin de minimiser les effets d'attentes, nous ferons au mieux pour ne pas formuler des problèmes internes à chaque unité. Pour finir, nous pensons approcher le terrain comme étant fondamentalement un « acte d'échange » au sens de Bariteau, 1985 in Jacoud et Mayer, 1997, p. 237). C'est dire que l'observation attendue sera fondamentalement interactive, courante, informelle et pas nécessairement structuré.

Anonymat et confidentialité et consentement des répondants

Rappelons que nous adopter l'analyse culturelle de Geertz si bien que l'observation ne porte pas directement sur la réalité sociale perceptible mais plutôt sur les interprétations à l'œuvre dans les comportements des agents. Nous n'aurons pas à ce titre de description à valeur morale. Toute description sera épurée d'éléments de discrimination, sur les identités des personnes. Nous nous engageons également à ne pas rendre publique nos notes de terrain aux organisations intermédiaires. Les noms des personnes seront codifiés afin de préserver l'anonymat.

Consentement des personnes

Étant donné, la nature immersive de l'observation avec ce qu'elle implique, nous ne prendrons pas de photo, ou vidéo sans le consentement des répondant. Cela vaut également pour l'usage que nous pourrons en faire dans nos différentes communications scientifiques. Le consentement verbal fera foi en raison de la primauté de l'oralité dans le contexte, mais aussi du caractère légaliste d'un consentement écrit. Une dernière précaution, s'agissant des transformateurs de lait, c'est la peur d'être compromis sur les pratiques d'hygiène ou d'utilisation de la poudre de lait. En effet, comme tous les produits alimentaires, le respect des règles d'hygiène peut entamer la réputation des praticiens. En outre, les transformateurs locaux de lait revendiquent très souvent l'usage exclusif du lait local sans mélange avec la poudre de lait importé. En conséquence, nous ne ferons aucune mention de ces observations. Nous estimons que l'objet de notre observation est entièrement indépendant des informations sur les processus. *Notre rôle ne sera pas celui d'évaluer les pratiques des unités investies.*

C. Que retenir?

- Notre stratégie d'accès au terrain sera celle d'une négociation progressive tout en intégrant des principes éthiques en terme de respect de la confidentialité des discours et des identités. Dire que la généralisation des résultats n'est pas l'objectif de la recherche ne signifie pas que nous évacuons la pertinence de la situation d'illustration. Prévoir la validité des critères de sélection des acteurs ne nous épargne des faiblesses internes. En fonction du temps et des ressources dont nous disposons, une priorité sera accordée au terrain le plus exploitable en termes de disponibilité des agents et de l'intérêt de la situation empirique. Aussi, le sujet est d'autant plus délicat qu'il fait appel aux jugements des uns sur les autres.

Point chapitre : Mobiliser un cadre théorique socio-anthropologique dans une recherche en science de gestion

Le choix d'une approche interdisciplinaire répond seulement à la spécificité de l'objet de recherche et non à un conformisme à l'égard des pratiques d'hybridation croissantes dans les recherches. Les emprunts disciplinaires sont devenus fréquents en sciences de gestion comme la théorie des organisations qui construit ses propres modèles tout en intégrant d'autres disciplines (Rojot, 2005, 15). Toutefois, il semble que la démarche tend à être perçue comme un risque pour les sciences de gestion. Le risque principal étant d'abandonner la préoccupation des recherches dans la discipline au profit de la transdisciplinarité des objets. Néanmoins, « dans l'état actuel des sciences de gestion, (il faut défendre) la possibilité de maintenir une capacité à conserver une pluralité d'approches, indépendamment des frontières disciplinaires, et de choisir parmi elles en fonction des besoins. La capacité d'utiliser plusieurs cadres conceptuels constitue un atout fondamental autant pour le théoricien que pour le praticien de l'organisation ». Rojot (2005, 14). La construction d'un corpus socio anthropologique s'est avérée pertinente pour répondre à notre question de recherche se veut donc être un choix méthodologique qui permet de tirer profit des acquis en sociologie et en anthropologie pour valider notre recherche qualitative. Plusieurs auteurs dans la discipline reconnaissent l'intérêt de la démarche (Bessire, 2002, Bouquin, 1997, Langevin, 1999, Amintas (1999, p. 184). L'explication de la mobilisation de la sociologie et de l'anthropologie réside dans le fait que l'objet entrepreneurial a peu fait l'objet de ce type de démarche méthodologique. Même si notre option reste tributaire des limites classiques de ce type de recherche, il n'en demeure pas moins qu'elle reste pertinente dans le contexte de notre recherche.

CHAPITRE III/ SECTION III : CONSIDERATIONS EPISTEMOLOGIQUES ET
METHODOLOGIQUES

Chapitre IV : Stratégie d'interprétation et résultats

« Comme toujours, qui veut trop prouver, ne prouve rien »

J.K Galbraith (1969, p.93)

Ce chapitre a pour objet de présenter les résultats de notre investigation de terrain. Elle commencera par exprimer les conditions réelles de l'enquête en faisant un retour sur la méthode effective. Le terrain se moque des prévisions méthodologiques du chercheur. Justement nous avons été contrariés par le terrain si bien que nous avons dû improviser en situation et adapter notre stratégie à ce que le terrain nous permettait de faire. C'est pourquoi la déclinaison des conditions réelles permettra de mieux comprendre la nature des données que nous avons collectées.

En outre, nous présenterons de manière sélective, les dix (10) entretiens effectués, les réponses collectées et quelques notes personnelles lors des entretiens. Par la suite, il sera question d'analyser ces réponses et d'en ressortir la substance.

Pour finir, nous procéderons à un réexamen des hypothèses initiales afin de les confronter à nos résultats. Le chapitre s'achèvera sur une discussion précédée des limites et apports de la recherche.

Structure du chapitre



Section 1. Retour d'expérience et stratégies d'interprétation des données

Ce plan prévisionnel (cf. figure 15) reposait sur une naïveté méthodologique de notre part. En effet, nous pensions que le terrain se laisserait percer selon nos objectifs. Par ailleurs, allions avec ce plan investir le champ économique de l'agro-alimentaire. Nous nous rendons compte que c'est un secteur économique très vaste avec des intérêts divers. Ainsi, nous avons été contraints d'improviser un plan de terrain en accordant une priorité au terrain le plus accessible.

Ce que j'ai réellement fait

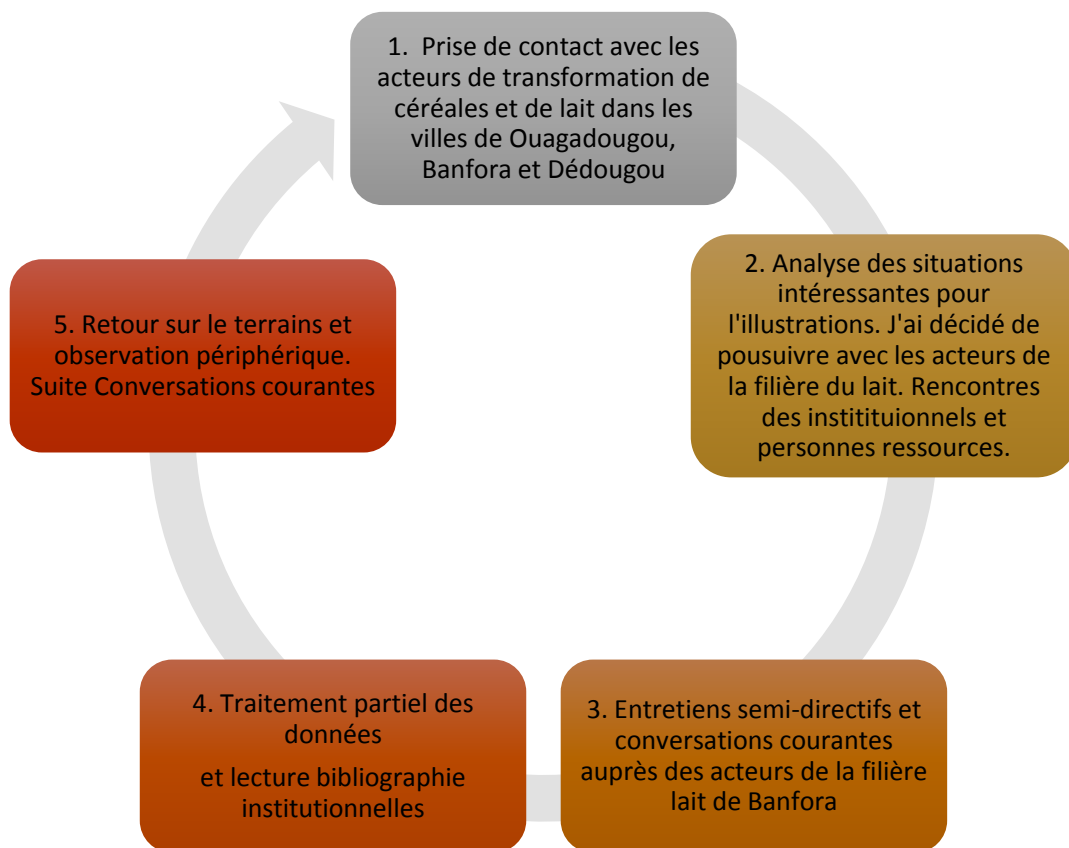


Figure. 19. Plan effectif d'investigation du terrain sur 4 mois

Au départ, nous voulions travailler sur l'agroalimentaire indépendamment du produit concerné. Puis la phase prospective a permis d'orienter l'investigation vers la filière du lait. En effet, nous avons trouvé que les acteurs étaient plus accessibles et nous avons plus d'information à notre portée. L'activité de transformation des céréales semblait constituer des enjeux économiques et politiques plus importants si bien que les acteurs n'étaient pas si ouverts à l'échange.

Tableau 13 : Nombre d'entretiens réalisés par ville

Acteurs rencontrés	Ouagadougou	Dédougou	Banfora
Unités de transformation du lait	3	0	10 dont 1 téléphone
Unité de transformation des céréales	3	3	0
Personnes ressources (institutions	1	1	1
Soit un total/ville	7	4	11

Nous avons prévu d'instrumenter l'entretien semi directif et l'observation participante.

Après notre investigation sur le terrain, je me suis rendu compte que la participation dans l'observation ne peut pas se décréter. Elle se négocie. Quand le chercheur introduit une requête pour effectuer une observation participante, il devient lui-même automatiquement objet d'observation de l'observé. Cette situation m'a donné le sentiment d'être pris en flagrant délit en train de m'immiscer dans l'intimité organisationnelle. Pour autant, rappelons que l'observation consiste selon Goffman « à recueillir des données en vous assujettissant, physiquement, moralement et socialement à l'ensemble des contingences qui jouent sur un groupe d'individus ; elle vise à pénétrer, physiquement et écologiquement, dans le périmètre d'interactions propres à une situation sociale, professionnelle, éthique ou autre". Ma préoccupation était de comprendre ce qu'il se passe entre les acteurs en situation d'interaction (proches ou lointains) au sein d'un périmètre d'activité défini. Il a donc été par moment utile de faire preuve d'empathie ou de connivence. Nous n'avons donc pas pu effectuer comme prévu une observation sur toutes les organisations ciblées. L'observation à concerner seulement deux unités. Aux entretiens se sont ajoutées, des conversations informelles avec des personnes ressources. Le problème récurrent était celui du statut qui m'était attribué. Tantôt

en position favorable car les interviewés espéraient de moi un accompagnement dans le développement de leurs activités ; tantôt, ils exprimaient de la méfiance et se fermaient à tout échange. Nous avons donc un guide d'entretien semi-directif mais aussi semi-formel car les thèmes inscrits étaient redéfinis en fonction de la pertinence contextuelle.

Phase de prospection et d'hésitation

Ville de Ouagadougou

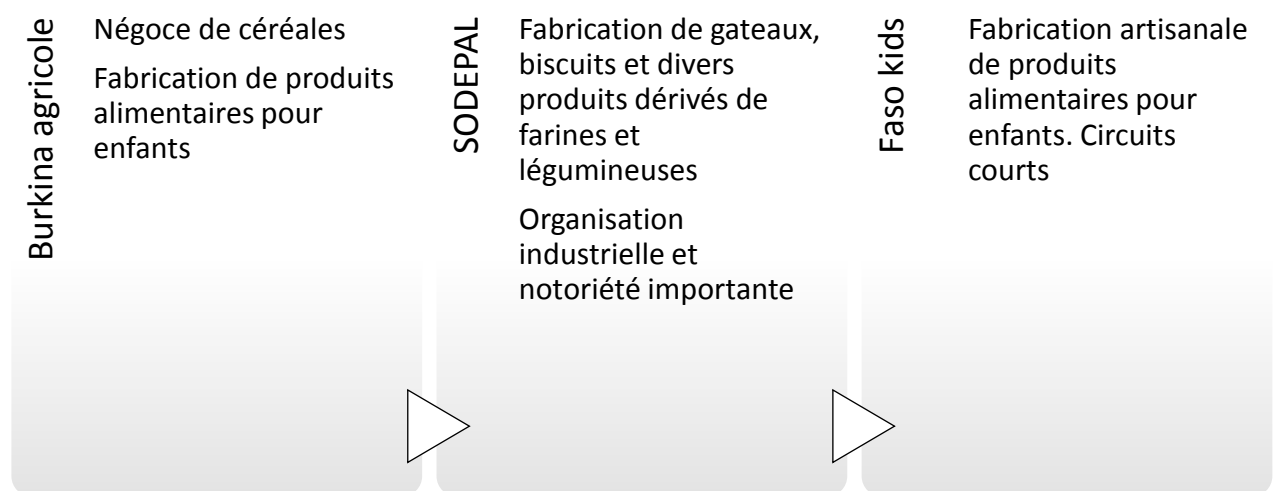


Tableau 14 : Les entreprises rencontrées à Ouagadougou

La filière de transformation des céréales nous semblait assez organisée ou au moins très fortement institutionnalisée. Les politiques publiques accordent un intérêt majeur au développement de la filière en raison des enjeux socio-économiques. Les entreprises rencontrées étaient de grandes tailles et sont confrontés à des problématiques techniques et organisationnelles internes. Les interactions entre entreprises semblaient limitées.

Ville de Dédougou

Groupement féminin de fabrication de soubala

- L'association semblait être figurative et toutes les activités sont gérées par la fondatrice et les membres de sa famille.
- L'enjeu était réduit au fonctionnement de l'exploitation familiale.

Coopérative féminine de boissons artisanales

- La coopérative est très dynamique, sérieuse mais dispose de très peu de moyen de communication et d'acheminement des produits vers les points de vente dans la ville de Dédougou. les membres sont assistées par l'ONG GRET.

Tableau 15 : Les organisations rencontrées à Dédougou

Banfora : la situation d'illustration

Mode de sélection de la situation de sélection

Il est vrai que notre recherche s'est construite sur notre parcours d'expérience. Nous avons précédemment effectué des missions ponctuelles auprès des acteurs de la filière du lait. Pour autant, nous restions ouverts au début de la recherche à l'ensemble du secteur agro-alimentaire. Le chercheur ne peut pas décréter tout de go, de l'intérêt d'un cas à étudier si celui-ci ne présente pas des manifestations ayant une valeur « heuristique ». C'est pourquoi, nous avons consenti à effectuer une phase prospective et exploratoire de matière aléatoire vers les agents de transformation de céréales, de lait.

Sans revenir sur la typologie des acteurs (voir chap. I), nous avons choisi d'aborder les agents de la filière du lait parce que ces derniers nous semblaient plus sensibles à nos préoccupations de recherches et plus ouvert à l'échange. Aussi comparativement aux acteurs de la filière des céréales, ceux du lait semblaient confrontés à plus de problématiques situationnelles.

Par conséquent, le premier critère de sélection de la situation d'illustration est la représentativité théorique de la filière du lait. Notre intuition nous a guidé vers ces acteurs parce qu'il nous semblait que leurs réalités nous permettraient véritablement d'étudier le problème identifié. Le

plus souvent dans une approche transversale, la collecte de données concerne un échantillon tiré de la population concernée par l'étude. Cet échantillon se doit d'être représentatif. En revanche, dans une approche qualitative, l'analyse approfondie de quelques cas seulement renonce par nature au critère de représentativité statistique au profit d'un autre critère de représentativité des faits qu'on cherche à explorer. Seulement, cette représentativité est de nature théorique ou analytique (Eisenhardt, 1989, p.537). En conséquence, une situation sera retenue pour notre analyse dans la mesure où les processus que l'on cherche à expliquer y sont plus marqués que dans une autre situation. Il en découle que nous ne serons pas confrontés à la difficulté classique de construire un échantillon représentatif de la population. Nous n'évacuons pas pour autant la préoccupation de rencontrer une grande diversité d'agents représentatifs des caractéristiques de la population ou ayant des relations avec celle-ci. Nous allons essayer d'avoir le maximum de contacts possible avec les acteurs directs et indirects du champ concerné.

Conditions de validité

Toute recherche qui veut prétendre à une scientificité doit rechercher des éléments de fiabilité et de viabilité. Or ces deux critères sont reliés aux caractéristiques de la population étudiée, notamment à sa représentativité. C'est pendant la collecte et le traitement des données que nous avons à l'esprit les notions de fiabilité et de validité. L'investigation a été suspendue lorsque nous avons estimé avoir atteint le point de saturation théorique.

Nous résumons ici les critères entrant dans la sélection de la situation d'illustration de Banfora. **Rappelons que l'objectif n'était pas de comparer les laiteries entre elles mais de trouver une situation d'interaction d'agents aux caractéristiques similaires ou contrastées, cohérentes avec notre démarche épistémologique et le cadre théorico-méthodologique.**

Critères d'échantillonnage	Implications	Questions repères
Représentativité théorique	Homogénéité du cas, du point de vue de la question à étudier ou des entités examinées	L'agent va-t-il besoin d'interagir avec d'autres dans le cadre de son activité ?

La possibilité d'apprendre avec le cas choisi	L'agent sélectionner devra permettre de comprendre davantage le tissu relationnel de l'activité du site	
Cohérence épistémologique et méthodologique	Sélection d'une situation qui permette une investigation qualitative	L'activité est-elle observable ? L'agent est-il ouvert à l'échange ? Les institutions qui régissent les activités sont-elles essentiellement exogènes ?

Tableau 16 : critères de sélection des agents à enquêter

La stratégie d'interprétation des données

Nous n'avons pas procédé à une méthode linéaire de collecte des données et de traitement. Le processus d'interprétation a commencé dès l'investigation du terrain. Il s'agit ici d'une interprétation évolutive au fil des données collectées. Nous pouvons qualifier le processus d'interprétation d'itératif fondé sur épistémologie constructiviste et pragmatique parce que nous avons pu rencontrer plus d'une fois certains répondants afin de revenir sur certains thèmes. Par ailleurs, nous avons expérimenté l'utilisation des outils informatiques comme Nvivo dans la codification des données et il nous semble que cette pratique ne constitue qu'une pratique souvent répandue dont l'usage n'est pas toujours justifié. La nature de données nous impose une stratégie d'interprétation permettant de questionner le corpus en allant sur l'essentiel au lieu de se laisser distraire par le côté sympathique et formel de l'analyse informatique.

L'expérimentation de la description

Un élément majeur de la méthode de l'anthropologie interprétative de Geertz, c'est la description dense. Cette description contrairement à celle des behavioristes ne se suffit pas des faits bruts. Elle cherche à mettre à jour « des couches de significations » sans nécessairement recourir à tout ce qui est observable. Notre description s'est construite à partir d'une interprétation profonde isolant les faits qui semblent comporter une valeur heuristique. Toutefois, notre description s'est faite également avec la participation des répondants. Nous demandions alors à l'enquêté de nous traduire le sens que revêt un discours ou une action quelconque. La spécificité alors ici de la description, c'est qu'elle tend à se confondre à la démarche d'interprétation. Il n'a pas été possible de prendre des notes lors de toutes nos interactions parce que le carnet de note pouvait censurer le répondant. Nous rédigeons immédiatement des notes suite à l'entretien. La description dense a été seulement appliquée aux entreprises qui ont subi une investigation plus longue. Les notes d'observations et d'interprétation ont fait l'objet d'une retranscription et d'une relecture. Les notes précisent les contextes, les circonstances de l'interaction et nos impressions in situ.

Afin de consolider notre description, nous nous sommes nourris des différentes synthèses de diagnostic des organisations non gouvernementales qui travaillent sur la filière locale du lait. Les lectures croisées des rapports de missions de quelques consultants a permis de conforter mon interprétation au fil de mon analyse.

C'est le croisement des données entre la bibliographie, nos notes d'observation et l'analyse du contenu des réponses des répondants qui a alimenté le processus itératif et systématique de mon analyse.

Concrètement, nous avons procédé à une analyse isolée de chaque source en identifiant les thèmes étudiés. Dans un second temps, nous avons croisé les données. L'intérêt de cette démarche c'est de permettre de confronter nos données recueillies, avec observations effectuées par les praticiens du développement. Ces différentes analyses ont abouti à valider la pertinence de certaines interprétations en raison de la ressemblance et à invalider par ailleurs d'autres constats.

L'essence de l'illustration ethnographique, c'est qu'elle intervient pendant le processus d'analyse. Notre interprétation est le fruit de multiples mouvements entre le terrain (les répondants), les praticiens du développement (ceux qui encadrent officiellement les entreprises situées), les producteurs des précédents enquêteurs. C'est au terme de cette démarche, que nous avons pu retenir un fil directeur dans l'analyse de nos données.

Un processus d'interprétation collaborative

Parce que nous avons voulu garder « l'intuition sitologique » dans notre analyse, il était nécessaire de laisser parler les répondants tout en accordant du crédit à leurs propres interprétations. Nous avons donc été influencé par la méthode ethno-méthodologique qui veut les agents savent ce qu'ils font et leur compréhension se suffit à elle-même. Notre analyse a été aussi collaborative en ce que nous sommes repartis rencontrer les répondants plusieurs fois pour confronter notre interprétation avec leur compréhension. A la manière de Corin (1990 in Jaccoud et Mayer, 1997 : 232-233), nous avons voulu mettre en pratique une stratégie d'interprétation procédant d'une « double herméneutique », en mettant en parallèle l'interprétation des acteurs en situation et notre interprétation sans considération du cadre théorique.

Cependant, il faut reconnaître que l'interprétation finale que nous avons retenons dans la présente rédaction est aussi le résultat des critiques sur la cohérence de nos propos, reçues lors des différentes présentations devant des chercheurs et étudiants.

Section 2. Résultats et interprétations

Restitution des observations et entretiens

Nous allons présenter tour à tour les données collectées de notre investigation. La présentation sera sélective en fonction des données qui intéressent directement notre recherche.

Laiterie A

Éléments d'observation

Date : 11 juillet	Site	L'activité	Équipements
Conditions	Le site de production est attenant au domicile familial. Mais il est bien distinct.	L'activité productive n'est pas visible. On constate un flux de personnes de non identifiable au personnel	Le site est visiblement équipé de congélateurs et de réfrigérateurs (3).
Faits notoires	Le patron n'est pas présent sur les lieux. Il aurait d'autres activités selon les salariés. Il serait allé au champ. Il y a 4 employés sur le site.	Je vois passer de temps en temps des motos équipées de caisses qui viennent s'approvisionner en grande quantité pour une distribution dans les boutiques de la ville	

Tableau 17 : Description Laiterie A

Entretien et échanges informels

Dates : 12 Juillet			
Laiterie A	Thématiques abordées	Réponses du répondant	Notes personnelles et interprétations
Thème 1	Le champ de	Dans notre activité, c'est clair	Il insinue dans ses

	l'activité de transformation du lait	que nous faisons tous les mêmes produits avec les mêmes techniques. Même si certains rajoutent beaucoup de sucre et des conservateurs. Mais je pense que nous n'accordons pas la même valeur au lait. Moi c'est ma vie. Certains sont là juste parce qu'ils ont été financés.	produits qu'il 'a des attaches particulières avec le lait parce qu'il le fait par vocation. Tandis que d'autres laiteries (sans les indiquer) ne seraient que des opportunistes des projets de développement.
Thème 2	La production des règles	« Moi je pense que si je devais recommencer à zéro, j'allais me mettre seul sans contact avec les autres. Je pense qu'Aicha Lait a raison de ne même pas traiter avec les autres. Il n'a pas à gérer tous problèmes que nous connaissons	Ils aiment que la coordination avec les autres peuvent représenter une contrainte et apprécie la poste d'une laiterie marine qui elle, n'entretient aucune relation avec les autres. Il ne veut pas trop me donner des informations, ne sachant pas si je les répèterai auprès des autres.
Thème 3	Le parcours personnel d'insertion et les	Ce n'est pas parce que vous possédez une vache que vous pouvez vous mettre à transformer du lait » Moi en plus, je n'avais aucune vache mais je connaissais déjà depuis petit les techniques pour faire du yaourt »	Il fait état du fait que le capital humain, voire économique ne soit pas suffisant pour entamer cette activité. Il insiste lors de l'entretien sur l'impact des clients qui contribué à sa notoriété.

		<p>J'ai reçu une formation avec le projet. Mais le plus dure c'est de trouver quel éleveur va te vendre son lait. Ya des éleveurs qui n'acceptent pas donner leur lait à n'importe qui.</p> <p>Moi c'est parce que les clients connaissent la qualité de mon produit que j'ai réussi à m'imposer. Sinon on voulait me faire tomber</p>	
--	--	--	--

Tableau 18 : Compte rendu entretien Laiterie A

Laiterie B

Données d'observations

Date : 13	Le site	L'activité
Conditions	<p>Le site de l'activité est distinct et est située en périphérie de la ville.</p> <p>Il n'y a pas assez de passage excepté quelques résidents environnants</p>	<p>L'activité n'est pas visible. On perçoit seulement un point de vente. La majorité de la production est distribuée dans des boutiques en centre-ville ou acheminée vers d'autres villes</p>

Faits notoires	<p>Le responsable de l'activité est sur le site. Il s'agit de sa principale source de revenu.</p> <p>Le cadre est très propre et semble organiser. Il y a une caissière qui encaisse les recettes, un employé pour servir les clients qui consomment sur place et un panneau d'affichage des produits et tarifs</p>	<p>Les salariés ne semblent pas être des membres de la famille. Ils/elles sont une posture professionnelle.</p>
----------------	---	---

Tableau 19 : Description Laiterie B

Entretien et échanges informels

Laiterie B	Thématiques abordées	Réponses du répondant	Notes personnelles
Thème 1	Le site	<p>En fait, il faut savoir que notre travail là, ça ne nous fait pas vivre. C'est juste pour gagner de l'argent à côté. Moi je suis éleveurs et agriculteurs. Donc comme j'ai des vaches, je collecte mon lait et je transforme. Mais pour moi, on ne peut pas être un transformateur si on ne connaît pas la vache. Donc je pense que produire du lait, et le transformer, c'est le même métier. Ceux qui ne connaissent pas l'élevage et qui transforment du lait sont des commerçants.</p> <p>Moi je dis que ceux même qui</p>	<p>Pour être acteurs de l'activité, il faut d'après ce répondant être en lien avec la production, posséder des vaches. Connaître l'élevage.</p> <p>Il estime que ce sont les acteurs sans lien avec l'élevage qui ont des pratiques douteuses (mélange d'eau dans le lait). Et que de toute façon en mélangeant de la poudre de lait, ça reste du lait. Quelque part, les enfants ont besoin de lait.</p>

		<p>mettent de la poudre de lait dans leur yaourt ont raison. Mais le pire, c'est ceux qui mettent de l'eau dans leur lait. Moi je suis dans l'interprofession parce que ça nous permet d'avoir des formations sinon je ne traite pas avec tout le monde.</p>	
<p>Thème 2</p>	<p>La production des règles</p>	<p>« Nous les transformateurs de lait, on n'est pas très honnête. Nous avons été, pour la plupart formés ensemble dans la même laiterie mère. Nous n'avons pas eu d'accords sur la gestion de la laiterie. Alors chacun a pris son chemin pour faire comme il veut. Et aujourd'hui on incite encore les gens à se rassembler dans une plateforme pour harmoniser nos pratiques. En réalité, il y a des gens qui ne respectent pas nos règles : quand tu transforme du lait en poudre et que tu prétends faire du lait local, tu n'as pas de place chez nous. Moi quand il y'a pas de lait local, j'arrête la production c'est tout.</p> <p>En plus un truc très important que je veux que tu sache, c'est que les transformateurs de lait ici ne se permettent pas de</p>	<p>Il y aurait des acteurs qui trichent en intégrant du lait n poudre dans leur production.</p> <p>La laiterie B reconnaît qu'il est difficile de faire du lait toute l'année. Donc tous les acteurs qui ont font sont des tricheurs.</p> <p>Le répondant me fait comprendre qu'il y aurait une forme de solidarité tacite entre les acteurs du lait. Comme ils savent qu'ils ne maîtrisent pas la traçabilité de leur produits et les points critiques d'hygiènes, personne, n'est à l'abri d'un problème. En conséquence, quand il y a un problème « il accusent</p>

		critiquer le lait des autres. Qu'il soit bon ou pas bon. Tu te tais. Parce qu'avec le lait, personne n'est à l'abri d'un problème un jour. Alors il y a une solidarité forcée. Personne n'ira dire en public que le lait de laitue n'est pas bien. Le jour que tu auras un problème avec ton lait, tu seras seul.	le distributeur de n'avoir pas respecté la chaîne de froid ou encore invoquent des raisons mystiques. (<i>Il y a des vaches dont on ne peut pas boire le lait sans conséquences</i>)
Thème 2	Le parcours personnel	« Moi, mon parcours, c'est celui d'un guerrier. Je ne suis pas peuhl. Ici à Banfora il y a beaucoup de peuhls dans le lait. J'étais dans une autre laiterie ou je travaillais à la production. Je collectais le lait pour la laiterie et je m'occupais de toute la procédure. Mon patron qui était peuhl m'a juste fait comprendre que si ne reste pas 2 ans chez lui je ne pourrai faire ma laiterie à Banfora. Mieux valait pour moi d'aller à bobo ou ailleurs pour faire mon activité.	Selon le répondant, il lui a fallu plus que de temps pour acquérir son autonomie de son patron. Parce que ce dernier lui faisait comprendre qu'il faut qu'il reçoive « <i>la bénédiction du lait</i> ». Aussi

Tableau 20 : Compte rendu d'entretien laiterie B

Laiterie C

Données d'observations

Date : 15 juillet	Site	Activités	Divers
Faits notoires	L'activité est située au domicile familial. La	Les charges ne sont pas séparées des	Lors de l'entretien, je suis invité à goûter les produits

	<p>production utilise les équipements domestiques. Les charges. L'entretien se déroule en Dioula (variante du bambara)</p>	<p>charges du domicile. Les enfants participent à la production. La consommation est d'abord sociale (parents, voisins, amis et de temps en temps des clients autres). Mais le stock ne permet pas de vendre très loin car problème de conservation. Coupures fréquentes de courant</p>	<p>laitiers commercialisés. Je lui demande pourquoi elle m'offre gratuitement des produits qu'elle vend. Elle me dit que c'est la tradition de recevoir un invité avec du lait. Elle transforme entre 80 à 160 L par jour ; aussi cette laiterie n'a pas de matériel ni pour écrémer le lait, ni pour le contrôle de la qualité de lait.</p>
--	--	---	--

Tableau 21 : Description laiterie C

Entretien et échanges informels

Identité de la laiterie	Thématiques	Réponses	Notes personnelles
Thème 1	Site symbolique de l'activité	<p>En fait, moi je suis peuhlh, né d'une famille peuhlh et pour moi le lait, c'est mon enfance. Ce n'est pas vraiment une activité ou un travail. C'est une culture pour moi.</p>	<p>Pour elle le site de l'activité concerne les transformateurs qui collectent auprès de producteurs. Les autres qui sont autonomes sont des profiteurs qui ne respectent pas de règles.</p>

<p>Thème 2</p>	<p>La production des règles</p>	<p>« Bon nous le lait c'est quelque chose que nos grands-parents faisaient depuis longtemps ». On échangeait le lait pour de la nourriture. Mais maintenant tout le monde fait du lait. Ya pas de règles. Celui qui a des vaches, il fait son lait. Moi mon lait, je ne l'achète pas. Je traite le lait de la famille et je fais du yaourt et du beurre. <Pour moi, le lait n'est pas une marchandise en fait, c'est un aliment que je vends pour l'alimentation des enfants parce qu'ils ont besoin pour la croissance. Donc je n'ai pas trop de bénéfice. C'est la quantité de lait que tu achètes aux producteurs qui fait le respect et le fait de bien garder de bon contact avec eux. Y a des gens qui pensent que l'éleveur vend du lait comme des chaussures. Je connais des peuhls qui ne vendent pas leur lait à n'importe qui.</p>	<p>L'interaction avec les producteurs de lait en amont est un gage de respect dans la filière.</p> <p>Justement elle pense que les exploitations autonomes ne sont pas aimées parce qu'elles n'entretiennent pas de lien avec les éleveurs. Ces exploitations restent dans leur groupe</p>
<p>Thème 3</p>	<p>Parcours de création entreprise</p>	<p>Bon moi je suis ne suis pas vraiment une entreprise. Je suis une ménagère, alors je vends des produits dans mon domicile. Je peux dire que pour une femme peuhle qui</p>	<p>L'identité culturelle n'a pas été un facteur limitant dans son parcours mais la question du genre oui. Il y a une idée partagée</p>

		<p>vend du lait, Il n'y a rien de choquant. Je n'ai pas besoin de justifier le pourquoi. Mais le problème, c'est quand tu es une femme. Les gens font confiance aux laiteries des hommes que des femmes parce que les gens disent que les femmes ne sont pas très propres dans le travail du lait. Donc ça, c'est dur. Il m'a fallu beaucoup de temps pour que les gens arrêter de se méfier de mes produits. Pourtant les autres utilisent du lait en poudre et même de l'eau. Moi on me calcul même pas. Parce que l'argent que je gagne n'est rien par rapport aux autres.</p>	<p>qui veut que les hommes soient plus propres que les femmes dans le secteur de la transformation du lait</p>
--	--	---	--

Tableau 22 : Compte rendu entretien / Laiterie C

Laiterie D

Données d'observations

Date : 22 juillet	Le site	L'activité	Divers
Description	<p>Le site de production et de vente est séparé et distinct.</p> <p>Situé en périphérie et bien achalandé.</p> <p>L'hygiène est très bonne dans cette laiterie ; les murs et sols sont bien</p>	<p>L'activité se déroule à proximité du domicile familial.</p> <p>L'organisation du travail est également est bien appréciable ; il dispose de 5 permanents et 5</p>	<p>Le responsable de la laiterie est très investi et engagé dans l'interprofession.</p> <p>C'est la seule laiterie qui soit autonome en</p>

	<p>carrelés et la salle de transformation est interdite aux personnes étrangères ; seul le personnel chargé de la transformation y accède.</p>	<p>contractuels : les permanents sont chargés de la transformation, et 3 des temporaires sont chargés du nettoyage quotidien de la laiterie du matériel, et les 2 autres sont utilisés pour livrer le lait aux clients.</p>	<p>énergie (alimentaire d'appoint solaire) Impossible de négocier une observation participante car le responsable ne veut pas que les zones de production soient accessibles par des tiers (hygiène interne)</p> <p>Le discours du responsable semble très politisé.</p>
--	--	---	--

Tableau 23 : Éléments de description Laiterie D

Entretien et échanges informels

Thèmes	Réponses	Notes personnelles
<p>Thème 1</p>	<p>Que transformez-vous ? avec qui ? qui sont les acteurs</p>	<p>Bon, je ne comprends pas ta question. On transforme des produits laitiers. On fait du lait pasteurisé, du yaourt, de la crème et du beurre de cuisson. Après tout ce qu'on appelle transformateurs n'ont pas les mêmes activités. Moi je</p> <p>La diversité des produits témoignerait de son engagement et du sens qu'il accorde à son activité. En conséquence son unité est structurée comme une entreprise avec des salariés, une identité visuelle bien définie et il se réclame</p>

		<p>dépend entièrement de mon activité. Ya d'autres qui sont des plaisantins qui le font par opportunisme.</p>	<p>comme un professionnel même si les relations avec les amateurs sont nécessaires</p>
<p>Thème 2</p>	<p>Règles</p>	<p>« C'est du vrai bordel notre activité. On fait des efforts pour s'organiser mais aucun soutien de la part des politiques. Si tu compares avec ce qui se passe dans la viande ou les céréales, tu verras qu'ils sont bien organisés. Notre interprofession est une figuration pour le moment. Ya beaucoup justement qui ne sont pas dans l'interprofession pourtant ce sont eux les plus gros laitiers en termes de capacité et d'autonomie qui pourrait tirer les autres. Mais s'ils ne sont pas dans l'IP, c'est parce qu'ils n'ont rien à y gagner.</p>	<p>Il soulève le paradoxe que le développement du lait soit financé par les ONG des pays dont le lait fait concurrence au lait local. Ensuite, il dit qu'avec les financements de l'état, on ne sait plus qui est laitier et qui est entrepreneur</p>

<p>Thème 3</p>	<p>Parcours</p>	<p>Moi j'ai appris le travail du lait avec ma famille. J'ai dû arrêter l'école pour trouver une activité rémunératrice. Je n'avais pas vraiment le choix. Donc j'avoue que comme certains membres de la famille étaient déjà dans le métier, on me connaissait. Parce que je veux que tu sache quelque chose, je ne sais pas si c'est propre à l'africain mais nous sommes sur un marché porteur, ou la demande est plus forte que l'offre mais quand tu commences à entreprendre dans le lait, tôt ou tard, tu devrais entrer en relation avec les autres, sinon ils vont te faire tomber en racontant des histoires sur toi</p>	<p>On me connaissait. Cela à faciliter mon activité. On = les collecteurs, les producteurs, les autres transformateurs.</p> <p>Ils estiment que la relation avec les autres le préserve de mauvaise réputation comme s'il devait prêter élégance à certaines personnes malgré la qualité de ses produits.</p>
----------------	-----------------	---	---

Tableau 24 : Compte rendu entretien Laiterie D

Laiterie E

Données d'observations

Date : 21 et 22 juillet	Le site	L'activité	Divers
Description	Il n'y a pas beaucoup d'achalandage sur le site. C'est juste un site de production (transformation). Les employés vont déposer les produits dans les boutiques en ville	L'activité est saisonnière et accessoire. Il semble que la production soit distribuée essentiellement dans les villes environnantes.	Cet acteur n'est pas encore membre de l'organisation professionnelle mais entretien des relations avec certains membres.

Tableau 25 : Description de la laiterie E

Entretien et échanges informels

Thématiques	Réponses	Notes personnelles
-------------	----------	--------------------

<p>Thème 1</p>	<p>Qui est transformateur ? qui ne l'est pas. Qu'est ce qui définit un transformateur</p>	<p>« Alors moi je ne sais pas. Parce que de nos jours, chacun se dit transformateur » « Ce qu'on peut dire c'est ce n'est pas parce qu'on sait acheter du lait, le transformer en yaourt qu'on est transformateur. En ce qui me concerne, j'ai reçu une formation. Je suis donc un professionnel. Je ne suis pas un amateur ou quelqu'un qui se lève du matin au soir au nom de son ethnie pour dire qu'il sait le fait.</p>	<p>Ici, le répondant revendique clairement son identité professionnelle en mettant en avant le fait d'avoir bénéficié d'une formation professionnelle.</p>
----------------	---	---	--

<p>Thème 2</p>	<p>Qui décide de ce qu'il faut respecter ?</p>	<p>Qu'est-ce que tu veux dire par règle ? Bon moi je considère qu'un transformateur de règles doit respecter des règles de confidentialité, de loyauté et d'hygiène. Mais comment peut-on s'assurer que tous le respectent ? c'est pourquoi il ne faut pas faire confiance à n'importe qui. Moi je traite seulement avec quelques laiteries. Les autres, je les respecte mais nous n'avons pas les mêmes projets.</p>	<p>Ici, le répondant pointe du doigt le problème de confiance entre les laiteries et précise que son interaction est limitée à son réseau de confiance. Autrement, les règles ne sont valables que le cadre de ses partenaires de confiance.</p>
<p>Thème 3</p>	<p>Votre parcours de création d'activité ?</p>	<p>Comme beaucoup d'autres à Banfora, j'ai profité de la formation financée par l'état pour le développement de la filière et après chacun a pris son indépendance. Je n'ai donc pas besoin de prouver que je sais faire le travail. Mais malgré tout pour que</p>	<p>Le répondant fait état de la nécessité d'entretenir ses relations qui le sécurise dans l'environnement. Cette coordination joue le rôle d'une garantie de pouvoir politique</p>

		<p>fonctionne correctement, je dois respecter une loyauté envers mes partenaires parce qu'on échange nos connaissances et méthodes. Et puis, en cas de problème dans notre organisation, on se soutiendra</p>	
--	--	---	--

Tableau 26 : Compte rendu d'entretien laiterie E

Laiterie F

Données d'observations

Date : 23 juillet	Le site	L'activité	Divers
Description	<p>Le site de production est situé dans le domicile. Mais il existe un enclos qui sépare le personnel et les membres de la famille. Le site possède également un ferme d'animaux. La production est faite sur place</p>	<p>L'activité est en réalité gérée par le couple. C'est la femme qui s'occupe des aspects commerciaux. Le mari s'occupe de la production et des relations externes.</p>	<p>Unité autonome sans relation avec les autres laiteries locales.</p>

Tableau 27 : Description de la laiterie F

Entretien et échanges informels

	Thématiques	Réponses	Notes personnelles
Thème 1	<p>Qui est transformateur ? qui ne l'est pas. Qu'est ce qui définit un transformateur</p>	<p>Je ne sais pas. Nous avons juste qu'il y a des professionnelles et les amateurs. Ça ne veut pas dire que les amateurs ne sont pas bons. Ça signifie seulement que nous n'avons la même organisation. C'est pourquoi j'estime d'ailleurs qu'on ne peut pas mettre tous les transformateurs dans la même organisation. Je soutiens les petites laiteries qui s'associent mais il faudrait vraiment qu'elles mettent en semble leurs ressources par exemple en produisant sous la même marque etc. Sinon aucun avenir (rires)</p>	<p>Il remet en cause clairement la légitimité de l'organisation professionnelle locale des acteurs. (Distinction entre amateurs et professionnels). Pourtant il ne condamne pas les amateurs. Ils peuvent s'organiser en se professionnalisant.</p>
Thème 2	<p>Qui décide de ce qu'il faut respecter ?</p>	<p>Alors les gens racontent des bêtises ici. Nous on a une ferme et on fait des expériences pour faciliter l'obtention de races plus</p>	<p>Ici le répondant explique et justifie le fait qu'il n'entretient pas de relations avec les autres laiteries</p>

		<p>productives que nos races locales. Mais y a des gens qui vont dire que nous trichons. Pourtant les européens ont compris. Eux ils font ça. Les mêmes qui sont contre l'insémination, ce sont les mêmes qui utilise le lait en poudre importé. Il ne faut pas être un raciste des animaux. Nous devons accepter les innovations et faire avec. Donc nous on est dans notre coin. On collabore avec d'autres laiteries sur Bobo et Ouaga. Parce que nous avons la volonté de créer une dynamique nationale au lieu de rester dans notre petit Banfora.</p>	<p>locales. Il estime le métier doit se moderniser et ne pas rester une affaire locale et sans ambition car de toute façon la race locale n'est pas si productive pour que les laiteries soient productives.</p>
<p>Thème 3</p>	<p>Votre parcours de création d'activité ?</p>	<p>Mon parcours ? Pour moi, mon activité en réalité, c'est ma femme qui est la responsable et c'est son activité principale. Mais je l'ai de temps en temps parce que c'est moi qui m'occupe des animaux. Donc malheureusement ma femme n'est pas là pour</p>	

		vous répondre. Mais elle aime tout ce qui agro-alimentaire. Mais elle a une formation en secrétariat et comme le salaire n'est pas suffisant, il faut bien avoir une activité parallèle.	
--	--	--	--

Tableau 27 : Compte rendu Laiterie F

Entretien 8 : Laiterie G

Description générale

Date : 24 juillet	Le site	L'activité	Divers
Description	Nous sommes reçus dans un domicile familial. Nous ne voyons pas d'animaux ni d'équipements de transformation	L'activité est accessoire à celle de l'élevage.	Pour autant, le responsable de l'exploitation agricole est très influent et connu par tous les transformateurs. Il entretient un fort lien avec les autres producteurs de lait et les collecteurs.

Tableau 29 : Description de la laiterie G

Entretien et échanges informels

Thématiques	Réponses	Notes personnelles
-------------	----------	--------------------

<p>Thème 1</p>	<p>Pourriez-vous me dire en quoi consiste votre activité et d'après vous, qu'est-ce qui détermine l'identité d'un transformateur ?</p>	<p>Il faut arrêter de nous appeler transformateurs. Ce n'est pas un métier. Il suffit d'avoir une vache ou encore du lait en poudre, même toi tu peux être un transformateur. En fait, moi je suis éleveur. Je m'occupe de mes animaux. Et je développe les produits laitiers de manière occasionnelle. D'ailleurs, je ne suis pas propriétaire du lait. C'est la vache qui est propriétaire de son lait ? On dit ici d'ailleurs que si la vache ne veut pas que tu boives son lait, tu ne la boiras pas. Moi je ne suis pas propriétaire de la vache mais juste un exploitant. Nous sommes simplement des exploitants et on fait ce qu'on peut pour que les populations locales aient un peu de lait, ce qui manque dans notre alimentation. Déjà ici pour avoir de la viande à manger, c'est difficile.</p>	<p>Les valeurs de reconnaissance du transformateur sont fortement connotées avec l'appartenance à la terre (métiers d'agriculteurs ou d'éleveurs. Il y a une insistance sur la valeur de l'animal et le consommateur n'est pas traité que comme un client mais comme un ayant droit du produit laitier qui n'appartient pas à l'exploitant.</p>
<p>Thème 2</p>	<p>Qui décide de ce</p>	<p>Moi, je travaille</p>	

	<p>qu'il faut respecter ?</p>	<p>beaucoup avec d'autres éleveurs et même des agriculteurs car c'est l'alimentation qui fait la qualité du lait. Si je veux acheter du lait, je sais où aller. Parce que je n'ai pas confiance à certains produits mélangés avec des produits chimiques bizarres.</p>	<p>Il me semble qu'il a du mal à définir des règles parce qu'il est lui-même une référence sur la production des règles. Elle se reconnaît comme une personne ressource pour les laiteries</p>
<p>Thème 3</p>	<p>Votre parcours de création d'activité ?</p>	<p>« Nous sommes des paysans. C'est tout. On est né dans ça et on va mourir dans ça ». Le plus dure aujourd'hui c'est de trouver la terre. Parce que la terre est finie et cause beaucoup de problèmes entre nous. Moi je suis là y a longtemps. Ya même certains transformateurs, des jeunes qui viennent me voir pour des conseils. Je les présente aux autres pour dire que je le fais confiance. Parce que pour dire la vérité y a beaucoup de transformateurs qui se bagarrent comme s'ils connaissent le travail de la terre. »</p>	<p>Il fait état du fait qu'il joue un rôle de médiateur entre les transformateurs. Il permettrait, par sa légitimité, que certains acteurs soient acceptés par la communauté.</p>

Tableau 30 : Compte rendu Laiterie G

Entretien 9 : Laiterie H

Date : 28 juillet	Divers
Description	Nous n'avons pas eu la possibilité d'observer le site de l'activité. L'entretien s'est déroulé en dehors du site car nous avons profité d'une rencontre fortuite pour effectuer l'entretien.

Tableau 30 : Entretien avec la laiterie H

Entretien et échanges informels

	Thématiques	Réponses	Notes personnelles
Thème 1	Qui est transformateur ? qui ne l'est pas. Qu'est ce qui définit un transformateur	« Moi je ne définis pas comme un transformateur. Parce que le lait que nous vendons n'est pas toujours transformé. Moi je vends surtout du lait frais. Je mets juste des ferments lactiques. C'est tout. Je le conserve et je le vends. En fait, nous sommes comme des garants de la qualité du lait trait par les éleveurs. Ya des gens qui ont peur du lait directement trait de la vache. Donc nous sommes là pour s'assurer que le lait est sain. Maintenant, y a des gens	Il insiste énormément sur la fonction sociale et sanitaire du transformateur.

		qui vont aller jusqu'à mettre de l'eau, etc. ». Un bon transformateur doit respecter le lait et respecter le consommateur.	
Thème 2	Qui décide de ce qu'il faut respecter ?	Alors comme je le disais, les règles sont des règles d'hygiène essentiellement. C'est tout. Mais chacun fait comme il veut sauf ceux qui sont d'accord avec moi.	Le répondant était évasif et ne semblait pas avoir compris le sens de la question. Mais nous n'insistons pas trop car il semble pressé pour interrompre l'entretien
Thème 3	Votre parcours de création d'activité ?	J'ai été formé à Bobo dans un projet. Mais avant ça je faisais déjà du yaourt. Mas maintenant je fais d'autres produits comme du beurre et de la crème. Je n'ai pas vraiment eu de problème pour créer mon activité. Parce que c'est un truc dans notre famille. Tout le monde nous connaît très bien pour ça.	

Tableau 32 : Compte rendu entretien laiterie H

Entretien 9 : Laiterie I

Description générale

Date : 05 Aout	Divers
Entretien téléphonique	Entretien effectué au téléphone en raison de l'indisponibilité du répondant. L'entretien téléphonique a duré 17 minutes. N'ayant jamais rencontré le répondant, ce dernier était méfiant et ne donnait pas beaucoup d'informations au téléphone.

Tableau 33 : Entretien Laiterie I

Entretien et échanges informels

Questions		Notes
Je me présente et je présente l'objet de l'enquête, comment j'ai eu ses coordonnées.	Pourriez-vous me dire en quoi consiste votre activité et d'après vous, qu'est-ce qui détermine l'identité d'un transformateur ?	Il se présente assez formellement (nom de l'entreprise, ce qu'il fait, etc.) Il me dit qu'il est nouveau dans le métier et que pour le moment, ce n'est pas facile il essaye de faire le tour des transformateurs pour se faire connaître. Mais il serait content déjà parce qu'il arrive à partager la clientèle de certains anciens parce qu'ils auraient la même vision. Il me dit par exemple qu'il y a des clients qui viennent de la part de la laiterie G. Donc en retour, il accepte intégrer la profession et soutenir aussi les projets collectifs.
	Sur son parcours	Il me fait savoir qu'il a longtemps travaillé pour une laiterie de la place à Banfora. Il ne veut pas me donner le nom de la laiterie et qu'il a passé 2 ans à rendre service à ce dernier qui ne voulait pas le laisser partir. Il me dit que y a des

		<p>personnes qui n'ont rien à faire dans le lait et qui font comme l'activité leur appartient à eux seuls. Mais bref ; il me dit simplement qu'on a tout fait pour lui mettre les bâtons dans les roues alors que le marché est large. Il me dit que certains ont pris l'activité comme une activité politique. je n'arrive pas à le cadrer au téléphone. il sort du sujet. Je lui propose un rendez-vous physique. Mais nous ne réussissons pas à nous rencontrer.</p>
--	--	---

Tableau 34 Compte rendu laiterie I

Analyses et interprétations

A partir de l'analyse de contenu manuel, nous avons isolé les thèmes ciblés par les questions de recherches.

Le système local de production du lait à Banfora : un site institutionnel sans frontière ce qui rapproche

A partir des réponses relatives à la thématique 1 (sur ce qui fonde l'appartenance au champ de l'activité), on peut regrouper les réponses sous formes de tendances.

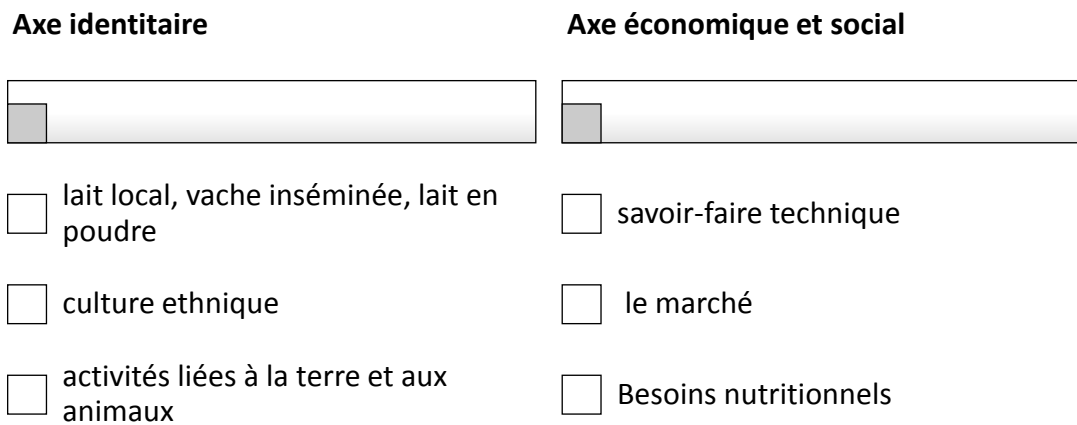


Figure. 17 : Définitions représentation du champ par les agents

On retrouve dans l'axe identitaire toutes les limites du champ qui comportent des fondements identitaires. Ces fondements identitaires sont :

L'axe identitaire

Les caractéristiques de la matière première : Le lait est matière première pour tous les transformateurs de lait. Cependant, ils sont tous confrontés à la saisonnalité de la production (voir chap. I). Pour faire face à cette saisonnalité, plusieurs stratégies existent :

- Soit interrompre l'activité pendant la saison hivernale (période de pénurie du lait)
- Soit intégrer le lait (importé) en poudre dans le circuit de transformation
- Soit développer une activité de production intensive et autonome à partir de ses propres vaches

Ces pratiques ne sont faites pas l'unanimité. Certains répondants estiment que l'authenticité de leur activité repose strictement sur l'approvisionnement en lait local à partir de vaches locales non inséminées tandis que d'autres considèrent que le lait, c'est du lait dans la mesure où elle vient d'une vache. « Pas besoin un raciste d'un animaux » dit l'un d'entre eux. Il estime qu'on n'a pas besoin de distinguer le lait de la vache locale et le lait d'une vache normande par exemple.

La culture ethnique : Il s'agit des répondants qui considèrent que les métiers du lait sont la spécialité culturelle des bergers peuhls parce que ces derniers auraient des savoirs faire vernaculaires ; Pour eux, le lait pas une marchandise classique. C'est un objet d'échange. En conséquence, l'échange pourrait se faire avec tout bien économique ayant une valeur d'usage pour le transformateur. Bien que ces répondants soient minoritaires à donner ces réponses, d'autres répondants partagent cette représentation.

Les activités liées à la terre aux animaux : A la suite des représentations focalisées sur la culture ethnique, d'autres répondants estiment que le lait est le produit de la vache. Ils estiment qu'on ne peut pas désigner les éleveurs comme étant des « producteurs » car ils ne produisent rien. Ils seraient des « exploitants », « des bénéficiaires », « des serviteurs ». Ils insistent sur le fait que l'activité de transformation du lait est d'abord une activité agro-pastorale. C'est donc le fait de **pasteurs et d'agriculteurs**. On ne peut donc considérer que comme relevant de la sphère de l'activité que des agents qui ont des liens directs avec la terre et les animaux.

L'axe économique et social

Dans l'axe économique et social, nous intégrons les réponses se référant à la dimension sociale et économique de transformation du lait. Elles se fondent sur :

Le savoir-faire technique : Il y a ici la notion de compétence qui est mise en avant. Pour les répondants, la notion de compétence renvoie à la maîtrise des techniques liées au traitement, transformation, conservation du lait. Elles seraient acquises par apprentissage. Ces répondants déplorent que les dispositifs légaux ne puissent pas encadrer la transformation de lait car il y aurait beaucoup d'amateurs et de transformateurs auto-proclamés dans la filière. Ils distinguent, la transformation du lait pour la consommation domestique et la consommation de marché. Pour eux, la consommation domestique ne nécessite pas les mêmes compétences si bien que l'activité de transformation de lait fait référence uniquement aux agents ayant reçu une formation vérifiable sur le lait.

Le marché : la notion de marché ici correspond à celle d'opportunité. Pour ces derniers, toute personne qui propose un produit dérivé du lait est un transformateur de lait. Que ce lait soit issu d'une production locale ou importée, cela ne change pas. Mais pour ceux, la notion de transformateur de lait n'est pas valide car le transformateur peut être un producteur, un distributeur.

Besoins nutritionnels : certains répondants insistent avant tout sur la mission sociale du transformateur de lait. Ils citent en exemple la typologie des clients que l'on retrouve. « Beaucoup d'enfants et de femmes » achèteraient pour favoriser la croissance des enfants. Ils estiment donc que le transformateur de lait, est aussi un garant de l'équilibre alimentaire local au même titre que le « boucher ». Ils estiment d'ailleurs que c'est cet élément qui légitime la forte présence des produits laitiers importés.

Encadré 9 : Illustration de l'asymétrie des représentations

Trois agents interviewés considèrent le lait comme une marchandise au sens économique du terme. « C'est notre travail ». On vend du lait comme un tel vendrait des chaussures, des bouteilles de jus ».

D'autres estiment que lait est un bien privé et symbolique ; Pour eux, l'argent reçu ne correspond pas au prix du lait mais au coût du travail consacré à sa transformation. « Le prix du lait, c'est la vache qui le fixe » disent-ils ; tandis que pour les autres transformateurs le prix du lait, c'est le producteur qui le fixe en fonction des facteurs de production.

Pour d'autres encore, lait n'est pas une marchandise. « Il s'agit d'un service ». Pour eux, le lait est le symbole de la vie, du lien maternel, le premier repas consommé par tous les hommes. Il n'est donc pas à vendre mais à distribuer. Ils admettent tout de même recevoir une rétribution par nécessité.

Le paradoxe de la diversité des représentations :

Les différents axes que nous avons relevés (ci-dessus), correspondent à des représentations que les agents situés expriment sur les frontières de leurs activités. Cependant, il y a comme un accord tacite sur la divergence des représentations qui favorise la cohésion des agents. Les agents évitent de critiquer les autres en s'interdisant de tenir des jugements et des propos discriminatoires au nom de la différence de représentations de référence.

Il s'agit d'une forme de loyauté à l'égard de tous et de personne. Pour parler des transformateurs de lait, tous les acteurs ont tendance à employer des figures impersonnelles telles que : « ils » ; « les transformateurs » ; « ceux qui travaillent dans le lait ». Cette précaution linguistique peut traduire l'idée de quelque de fédérateur. Ce quelque chose de fédérateur, ce n'est pas tant le lait que le « consommateur » et le tiers institutionnel.

En effet, le consommateur ne dispose pas de grille pour comprendre la diversité des identités des acteurs. Le consommateur ne distingue les laiteries qu'à travers sa perception sur le produit ou les affinités sociales. Mais étant donné que le lait est un produit sensible à l'hygiène, le consommateur n'est jamais acquis. Il possède un pouvoir de censure sur les discours des transformateurs. Le consommateur est un potentiel client de toutes les laiteries. En conséquence les organisations laitières tentent de présenter une filière unie (au moins sans conflits

manifestes). Dans le contexte du lait, on ne peut pas considérer que les laiteries soient dans une dynamique de concurrence. Elles considèrent toutes que la concurrence provient de l'extérieur. Cela se comprend car l'offre est déficitaire par rapport à la demande.

Par ailleurs, par « tiers institutionnel », nous voulons indiquer les organismes publics et privés investis dans le développement local. Ces organismes partagent les mêmes orientations sur le développement. Il s'agit généralement de la dimension communautaire et collective à travers l'incitation (voire l'injonction) à se constituer en coopérative, associations, groupements imposés dans les projets de développement. Par ricochet, les acteurs des systèmes locaux de production du lait ont tendance à intégrer les associations professionnelles dans le but de profiter des éventuelles aides publiques et extérieures sans pour autant faire corps avec les autres dans la mutualisation des moyens.

Thématique II : la production des règles dans le SLP

Dresser d'abord l'inventaire des règles et conventions présentes dans le système d'interaction

Typologies des interactions dans les relations entre agents

échanges
d'équipements et
techniques

Partage du réseau
d'approvisionnement

Partage vision de
l'avenir

partage de la clientèle

Tableau 35 : Typologies logiques d'interaction entre agents

Comme indiqué dans le retour d'expérience, il n'a pas été possible lors de l'investigation d'observer directement des interactions. Dans notre analyse, nous effectuons un croisement des échanges à partir des réponses collectées.

Par interaction, nous entendons tout échange (tangible ou intangible entre aux moins deux agents).

Ces échanges peuvent concerner :

	Échanges d'équipements et techniques	Partage du réseau d'approvisionnement	Partage de la vision de l'avenir	Partage de la clientèle
Description	Même si la méthode du bain marie est la méthode la plus répandue, les procédés semblent diverger d'une laiterie à l'autre. Certaines laiteries ne fonctionnent qu'avec la traite du lait matinal et d'autres s'approvisionnent en trait en fin de journée. Les équipements font également d'objet de d'échange. L'échange est différé et considéré comme crédit fait au bénéficiaire.	Il s'agit essentiellement du réseau de collecteurs ; il y a un réseau de collecteur formel (connus de tous) et un réseau informel (il s'agit d'approvisionnement sélectif). Certains producteurs (exploitants) choisissent à qui ils vendent leur lait. Ce système permet à certaines laiteries de disposer d'une quantité de sécurité qu'ils partagent selon des affinités sélectives.	Le partage de la vision repose particulièrement sur les projets collectifs exprimés par certaines laiteries qui souhaitent mutualiser leurs efforts. Même si elles n'ont pas d'interactions directes, elles discutent occasionnellement sur l'éventualité d'un rapprochement pour la mise en place du projet.	Nous avons observé à deux reprises des laitiers qui orientaient les clients vers d'autres transformateurs en laissant comprendre aux clients qu'il s'agit « du lait de la même vache ».
Condition d'échanges	Peu importe la nature des échanges, on constate qu'ils sont localisés et ne concernent que certaines relations. Les membres de l'interaction ne sont pas nécessairement situés à proximité sur le plan géographique. Mais un effort est fait par chaque membre pour respecter le « contrat d'interaction »			

Tableau 36 : Description du contenu des interactions

Les types de règles selon les formes d'échange

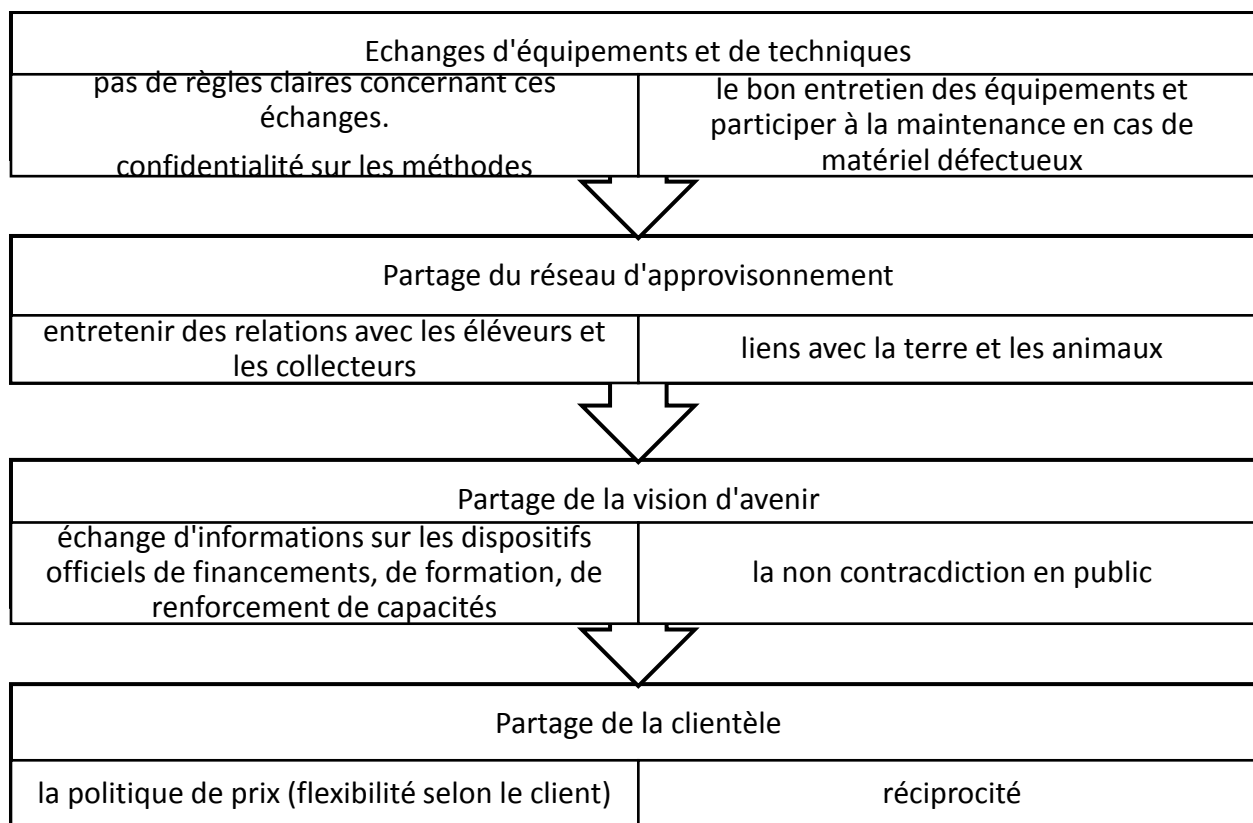


Tableau 36 : Les types de règles produits à l'intérieur des interactions

On peut voir à partir du tableau ci-dessus que les règles (non exhaustives) varient en fonction de la nature de l'échange. Cependant, il est impossible d'isoler les acteurs dans les formes d'interactions que nous avons identifiées car nous ne disposons pas d'informations suffisantes pour dire que les membres d'une interaction n'entretiennent pas d'autres formes d'échanges ou encore ne sont pas en interaction avec d'autres. Toutefois, on peut constater qu'il y a des acteurs qui n'entretiennent aucune relation avec les autres laiteries. Nous avons eu un entretien téléphonique avec l'un deux. Justement l'inaccessibilité de ces laiteries témoigne en partie du désintérêt pour les dynamiques collectives⁵⁶.

Représentation de la signification des règles selon les agents

⁵⁶ Le responsable de la laiterie en question a estimé que l'entretien pouvait se faire au téléphone et qu'il n'est pas membre de l'organisation professionnelle locale (la plateforme d'innovation). En conséquence, il ne comprend pas pourquoi je m'intéresse à lui).

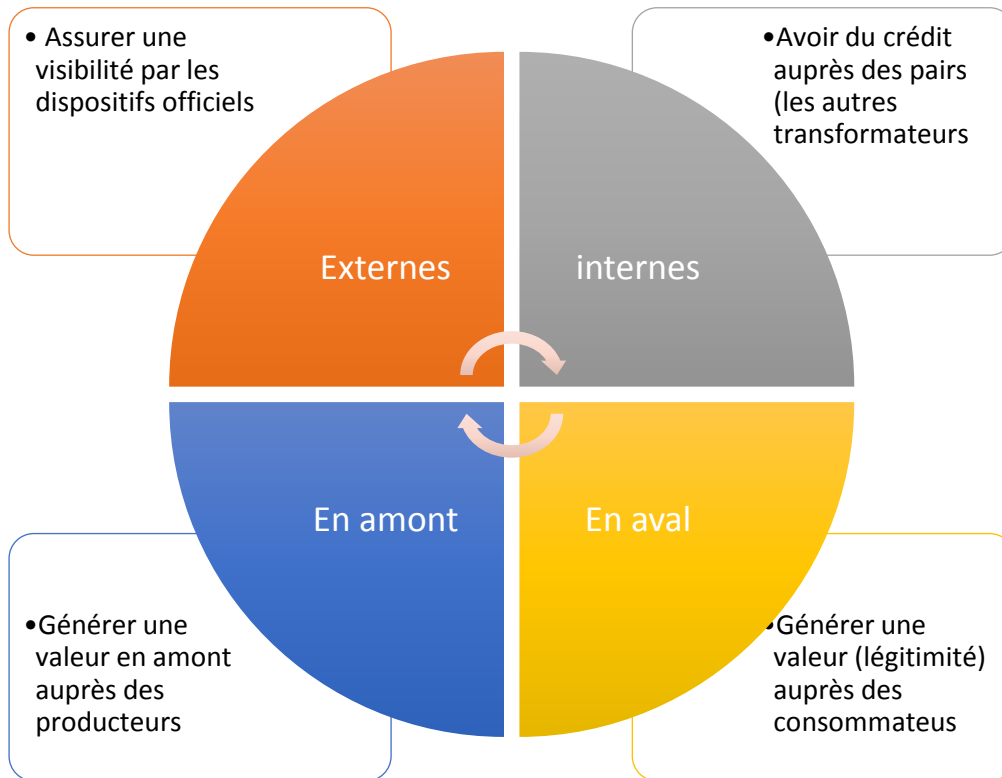


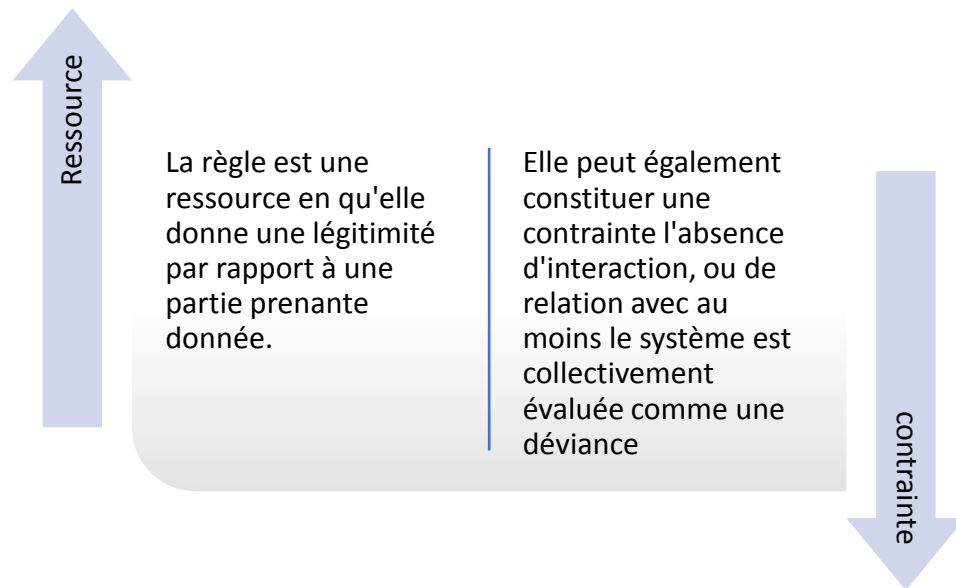
Figure 20. Matrice représentative de la typologie des règles d'interaction

A partir d'une analyse des discours des acteurs, on peut poser que les interactions n'ont pas la même valeur ou signification pour chaque membre. N'ayant pas les mêmes tailles, les mêmes problématiques, chaque agent s'engage dans une interaction dans un objectif précis.

Ces objectifs peuvent concerner les parties prenantes (internes ou amont). Il s'agit en l'occurrence du maintien d'un bon relationnel avec les collecteurs et les exploitants afin de garantir l'approvisionnement en lait. Ces objectifs peuvent concerner également la population de Banfora (qu'elle soit consommatrice ou non de lait). En effet, cette population est un média qui peut impacter sur la réputation de la laiterie.

La valeur de la règle d'interaction n'est pas nécessairement contraignante. Bien au contraire. A partir des significations accordées aux règles on peut estimer qu'elle constitue également une ressource au sens de faciliter ou de justifier l'interaction.

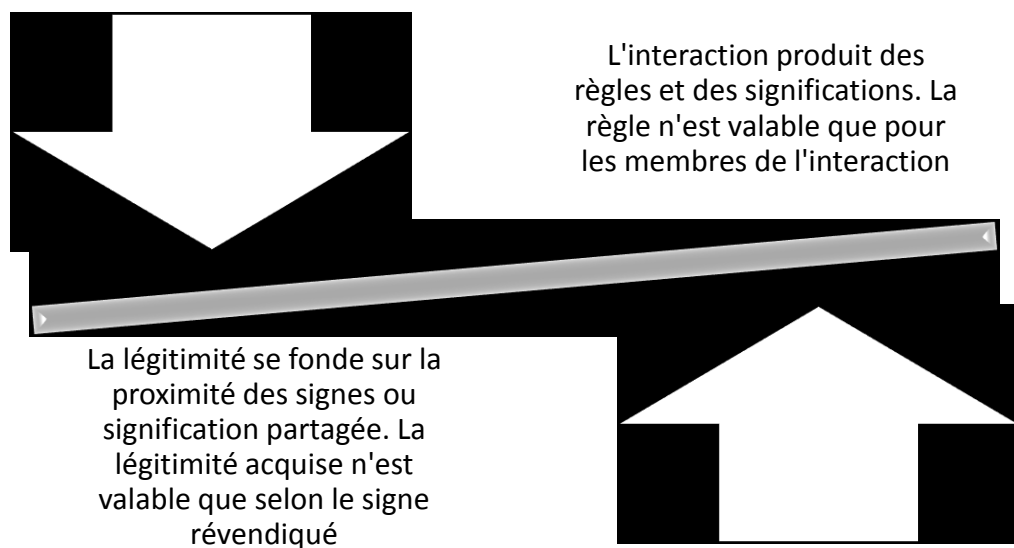
Figure 21. La double dimension de la règle entre contrainte et ressource



On peut en déduire que contrairement aux représentations sur l'activité qui fondent la cohésion, l'interaction permet de garantir la proximité avec les autres agents et de distribuer une légitimité selon la situation.

A priori, la qualité de transformateur ne fait pas l'objet de conflits et de divergence. Cependant, c'est la nature des interactions entretenues les uns avec les autres qui permettent de rapprocher les agents dans un périmètre défini. Tout l'enjeu pour les acteurs consiste à s'inscrire dans une matrice de signification qui permette d'obtenir la légitimité recherchée. Comme indiqué plus haut, il n'existe pas une notion de légitimité partagée par tous les agents. L'agent met en œuvre une stratégie d'acquisition de la légitimité en fonction de ses intérêts ou objectifs de développement.

Figure 22. Rapport de réciprocité entre institution et interaction



De la même manière que l'interaction n'est jamais globale la règle générée ne concerne que les membres engagés dans l'interaction. Nous avons noté (Laiterie F) que certaines laiteries peuvent avoir des interactions différentes pour servir une quête de légitimité par rapport à plusieurs parties prenantes.

Les parcours entrepreneuriaux : les effets des interactions dans la gestion de la performance de l'activité

Même si nous avons abordé la question des parcours avec tous les répondants de Banfora, l'analyse s'est portée sur les cas qui nous semblaient atypique et révélateur de la diversité des itinéraires.

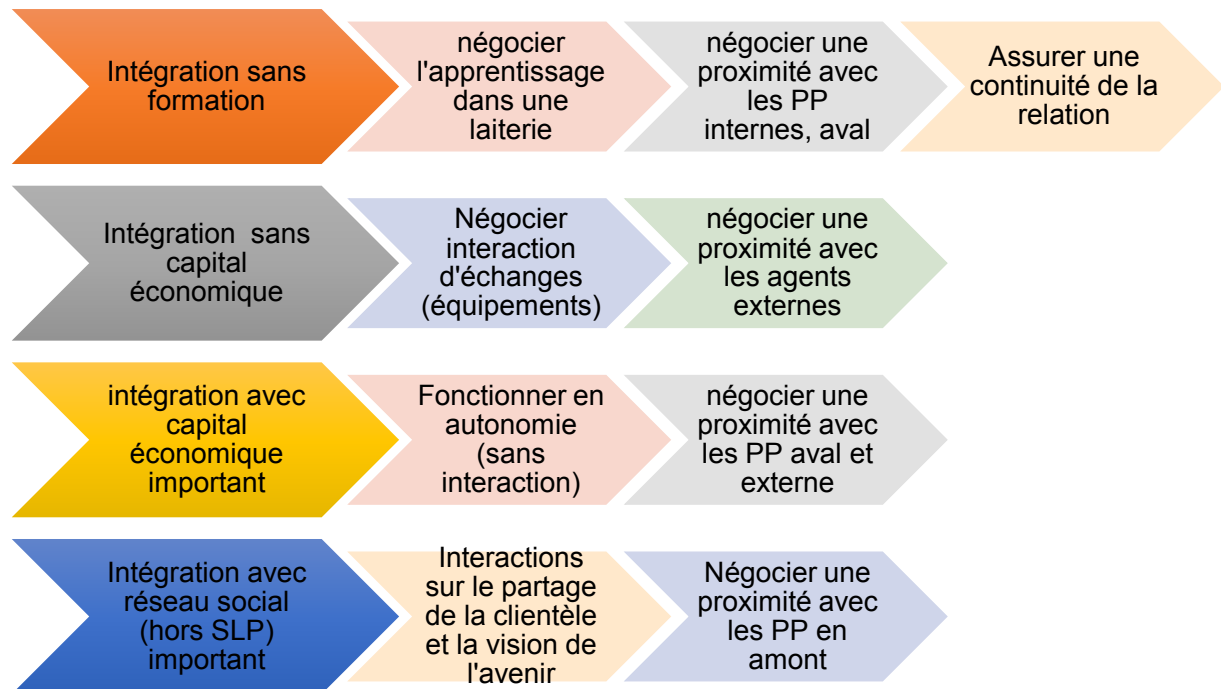
Au regard des expériences entrepreneuriales et des parcours de vie on peut constater la majorité des agents interrogés décrivent leur intégration dans l'activité comme résultant de la conjugaison de facteurs humains, matériels et relationnels. De manière générale, les transformateurs sont issus de familles d'éleveurs, de transformateurs traditionnels, etc. De fait, il disposait déjà des ressources symboliques pour entreprendre dans l'espace social de cette activité.

En revanche, ceux qui ont pénétré l'activité de manière indépendante sont perçus comme des acteurs déviant ou non conforme. Réciproquement ces acteurs ne font pas recours collectif.

Certains ne sentent pas la nécessité d’entretenir des relations avec les parties prenantes internes (« jugées hypocrites »). Ils exploitent ainsi ce détachement relationnel comme une source de liberté.

Toutefois, ils revendiquent leur conformité aux institutions formelles comme source de légitimité. Présentons ci-dessous les modes d’intégration au SLP et les stratégies mobilisées par les agents

Figure 23. Représentation des logiques d’intégration adoptées



Synthèse sur l'interprétation des réponses

Conceptualisation de l'interprétation

On peut proposer une configuration de la structuration du SLP des mini-laiteries comme suit :

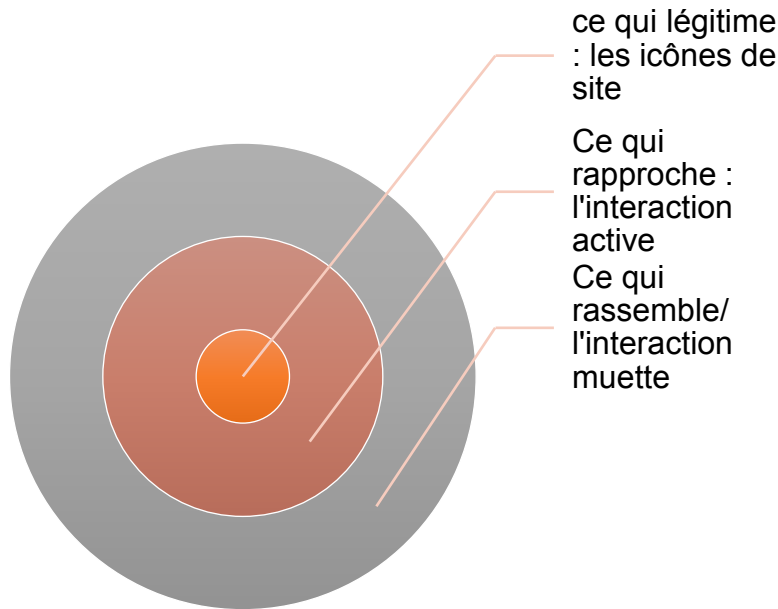


Figure 24. Représentation conceptuelle des modalités instituant de la situation d'interaction

Ce qui rassemble : Comme nous l'avons vu dans l'analyse des entretiens, il existe des agents même déviants ou indépendants c'est-à-dire qui ne sont pas membres d'une organisation interprofessionnelle ou encore qui n'entretiennent simplement aucune relation avec les autres. Cette configuration n'est pas pour autant conflictuelle dans la mesure où chaque agent tente, même hypocritement d'accorder à l'autre le même statut d'appartenance à la profession.

Ils entretiennent une forme *d'interaction muette qui n'implique un engagement important mais qui permette la cohésion. Une cohésion dont l'objectif est politique en ce qu'il vise à rassurer les parties prenantes externes.*

Ainsi, les laiteries même sans contact direct, utilisent un langage de signes « la censure », « la critique impersonnelle » ou « la défense collective » pour maintenir un minimum d'accord sur les désaccords. C'est ce que nous nommons interaction muette. Elle permet et facilite la cohésion.

C'est le liant entre toutes les organisations en présence. Il prend sa source dans l'activité même de transformation. C'est le lieu de la cohésion entre les acteurs. Ce qui rassemble ce sont les

représentations partagées sur le site. Qu'elles soient fondées sur un axe identitaire ou un axe socio-économique, les représentations n'engendrent pas divergences importantes entre les acteurs. Rassembler ici signifie beaucoup plus ce qui fédère plutôt que ce qui associe. En effet, les agents n'ont pas nécessairement de relations ou d'interactions entre eux. Cependant ils se réfèrent à une activité d'appartenance.

Toutefois, la diversité des représentations nous conduit à penser que l'espace social dans lequel sont inscrit les laiteries n'est pas exclusif au sens de ne concerner que les acteurs du lait. En guise d'illustration, nous constatons à partir des données des entretiens que les préoccupations organisationnelles des agents ne sont pas limitées à une seule activité économique. Si la notion de champ possède une validité éventuelle, on pourrait dire qu'il est enchâssé dans d'autres espaces sociaux.

En définitive, le consensus autour de la filière serait un consensus purement instrumental. Il s'avère donc difficile de parler de champ dans une perspective institutionnaliste.

Ici le champ a le même contenu pour tous les acteurs mais son périmètre dépend de la perspective de représentation. Autrement dit, ce n'est pas le lait qui lie les acteurs mais la configuration des acteurs en présence. C'est pourquoi certains acteurs vont exprimer des analogies de leurs métiers avec d'autres métiers (comme les transformateurs de céréales, de viande etc.).

L'idée exprimée dans la dimension de « ce qui rassemble » s'éloigne des implications isomorphiques défendues par la TNI. Trivialement, dans la TNI, c'est : « qui s'assemble se ressemble », ou « qui ressemble s'assemble ». Tandis que dans le contexte des acteurs du SLP de Banfora nous sommes dans ce qui se rassemblent sur un espace d'activité ne se ressemblent pas. Mais le rassemblement fonctionne parce qu'il y a des enjeux externes à la SLP. En conséquence, le comportement des membres (par l'interdiction de médire sur l'autre, de le critiquer ou de s'opposer ouvertement) tend à créer des conditions favorables à la cohésion.

On peut dire que dans ce qui rassemble ; il existe une forme d'interaction muette. Nous la qualifions de muette parce qu'elle ne se manifeste pas nécessaire par des échanges ou une interaction directe.

Ce qui rapproche : A contrario ce qui rapproche, c'est ce qui permet aux acteurs de collaborer, de communiquer, d'échanger. Ce qui rapproche proprement, c'est l'interaction directe entre les

agents. **Cette interaction active** repose sur des valeurs et des significations partagées à minima. Elle permet à chaque agent de déployer une stratégie de légitimation à l'égard des parties prenantes. Ces parties prenantes comme l'indique la figure sont : les producteurs, les clients, les organismes officiels, les autres transformateurs etc.

En réalité, ce qui est échangé n'a pas d'importance comparativement à la valeur de l'interaction. « Il en résulte que c'est la relation elle-même qui joue un rôle constitutif par rapport à ce qu'elle met en connexion ». Interagir permet de créer du lien et d'exister. C'est pourquoi toutes les interactions ne conduisent pas nécessairement à une manifestation matérielle de l'échange.

Cependant ce qui rapproche à une dimension structurale parce qu'elle donne de la valeur. Elle permet d'acquérir une légitimité supplémentaire par rapport à une partie prenante envers laquelle l'acteur juge avoir un déficit relationnel.

L'agent peut se rapprocher pour bénéficier des fruits de l'interaction. Mais le rapprochement engendre à son tour un éloignement avec acteurs jugés indésirables ou « méprenant ».

Encadré 10 : Illustration de la dissonance dans les représentations

Rappelons des éléments de réponses sur le métier de transformateur. Il est ressorti très souvent des entretiens une attitude mépris et de méfiance à l'égard des semi-transformateurs ou de transformateurs à mi-temps. Il s'agit de tous les acteurs dont la transformation de lait ne constitue pas l'activité principale. Ils ont d'autres activités, souvent très éloignées du monde agroalimentaire. (Fonctionnaires et salariés du privé). Ils sont considérés comme des arrivistes dont le projet serait de détruire la symbolique du lait.

Nous avons pu interviewer un transformateur qui avait d'autres activités et pour lui un transformateur de lait est celui qui s'adapte à la vache. Pour rappel la vache locale possède une période de lactation courte. Les quantités produites dépendent en amont de l'alimentation, de la végétation, des techniques d'alimentation. Il défend la diversité de ses activités par le fait de l'indisponibilité saisonnière du lait ou des vaches dans les zones de collectes. En conséquence l'accusation implicite adressée aux autres acteurs, c'est qu'ils emploieraient des méthodes douteuses pour fonctionner en période de pénurie.

Ce qui légitime : les icônes de site

La situation des agents qui n'entretiennent pas de relations avec les acteurs témoigne du coût d'isolement ou de non-interaction. Mais ce coût ne semble pas impacter leur activité dans la

mesure où la demande de consommation sur le marché local est indexée essentiellement sur la disponibilité du produit et non pas sur un ancrage local de la laiterie.

Les acteurs en situation de non interaction s'appuient sur la légitimité acquise par l'intermédiaire des institutions formelles associée à leur capacité d'investissement et à l'autonomie de leur cycle d'exploitation pour échapper aux institutions situées.

En revanche, les autres types de transformateurs ne prennent pas le risque d'emprunter une logique solitaire et individuelle. Ils consentent même à des relations contradictoires comportant des épisodes dévalorisants l

A partir des parcours entrepreneuriaux, nous avons catégorisé les logiques déployées par les acteurs pour intégrer l'activité ou pour s'y maintenir. Ces stratégies relèvent d'une socialisation qui a un coût dans le processus entrepreneurial. Cette socialisation porte surtout sur ce qui rapproche et ce qui légitime.

L'intégration par l'humiliation

Parce que dans l'interaction, le statut des membres n'est pas équilibré, on peut distinguer l'inter-actant et l'interagi. Le premier concerne généralement l'agent qui possède la ressource recherchée par le second. Il la possède soit par son ancienneté, sa réputation ou sa compétence. Ainsi, certains acteurs vont établir des arrangements contractuels pour bénéficier de la compétence de l'inter-actant. Dans le lot des "interagis", on retrouve aussi bien des primo arrivants sans connaissance du métier que des personnes qui maîtrisaient déjà le métiers (sur le plan technique, qui disposaient de ressources (matérielles, sociales). Ce mode correspond à la volonté de se rapprocher de la substance signifiante des sites de proximité. Les "interagis" expriment un sentiment d'humiliation dans leurs relations avec les inter-actants. Nous pensons que c'est la quête de proximité qui justifie le consentement à l'humiliation.

Encadré 11 : La socialisation par humiliation

Nous avons 4 agents qui avancent qu'en dépit des ressources (sociales, économiques) qui disposaient, il ne leur était pas possible d'accéder au champ de l'activité sans se faire "exploités" L'humiliation ici consiste à effectuer des missions ponctuelles, saisonnières ou régulières pour rendre service à un acteur déjà en place avec en échange l'apprentissage du métier. L'apprentissage du métier consiste donc non pas

simplement à apprendre des compétences mais à acquérir des ressources de légitimité.

Une logique de socialisation par intermédiation :

D'autres agents (notamment les semi-transformateurs) ou déviants de contourner les institutions situées, du moins les parties prenantes internes en s'appuyant sur un membre possédant un prestige social élevé. Cet acteur jouerait le rôle de parrain. Il s'agit par exemple d'une laiterie gérée par un fonctionnaire, qui, pour acquérir une légitimité locale, choisit de rendre publiques ses affinités avec un acteur situé en amont (cf. Figure sur la valeur et signification).

Parmi les interviewés, certains estiment avoir acquis une légitimité dans le métier en passant par des intermédiaires. Ces intermédiaires ne sont pas nécessairement des acteurs directs dans le SLP. Ce sont des personnes de ressources locales. Autrement : "si tu ne connais pas quelqu'un tu ne peux rien faire et cela même si tu as l'argent. Le danger, c'est même quand tu as l'argent".

Une logique d'adoption des symboles : Ce dernier mode consiste à imiter les pratiques et le discours des acteurs sans interagir avec ces derniers. Ces entrepreneurs vivent un sentiment d'exclusion de la part des autres agents car « ils viendraient d'ailleurs ». En ce qui concerne les symboles, il peut s'agir du nom commercial (Kossam), il peut s'agir de l'identité ethnique du personnel. (Choisir une femme peuhle pour assurer l'interface et faire croire à l'ancrage locale de l'activité). Cette pratique correspond à la quête de ressembler sans se rapprocher.

Encadré 12 : Illustration de l'adoption des symboles

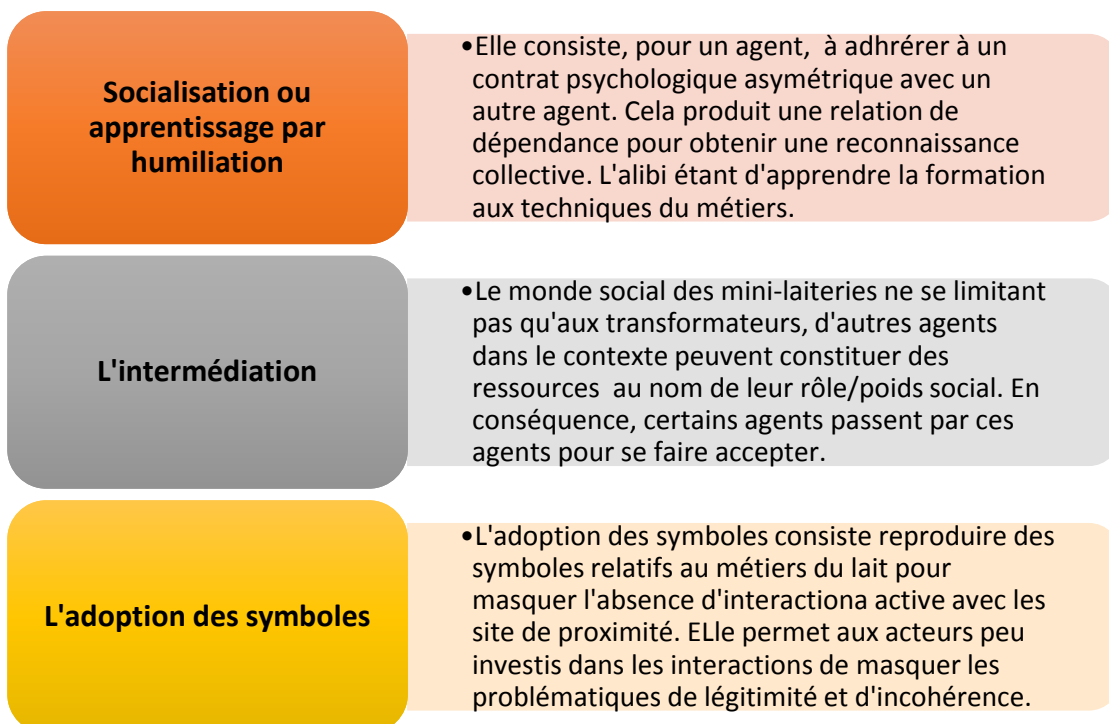
Cette logique concerne les agents qui se sont lancés dans l'activité sans aucun lien avec des acteurs, sans s'investir exclusivement sur cette activité. Ils affirment : « on ne sait pas comment ça marche mais on fait quand même ». Elle permet de réduire les risques et de compenser le coût de la distance institutionnelle. Les agents affirment qu'ils se sont contentés de faire comme tous les autres en exploitant les symboles sociaux et culturels de l'activité. Ils parient sur le temps et la patience pour acquérir une légitimité.

La majorité des agents interrogés ont pu accéder à une accréditation localisée en raison d'une certaine pré-appartenance à l'espace social des transformateurs. Les transformateurs de lait

étaient soit issus de familles d'éleveurs, de transformateurs traditionnels, etc. De fait, il disposait déjà des ressources symboliques pour entreprendre dans l'espace social de cette activité. En revanche, ceux qui ont pénétré le champ de manière indépendante sont perçus comme des acteurs déviant ou non conforme. Ils sont confrontés à un confinement relationnel et un accès limité aux ressources collectives. Mieux, ils ne se sentent pas appartenir à un champ organisationnel. Certains parviennent à transformer cette exclusion comme un positionnement facilitant la libre action.

Dans tous les cas, même s'ils sont reconnus par les institutions formelles comme légitimes, ils le sont moins par le reste des agents qui forment le champ de l'activité. On est tenté donc de revenir sur une hypothèse théorique qui nous a servie au début de notre recherche : la conformité d'une entreprise avec son site ne dépend pas de sa conformité légale et culturelle. Elle est aussi de nature symbolique et cognitive si bien que les entreprises les plus formelles et légales, au nom de la primauté de l'institution officielle, ont tendance à placer au second plan la légitimité située dans le contexte.

Synthèse sur les stratégies de socialisation



Section 3. Validation des hypothèses et discussions

Rappelons les conjectures de travail que nous posons au départ :

Hypothèses 1 : La diversité des représentations provient de la diversité des formes d'interaction et non des formes structurelles des organisations

Hypothèse 2: La proximité symbolique comme facteur de cohérence et de légitimité entre les agents

Hypothèse 3 : La nécessité d'interaction symbolique comme contrainte/ressource dans le processus entrepreneurial

Hypothèse première : La diversité des représentations dans le SLP : une division qui rassemble.

Nous partions sur l'hypothèse selon laquelle l'apparent conflit entre les institutions formelles et informelles n'était pas constitutionnel mais plutôt fondé sur les contextes d'interaction. Nous n'avons pas suffisamment investigué les institutions formelles cependant nous avons constaté qu'elles entretiennent des affinités inextricables dans les interactions des agents. C'est parce que la légitimité accordée par les institutions formelles ne suffit pas à garantir la coordination cohérente des agents que les agents se réfèrent aux cadres régisseurs de la situation.

Deuxio, la légitimité ne semble jamais parfaite et complète. Elle semble localisée et les agents sont toujours en train de rechercher une légitimité en fonction de l'évolution de leurs activités. Les institutions formelles et informelles s'affrontent et se réconcilient pour doter les agents de la légitimité dont ils ont besoin.

Cependant certains agents opérant sous la légitimité des institutions formelles se refusent à l'interaction avec les autres agents en s'engageant dans une interaction ouverte sur l'environnement externe.

Peut-on alors invalider la distinction des dualités informelles/formelles au nom de leur efficacité allocative en termes de légitimité ?

Il nous semble difficile de considérer que données suffisent à invalider ces notions. Cependant nous pouvons clairement exprimer que la distinction entre institution formelle et informelle comme des entités contradictoires n'a aucune validité dans notre travail. En effet, ce qui sépare, c'est aussi ce qui rassemble. C'est parce qu'aucune institution ne possède la compétence d'accorder une légitimité totale à l'action de l'agent que les agents adoptent en priorité des attitudes qui leur permette d'entrer dans le jeu relationnel et d'adapter progressivement leurs actions en fonction des besoins de légitimité.

On peut donc noter qu'il existe une dissonance cognitive entre les agents mais il s'agit d'une dissonance positive. En réalité les agents n'ont pas besoin de partager les mêmes problématiques pour s'accorder sur les règles. Bien au contraire, c'est parce qu'ils ne partagent pas les mêmes significations qu'ils tendent à consentir à la cohabitation dans un espace dont la préservation profite à tous.

C'est proprement le principe structurationniste de la dualité du structurel qui est à l'œuvre car : non seulement les interactions tendent à structurer les comportements des agents mais ce sont véritablement les agents à travers le sens et la valeur qu'ils accordent à ces interactions qui se jouent de ces dernières. Autrement **l'institution n'a de valeur que parce que la légitimité qu'elle procure affecte réellement l'activité de l'agent**. Or c'est la proximité des signes qui met en évidence le besoin de légitimité.

Nous sommes donc tentés d'affirmer que ce n'est pas la forme de l'institution qui compte, mais sa capacité à générer une légitimité fructueuse pour les projets des agents.

Hypothèse deuxième : la proximité de signes comme structure sociale institué

Derrière l'illusion de cohésion entretenue par tous les acteurs, on voit que les interactions sont orientées selon le sens que les uns et les autres accordent aux valeurs. C'est le partage de cette signification qui va constituer un marqueur de proximité et engendrer des dynamiques de productions de règles. **Mais de quelle proximité parlons-nous ? Qui est proche de qui et de quoi ?** De manière synthétique on peut retenir 3 formes de proximités relevées dans la littérature (Kirat, Lung, 1995 ; Gilly, et alii, 2004 ; Talbot, 2001) :

La proximité géographique : c'est l'espace ici qui est la variable principe. Elle comporte également l'idée de relation, d'affinité, de rapport à l'autre, de communauté. La concentration physique d'organisations sur un territoire crée des effets de proximités qui ne peuvent être ignorés (P-Y. Gomez, A. Rousseau, I. Vandangeon-Derumez, 2001).

La proximité organisationnelle implique la coopération et l'échange de ressources.

La proximité institutionnelle : qui comprendre l'adhésion à des règles partagées, habitus, systèmes de représentation. C'est dire que le territoire ne suffit pas à constituer un facteur de proximité et d'interaction dans la mesure où il peut exister une distance relationnelle malgré la proximité physique. La proximité dont nous parlons ici est la proximité institutionnelle et relationnelle. Elle se fonde sur l'adhésion à un principe, une valeur, une représentation dans la mesure où ces institutions participent réellement à la l'effectivité de son action.

En conséquence, ce n'est pas la proximité qui produit l'institution. Bien au contraire. Ce sont les institutions qui produisent de la proximité et par extension organisent les interactions à l'intérieur des sites. Traditionnellement le courant interactionniste de la proximité est séparé de la perspective institutionnaliste. Notre illustration permet de réconcilier les deux en précisant qu'il n'y a pas d'interaction (au moins active) sans proximité institutionnelle. **L'institution créer de la proximité et la proximité à son tour accentue l'interaction.**

Hypothèse 3 : Cette hypothèse reposait essentiellement sur l'idée que l'action entrepreneuriale dans le contexte d'interaction ne répond pas qu'à l'intention de faire profit. Notre intuition consistait à soutenir plutôt que les choix de coordination opérés par les acteurs sont guidés par un ensemble de variables plus ou moins cohérent avec le contexte et les besoins en termes de légitimité.

A partir des informations recueillies sur les récits de biographie, il est clair que la plupart des agents expriment l'idée que la situation dans laquelle ils sont n'est pas sans conséquence sur l'effectivité de leur activité. Les laiteries sont d'autant plus tributaires de la situation parce que le système local de production est caractérisé par des courts circuits de distribution, Autrement dit, l'enjeu de l'habilitation locale est important parce que le produit a vocation à être consommé sur un marché local.

Cette hypothèse tire sa justification dans les hypothèses précédentes. D'abord, rappelons que l'environnement des SLP est caractérisé par une bipolarité entre interactions de cohésion et interaction de cohérence. Pourtant, comme nous l'avons vu plus haut, certaines mini-laiteries ne sont pas prêtes à supporter le coût d'une absence de relation avec les autres. Cela pourrait accroître l'incertitude dans l'environnement et paralyser leur développement⁵⁷. En conséquence, les agents (qu'ils soient en phase initiale d'entreprendre) ou installés depuis longtemps sont toujours à la recherche d'interaction symbolique avec les sites de proximité.

Il en découle que le site de proximité comme illustré dans le schéma est constitué de l'agglomération des interactions qui génère une légitimité partielle située. Tout l'enjeu pour les agents, c'est qu'aucun site ne possède la compétence de distribuer une légitimité totale. Le capital symbolique étant alors inégalement réparti, aucun agent (qu'il dispose des ressources formelles en termes de ressources matérielles, sociales, humaines) ne peut revendiquer une cohérence parfaite avec la situation. Pour parler autrement, la légitimité accordée par les sites correspond à un actif à la fois immobilisé et circulant. Immobilisé parce qu'elle a vocation à servir la performance de l'agent sur le long terme, circulant parce qu'elle nécessitera le recours à d'autres ressources, donc variable dans le temps. Le site institutionnel devient une « forme du social » et un « vecteur de pouvoir » au sens de J. Dubois et P. Durand (2013).

En définitive, que pouvons-nous retenir ?

Les stratégies de socialisation mobilisées par les agents témoignent du caractère nécessaire de la proximité de signe. Ces logiques ne sont pas tant guidées par la contrainte que par les variables de contingence car les sites institutionnels sont également des fournisseurs de ressources nécessaires à l'action. Nous pouvons donc confirmer une validation de l'hypothèse 3.

⁵⁷ C'est aussi cette incertitude qui freine « les entrepreneurs purs » dans l'exploitation des opportunités de marchés.

Schéma récapitulatif de la validation des hypothèses

Hypothèse 1

- Les configurations relationnelles des mini-laiteries témoignent de l'invalidité de la structure organisationnelle comme facteur de distinction.
- C'est la nature des interactions adoptées qui est vecteur de cohérence ou de déviance

Hypothèse 2

- C'est parce que les agents partagent les mêmes signes qu'ils sont enclin au rapprochement, à la coopération et à l'échange. ce rapprochement tend à s'instituer comme structure de référence au regard des membres qui garantie une identité collective, et sert d'outil politique pour tous.

Hypothèse 3

- Plus l'environnement social de l'agent lui offre des opportunités de socialisation avec des sites de proximité, plus il acquiert une légitimité dans la réalisation de son projet. Cette nécessité d'interaction lui permet de se positionner dans le SLP comme membre ou non d'un regroupement. Les différentes voies de socialisation témoignent de l'effectivité de l'hypothèse.

Discussions

Nous avons montré à l'issue de l'interprétation de nos données :

Qu'il est difficile de confiner les acteurs d'un SLP dans un périmètre social d'interaction. Il semble que les frontières qui séparent le dedans et le dehors de l'activité ne soient pas visibles. Du moins, elles sont enchâssées dans les représentations si bien qu'on ne peut pas isoler le champ organisationnel comme un espace extrait de l'ensemble des activités sociales. C'est pourquoi l'espace large des actifs concernés par une activité commune est le lieu d'une interaction muette.

Nous proposons de discuter deux arguments de cette conclusion dans le but de confronter nos trouvailles avec les recherches actuelles en sociologie des organisations. Partant de la notion de « champ organisationnel », nous souhaitons faire discuter les notions de champ, site et de monde social, de situation entrepreneuriale et de système local de production.

Argument premier : L'espace social de l'activité de transformation de lait est régi par des dynamismes de paramorphisme.

Nous avons d'abord invoqué la notion de champ organisationnel proposée par la TNI en précisant qu'elle ne permettait pas de mener une analyse dans le contexte des mini-laiteries. La première raison, c'est que les tenants de la TNI envisagent les organisations comme étant inscrits dans des champs organisationnels au nom des pratiques de mimétismes observées. Or, comme nous le mentionnions, dans le contexte des mini-laiteries, le mimétisme des pratiques correspondait plus à une injonction de cohésion, motivé par la volonté d'entretenir une interaction minimale pour se ressembler aux autres, Derrière cette cohésion apparente se cache des disjonctions de sens qui remettent en cause la légitimité des agents.

L'argument du paramorphisme consiste à soutenir que les unités de transformation du lait peuvent avoir tendance à se ressembler, à s'imiter, à présenter les mêmes caractéristiques externes sans pour autant reposer les mêmes processus cognitifs. Cette idée vient contrecarrer l'idée d'isomorphisme mimétique défendue par les tenants de la TNI. En effet, pour ces derniers, le contexte d'incertitude constatée dans l'environnement des organisations pousserait les uns et les autres à adopter une posture d'imitation. Cela signifierait que, sous la pression de

l'environnement, les agents épousent des comportements afin de se conformer à un modèle dominant. Soit. Mais cela reviendrait à dire, dans notre cas, que les agents s'inscrivent dans un environnement fortement institutionnalisé avec des institutions ayant une force fédératrice. Or, comme nous l'avons vu, les institutions situées émergent et se renforcent au regard des limites politiques des institutions officielles. Il en découle que les pressions que pourraient exercer les institutions formelles sur les organisations sont supplantées par les institutions informelles, au profit des « autres parties prenantes » en situation.

Revenons sur une distinction de sens entre isomorphisme et paramorphisme. Les deux notions proviennent des mathématiques.

« On appelle alors « isomorphisme de groupes tout morphisme de groupe objectif. On dit que des groupes $(G1, x)$ et $(G2, K)$ sont isomorphes lorsqu'il existe un isomorphisme de $(G1, X)$ dans $(G2, K)$ »

Par voie de conséquence, on parlerait de phénomènes isomorphiques, si on constatait une tendance à retrouver une pratique ou comportement d'une laiterie E dans une autre K. Notre étude souligne plutôt que si on peut constater facteur commun entre la laiterie E et K, c'est parce que ces deux sont dans une interaction active justifiée par une proximité. Dès lors, l'idée d'un morphisme qui s'exercerait à l'ensemble des agents, au nom de leurs problématiques organisationnelles communes n'a plus sa place.

En réalité, parler de paramorphisme, c'est signifier que : « deux modèles peuvent être équivalents d'un point de vue algébrique tout en reflétant différents processus cognitifs (Westenberg & Koele, 1994) ».

Nos résultats montrent justement que deux agents peuvent avoir les mêmes grilles d'interprétation des institutions, et de ce fait, tendre à se ressembler dans leurs modes de gestion ce qui facilite toute prédiction des jugements individuels. Pour autant, la compréhension générale des règles ou des manières de faire n'est pas unanimement partagée par l'ensemble des agents.

C'est dire que l'espace où se déroulent les activités, où se rencontrent les agents est un espace dominé par la préoccupation de la cohésion. La cohésion non pas comme tendance à l'isomorphisme, mais comme arrangement et ajustement. La cohésion serait alors une tendance partagée par les agents qui vont homogénéiser leurs pratiques (isopraxisme). Mais cette cohésion cache justement une incohérence, celle du fond, une incohérence dans les symboles qui font fondements. C'est cette incohérence qui constitue le contre-argument à l'isomorphisme.

In fine, nous sommes enclins à affirmer que l'institutionnalisation des pratiques dans l'espace socioéconomique n'est pas le fait d'un modèle structurel dominant. Bien au contraire. Plus les pratiques organisationnelles se répandent, plus les organisations se singularisent dans leurs relations aux autres et moins, il existe un modèle unique de structure légitime.

En substance, la quête d'une *légitimité pragmatique et morale* des agents peut en effet amener ces derniers à un mimétisme des comportements. Mais dans la légitimité cognitive, il y a une dimension symbolique et c'est justement là que s'effectue un divorce entre les organisations, au-delà de la césure « formel – informel ». La diversité des symboles d'appartenance empêche un isomorphisme cognitif. Autrement dit, le caractère répétitif des actions, des comportements n'autorise pas à parler d'isomorphisme. Nous préférons parler d'isopraxisme qui décrit mieux le fait que les acteurs procèdent certes à des "ajustements organisationnels". Mais les influences symboliques rendent singuliers les fondements de leur mode d'action.

Néanmoins, nous partageons entièrement avec les institutionnalistes l'idée que les processus d'institutionnalisation dans les relations entre organisations ne servent pas nécessairement l'efficacité mais vise l'acquisition d'une légitimité. C'est pourquoi pour nous, les choix de coordination opérés par l'agent découlent d'une contingence au sens où « il fait avec ce que la situation lui permet de faire ». Dit autrement, l'efficacité des pratiques des agents dépend du niveau de relation qu'ils entretiennent avec leur environnement. Il choisit la source de légitimité à laquelle il a accès pour agir. La conformité ou non le non confirmé à l'institution officielle n'est pas une fin en soi. (Nous y reviendrons plus loin).

Argument deuxième : Les agents de transformation du lait s'inscrivent dans des mondes sociaux inter-organisationnels avec la vocation de faire famille. L'interaction active rapproche les agents dans un monde social institution qui sert l'autolégitimation.

Nos résultats font état d'espaces restreints où les agents interagissent au nom des logiques de proximité qui les rapprochent. Nous avons considéré ces espaces d'interaction active comme des territoires (dans leur dimension immatérielle) comportant plusieurs commencements et plusieurs fins d'où la difficulté de circonscrire cet espace à un champ d'acteurs. Cependant, nous trouvons pertinent d'emprunter la notion de site de proximité à la théorie des sites symboliques d'Hassan Zaoual. Nous proposons ici de discuter la notion de site et celle de monde social.

Rappelons que nos résultats émergent du contexte des organisations africaines, où il faut le dire, l'analyse sociologique des organisations a souvent ignoré la pertinence du contexte au profit de la considération matérielle de l'économie. Justement en proposant de discuter la notion de monde social, c'est bien parce que nos résultats s'alignent dans la file des travaux qui estiment nécessaire d'adopter une perspective sociétale pour comprendre la performance située des acteurs, et par extension leurs modes de gestion. Parler de perspective sociétale des organisations c'est faire référence au « renouvellement de la relation entre entreprise et la société qui se caractérise par l'inclusion croissante des facteurs non économiques au sein de la décision managériale » (Jean Pasquero et Jean-François Chanlat, 2016 p.359),

Ce que disent nos résultats :

Les interactions entre les agents révèlent une partie de leur identité. C'est au nom de cette identité que se construiront les logiques de coordination. Nous partons alors d'un postulat d'interaction entre l'agent et son environnement de telle sorte qu'il choisit d'une forme d'interaction dans son environnement qui produira à son tour l'institution régulatrice de son activité. Notre analyse s'est focalisée sur les relations entre agents plutôt qu'entre les parties prenantes internes de l'organisation et les recherches sur les mondes sociaux inter-organisationnelles permettent à nos résultats de prendre une épaisseur intéressante.

Ce que disent les recherches :

Des contributions récentes dans la théorie des organisations (R. Sainsaulieu et al., 2004, 2007, De Rosario et Romelaer 2016), convergent autour de l'idée selon laquelle l'organisation est habitée par son monde social autant qu'elle habite cet environnement. Dans la déclinaison des mondes sociaux de l'organisations, ces derniers proposent une trilogie des mondes sociaux de l'organisation à dans lesquels nous retrouvons notre interprétation de la configuration des sites.

- Les mondes sociaux intra-organisationnels

- Les mondes sociaux inter-organisationnels
- Les mondes sociaux institutionnels et externes

Les mondes sociaux inter-organisationnels témoignent de la réalité des espaces d'interaction privilégiés qui rapprochent certains agents ayant « des intérêts communs ». Ces intérêts ne sont pas toujours économiques et l'opérateur de la relation peut dépendre d'une vision de l'avenir, d'échanges de techniques et pratiques, de réseaux de relations comme nous l'exposons plus haut.

L'essence de leurs propos, c'est de pointer l'interaction avec les agents externes comme la matrice productrice d'un monde d'institution qui rapproche les uns et les autres. Autrement, dit le monde social inter-organisationnel est « un univers de réponses réciproques et régularisés » (Shbutani, 1955, p.566) et D. Cefai (2010) de rajouter que les mondes sociaux sont peuplés de collectifs pertinents. Ils sont traversés par des réseaux de sociabilité informelle, armés par des institutions complexes et formalisées, peuplés par des organisations de toutes sortes et hantés par des communautés imaginaires ». C'est cette dernière considération qui oblige à interroger les périmètres du monde social au regard de l'ouverture qu'implique la notion de site. En effet, le monde social de l'organisation est indexé sur un réseau de parties prenantes concernées par une activité commune. Mais où comment le monde social et où s'arrête-t-il ? Si le monde social « peut être pris comme un réseau de perspectives, (...) relativement stabilisé et clos sur lui-même ». En conséquence, le monde social est aussi le lieu de rationalités instrumentales à travers des interactions fondées sur des stratégies sur l'appropriation des ressources.

A contrario, le site se distingue du monde social en ce qu'il tend à privilégier une rationalité située. Les agents recherchent le comportement le « plus adapté ». C'est pourquoi, « le site n'est pas un « monde social » clos, isolé mais un corps social qui se construit autour d'un sens dont les modalités d'existence s'adaptent en se modifiant par rapport au changement de l'environnement extérieur » (H. Zaoual, 1994).

L'interprétation que nous avons construite à partir de nos données relève d'une lecture anthropologique en ce qu'elle fait appel aux représentations, idéologies et pratiques. C'est aussi ce que fait la théorie des sites symboliques d'Hassan Zaoual avec la notion de site. En effet, « le site est d'abord un espace imaginaire façonné par les contingences et la trajectoire de la vie des acteurs. Il suppose une complicité et proximité. C'est une entité matérielle qui imprègnent

l'ensemble des comportements ». (H. Zaoual, 2001). En un mot, « le site est un lien cognitif entre l'acteur et son environnement » (B. Walliser, 2000).

La conclusion qui en découle est la suivante : c'est parce qu'il y a un lien cognitif entre l'acteur et son environnement qu'un monde social institutionnel peut émerger (ce qui légitime)

Quid des effets entre processus entrepreneurial et processus de territorialisation ?

En définitive, le contexte des mini-laiteries peut être assimilé à un dans un monde social inter-organisationnel en raison des dynamiques de rapprochement et d'interaction active. Cependant le caractère non circonscrit des réseaux et relations entre acteurs (du dedans et du dehors) nous poussent davantage à parler de "site institutionnel" plutôt que de monde social inter-organisationnel dans la mesure où nos recherches ne nous permettent pas de savoir où s'arrête un monde social. Les frontières sont mouvantes à l'instar des institutions. Peut-on vraiment parler de processus entrepreneurial sans discuter le choix d'une unité territoriale valide ?

Partant du fait que les sites proximité produisent des institutions qui structurent le processus entrepreneurial, on peut supposer que les dynamiques de proximité et d'interactions elles-mêmes dépendent des logiques de territoires. Mais de quel territoire s'agit-il ? Les catégories d'analyses (situation entrepreneuriale, SLP ou monde social) permettent-elles d'y répondre ?

D'une part la situation entrepreneuriale correspond au micro-contexte de l'acteur. Il n'est pas seulement un espace relationnel ou un lieu géographique. Il correspond plus à un moment ou à des épisodes au cours du parcours de l'entrepreneur, parce que « Le sens des situations entrepreneuriales est introduit par des actes d'interprétation » (C. Schmitt, J. Husson, D. Nobile, J. Morua, 2015) et cette interprétation évolue au cours du parcours d'exploitation de l'opportunité en fonction des besoins de légitimité de l'acteur. En approchant la situation entrepreneuriale comme moment et non plus seulement comme espace de problématisation, cela permet d'introduire le fait que ce n'est pas seulement l'environnement de l'acteur qui change au cours du processus entrepreneurial. L'acteur est également objet de changement au nom de l'évolution de sa vision, de ses intentions, de sa légitimité.

D'autre part, la notion de système local de production telle que nous l'avons mobilisée correspondait à un espace de régulation faisant référence aux règles du marché, aux codes

sociaux, aux formes sociales en vigueur. Après coup, cette définition ne résiste pas à la réalité de notre contexte empirique. Le système local de production, s'il permet d'aller au-delà des frontières territoriales, permet-il pour autant de prendre en compte la diversité des modes de régulation ? **Ce que l'on peut dire, c'est que les systèmes locaux de production sont des espaces de relations rythmés par des situations entrepreneuriales.** En conséquence, la situation entrepreneuriale entretient le dynamisme du système local de production en raison de l'ambivalence des sites institutionnels.

La seconde conclusion qui en découle est la suivante : L'objet de l'entrepreneuriat est un phénomène toujours en cours dans la mesure où il dépend de la combinaison des facteurs spatio-temporels. C'est l'articulation entre le dedans et le dehors qui permet à l'acteur de maintenir un équilibre entre cohésion et cohérence.

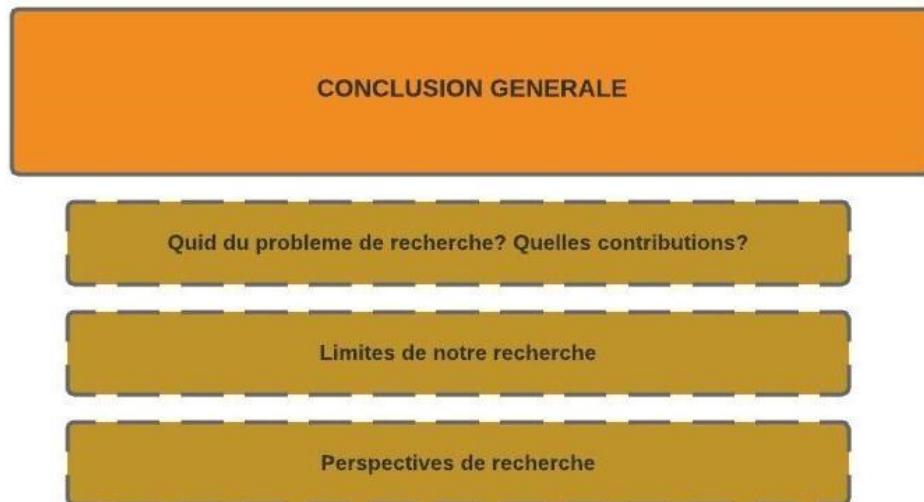
Par-delà tout, ces notions de territoires et d'entrepreneuriat s'inscrivent dans une perspective processuelle des organisations. Les développements actuels des recherches en théories des organisations mettent à jour la nécessité de prendre en compte l'évolution temporelle des phénomènes organisationnels (Langley et Tsoukas, 2010).

Point chapitre : Les implications pour les sciences de gestion

Tout en assumant l'interdisciplinarité de la démarche, les résultats permettent de s'inscrire aux frontières de la sociologie des organisations, des stratégies entrepreneuriales et de la théorie des organisations, notamment sur les modalités d'organizing. Deux apports majeurs : 1) La mise en exergue des modes de socialisation reliés comme forme de minimisation des coûts de transactions dans le processus entrepreneurial. 2) Le rôle des phénomènes de proximités et d'interaction dans la fabrique des contingences institutionnelles. Dès lors, l'entrepreneur autodidacte est pris dans une dynamique d'apprentissage dont l'efficacité dépend des dispositifs de modulation de l'environnement. Dès lors la présence d'opportunité d'affaires dans un contexte ne suffit plus à qualifier le potentiel entrepreneurial de l'environnement. Il faudrait encore prendre en compte le degré d'institutionnalisation des facteurs relationnels qui soumettent l'action à la contingence.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale



Nous avons entamé notre travail de recherche avec une ambition, celle de comprendre comment les institutions interfèrent dans le processus entrepreneurial. Le projet nous a conduit à envisager l'action entrepreneuriale comme une activité sociale assujetties aux significations sociales en situation. En optant pour un discours socio-anthropologique, nous avons

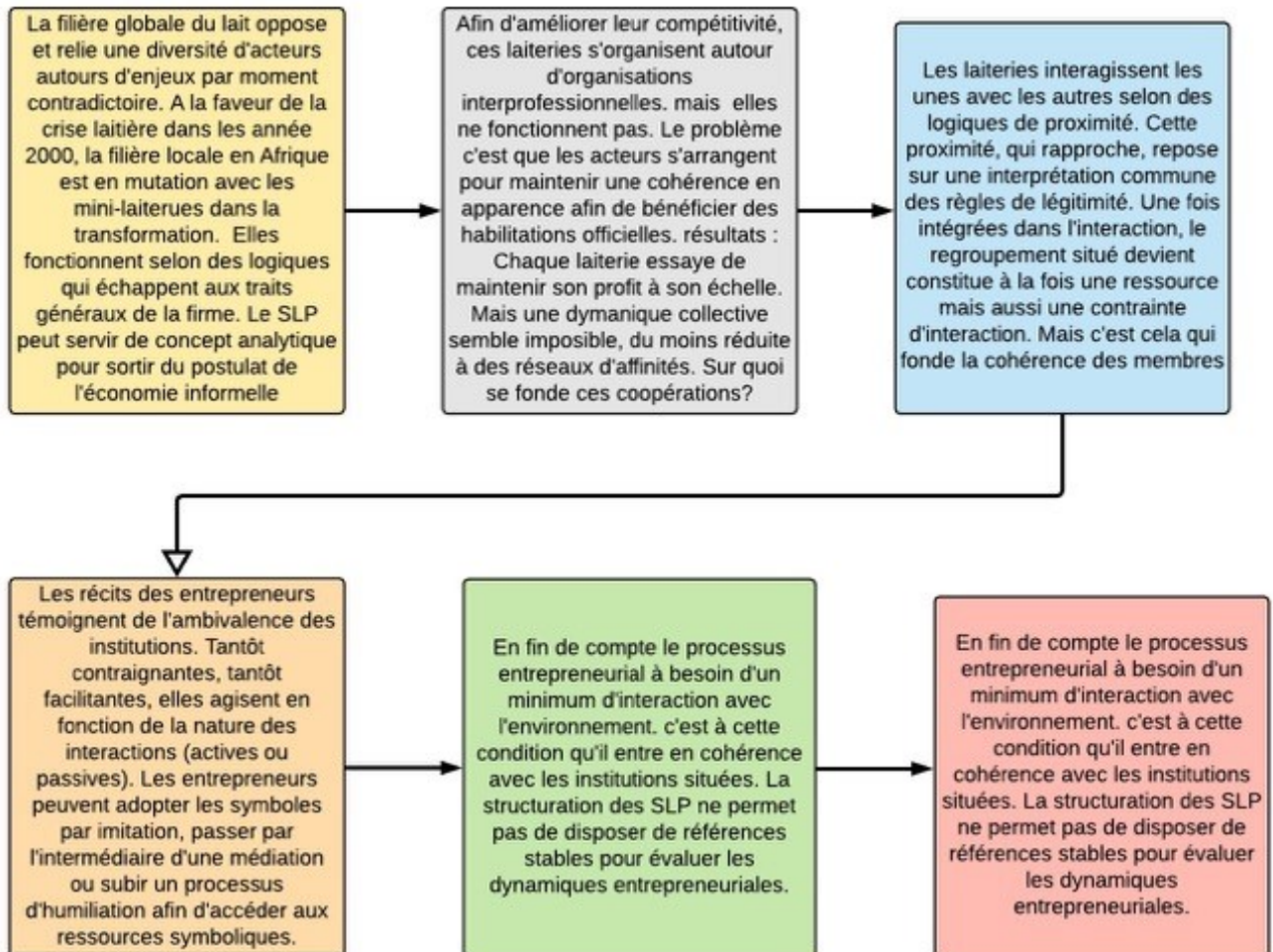
Nous avons construit notre réflexion autour des arguments suivants :

La configuration de l'économie comme un tressage entre logique économique et logiques sociales. Il s'est agi dans un premier temps de fournir des éléments d'appréciation du contexte et de la configuration socio-économique des organisations. Au regard de la spécificité du contexte, notamment des dynamiques socio-culturelles, des éléments non cohérents avec la théorie classique de la firme, nous avons opté de considérer que les organisations étaient ancrées dans un système de production local. Suite à l'investigation, on peut retenir que le système local de production est un espace social dans lequel évoluent plusieurs acteurs appartenant à la même configuration institutionnelle. L'idée du SLP repose non sur des facteurs géographiques mais

CONCLUSION GENERALE

identitaires et institutionnels. C'est dans cet espace que gravitent les laiteries dont les interactions produisent des cadres d'habilitation.

Les efforts engagés dans l'organisation de la filière en amont semblent ne pas porter leurs fruits parce qu'ils sont orientés de manière verticale en reproduisant les structures organisationnelles incohérentes avec la base institutionnelle des acteurs. En conséquence, le problème de régulation local tend à se substituer aux règles externes afin de structurer l'activité. Or, cette situation engendre des freins majeurs pour l'entrepreneuriat qui se trouve confronter à une recherche permanente de légitimité.



CONCLUSION GENERALE

Nous pouvons affirmer que :

Les interactions prennent différentes formes entre les agents. Elles peuvent se limiter à des échanges, coopération ou encore à des simples arrangements tacites et muets entre les acteurs. La répétition des interactions tend à rapprocher certains acteurs. Ces regroupements créent des sites de proximité. A leurs tours, ces sites de proximités fonctionnent comme des entités d'habilitation et/ou de contrainte.

Par voie de conséquence, les entrepreneurs doivent mobiliser, au cours de leurs parcours, les différentes ressources produites par ces sites de proximité. Ce sont ces sites de proximités qui garantissent aux acteurs une légitimité selon l'avancement de leur projet.

Les apports de la thèse

Sur le plan de la recherche

L'interaction génératrice de la proximité de signe

Notre contribution dans la recherche peut se situer à deux niveaux. D'abord en sociologie des organisations sur l'articulation environnement et organisation.

La méso-analyse effectuée sur le SLP du lait révèle au moins trois faits.

Tableau 37 : Implications de l'analyse

L'organisation comme inscrite sur un territoire sans frontières	L'organisation comme inscrite dans une relation de proximité	les parties prenantes de l'organisation
<ul style="list-style-type: none">• Cohésion• Le territoire n'est pas géographique. c'est l'activité qui fait territoire	<ul style="list-style-type: none">• Proximité institutionnelle et symbolique	<ul style="list-style-type: none">• Ressources• contraintes

1. Une organisation peut entreprendre une interaction muette avec son environnement. Cette forme d'interaction sert à la cohésion située des acteurs. Les acteurs semblent interagir à minima dans un espace social dont les frontières sont difficiles à circonscrire. Cet espace social concerne toutes agents ayant au moins une activité qui implique les

CONCLUSION GENERALE

mêmes parties prenantes. En conséquence les acteurs à prendre en compte dans un espace d'activité sont de nature variée.

2. L'organisation ou l'agent est d'abord une entité inscrite dans une relation de proximité par des échanges, partages et mutualisation de moyens, de stratégies etc. Ce rapprochement entre agents entraîne une génération de règles qui s'applique à leurs relations. Les échanges sont symboliques et ne sont pas toujours matérialisés.
3. Dernier élément : On se rend compte que ce qu'on peut donner partie prenante ne concerne pas nécessairement une partie qui prend. Mais elle désigne ici toutes les personnes ressources, organisations qui sont prises, concernées directement ou indirectement par l'activité. Elles sont ici des sources de légitimité mais peuvent également constituer des contraintes.

Les stratégies et situations entrepreneuriales

Il en ressort au terme de notre réflexion que le phénomène entrepreneurial comme action économique visant l'optimisation des ressources dans la réalisation d'une fin, ne peut pas être isolée comme comportement en tant que partie autonome de l'action sociale. Toute action est tacitement une invitation à l'interaction en ce qu'elle est posée dans un contexte social. La visée économique de l'action ne peut donc pas évincer la structure sociale.

Dans notre perspective de l'entrepreneuriat est approché comme processus social. **C'est dire qu'avant que le phénomène n'engendre destruction ou création, il s'inscrit d'abord comme continuum.** C'est dans la continuité de l'action collective que s'inscrit celle de l'entrepreneur individuel et qui réciproquement lui permet de créer de la valeur ajoutée en situation. Rappelons que l'opportunité désigne trivialement le caractère de ce qu'est opportun ; et les courants de l'entrepreneuriat tendent à attribuer à l'entrepreneur cette capacité presque surnaturelle à identifier l'opportun dans son environnement. Or ce qui est opportun désigne également (dans sa version anglo-saxonne) la circonstance qui convient. Autrement dit, toute opportunité ne conduit pas nécessairement à une action. **C'est la circonstance (la situation optimale) qui permet à l'action de se concrétiser.** Justement ce que nous avons cherché à montrer dans notre travail, c'est que les acteurs des SLP du lait de Banfora, afin de s'assurer de l'exploitabilité durable des occasions d'affaires de leur environnement, ils cherchent en priorité la cohérence avec la circonstance qui convient.

CONCLUSION GENERALE

Cette circonstance est de nature interaction et relationnelle. Autrement dit, l'organisation n'est jamais définitivement isolée de contexte au sens de pouvoir profiter sans interaction avec les institutions situées.

Par voie de conséquence, certaines opportunités peuvent être ignorées non pas en raison de leur impertinence mais en raison de l'incohérence situationnelle que leurs exploitations pourraient engendrées.

En définitive, la perspective entrepreneuriale adoptée dans notre travail est résolument équilibrante en ce que c'est la difficulté ou la capacité pour l'agent de saisir la logique des sites institutionnelles qui constitue des ressources ou obstacles au profit de l'exploitation de l'opportunité.

La vision perturbante de Schumpeter qui veut faire de l'entrepreneur un agent qui propose une réponse adéquate à la demande manifestée par l'environnement ne peut être effective que cet agent le contexte lui permet de s'exécuter. Autrement dit, si l'entrepreneur est un surhomme, il l'est seulement par rapports aux agents isolés autour de lui. Mais face à la structure sociale, dont il est lui-même partie, il doit mettre en œuvre une forme d'intelligence situationnelle.

Tout l'enjeu de notre contribution c'est de reconnaître que l'entrepreneur n'est pas seulement celui qui "prend entre", celui qui choisit un mode d'exploitation, pour valoriser des opportunités mais qu'il est aussi celui qui "voit à travers" qui est « pris » dans une circonstance sociale si bien qu'il emprunte une posture qui lui permette, au moins de paraître « prendre avec ». La voie adoptée correspond à ce qu'autorise la configuration institutionnelle dans laquelle il s'est inscrit.

In fine, nous parlerons d'un entrepreneuriat de contingence pour désigner une forme d'action indexée sur ce qui est possible de faire selon les conditions d'interactions situées. Cette forme d'action découle du tressage entre les variables de la situation et les aptitudes du sujet. Réciproquement, ce qu'il est possible de faire ne s'appréhende que dans l'action effective. On pourrait alors penser que la stratégie entrepreneuriale est d'abord une tactique, un tâtonnement.

La dynamique économique n'échappe pas aux problématiques sociologiques de l'action : celle de l'instituant et l'institué. L'institutionnalisation, c'est-à-dire la normalisation de l'instituant

CONCLUSION GENERALE

procède par l'interaction entre les agents qui forme un univers symbolique de langue : sites symbolique/monde social. C'est le langage qui rassemble.

L'opportunité d'affaire sert de motif et les sites d'interactions servent de déclencheur ou de pivot dans de pivot entrepreneurial. En ce sens, la performance d'une initiative économique (au moins dans les SPL) soit s'apprécier sur le processus avant le résultat. Alors le vide entrepreneurial de certains contextes sociaux peut se justifier par les modes d'apprentissage symbolique qui constituer la dimension contraignante du structurel.

L'entrepreneuriat est un parcours d'apprentissage des signes, de socialisation symbolique. Afin de parvenir à cette habilitation, nous avons identifié des logiques de socialisations non exhaustives mais significatives du caractère structuré de la démarche de l'agent.

Par ailleurs, notre expérience de terrain nous permet de proposer des recommandations dans la perspective d'orienter les pratiques professionnelles et spécifiquement dans le développement des SLP du lait.

Sur plan des pratiques professionnelles

Si la configuration des SLP ne semble pas montrer des barrières d'entrées c'est que parce que la première institution, c'est la cohésion si bien que « n'importe qui peut faire n'importe quoi ». En conséquence, il se pose la question de savoir si la structuration actuelle des associations professionnelles peut constituer outil de développement de la filière ?

Il semble que les dispositifs officiels d'accompagnements se limitent au niveau de ce qui rassemble. Étant donné que ce qui rassemble n'induit pas la cohérence des logiques d'actions, on peut comprendre les difficultés d'organisations et de coordination rencontrées par les associations professionnelles. En réalité l'interprofession repose sur des critères légaux de participation et de démocratie tandis que les acteurs se fondent sur le pouvoir de la légitimité située. En conséquence l'organisation professionnelle devient un tiers lieu de reproduction de la cohésion. Or les enjeux d'organisation de la filière ont besoin d'une réelle interaction active entre les agents afin de permettre l'identification des contraintes et facteurs clés de succès.

CONCLUSION GENERALE

Cette situation peut s'expliquer en partie par l'injonction d'inclusion socio-économique et participative promue par les dispositifs de développement. Les effets de l'évaluation quantitative conduisant les termes de références des projets de développement aussi bien que les grilles d'évaluation à se focaliser sur le nombre de bénéficiaires directs ou de participants induit des effets de figuration brouillant par ricochet les frontières entre les porteurs de projets sérieux et les porteurs de projets de circonstance.

Notre contribution permet alors de révéler les faiblesses du modèle d'organizing actuel des organisations professionnelles en mettant à jour la nécessité de procéder par le bas.

Autrement dit, au lieu de créer des organisations de légitimation par le haut, il faudrait permettre aux institutions situées de légitimation de Co-habiter les organisations professionnelles au même titre que les institutions formelles.

Somme toute, il s'agirait par exemple des moyens suivants :

- Augmenter le pouvoir de décision des « icones de sites »
- Assouplir les critères dans les termes de références
- Intégrer l'ancrage local dans les critères d'évaluation de la performance
- Diversifier les modèles de financement : les financements provenant essentiellement des aides publiques ou externes tendent à accorder une légitimité à certaines
- Un modèle de gouvernance associative prenant en compte la diversité des visions

Quelles limites pouvons-nous relever ?

Avons-nous atteint nos objectifs de départ ?

Nous avons dressé des objectifs de recherche qui, après l'expérience du terrain nous semble disproportionnés par rapport aux contraintes d'une recherche de thèse.

Nous avons sous-évalué le temps d'adaptation au terrain si bien que nous avons dû improviser en situation afin d'adapter les objectifs méthodologiques selon la perméabilité du terrain. La première limite d'abord d'ordre méthodologique.

CONCLUSION GENERALE

Sur le plan méthodologique

L'approche du terrain : après expérience, nous trouvons que notre approche du terrain a été très large. C'est vrai que l'intention qui nous guidait était celle de laisser parler le terrain sans le guider. Cependant il se trouve que le terrain parle une langue complexe qui nécessite plus de temps pour comprendre. Malheureusement, nous avons perdu énormément de temps dans la première phase (prospective) si bien que le temps d'interaction réelle avec nos répondants a été impacté. En conséquence, en abordant les laiteries sans critères de discrimination autres que ceux du seuil de saturation, nous avons perdu énormément de temps.

L'interaction avec les agents : Nous avons exploité le réseau local des acteurs de l'ONG GRET. Cela a constitué un facteur facilitant dans notre travail de terrain. Cependant, nous avons ignoré la nature des rapports entretenus entre le GRET (organisation d'accompagnement de projets de développement) et les laiteries. D'abord le GRET peut être assimilé à un pourvoyeur de relations institutionnelles, de ressources si bien que nos répondants étaient dans une posture attentiste. Aussi, nous avons pu constater que plus un terrain est investigué, plus il tend à se refermer sur lui-même et à exiger de nouvelles formes d'investigation. Du moins, les répondants acquièrent une expertise de la collaboration d'enquête qui biaise la compréhension des attentes. J'aurai dû en ce sens, explorer des enquêtes menées antérieurement. Cela m'aurait mieux préparé à l'état de collaboration des répondants.

Le caractère intimidant de l'observation participante : On ne peut pas observer des pratiques humaines comme s'il s'agissait d'un spectacle. Le tout c'est de pouvoir se voir en train d'observer. Nous avons retenu l'observation participante au départ mais en soi la méthode ne s'est pas révélée indispensable pour notre objet car nous nous intéressions aux interactions entre acteurs plutôt qu'au fonctionnement interne de l'organisation. En conséquence, observer les étapes de transformation du lait, de commercialisation nous a fourni moins d'information que ce que nous espérions.

Cela s'explique par la fascination que nous avons des méthodes anthropologiques en début de thèse. Mais sur le terrain, nous réalisons que plus nous adoptons une posture d'observateur (participante ou non) nous sommes à notre tour observés par les observés. On peut supposer que les observés se sentent espionnés ou encore qu'ils ne comprennent pas à quoi pourrait bien servir une participation de courte durée à leur activité d'autant plus que les laiteries n'ouvrent pas leur espace

CONCLUSION GENERALE

de production aux visiteurs extérieurs. En revanche, nous ressortons de cette expérience avec des nouvelles perspectives si bien que les limites exprimées ici serviront de tremplin à la poursuite de nos projets de recherche. In fine, au lieu de parler d'observation, au sens étymologique de « remarquer, regarder avec une attention suivie », nous avons procédé plutôt à une « **scrutation** » au sens d'observation analytique sous la pression du temps (soutenue comme une accommodation de l'œil et de l'esprit).

Sur le plan théorique

Un reproche qui nous a été souvent adressé lors de nos présentations d'état d'avancement, c'est d'avoir accordé une valeur trop importante aux théories si bien que la partie empirique perdait de l'épaisseur dans notre raisonnement. Cela a conduit également dans une errance théorique entre sociologie, anthropologie avec la tentation majeure de sortir des préoccupations de notre discipline. Cela s'explique en partie par l'influence de nos travaux précédents dans notre parcours de formation mais aussi par l'interdisciplinarité de l'objet de notre recherche. En choisissant une entrée par l'action sociale, nous noyions notre objet dans un océan théorique dont il a été difficile d'en sortir. **Nous aurions pu emprunter la voie d'une recherche partant des courants de l'entrepreneuriat pour aboutir sur l'introduction d'une approche processuelle et situationnelle.** Cependant nos préoccupations sociologiques liées à l'organisation sont réelles nous avons donc dû assumer la démarche au risque de s'inscrire hors de notre discipline.

Par ailleurs, une autre limite essentielle qu'il nous semble indispensables de relever est celle de l'absence de prise en compte du facteur géographique. En revendiquant une approche situationnelle, nous aurions dû/pu envisager également la dimension matérielle du territoire et des relations entre agents. Pourtant au cours de l'investigation du terrain, nous avons ressenti ponctuellement la pertinence d'une analyse territoriale au sens géographique. Elle aurait pu nous permettre d'expliquer d'avantage la construction des relations entre agents. A la fin de notre travail, nous souhaitons savoir **si l'institution suit une logique de territoire ou encore si l'institution et le territoire partagent les mêmes frontières.** Ainsi le choix des variables théoriques dans la construction des hypothèses nous semble limité et l'extension à la notion de territoire aurait peut-être ouvert notre recherche sur d'autres perspectives.

CONCLUSION GENERALE

Pour finir, nous regrettons la trop grande importance accordée à l'épistémologie dans notre travail et l'absence de questionnement du "réalisme critique"⁵⁸ comme possible attitude épistémologique. En effet, après l'observation empirique, il nous semble qu'il existe autant de réalités que de perceptions. N'avons-nous pas fait la confusion entre le réel (tout ce qui existe, objets physiques et sociaux) et l'empirique (ce qui est observable ?). Peut-on réduire la réalité des interactions entre acteurs aux représentations que nous nous faisons en tant que chercheur ? Au moins le réalisme critique partage avec la théorie sociale de Giddens l'accent mis sur la médiation indispensable de la structure sociale par l'individu. Ce qui peut constituer un élément de divergence, ce serait peut-être l'extériorité ontologique de la société par rapport à l'individu.

In fine, il nous semble juste d'affirmer que l'attitude épistémologique n'est jamais stable et aboutie. L'avantage que nous pouvons au moins tirer de nos limites, ce sont des leçons à capitaliser dans toute recherche future. Justement nous voulons poursuivre nos recherches en nous rencontrant sur l'organisation et le processus entrepreneurial en ancrant davantage notre corpus théorique dans une anthropologie symbolique et interactionniste. Pour l'heure, tentons de définir quelles pourraient être les perspectives de recherches découlant de notre travail.

Voies de recherche futures

Tout travail de recherche s'inscrit dans une perspective d'évolution. Nous proposons alors des pistes de recherche futures au niveau théorique, méthodologique.

Peut-on se suffire d'une analyse synchronique du processus entrepreneurial ?

Il ne suffit pas de dire que la structure sociale, que la proximité des signes constitue des institutions à double vocation (limitant et facilitant) du processus entrepreneurial pour espérer démystifier tout le phénomène entrepreneurial. En revanche, la question qui émerge est celle de savoir à quels moments du parcours entrepreneurial l'institution (laquelle ?) habilite-t-elle

⁵⁸ Le « réalisme critique » (*Critical Realism*) fait référence à un courant de pensée interdisciplinaire dans les sciences humaines et sociales qui a pris un essor grâce à l'œuvre du philosophe des sciences Roy Bhaskar (1944-2014). Pour aller plus loin, voir R. Bhaskar. 2015. *A realist theory of science*. Collection: Classical Texts in Critical Realism. Edition: Routledge.

CONCLUSION GENERALE

ou contraint-elle l'acteur dans son projet ? C'est pourquoi nous pensons qu'une **première voie de recherche pertinente consisterait à partir d'une analyse diachronique du processus entrepreneurial sous le prisme des institutions informelles**. L'analyse effectuée au cours de notre travail est de nature synchronique si bien elle pâtit des faiblesses de la perspective temporelle.

Il nous semble que la problématique du processus entrepreneurial qu'elle soit ("causationniste" ou "effectuationniste") gagnerait à être ré-explorée sous le prisme de l'inférence des institutions dans le pivot entrepreneurial. En effet, si les incubateurs et autres centres de formation à l'entrepreneuriat proposent des canevas à suivre, des parcours avec des étapes clairement structurées ; il se pose alors la question de savoir pourquoi certaines situations requièrent plus de temps pour atteindre les mêmes objectifs. N'est-ce pas parce que les acteurs ne sont pas dans les mêmes configurations situationnelles les uns par rapport aux autres ? Alors, la question de savoir quelles institutions interviennent à quelles phases du processus est tout à fait nécessaire pour mieux cerner la réalité entrepreneuriale. La même question peut être aussi formulée comme suit : Comment les acteurs mobilisent-ils les ressources institutionnelles disponibles selon l'évolution de leurs projets ? Elle prend encore plus d'importance au regard de la faiblesse des recherches empiriques (dans le champ de l'entrepreneuriat) sur la mobilisation des ressources de l'environnement en fonction du temps tandis que les recherches sur le « *how relationships are developed and transformed* » dominant la littérature (Slotte-Kock et Coviello, 2010, p. 48)

Et peut-être qu'en intégrant la variable individuelle, on pourrait revenir aux caractéristiques psychosociologiques de l'entrepreneur. En effet, y aurait-il des liens entre les aptitudes du porteur du projet et sa capacité à identifier les sites de proximité les plus pertinentes pour sa quête de légitimité ? On reviendrait au débat classique des courants sociologiques de l'entrepreneuriat tout en réhabilitant l'entrepreneur schumpetérien. Ou alors la vigilance entrepreneuriale dont parle Kirzner concerne également la faculté de discerner la ressource relationnelle optimale dans l'exploitation de l'opportunité d'affaire ?

Que nous enseignent les logiques de socialisation ?

CONCLUSION GENERALE

Nous avons montré que certains entrepreneurs ont connu des parcours d'apprentissage digne d'un processus d'humiliation. Le contrat initial qui lie l'entrepreneur à sa laiterie d'accueil, c'est d'abord celui d'apprendre le métier, les règles d'hygiène, d'intégrer les techniques de bain marie etc. Mais le contrat est également de nature psychologique en sorte que les clauses ne sont pas clairement explicitées. En conséquence, certains responsables de mini-laiteries tendent à abuser de leurs employés (peut-on d'ailleurs parler d'employés dans ce contexte ?) en les maintenant indéfiniment. L'argument récurrent pour justifier cette attitude consiste à dire que : "l'employé n'est pas prêt pour prendre son indépendance". Ce dernier accepte alors de poursuivre son parcours d'apprentissage qui en réalité prend la forme d'un emploi normal. Les séparations entre apprentis et patrons se font toujours dans des conditions exceptionnelles (suite à des événements sociaux : maladie, mariage, décès, déménagement etc.). Cela nous a fait dire plus haut que le contrat d'apprentissage (qu'il soit formel ou informel) implique bien plus qu'un transfert de techniques. La preuve en est que ceux qui ont réussi à s'épanouir de leurs patrons maintiennent des relations de dépendance organisationnelle ou symbolique ; comme si le patron échange sa légitimité d'ancien avec une allégeance tacite des nouveaux entrants incubés sous son aile. Lors de la phase préparatoire de notre étude de terrain, nous avons noté les mêmes retours de la part de certains employés/apprentis au sein d'atelier de transformation de céréales, de couture etc. Les patrons auraient trouvé une parade désormais pour maintenir au maximum les jeunes ambitieux.

Les jeunes sont intégrés au sein de l'entreprise mais on leur réserve des tâches isolées et accessoires sans lien direct avec le cœur du métier. Il s'ensuit que le parcours d'apprentissage est morcelé et étendu dans le temps en sorte de maintenir une main d'œuvre presque gratuite. En définitive, un apprentissage normal qui prendrait seulement 6 mois à 1 an pour être acquis, prendra 4 à 8 ans. Nous proposons de partir de cette observation pour questionner l'apprentissage en contexte informel. Même si on peut attribuer au secteur informel en Afrique le mérite d'un moteur de l'économie, il faut aussi reconnaître la difficulté de trouver de la main d'œuvre qualifiée si bien que l'industrialisation avance lentement tandis que les activités de négoce progressent de manière fulgurante. Cette orientation de recherche trouve une justification en ce que, plusieurs jeunes, qu'ils soient ruraux, sortis du système scolaire ou même simplement diplômés acceptent de moins en moins s'engager dans des parcours d'apprentissage au sein d'entreprises artisanales même si le secteur économique est porteur d'opportunités.

CONCLUSION GENERALE

Alors l'apprentissage dans le contexte des systèmes locaux de production n'est-elle qu'un alibi pour exploiter une main d'œuvre ? Sert-elle également à l'élargissement du cercle de pouvoir de certains sites de proximités ? Pourquoi est-ce que certains responsables de mini-laiteries ont accepté maintenir des relations pathologiques avec leurs anciens patrons s'ils avaient déjà acquis toutes les connaissances nécessaires pour entreprendre ?

Il nous semble qu'une recherche sur le parcours d'apprentissage dans les organisations informelles nous permettrait de comprendre davantage la dimension habilitante/limitante des interactions.

L'enjeu, en termes de pratiques, c'est de comprendre les véritables freins à la formation professionnelle, ou à l'entrepreneuriat dans les métiers qui nécessitent des connaissances techniques. Il peut être pertinent de comprendre pourquoi des jeunes ayant bénéficié de formation professionnelle demeure des apprentis à vie sous la coupe de leurs patrons en prétextant l'absence de capital comme obstacle à l'autonomisation.

Mais avec quelle méthode ?

Notre expérience de terrain nous a permis de tirer des enseignements quant aux projections que se fait le chercheur. L'approche socio- anthropologique reste pour nous méthodologie pertinente pour investiguer les pratiques au sein des SLP. Cependant, elle ne sera vraiment pertinente que si elle s'inscrit dans une longue phase de socialisation entre le chercheur et les mes observés. A l'issue de notre expérience, nous sommes même tentés de suggérer la possibilité d'effectuer à des observations cachées. La première raison, c'est que l'enquête classique en proposant une rencontre entre l'enquêteur et l'enquêté est très souvent confondue par les acteurs (au moins dans le contexte des SLP au Burkina Faso) avec la figure du bénéficiaire et du chargé de projet (issu d'une ONG, programme de financement etc.). En conséquence les effets d'attentes transforment les réponses des répondants en doléances, ce qui constitue un obstacle pour une enquête ethnographique. La seconde raison, c'est que c'est que les répondants sont trop sollicités par des chercheurs, (étudiants, organismes, etc.) et ne voient depuis aucune valorisation des recherches effectués. Soit, c'est parce qu'ils n'ont pas accès aux résultats (encore faut-il qu'ils le décoder), soit ils ont fini par déduire que le chercheur ne poursuit qu'une vocation égoïste en les réduisant au statut de source de données.

CONCLUSION GENERALE

Quoi qu'il en soit, on pourrait soupçonner certains terrains d'avoir atteint un point de saturation en termes de demande. C'est pourquoi il est impératif que toute recherche future puisse prendre en compte ces contraintes en réinventer l'enquête de terrain. Parler d'observation cachée, ne signifie pas espionner à proprement parler. En réalité, il s'agirait moins de se cacher que de se masquer. Au chercheur de trouver l'approche adéquate pour réduire l'altération des schémas comportementaux des répondants. Pour l'heure nous suggérons que le moment même de l'enquête soit aussi un moment d'échange bénéfique pour les deux parties. En effet, si le chercheur récolte des données, le répondant n'y perd que son temps. Ne faudrait-il pas envisager une forme d'échange d'où les deux parties sortent gagnantes à court-terme au moins ?

In fine, en ce qui concerne l'instrumentation de l'observation participante, nous pensons que la participation n'est pas indispensable pour l'analyse des représentations, symboles. Si participer c'est "prendre part à", "prendre sa part" ou simplement "avoir des traits communs avec" au sens étymologique, alors le chercheur fait tout sauf participer. Comment peut-on prétendre participer à représentation, à une activité si on ne partage pas les enjeux liés à la situation ? Comment la participation peut-elle être authentique si elle n'est pas sincère mais seulement guidée par la volonté de "faire comme". Au lieu de participer, autant parler d'imitation analytique comme d'une pratique qui consisterait à faire comme les acteurs tout en faisant preuve de réflexivité ; en encore, cela concernerait des pratiques organisationnelles définies.

Pour finir les voies de recherches proposées gagneraient également en validité externe si elle pouvait reposer sur des études longitudinales avec une instrumentation qualitative.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALCAN, F.**, 1904. Les règles de la méthode sociologique, Paris, 3^{ème} éd., p.8
- ALDRICH, H., FIOLE, M.C.**, 1994. Fools rush in? The institutional context of industry creation. *Academy of Management Review* 19(4) : 645-670
- AOUNI, Z.**, 2006. Le processus d'apprentissage des entrepreneurs naissants, Cahier de recherche, HEC-Ecole de Gestion de l'Université de Liège. Août 2006/N° 200608/15
- ARCHER, M.S.**, 1982. Morphogenesis versus structuration: on combining structure and action. *British Journal of Sociology*, 33, 455-183
- ARCHER, M.**, 1999. The Place of Culture in Social Theory by Margaret S. Archer *Acta Sociologica*, Vol. 42, No. 1, pp. 79-86
- ASSAYAG, J.**, 2002. « Clifford Geertz (1926-2006). L'anthropologie interprétative souveraine », *L'Homme* 2 (n° 182), p. 233-239
- AVENIER, M-J.**, 2011., « Les paradigmes épistémologiques constructivistes : post-modernisme ou pragmatisme ? », *Management & Avenir* (n° 43), p. 372-391
- BANAON, N.**, 2015. Rapport sur l'élaboration de business plan au profit des plateformes d'innovation lait de Banfora et Martap PI Banfora, Ouagadougou : CEFRAP
- BARONET, J.**, 1996. L'entrepreneurship, un champ à la recherche d'une définition. Une revue sélective de la littérature sur l'entrepreneurship, Cahier de recherche n° 96-07-01
- BASSO, O.**, 2006. Le manager entrepreneur. Entre discours et réalité, diriger en entrepreneur. Ed : Village Montréal
- BASTIDE, R.**, 1960. Les religions africaines au Brésil., p. 32-33, PUF
- BAZZOLI L., DUTRAIVE V.**, 2006. « Fondements pragmatistes de l'institutionnalisme en Économie. Théorie de la connaissance et théorie de l'action chez Veblen et Commons », *Revue de Philosophie économique*, vol. 1, n° 13, 123-53.
- BECKER, H.**, 1963. Outsider. Études de sociologie de la déviance. Ed Métailié
- BECKER, M.C., KNUDSEN, T.**, 2002. « Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung "of J. Schumpeter (1911): New
- BENSA, A.**, 1995. De la relation ethnographique. A la recherche de la juste distance, *Enquête*, n°1, p.131
- BENSA, A.**, 1995. De la relation ethnographique. A la recherche de la juste distance, *Enquête*, N°1, p.131

BIBLIOGRAPHIE

- BERGARDAA, M.** et **NYECK, S.**, 1992. « Recherche en marketing : un état des controverses », Recherche et Applications en Marketing, VII, 3, p.23-44
- Berger et n in Jules St-Pierre (2011), le conte en contexte : ethnographie de la pratique du conte en famille dans le Québec contemporain. Thèse présentée comme exigence partielle du doctorat en sémiologie- Université du Québec à Montréal
- BERGER, P** et **LUCKMANN, T.**, 1966 « La construction sociale de la réalité”, Paris, Armand Colin
- BERKANE, A.**, 2007. Schumpeter et la sociologie économique : le cas de l’entrepreneur
Manuscrit auteur, publié dans "seminaires working paper, Nice : France
- BERNARD, M-J.**, 2006. La résilience entrepreneuriale, Cahier de recherche, N° 2006/0, EM Lyon Business School
- BIRNBAUM, F.**, **HAZEL, F.**, 1975. Théorie sociologique, Presses universitaires de France, Paris. p.304
- BLUMER, H.**, 1975. « La société conçue comme une interaction symbolique ». In P. Birnbaum & F. Chazel, *Théorie sociologique*. Paris : PUF, p. 51-56.
- BLUMER, H.**, 1986. *Symbolic Interactionism: Perspective and Method*, Berkeley, University of California Press
- BOETTKE, P. J** et **COYNE C. J.**, 2009. Context matters: Institutions and Entrepreneurship, Foundations and Trends in Entrepreneurship. Vol. 5, No. 3 (2009) 135–209
- BOUDON, R.**, 1979. La logique du social, Hachette, Collection Pluriel. P.111
- BOUDON, R.**, 2004. La place du désordre. Critique des théories du changement social, Paris, PUF
- BOUNGOU BAZIKA, J-C.** L’entreprise familiale : définition et fonctionnalité dans une perspective africaine, Centre d’Études et de Recherche sur les Analyses et Politiques Économiques (CERAPE)
- BOUSLIKHANE. A.**, Enseignement de l’entrepreneuriat : Pour un regard paradigmatique autour du processus entrepreneurial, Thèse de doctorat en sciences juridiques, politiques économiques et de gestion, Université de Nancy 2, sous la direction de Christophe Schmitt
- BOYER, R.**, 2004. Théorie de la régulation. Les fondamentaux, La découverte
- BRECHET, J-P.**, **DESREUMAUX, A.**, 2007. Que faire de l’ANT en management stratégique, article présenté à la journée de recherche sur l’ANT organisée à Dauphine 2008
- BROUGERE, G.** (2007) Les jeux du formel et de l’informel, Revue française de pédagogie, n° 160, juillet-août-septembre 2007, 5-12

BIBLIOGRAPHIE

- BROUTIN C., LEVARD, L., GOUDIAB, M-C.**, 2018. Quelles politiques commerciales pour la promotion de la filière « lait local », Paris, Gret, p.56
- BROUTIN, C., DUTEURTRE, G, L. LIAGRE, J.** Teyssier., 2008. Les organisations interprofessionnelles en Afrique de l'Ouest, des réponses à la libéralisation, Grain de sel, N°44 Sept-novembre 2008
- BUREAU, S. et FENDT, J.**, 2010. L'entrepreneuriat au sein de l'économie informelle des pays développés : une réalité oubliée
- BYGRAVE, B.**, 2004. The entrepreneurial process. In W. Bygrave & A.E. Zacharkis (Eds.), The portable MBA in entrepreneurship (pp. 1–28). Hoboken, NJ : John Wiley & Sons.
- CAMILLERI, J-L.**, 1996. La petite entreprise africaine : mort ou résurrection ? Paris : L'Harmattan
- CANTILLON, R.**, 1755. Essai sur la nature du commerce en général
- CARRIER. C.** (1997), De la Créativité à L'intrapreneuriat, Presses de L'Université du Québec
- CARROLL G.R. & MOSAKOWSKI E.** 1987. The career dynamics of self-employment, Administrative Science Quarterly, 32 (4), 570-589.
- CASRUD, A.L., GAGLIO, C.M. et Olm, K.W.**, 1986. « Entrepreneurs-mentors, networks and successful new venture development: an exploration », in Frontiers of Entrepreneurship Research, in Ronstadt, R, Hornaday? j.a., versper, k.h., (eds), p.229-235
- CEFAI, D.**, 2015, Mondes sociaux. Dossiers, Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations. Revue Sociologies : <http://journals.openedition.org/sociologies/4921>
- CHAAR, A-M.**, 2011. La structuration des stratégies au sein de champs en voie d'institutionnalisation : le cas des banques islamiques au Liban. Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, sous la direction de Pr. Julienne BRABET, École Doctorale « organisations, marches, institutions », Université Paris-Est
- CHABAUD, D., MESSEGHEM K.**, 2010a. "Stratégie et entrepreneuriat – Les opportunités, ruptures et nouvelles perspectives", *Revue Française de Gestion*, vol.36, n°206, 87-92.
- CHABAUD, D., NGIJOL J.**, 2010, "Quels réseaux sociaux dans la formation de l'opportunité d'affaires ?", *Revue Française de Gestion*, vol.36 (206), p.129-147.
- CHALUS-SAUVANNET, M-C. Et NAUGUERA, F.**, 2010. Étude empirique au sein d'une entreprise subsaharienne. Mythe ou réalité d'une gestion informelle. Revue Lavoisier I Revue française de gestion, 2010/5-N°204 pages 15 à 31

BIBLIOGRAPHIE

CHALUS-SAUVANNET, M-C. et **NOGUERA, F.**, 2010. Étude empirique au sein d'une entreprise subsaharienne. Mythe ou réalité d'une gestion informelle ? Lavoisier I Revue française de gestion n° 2014 pp 14-31

CHALUS-SAUVANNET, M-C., NOGUERA, F., 2010, Étude empirique au sein d'une entreprise subsaharienne. Mythe ou réalité d'une gestion informelle ? Lavoisier I Revue française de gestion n° 2014 pp 14-31

CHANTEAU J.-P., 2003. « La dimension sociocognitive des institutions et de la rationalité : éléments pour une approche hol-individualiste », L'Année de la régulation, vol. 7, octobre, p. 45-90.

CHAPUIS-SCHMITZ, D., et **LAUGIER, S.** In S. Laugier et P. Wagner (dir.), *Philosophie des sciences. Théories expériences et méthodes*, Vrin, 2004, p. 325-335.

CHARREIRE S., HUAULT I., 2001. «Le constructivisme dans la pratique de recherche : une évaluation à partir de seize thèses de doctorat », Finance Contrôle Stratégie, 4, n°3, pp. 31-55

CHATELIN, C., 2005. Épistémologie et méthodologie en science de gestion : réflexion sur l'étude de cas. Document de recherche N° 01. Laboratoire Orléanais de Gestion

CHAVANCE. B., 2012. L'économie institutionnelle, La découverte

CHAVANCE. B., 2001. Organisations, institutions, système : types et niveaux de règles, In Revue d'économie industrielle. Vol. 97. 4e trimestre 2001. pp. 85-102

HAZEL, F., 2011. La sociologie analytique de Talcott Parsons, PUPS

COLOT. O, COMBLÉ. K, LADHARI. J., 2007. Influence des facteurs socio-économiques et culturels sur l'entrepreneuriat, Working paper, 2007/3, centre de recherche Warocque, Académie Universitaire de Bruxelles Wallonie-Bruxelles

COOLEY. C.H., 1998. On Self and Social Organization, Chicago, University of Chicago Press, pp. 1-31.

CORCUFF, P., 2007. Les nouvelles sociologies : Entre le collectif et l'individuel. Paris : Armand Colin. 127 p.

CORDELIER, B, VASQUEZ, C. & MAHY, I., 2011. « L'organisation en mouvement : action, temporalité et processus », URL : <http://communiquer.revues.org/1396>

COREI. T., 1995. *L'économie institutionnaliste*. Les fondateurs, Economica

BIBLIOGRAPHIE

- CORNIEAUX, C.** Alary, V., **GAUTIER D, DUTEURTRE. G.**, 2012. Producteur laitier en Afrique de l'Ouest : une modernité rêvée par les techniciens à l'épreuve du terrain. *Autrepart, revue des sciences sociales du Sud*, 2012/3 (N° 62)
- COSSETTE P.**, 2003. "Méthode systématique d'aide à la formulation de la vision stratégique : illustration auprès d'un propriétaire dirigeant", *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 2, n° 1, p.1 179.
- COURLET, C.**, 1994. « Les systèmes productifs localisés, de quoi parle-t-on ? » in *Industrie, territoires et politiques publiques*, Courlet C. et Soulage B. (dirs.), Coll. Logiques Économiques p. 13-35.
- CUNNINGHAM, B.J** et **LISCHERON, J.**, 1991. Defining entrepreneurship, *Journal of Small Business Management*, Vol 29, N°1, p. 45-61
- DANY, F.**, sous la dir, 2002. Cadres et entrepreneuriat, Actes de colloques de la journée du 7 juin, organisé par E.M, Lyon Ecully
- DE BANDT, J., HUGON, P.** 1984. Rapports Nord/Sud, analyses des filières productives et des mutations technologiques, cahiers du CERNEA, n°3
- DE LA VILLE V.I.**, « L'émergence du projet entrepreneurial : apprentissages, improvisation et irréversibilités », *Revue de l'entrepreneuriat*, 1, (1)
- DE VAUJANY, F-X & HUSSENOT, A., CHANLAT, J-F.**, 2016. "Théories des organisations : nouveaux tournants," Paris : Economica, DL 2016, cop. 2016
- DELIEGE, R.**, 2006. Une histoire de l'anthropologie, Seuil
- DIAKITE, B.**, 2004. Facteurs socioculturels et création d'entreprise en Guinée : Étude exploratoire des ethnies peuhle et Soussou. Thèse de doctorat en sciences de l'administration, Faculté des Sciences de l'Administration sous la direction de Garand Denis, Université de Laval
- DIAKITE, B.**, 2004. Facteurs socioculturels et création d'entreprise en Guinée : Étude exploratoire des ethnies peuhle et Soussou. Thèse de doctorat en sciences de l'administration, Faculté des Sciences de l'Administration sous la direction de Garand Denis, Université de Laval
- DIAMANE, M., S. KOUBAA,** 2016., Les approches dominantes de la recherche en entrepreneuriat. 2ème colloque international sur l'entrepreneuriat et le développement des PME dans le monde.
- DIBADY MANDENDI, E. G.** 1998. Thèse de doctorat : Étude du mythe de Tsamba et Magotsi sur la connaissance de la métallurgie du fer dans la région de Sindara-Fougamou, au Gabon. Département d'anthropologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval Québec

BIBLIOGRAPHIE

- DIGNEFFE, F.**, 1993. Socialisation et déviance. Les origines de la perspective interactionniste/ Document de travail ; Centre de recherche interdisciplinaire sur la déviance et la pénalité. Institut JUR-I UC Louvain N° 34
- DIMAGGIO, P., WALTER P.**, 1991. The New Institutionalism in Organizational Analysis. Chicago : Université of Chicago Press.
- DOCKES, P.**, 1985. « La mesure naturelle de la richesse à l'âge classique : Petty et Cantillon »,
- DOUGLAS M. et S. NEY.**, 1998. Missing Persons: A Critique of Personhood in the Social Sciences, Berkeley, University of California Press
- DOUGLAS M.**, 1970. Natural Symbols. Explorations in Cosmology, London, Barrie and Rockliff/Cresset Press
- DOUGLAS, M.**, 1978. « Cultural Bias », London, Royal Anthropological Institute of Great Britain et Ireland, Occasional paper n° 35
- DOUGLAS, M.**, 2004. Comment pensent les institutions ? Paris: La Découverte, 217 pages
- DOUGLAS, N.** "The New Institutional Economics and Third World Development," in The New Institutional Economics and Third World Development, J. **Harriss**, J. **Hunter**, and C. M. **Lewis**, 1995
- DUBET, F.**, 2002. Le déclin de l'institution, Paris : Seuil.
- DUBOIS, J., DURAND, P., WINKIN, Y.**, « Aspects du symbolique dans la sociologie de Pierre Bourdieu », Contextes [En ligne], Varia.
- DUMEZ, H** (2013), La recherche qualitative dans les sciences de la gestion. De la tradition à l'originalité, Recherches qualitatives – vol. 32(2), pp. 201-226. Association pour la recherche qualitative
- DURKHEIM, E.**, 1904. Les règles de la méthode sociologique, Paris, Félix Alcan, p.35
- DUTEURTRE, C. CORNIAUX.**, 2013. Étude relative à la formulation du programme d'actions détaillé de développement de la filière lait en zone UEMOA, CIRAD
- DYNAMIQUES PAYSANNES**, 2008. N° 17 SOS FAIM
- EISENHARD, K.M.**, 1989, "Building Theories from Case Study Research", Academy of Management Review, 14(4), 532-550
- ELLICKSON, R. C.**, 1991. Order without Law: How Neighbors Settle Disputes, Cambridge, MA: Harvard University Press.
- FACCHINI, F.**, 2007. L'entrepreneur comme un homme prudent, direction et Gestion (La RSG) | La Revue des Sciences de Gestion

BIBLIOGRAPHIE

- FAURE-SOULET**, J. F., 1964. *Ordre, nature, propriété*, Klotz, G. éd., Lyon, P.U.L
- FAYOLLE**. A., 2002. « Du champ de l'entrepreneuriat à l'étude du processus entrepreneurial : quelques idées et pistes de recherche », CERAG
- FILION** L.-J., 1997. *Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances*. Revue Internationale PME, vol. 10, n°2, 129-172
- FILION**, L.-J., 1991. *Visions et relations*, Éditions de l'entrepreneur, Montréal.
- FONTAINE**, A., 2002. « La recherche ethnographique en travail social : l'exemple d'une étude de cas sur le travail de rue », *Pensée Plurielle*, 12/2 (N°30-31), p.83-96. DOI10.3917/pp.030.0083
- FRANÇOIS**, G., 2011. *Penser l'informel. Non concept ou méta-concept pour le management ?* ESKA/ Revue Internationale de Psychologie Vol XVII, pp 49-62
- GABRIE**. H, **JACQUIER** J-L., 1994. *La théorie moderne de l'entreprise*. L'approche institutionnelle. Paris : Economica
- GEERTZ** C., 1973. *The Interpretation of Cultures*, Basic Books.
- GEERTZ** C., 1998. « La description dense : vers une théorie interprétative de la culture », *Enquête*, n°6, p. 73-105.
- GEERTZ**, C., 1983. *Bali, interprétation d'une culture*, Gallimard.
- GEERTZ**, C. « La description dense », *Enquête* [Online], 6 | 1998, Online since 15 July 2013, connection on 17 June 2018. URL : <http://journals.openedition.org/enquete/1443>
- GEERTZ**, C., 1986, 2012. *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir*, PUF
- GEERTZ**, C., 1996. *Ici et Là-Bas, l'anthropologue comme auteur*, traduction D. Lemoine,). P34. Ed. Métailié.
- GEOFFROY**, F., 2011. *Penser l'informel. Non concept ou méta-concept pour le management ?* ESKA/ Revue Internationale de Psychologie Vol XVII, pp 49-62
- GHANI**, R. ; 2012. *Contribution à la compréhension de l'adoption des ERP dans les PME marocaine : une approche structurationniste et culturelle*, Thèse en Administration Économique et Sociale soutenue le 3 décembre 2012-Université de Montpellier I, ED 231.
- GILLY** J.-P. et Y. **LUNG**, 2004. « Proximités, secteurs, territoires », Quatrième Journées de la Proximité *Proximité, réseaux et co-ordination*, Marseille, juin
- GIORDANO**, Y., **JOLIBERT**, A., 2012. *Spécifier l'objet de la recherche. Méthodologie de la recherche. Réussir son mémoire ou sa thèse en sciences de gestion*, Pearson Éducation, pp.47-86, <halshs- 00439578>

BIBLIOGRAPHIE

- GISLAIN. J-J.**, 2010. « Pourquoi l'économie est-elle nécessairement instituée ? Une réponse commonsienne à partir du concept de futurité », *Revue Interventions économiques*, N° 42
- GODELIER, M.**, 2012. L'imaginaire et le symbolique, in Nathan Schlanger et Anne-Christine Taylor, *La préhistoire des autres/ La Découverte | Recherches`*
- GODELIER, M.**, 1965. Objets et méthodes de l'anthropologie économique, in : *l'Homme*, tome 5 n°2. pp. 32-91.
- GODELIER, M.**, 1966. Rationalité et irrationalité en économie, Maspero, Paris
- GODELIER, M.**, 2007. Au fondement des sociétés humaines, Flammarion
- GODELIER, M.**, 2014. Systèmes de parenté et formes de famille, Centre Sèvres | *Recherches de Science Religieuse* 2014/3 - Tome 102, pages 357 à 372
- GOMEZ Pierre-Yves, ROUSSEAU Anne, VANDANGEON-DERUMEZ Isabelle** (2011). Distance et proximité : Esquisse d'une problématique pour les organisations. *Revue Française de Gestion*, 37 (213).
- GORDEN R.L.**, 1969. *Interviewing. Strategies, techniques and tactics*. Homewood, The Dorset Press.
- GOTTMAN, J..**, 1973. *The significance of territory*
- GRANOVETTER M. S.**, 1985. « Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness », *The American Journal of Sociology*, vol. 91, n° 3, pp. 481-510.
- GRANOVETTER, M.**, 1994. « Les institutions économiques comme constructions sociales : un cadre d'analyse ». *L'analyse économique des conventions*. A. Orléans, dir. Paris : PUF, 79–94
- GREENWOOD, R. & HININGS. C.R.**, 1996. Understanding radical organizational change: bringing together the old and new institutionalism, *Academic of Management Review*, 21:4, 1022 -1051.
- GRET (ONG)**, 2016. Politiques et pratiques de développement (2016), N°23, GRET
- GRIFFON M., HUGON P.** 1995. Meso-economic analysis "filière" and competitiveness in Africa. in Benoît-Cattin, Griffon, Guillaumont. *Economics of agricultural policies in developing countries*. *Revue Française d'Économie*. Paris
- GROSSETTI, M.** (2006) « Les limites de la symétrie », *Sociologies, La recherche en actes*, Les limites de la symétrie, *Revue Sociologie S*
- GROSSETTI, M.**, 2007. « Les limites de la symétrie », *Sociologies, La recherche en actes*, Les limites de la symétrie, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/712>
- GUBA E.G., LINCOLN Y.S.**, 1989. *Fourth Generation Evaluation*, Sage, London

BIBLIOGRAPHIE

- GUYOT. J-L, VANDEWATTYNE. J.**, 2008. Les logiques d'action entrepreneuriale, De Boeck
- HALL, P. - A., et TAYLOR, R.**, 1997. La science politique et les trois néo-institutionnalismes. *Revue française de science politique*, 47 (3 - 4), p. 469-496
- HALL, P.A., TAYLOR, R.C.R.**, 1997. La science politique et les trois néo-institutionnalismes, halshs-00587516, 2011
- HAMILTON. R-T, HARPER. D.A.**, 1994. Entrepreneur in Theory and Practice. *Journal of Economic Studies*. Vol 21, N° 6
- HART, K.**, 1973. Income opportunity and urban employment in Ghana, *The Journal of Modern African studies*, Vol. 11, N° 1 (Mar., 1973) pp. 61-89
- HASSELBLADH H. & KALLINIKOS J.**, 2000. "The project of rationalization: a critique and reappraisal of neo-institutionalism in organization studies", *Organization Studies*, vol.21 n°4, pp.697-720
- HAUDEVILLE, B.**, 1992. « Logique économique et logique sociale : La double rationalité de l'entreprise informelle et ses implications en matière de financement, *Revue internationale P.M.E. : économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, vol. 5, n° 3-4, 1992, p.13-20.
- HE. Y.** 1994. « Entrepreneurship » et développement : un aperçu des différentes approches. In : *Revue française d'économie*. Volume 9, N°1, pp. 183-204.
- HOFFMAN, A. J.**, 1999. « Institutional Evolution and change: environmentalism and the Us Chemical Industry, *Academy of Management Journal*, Vol 42. N°4, P.351-371
- HOFSTEDE G.**, « Relativité culturelle des pratiques et théories de l'organisation », *Revue française de gestion*, n° 64, septembre-octobre 1987.
- HOWARD, H., STEVENSON and J. JARILLO, C.**, 1990. A Paradigm of Entrepreneurship: *Entrepreneurial Management/ Strategic Management Journal*, Vol. 11, Special Issue: Corporate Entrepreneurship (Summer, 1990), pp. 17-27
- HUGON, P.**, 1988. L'industrie agroalimentaire. Analyse en termes de filières. In *Tiers monde*, tome 29, N°115 Industrialisation et développement. Modèles, expériences, perspectives, pp. 665-693
- HUSSER, J.**, 2010. La théorie de la structuration : quel éclairage pour le contrôle des organisations ? *Vie et Science de l'entrepreneur* N°183-184. ED : Andese

BIBLIOGRAPHIE

- JACCOUD, M.** et **MAYER, M.**, 1997. « L'observation en situation et la recherche qualitative ». Dans J. Poupart et al, La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques, Boucherville : Gaëtan Morin, p.211-249.
- JACCOUD, M.**, **MAYER, R.**, 1997, « L'observation en situation et la recherche qualitative », in Poupart, J. et al. (Dir.), La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques, Montréal, Gaëtan Morin, p. 211-250
- JANSSEN, F.**, 2009. *Entreprendre : une introduction à l'entrepreneuriat*, Col : petites entreprises et entrepreneur ; De Boeck
- JO HATCH, M.**, **CUNLIFFE, A.**, 2006. *Organization Theory. Modern Symbolic and Postmodern Perspectives*. Bruxelles : De Boeck
- KARABANOW, J.**, Hughes, J. et Kidd, S., 2010. Travailler pour survivre : exploration du travail des jeunes de la rue, *Criminologie*, vol. 43, n° 1, 2010, p. 7-29.
- KIRAT, T.**, **LUNG, Y.**, 1995. Innovations et proximités : le territoire, lieu de déploiement des processus d'apprentissage. In Lazaric N. et Monnier J-M. (eds) : *Coordination économique et apprentissage des firmes*. Paris, Economica, 2016-227.
- KIRZNER I.M.**, 1997. "Entrepreneurial discovery and the competitive market process: An Austrian approach", *Journal of Economic Literature*, vol. 35, p. 60-85
- KIRZNER, I. M.**, 1985. *Discovery and the Capitalist Process*, The University of Chicago
- KIRZNER, I.M.**, 1979. *Perception, Opportunity and Profit*, University of Chicago Press, Chicago
- KLOTZ, G.**, 1985. *Ordre, nature, propriété*, Lyon, P.U.L
- LABATUT, J-M.**, 1989. La méthode anthropologique et la petite production marchande en Afrique », *Revue : Anthropologie et Sociétés*, vol. 13, n° 3, 1989, p. 73-98.
- LAMINE, W.**, **FAYOLLE, A.** et **CHEBBI, H.**, (2014) Quel apport de la théorie de l'acteur-réseau pour appréhender la dynamique de construction du réseau entrepreneurial ? *Revue Management international* Volume 19, Numéro 1, Automne, 2014, p. 158–176
- LANGLEY, A.** et **TSOUKAS, S.**, 2010. « Introducing "Perspectives on Process Organization Studies" ». In T. Hernes, et S. Maitlis (ed.) (2010). *Process, Sensemaking and Organizing*. New York: Oxford University Press
- LATOUCHE, S.**, **NOHRA, F.**, **ZAOUAL, H.**, 1999. Préface de Kremer-Marietti, A. *Critique de la raison économique, Introduction à la théorie des sites Symboliques*. Paris : L'Harmattan

BIBLIOGRAPHIE

- LAURENT, P.**, 1989. L'entrepreneur dans la pensée économique. *Revue internationale P.M.E.*, 2(1), 57–70. Doi :10.7202/1007907ar
- LAUTIER, B.** (1994, 2004) *L'économie informelle dans le tiers monde*. Ed : La découverte
- LAWRENCE P.** et **LORSCH J.W.**, 1969. *Organizational and Environment*, Harvard Business School.
- LE MOIGNE J.-L.**, 1995. *Le constructivisme. Tome 2 : Des épistémologies*, Paris, ESF ;
- LINDGREN M.**, **PACKENDORFF, J.**, 2003. « A project-based View of Entrepreneurship: towards Action-orientation, Seriality and Collectivity », in C. Steyaert & D. Hjorth (Eds.), *New Movements in Entrepreneurship*, Edward Elgar, p. 86-102
- LORINO, P.**, 2011. Research Methods for Non-Representational Approaches of Organizational Complexity: The Dialogical and Mediated Inquiry, *Organization Studies*, 32(6): 769-801.
- LOUNNAS. R.**, 2004. *Théorie des institutions et application aux organisation*, Cahier de recherche N0 04-01, La Chaire de management stratégique international Walter-J.–Somers, HEC Montréal
- MACINTOSH, N.B.** & **SCAPENS, R. W.**, 1991. “Management Accounting and Control Systems: A Structuration Theory Analysis”, *Journal of Management Accounting Research*, Fall, pp. 131-158
- MAGNANI, S.**, 2016. *Le lait local au Sénégal : intensifier pour développer ? Dynamiques sociotechniques et anthropologie des pratiques*. Anthropologie sociale et ethnologie. EHESS. Thèse pour l'obtention du grade de docteur en Anthropologie sociale et Ethnologie.
- MAKHLOUF, M.**, **MONTAIGNE.**, 2016. E. La dynamique du marché mondial des produits laitiers. *Live- stock Research for Rural Development*, Centro para la Investigación en Sistemas Sostenibles de Pro- ducción Agropecuaria, 28 (10), pp.1-11. <Hal-01427648>
- MALINOWSKI, B.** (1963). *Les Argonautes du Pacifique occidental*. Paris : Gallimard
- MARTELA F.**, 2015. Fallible Inquiry with Ethical Ends-in-View: A Pragmatist Philosophy of Science for Organizational Research, *Organization Studies*, 1– 27.
- MARTINET A.-C.**, **PESQUEUX. Y**, 2013. *Épistémologie des sciences de gestion*. Paris : Vuibert
- MARTINET A.C.** (coord.), 1990. *Épistémologie et Sciences de Gestion*, Paris, Economica.
- MAZUIR, F.**, « Le processus de rationalisation chez Max WEBER » in *Sociétés* n° 86 – 2004/4

BIBLIOGRAPHIE

- MEAD, G.H.**, 1934. *Mind, Self, and Society*, édition de Charles W. Morris, Chicago, University of Chicago Press
- MENARD, C.**, 2003. « L'approche néo-institutionnelle : des concepts, une méthode, des résultats », *Cahier d'économie politique/ Papers in political Economy*, N°44
- MERRIAM, S.B.** 1988. *Case study Research in Education: A qualitative approach*, San Francisco, Jossey-Bass
- MERTON, R. K.**, 1953. *Éléments de théorie et méthodes sociologiques*, 1953
- MERTON, R. K.**, 1997. *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Armand Colin, p.66
- MICHELAT, G.** 1975. « Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie », in *Revue Française de Sociologie*, vol. XVI, 1975, pp.229-247.
- MIES, M.**, 1983. *Towards a methodology for feminist research*. Dans G. Bowles, & R. D. Klein (Éds), *Theories of women's studies* (pp. 117 - 139). Londres : Routledge.
- MINTZBERG, H.**, 1998., 2004. *Le management, Voyage au centre des organisations*. Editions: Eyrolles, Editions d'organisations
- MORGAN, D. L.**, 2014. *Pragmatism as a Paradigm for Social Research*. *Qualitative Inquiry*, 20(8) : 1045– 1053.
- MORICEAU, J-L.**, 2002, *A la recherche de la problématique. Étudier un cas pour résoudre ou élucider la problématique ?* in *Technologie et management de l'information : enjeux et impacts dans la comptabilité, le contrôle et l'audit*. France.
- MOUSSA-MOULOUGUI, A.C.**, 2012. *Processus de transformation des intentions en actions entrepreneuriales*, thèse de doctorant en philosophie et sciences humaines, réalisée en cotutelle avec l'Université Charles De-Gaulle, Lille 3 sous la direction de BELLOTTO, M.
- MPANDA, M. L, Val.**, 2013. *La contribution de la relation d'accompagnement pour l'apprentissage de la convention d'affaires inhérente à l'organisation impulsée : une recherche-action au sein de l'incubateur I & entrepreneuriat en République. Démocratique du Congo*, Thèse de doctorant en Sciences de Gestion, sous la direction de Thierry Verstraete et de Bernard Lulutala Mumpasi, Université Montesquieu de Bordeaux.
- MUCHERIE, M.**, 2008. *L'entrepreneur dans la théorie autrichienne. Un homme sans qualité ?*
- NIZET, J.** (2007) *La sociologie de Anthony Giddens*, Collections Repères : La Découverte
- NOBRE, T & ZAWADZKI, C.**, 2017. « L'Analyse Structuro-Comportementale de Giddens Appliquée au Contrôle de Gestion : Une Voie pour Expliquer l'Instrumentation de la Gestion », *Finance Contrôle Stratégie* [Online], 20-1 | 2017, <http://journals.openedition.org/fcs/1924> ; DOI : 10.4000/fcs.1924

BIBLIOGRAPHIE

- NORTH, D.**, 2005. Le processus du développement économique, présentation de Claude Ménard, Paris : Éditions d'organisation
- NORTH, D, THOMAS. R. P.**, 1973. The Rise of the Western World: A New Economic History. Cambridge, U.K.: Cambridge University Press
- NORTH, D. C.**, 1991. Institutions, The Journal of Economic Perspectives, Vol. 5, No. 1, pp. 97-112, published by American Economic Association
- OBADIA, L.**, 2003. L'ethnographie comme dialogue, immersion et interaction dans l'enquête de terrain. Paris : Éditions Publisud.
- OBADIA, L.**, 2003. L'ethnographie comme dialogue, immersion et interaction dans l'enquête de terrain. Paris : Éditions Publisud
- OCDE/FAO**, 2016. Perspectives Agricole de l'OCDE et de la FAO 2016-2025. Chapitre II : L'agriculture en Afrique subsaharienne : Perspectives et enjeux de la décennie à venir.
- OCDE/FAO.**, 2016. L'agriculture en Afrique subsaharienne. Perspectives et enjeux de la décennie à venir. Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO, 2016-2025. Chiffres valides pour la zone de l'ASS
- OLIVIER DE SARDAN, J-P.** « Le culturalisme traditionaliste africaniste », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 198-199-200 | 2010, mis en ligne le 02 janvier 2013, consulté le 19 décembre 2017. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafricaines/16181>
- ONATE, S.**, 2012. Les organisations de production en Afrique de l'ouest et du centre : attentes fortes, dures réalités. Le cas du Burkina. IRAM
- OSTROM, E.**, 2005. *Understanding Institutional Diversity*, Princeton NJ: Princeton University Press.
- OSTROM, E.**, Parks R. B., **WHITAKER G. P.**, 1974. "Defining and Measuring Structural
- OUDET, M.**, 2005. La révolution blanche est-elle possible au Burkina Faso, et plus largement en Afrique de l'Ouest. Analyse du secteur laitier et des conséquences des importations de lait sur la production locale. Étude des incidences sur la sécurité alimentaire et la pauvreté au Burkina Faso. ED. MISEREOR
- PARSONS, T.**, 1953. Working Papers in the Theory of Action (1953),
- PARSONS. T.**, 1977. in The Structure of Social Action, cité in **Bourricaud, F.** L'individualisme institutionnel : essai sur la sociologie de Talcott Parsons, PUF, p. 50
- PENOUIL, M.** La transition de l'activité informelle à la PME est-elle possible ? Centre d'économie du développement

BIBLIOGRAPHIE

- PENOUIL, M., 1998.** La transition de l'activité informelle à la PME est-elle possible ? Centre d'économie du développement. Gironde : Éditeur : Pessac.
- PERSEIL, S. et PESQUEUX, Y. (Sous la Dir)., 2013.** L'organisation de la transgression. Formaliser l'informel ? L'Harmattan
- PESQUEUX, Y, 2013.** L'économie informelle, une "bonne mauvaise pratique" ? Revue Française de Gestion, Lavoisier, (228-229), pp.217-230
- PESQUEUX, Y., 2000.** Le gouvernement de l'entreprise comme idéologie. Ed : Ellipses
- PESQUEUX, Y.** La responsabilité sociale de l'entreprise ou l'épuisement d'un thème de gestion. 6^o Congrès de l'ADERSE, Jan 2009, Pau, France. <Hal-00481174>
- PESQUEUX, Y. (2002)** Organisations : modèles et représentations. Gestion PUF
- PESQUEUX, Y. et PERSEIL, S. (Sous la dir) (2014)** l'organisation de la transgression. Formaliser l'informel ? Paris : L'Harmattan.
- PESQUEUX, Y., 2000.** Culturalisme et mondialisation des entreprises, Cahier du Lipsor, série recherche, N° 3
- PESQUEUX, Y., 2009.** Un modèle organisationnel en « confiance-coopération », Revue Management & Avenir n°21
- PESQUEUX, Y., 2010.** De la transgression en sciences de gestion, HAL Archives, hal-00509688
- PESQUEUX, Y. (2007)** Critique du néo-institutionnalisme en sciences des organisations. Conférence internationale sur les méthodes de recherche. Lyon, France, Archives hal N° 00481067
- Pires, A., 1997. Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique
- PLOUVIEZ, M. ; 2008.** Reproductions et transformations sociales dans la sociologie de Durkheim, E. Revue Philosophique : Philosophie et Sociologie (2)
- POTTIER, R. (2003).** L'ethnographie comme méthode, 2003, p. 50
- POWELL W. et DIMAGGIO P. (1991),** *The New Institutionalism in Organizational Analysis*, Chicago: University of Chicago Press Press: Chicago and London
- PRÉVÉLAKIS, G., 1995.** In La notion du territoire dans la pensée de Jean Gottmann : « Une iconographie joue le rôle d'un lien solide entre les membres d'une communauté ou encore entre la communauté et son territoire ». Université de Paris-Sorbonne. Laboratoire "Espace et Culture"
- QUELIN. B., 2002.** Les frontières de la firme, Economica Revue française de science politique, Vol. 47 (3-4), p. 469-496

BIBLIOGRAPHIE

- RADCLIFFE-BROWN**, A. R. (1972). Structure et fonction dans la société primitive. Paris : Seuil.
- RALLET**, A., 1993. La théorie des conventions chez les économistes. In : Réseaux, volume 11, n°62, Les conventions. pp. 43-61
- Rapport Pays, Projet WAF/6349.**, 2011. Sécurité alimentaire et organisations intermédiaires : évaluation et identification des besoins de renforcement des capacités des organisations paysannes dans six pays de l’UEMOA et de la CEDEAO. Réalisé par le CSA (Collectif de stratégie Alimentaire)
- RENAUD**, G., 1995. Le formel et l’informel : une tension créatrice continue, Théologiques, Vol. 3, N°1
- RENAUD**, J-D., 1993. Les règles du jeu. Paris : Armand Collin
- REYNAUD**, J-D., 1988. Les régulations dans les organisations : régulation de contrôle et régulation autonome, Revue française de sociologie, 29-1, pp. 5-18
- REYNAUD**, J-D., 1997. Les règles du jeu : l’action collective et la régulation sociale. Paris: Armand Colin.
- RICHARD**. W. S., 1995. Contemporary Institutional Theory. Thousand Oaks: Sages.
- RIEGLER** A., 2001. « Towards a radical constructivist understanding of science », *Foundations of Science*, special issue on impact of radical constructivism on science, 6/1-31-30
- RISPAL**. M.H, 2002. La méthode des cas : Application à la recherche en gestion (p 78-86)
- ROBINEAU**, C., 1994. Anthropologie économique et marché, Cah. Sci. Hum. 30 (1-2) 1994 : 23-33
- ROCHER**, G., 1968. Introduction à la sociologie générale, 1. L’action sociale, Seuil
- ROETHLISBERGER** F. J. et Dickson W. J. (1943): *Management and the worker. An account of a research program conducted by the Western Electric Company*. Hawthorne Works, Chicago; Cambridge, Massachusetts, Harvard Univ. Press.
- ROMELAER**, P., **KALIKA**, M., 2011., Comment réussir sa thèse. La conduite du projet de doctorat. 2^{ème} édition. Paris : Dunod
- RORTY** R., 1995. *L’espoir au lieu du savoir, Introduction au pragmatisme*, Paris, Albin Michel.

BIBLIOGRAPHIE

- ROSARIO D. P.** et **ROMELAER, P.** 2016. Les trois mondes sociaux de l'organisation, in Théorie des organisations, Nouveaux tournants De Vaujany, F-X., Hussenot, A. Chanlat, F. Collection Gestion dirigée par Yves Simon, Pr à l'université de Paris-Dauphine. (P. 393)
- ROUSSEAU, D., DE ROZARIO, P., JARDAT, R.,** Pesqueux, Y., 2014. Montreuil : Pearson
- ROZIN, P.,** 2006. Le concept de culturalisme dans les sciences anthropologiques : de Tylor à Lowie- le philosophe, N° 27
- SAAR, F.** (1988) L'entrepreneuriat féminin au Sénégal transformation des rapports de pouvoirs. L'Harmattan
- SARR, F.,** 1988. L'entrepreneuriat féminin au Sénégal transformation des rapports de pouvoirs. L'Harmattan
- SAVOYE, B.,** 1996. Analyse comparative des microentreprises dans les pays en développement et dans les pays industrialisés. Une approche critique des analyses du secteur informel. Revue Tiers monde 148, N°148, Oct-Dec 1996
- SCHMITT, C.,** (Sous la direction, 2008) Regards sur l'évolution des pratiques entrepreneuriales. Presses de l'Université du Québec Fayolle (2002), « Du champ de l'entrepreneuriat à l'étude du processus entrepreneurial : quelques idées et pistes de recherche », CERAG.
- SCHMITT, C., HUSSON, J., NOBILE, D., MORUA, J.,** 2015. Les situations entrepreneuriales : Définition et intérêts pour la recherche en entrepreneuriat. 9ème congrès de l'académie de l'entrepreneuriat et de l'innovation. Entrepreneuriat responsable : pratiques et enjeux théoriques
- SCHUMPETER, J. A.,** 1911. Théorie de l'évolution économique : recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture.
- SCHUMPETER, J.,** Traduit de l'Allemand par **ANSTETT, J-J.,** 1935. Théorie de l'évolution économique. Recherche sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture. Paris: Dalloz
- SCHÜTZ, A.,** 1967. Collected Papers 1: The Problem of Social Reality, The Hague: M. Nijhoff, 361 p.
- SCHÜTZ, A.,** 1998. Éléments de sociologie phénoménologique, Paris : L'Harmattan, 156p.
- SELZNICK, P.,** 1957. Leadership in administration. New York: Harper and Row.

BIBLIOGRAPHIE

- SHANE S.**, 2003. *A General Theory of Entrepreneurship. The Individual-Opportunity Nexus*, Edward Elgar, Northampton, MA.
- SHANE.**, 2000. Prior knowledge and the discovery of entrepreneurial opportunity, *Organization science*. Vol.11, N°4
- SHAPERO, A. C. and SOKOL, L.**, 1982. Some social dimensions of entrepreneurship. In N. F. Krueger (ed.), *Entrepreneurship: Critical Perspectives on Business and Management* pp. 91-111. New York: Routledge.
- SHIBUTANI, T.**, 1955. « Reference Groups as Perspectives », *American Journal of Sociology*, n° 60, p. 522-529.
- SOULE, B.**, 2007. Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales, Canada : *Revue Recherches Qualitatives*, Vol-27 (1), pp. 127-140
- SPRING, A. and MCDADE, B.**, 1998. *African Entrepreneurship: Theory and Reality*. Gainesville, FL: University of Florida Press.
- STINCHCOMBE, A.** Milieu and structure updated: a critique of the theory of structuration. In: Anthony Giddens: consensus and controversy. London; New-York: Falmer Press, 1990, 352 p. (Anthony Giddens: consensus and controversy)
- SURLEMONT, B., Kearney, P.**, 2009. Pédagogie et esprit d'entreprendre. De Boeck
- THIERRY NOBRE ET CINDY ZAWADZKI**, « L'analyse structuro-comportementale de Giddens appliquée au Contrôle de Gestion : Une Voie pour Expliquer l'Instrumentation de la Gestion », *Finance Contrôle Stratégie* [En ligne], 20-1 | 2017, mis en ligne le 28 avril 2017, consulté le 29 mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org/fcs/1924> ; DOI : 10.4000/fcs.1924
- TOLBERT P. et ZUCKER L.**, 1996. The Institutionalization of Institutional Theory", in Clegg S., Hardy C., Nord W., *Handbook of Organizations Studies*, London, Sage Publications, 175-190
- TOUNES. A.**, 2003. L'intention entrepreneuriale. Une recherche comparative entre des étudiants suivant des formations en entrepreneuriat (bac+5) et des étudiants en DESS CAAE, Thèse de doctorat en Sciences de Gestion, sous la direction de Orange Gérald. Université de Rouen
- TOURON. P.**, 2000. Apports et limites de la théorie institutionnelle des organisations. Étude de trois cas d'adoption de normes comptables internationales en France

BIBLIOGRAPHIE

- TRUDEL. L, SIMARD. C, VONARX. N.**, 2007. Recherche qualitative-hors-série- N°5-pp.38-45
- VAN DER MAREN, J-M.**, 1996. La recherche qualitative peut-elle être rigoureuse ? cahier de recherche N°96-11-11. Colloque International, recherche qualitative et gestion, HEC. Montréal
- VAN DER MAREN, J-M.**, 1996. La recherche qualitative peut-elle être rigoureuse ? cahier de recherche N°96-11-11. Colloque International, recherche qualitative et gestion, HEC. Montréal
- VANIER. M.** (Dir), 2009. Territoires, territorialité, territorialisation, Controverses et perspectives Rennes, PUR, coll. « Espace et territoires »
- Variations in Interorganizational Arrangements”, in *Polycentricity and Local Public Economies*,
- VERSTREATE. T, FAYOLLE. A.**, 2005. Paradigmes et entrepreneuriat, revue de l’entrepreneuriat, vol 4, N°1 translations, American Journal of Economics and Sociology, Vol 61, No 2, April, p 405-437.
- VERSTREATE. T.**, 2008. « La théorisation dans le domaine de l’entrepreneuriat et ses frontières dans le contexte scientifique français » Revue internationale P.M.E., vol. 21, no 2
- VON GLASERSFELD E.** [1988], « Introduction à un constructivisme radical », in **WATZLAWICK, P.**, (Éd.), L’invention de la réalité, Seuil.
- VON GLASERSFELD, E.**, 2001. « The radical constructivist view of science », *Foundations of Science*, special issue on Impact of Radical Constructivism on Science, 6/1-3
- WADID, L., FAYOLLE, A., CHEBBI, H.**, 2014. Quel apport de la théorie de l’acteur réseau pour appréhender la dynamique de construction du réseau entrepreneurial ? Revenue Management International, Vol 19, N°1, p.158-176
- WALLISER, B.**, 2000. L’économie cognitive, Edition : Odile Jacob
- WEBER, M.**, 1971. *Économie et société*, tome I, Paris : Plon, p. 336
- WESTENBERG M. R. M.et P. KOELE.**, 1994. Multi Attribute Evaluation Processes: Methodological and Conceptual Issues, *Acta Psychologica*, 87(2-3): 65-8
- WILLIAMSON O. E.**, « The New institutional Economics », *Journal of Economic Literature*, vol. 38, 2000
- WILLIAMSON, O. E.**, 2000. ‘The new institutional economics: Taking stock, looking ahead’. *Journal of Economic Literature* 38, 595–613

BIBLIOGRAPHIE

WTTERWULGHE. R., 1998. La P.M.E une entreprise humaine, avec la collaboration de Franck Janssen, De Boeck Université

YIN, R. K., 1994. Case study Research. Design et methods, London, SAGE Publications

YONG, H., 1994. « Entrepreneurship » et développement : un aperçu des différentes approches. In : Revue française d'économie. Volume 9 N°1, pp. 183-204.

ZAOUAL, H. (2005) Homo oeconomicus ou homo situs ? Un choix de civilisation, De Boeck Supérieur | Finance & Bien Commun

ZAOUAL, H. Investir dans l'homme. L'homo situs et l'organisation

ZAOUAL, H., 2001. Les économies dissidentes, Revue Internationale de l'économie sociale

ZOMA, J-B, 2006. Projet d'appui aux filières Bioalimentaire, communication sur les interprofessions

ZOMA, J.B., 2006. Communication sur les interprofessions au Burkina Faso, Projet d'appui aux filières bioalimentaires

FOX, L., SOHNESEN T., 2012, « Household Enterprises in Sub-Saharan Africa, why they Matter for Growth, Jobs and Livelihoods », *Policy Research Working Paper* N° 6184, The World Bank, Washington D.C.

ZETT, J.-B., 2004, *Initiatives économiques populaires et développement des communautés au Burkina Faso*, Québec et Ouagadougou, Université du Québec en Outaouais

FAURE, Y-A, et LABAZEE, P., 2002. Les entrepreneurs entre le local et le global. Revue : Les temps modernes, n° 620-621, Paris. Edition : Gallimard.

ANNEXES

Annexe 1 Guide d'entretien : agents directs de la filière

Thème : identité professionnelle

Que faites-vous ? En quoi consiste votre travail ?

Thème : Éléments d'appartenance

Pour gérer une telle activité, quelle qualité il faut avoir ?

Pourquoi faites-vous ce travail et pas un autre travail ?

Quelles sont les conditions pour être reconnu dans votre filière d'activité ?

Quels sont les usages et les pratiques que doivent respecter un transformateur de lait ?

Valeurs :

- a. Pour pouvoir travailler dans votre secteur d'activités, est-ce qu'il y a certaines valeurs indispensables ? pensez-vous que les autres structures respectent ces valeurs ?
- b. En dehors des règles et normes publiques, est-ce que dans la filière, il existe des usages, façon de faire à respecter.

Conflits avec les autres laiteries

Existe-t-il des conflits avec les laiteries ?

Si oui Causes essentielles de ces conflits ?

Conflits avec les clients ou population

Conflits avec les producteurs de lait

Thème : logique entrepreneuriale et institutions ?

Comment cette activité a vu le jour ? Quels étaient vos contraintes et motivations ?

Est-ce qu'au départ, c'est parce que vous saviez que ça donne l'argent ou bien est-ce juste une activité que vous testiez simplement ? Comment en êtes arrivé à faire ce travail ? Vous travaillez avec combien de personnes ?

Si une personne souhaite entreprendre aujourd'hui dans votre filière quels conseils lui donnerez-vous ?

Est-ce qu'il suffit simplement de disposer d'argent pour entreprendre dans votre filière et réussir ?

- c. D'après vous si vous deviez développer votre activité à Bobo ou Dédougou, quelles seraient les difficultés auxquelles vous seriez confrontées ?

Thème : influences exogènes

ANNEXES

-vous avez vu évolué votre secteur d'activité depuis des années, pensez que qu'il y a des changements dans les manières de faire et de penser ? La filière a-t-elle été influencée par des pratiques hors filière ou de l'étranger ?

Annexe 2 Guide d'entretien : personnes ressources

Nous définissons la personne ressources comme une personne qui a, par son expérience ou sa formation, un lien avec l'objet/terrain de notre étude.

Il n'y aura pas de présélection des personnes ressources. Au fil des rencontres et des entretiens, si nous identifions dans les discours collectés, des noms de personnes ressources, nous adapterons le guide en fonction de ces personnes ;

Vous avez déjà travaillé avec les organisations professionnelles dans l'agro-alimentaire, pouvez-vous nous en parler ?

Question pour la table filière lait :

Qu'est-ce que la table filière lait ? que faites-vous ? combien de membre ?

Étant donné que certains producteurs interviennent dans la transformation, peut-on dire que dans la filière, ce qui prime c'est la polyvalence ?

Quelles sont les raisons qui font que vous avez besoin de coopérer entre producteurs et transformateurs ?

Autour de la table filière lait, qu'est ce qui fait la légitimité ? l'ancienneté ? la taille de la structure ? Est-ce qu'il y a des acteurs (en dehors des distributeurs et commerçants qui refusent de vous rejoindre autour de la table ? quels sont leurs arguments ?

Qu'est ce qui peut faire qu'un membre ne soit pas accepté dans la filière (pas autour de la table filière) mais dans la profession même de manière générale ?

Est-ce que les pratiques des acteurs changent en fonction des régions ?

Étant donné que la plupart des transformateurs sont des femmes, est-ce que vous

Aujourd'hui pour un jeune qui veut entreprendre dans la filière, quels conseils vous pourriez lui donner ? en dehors des techniques à connaître. Vu que vous êtes une filière assez organisée avec des relations fortes, est-ce que pour entreprendre dans la filière, est-ce qu'il faut faire des démarches pour connaître les anciens ou ce n'est pas nécessaire ?

Si vous deviez me citer une valeur importante dans votre filière, laquelle citeriez-vous ?

ANNEXES

Annexe 3 : Données sur les capacités d'absorption de lait par laiterie

N°	Nom de l'UTL	Lait collecte par jrs Avril -Aout	Lait collecte par jrs Avril -Aout	Lait en poudre par jour Septembre-Mars
1	Banfora Kossam	500	400	800
2	Kossam Comoé	120	-	100
3	Kossam APESS	90	-	60
4	Bergère	250	300	450
5	Le ronier	70	100	150
6	Forom	100	150	200
7	Jallo	90	80	150
8	Aicha lait	200	300	400
9	Kossam du quatre	80	110	170
10	Bon kossam	100	160	240
	Total	1 600	1 600	720

ANNEXES

Annexe 4 : Quelques notes d'entretiens

Entretien avec M. M.
GNANAN TRINATA, Président
du Groupement Sebaborama
Quarboye
11/06/2016
Médiation entre les
- quel fils-wa ay?
- combien de membres
- vives-vous de cette activité
- Motivation
- difficultés
- M. Soukha vs. Cahille
tel: 71.18.34.06
+ 67.20.02.58

Pes la ni vira
structure
moteur
Personnalité
les agents sont de
se confier
pour à leur leurs vives
intéressé

27/06/2016
1^{er} Entretien
I/ Présentation Person
II but de l'étude
→ Comprendre les difficultés / problèmes
que vous rencontrez dans
votre filière d'activité
→ proposer des / conseils la
futurs entreprises sur le
base de vos expériences

Entretien 2
Entretien 2 / en plus
avec traducteur
existe depuis longtemps
exploiteur principal
Contact: Aicha-Lait
Ouedoug Ahmed
tel: 20.52.42.93
A contacter. Recient principal de
Ouagadougou

minéralisme structurelle
 positif institution!

GR → p copies de
 fond.

60/50 % p copies de ft

Par mesure de vision et
 non de connaissance

réinvestisse le sous dans
 les pages -

Pas la même structure
 institution

Pas de rationnel

des agents essai de
 se conformer
 fini à leur leurs visions
 initiale

Entretien 1: Kossam Ales

ville Al mouri

Lieu: domicile Fouillete

type: famille Peuth.

venue depuis 1368

activité tournée

venue à bénéficier de fondation
 en 1954.

Ce n'est pas une activité spécifique
 c'est le fonds de leur de
 la famille. le fait non causé
 est venu pour couvrir de

Entretien 2

revendu. Alors le pair fait
 de l'élevé, c'est de faire la
 famille dans les besoins de
 cores.

2-8 vendre

ANNEXES

filière d'activités = tran +
 produit/objet + tran = tout

 le champ est un espace
 social d'activités ou intentions
 de regards de man
 alertes, plus une logique
 de puissance viciée.
 (diagramme avec des points et des lignes)

données perso
 - Mail
 - Indépendants
 - Pas de de chiffres

 Consignes
 Je vais vous indiquer à quel
 moment de votre activité.
 Où on va tout ce qui va
 faire possible

 Suite : je vais regarder d'aut
 activité par le plan de
 fait + activité.

Question principale sur
 les activités non-directif

 Notes:
 Premier exemple: le nom
 de la structure n'est pas un
 indicateur / espère s'explique

 Pour chercher le site, j'ai
 demandé directif à qui
 me vendit
 Différence perso: c'est le Centre
 qui fait l'organisation
 de la structure

une acceptabilité particulière
 Coopération sur des unités sociales
 qui produisent et reproduisent
 le social sur des territoires
 institutionnels.

dans le plan, on a une
 direction de flux
 acteurs indirecte

(diagramme: un cercle central 'Loi' avec des branches vers 'Apar', 'Gael', 'PAPSA', 'IPRO Loi', 'Ministère')

acteurs directs - pdsyl
 - dans
 - de la

 acteurs intermédiaires
 - IPRO
 - Union de prof (FEB)
 - Union de trans
 - Union de clubs ?

acteurs périphériques
 population of million de
 -> Piste de bus
 -> foules + Pdsyl
 -> Coopération - territorial
 -> pression sentiment

ANNEXES

Annexe 5 : Listes des personnes rencontrées

Personnes ressources

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1	Tall Idrissa	Animateur de la plateforme
2	Sidibé Drissa	Président APESS/ région Cascades
3	Sidibé Lahinatou	Trésorière APESS/région
4	Sirima Djakalidja	Président plateforme
5	Ouédraogo Gérard	Chef de zone d'élevage, département de Banfora, membre de la plateforme
6	Charles Ouedrago	Chargé de projet, Gret, Dédougou
7	Nemaoua Banaon	Directeur du CEFRAP
8	Alahad	Président de la table filière lait/Ouagadougou
9	Modeste Ouédraogo	Membre du bureau de la table filière lait.

Transformateurs

	Nom et prénom
Laiterie 1	SIRMA Djakaridja
Laiterie 2	SIDIBE Lahinatoun
Laiterie 3	DIALLO Almami

N°	Nom et Prénoms	Commune	Village
1	Diallo Brahim	Banfora	Djongolo
2	Bandé Ousmane	Banfora	Nafona
3	Diallo Sita	Banfora	Tarfila
4	Diallo Kadidjatou	Banfora	La ferme
5	Diallo Abdramane	Tiéfora	Naniagara
6	Diallo Brahim	Banfora	La ferme
7	Diallo Ousmane	Banfora	Secteur 1
8	Sanou Issa	Banfora	Cité Lémorodougou
9	Sidibé Boukary	Banfora	Sitiéna
10	Diallo Amadou	Banfora	Tengréla
11	Boly Mamadou	Tiéfora	Tiéfora
12	Sidibé Daouda	Soubakagnédougou	Gnamiadougou

Annexe 6 : Quelques compte rendu d'entretien

Entretien avec **madame** Zoundi

Date : le 27/ 06/2016

Le rendez-vous est prévu pour 11H. Elle m'avait indiqué comment me rendre sur le site de l'entreprise (SODEPAL).

J'ai suivi les indications mais je ne retrouvais pas le site dans l'immédiat. Quand je demande aux riverains s'ils connaissent SODEPAL, personne ne peut me répondre. EN revanche quand je demande d'après madame Zoundi, tout le monde la connaît. Ce constat m'a tout de suite amené à me questionner sur l'identité sociale d'une organisation locale. Je constate que le nom de la structure n'est pas un repaire géographique. Autrement, ce serait le leader qui fait l'organisation. La personne morale est un continuum de la personne physique.

Entrée sur les lieux : un hall d'accueil avec une vitrine des produits fabriqués par l'entreprise. Il s'agit essentiellement de biscuits, de gâteaux, de sirop à base de farines locales.

On peut apercevoir sur le hall d'entrée une photo de la vierge marie. Une note au personnel (les interdictions sodepal) : (ne pas arriver en retard sans justification, ne pas parler pendant le travail ; ne pas utiliser le téléphone au travail. Garder les lieux propres)

On aperçoit également une recommandation sur la gestion de qualité, de l'hygiène.

A 11h05 : je suis reçu par Madame Zoundi dans son bureau :

Je me présente. Je présente sommairement mon travail, les objectifs et l'intérêt que représente pour moi cette rencontre. Je lui dis que les données seront exploitées à titre personnel pour ma thèse aucune publication.

Elle m'indique qu'elle vient d'arriver d'une messe de requiem d'un abbé très connu.

Première question introductive : **je vais vous inviter à me parler de votre activité, l'entreprise, votre parcours personnel, dites moi tout ce qui vous passe par la tête.**

Mme Zoundi me dit avoir effectué ses études à Toulouse. Elle a été présente en France en Mai 68 et serait donc empreinte d'un esprit de révolutionnaire, d'innovatrice. Elle vient d'une famille de 12 Enfants et son père était le chef du service des douanes de l'époque. Elle voulait faire médecine. Elle vient d'une famille très religieuse. En raison des multiples déplacements de son père, elle a dû effectuer son école primaire dans un internat à Fada et après a rejoint le Lycée KN à Ouagadougou où elle participait activement aux activités d'encadrement des enfants en tant que messagère du christ. Mme Zoundi me précise que « tout part de la petite enfance ». Étant enfant, elle a dû participer aux activités de ménage, la cuisine, la gestion des travaux domestique... pour elle, la dimension spirituelle est le principal dans son identité. Elle a effectué des études supérieures de commerce et d'administration des entreprises avec une mention en géographie économique.

A Montpellier, elle a eu à travailler dans une usine agro-alimentaire qui fabrique des biscuits. Elle s'est mariée en France (Bordeaux) et elle a eu son premier enfant en France.

Une fois de retour au Burkina, elle a d'abord été à la chambre de commerce dans le service comptable. Elle était en charge de l'écriture comptable des sociétés et les données étaient enregistrées à Abidjan.

Suite à cela, elle a intégré une société dénommée la transafricaine ou elle était adjointe au chef comptable.

Elle a ensuite occupé le poste de directrice administratif et financier. Elle était en charge de la gestion des clients, des chauffeurs et après du rachat des salles de cinéma (rialé, koubri, etc.). De là elle aurait saisi des opportunités pour récupérer la gestion d'une boulangerie dans le quartier de gounghin en gestion libre à partir de 1975. Elle a donc demandé un soutien à l'OPEV (office pour les entreprises voltaïque pour un projet de biscuiterie. Ayant obtenu le soutien financier et a commencé la structure avec 10 personnes.

ANNEXES

A partir des années 1980, elle a été victime de malversations, victime de la révolution (TDR). Accusé d'être une capitaliste, d'exploitation du peuple. Ses biens ont été réquisitionnés. Elle s'est reconvertie en consultante et a parcouru plusieurs villes d'Afrique et les régions rurales du Burkina. Elle a donc été consultante pendant 8 mois pour la FAO chargé des finances et son mari était responsable du bureau domaniale de la mairie (justement accusé de trafic de foncier urbain et condamné à 3 mois avec sursis et amende).

Mais sa détermination était si forte qu'elle tenait à mettre en œuvre son projet. Alors à partir de 1978, elle est revenue eau la charge

Elle a aussi bénéficié d'un contrat chinois pour un leasing bancaire. Cela lui aurait permis d'acquérir des équipements semi-industriels pour relancer son activité.

Elle me dit qu'une entreprise, c'est comme un bébé. Il faut concevoir l'entreprise Pour elle, le secteur agro-alimentaire est propice à la fois pour créer de l'emploi pour le pays et contribuer à la réduction des problèmes alimentaires. Avant d'entreprendre, il faut « s'orienter dans une filière qui peut nous convenir ». Disposer d'un environnement favorable (politique, social).

Elle me dit que seules les organisations professionnelles peuvent permettre aux unités de la même filière de défendre leurs intérêts. Si bien qu'elle a participé à la fondation de la FIAB en 1991 car dans sa philosophie (le cite un proverbe local en mooré : le savoir-faire s'apprend avec l'autre).

(Interruption de l'entretien pendant 5 minutes)

Elle parlait avec une dame d'un service rendu de ce qu'elle fait pour l'intérêt du pays.

Je lui demande est-ce qu'elle pense si les autres entreprises/ organisations de les filières ont les mêmes motivations, le même esprit c'est-à-dire si elles ont à l'esprit l'intérêt du pays. Elle ne me répond pas directement. Elle me dit « ou on vous écoute, mais on ne fait pas ce que vous dites ». Elle me dit qu'elle fait au mieux pour partager savoir et expérience avec les autres. Mais elle les autres ne veulent pas forcément faire elle l'entend.

Elle me dit que ce qui compte pour elle : c'est « l'intérêt du pays ». Elle me montre un album photo où je vous un enfant malnutri qui a retrouvé la forme après 22 jours de consommation des produits qu'elle fabrique. En cela elle me dit que l'enjeu : c'est la force de travail de l'avenir qui est compromise). L'agro-alimentaire serait donc un enjeu pour la suffisance alimentaire et la santé public. Elle me

« La vérité s'impose par elle-même » me dit-elle. Progressivement, elle pense que la dynamique est en train de prendre au sein des organisations professionnelles du secteur d'activité d'autant plus qu'elles organisent chaque année des journées agro-alimentaires dont la prochaine se tiendra du 29 au 4 décembre. C'est la 8^{ème} édition tous les deux. Il s'agit d'une campagne de promotion de l'agro-alimentaire à travers des activités d'éducatons populaire à l'égard des enfants et du grand public. A la création 12 écoles ont participé, en 2012, 82 écoles et en 2013 95 écoles. Ceci pour elle est le signe d'un engouement qui monte...si bien qu'en 2010, la FIAB est passé association d'utilité publique.

Sodepal proprement est créé en 1991 et avant c'était toujours la société Boulangerie et biscuiterie du Levant.

Elle est interrompue par un appel téléphonique. Je lui dis que je ne veux pas abuser de son temps. Alors je vais prendre congé d'elle. Elle me dit qu'elle est toute disposée à m'accueillir quand je veux. Elle prend mon adresse mail et m'enverra des documents qu'elle a publiés sur l'entrepreneuriat.

Je fais un tour à la boutique pour découvrir les produits commercialisés. J'achète une bouteille d'apéritif de miel et de bondon de pain de signe afin de sympathiser avec le personnel et leur annoncé que je vais revenir les voir en août.

Elle me donne rendez-vous le 4 aout à 8h00 pour une séance d'observation.

Informations bibliographiques récoltées sur l'entreprise

Mme Zoundi serait né le 21 Avril 1944 à Léo

La FIAB est une fédération créée en 1991 pour répondre aux préoccupations des acteurs de l'agro-business. Elle constitue un lieu d'échange où les acteurs peuvent exposer leurs problèmes et nous pensons que la fédération peut se constituer en plaidoyer auprès des bailleurs de fonds, des institutions de financement, de l'État et de tout autre partenaire

Entretien avec la Laiterie de Banfora Kossam (Labanko)

Lieu : Banfora, point de vente principale avec deux personnes à l'accueil

Une jeune femme à la caisse et une autre au service. Le site est aménagé comme un resto bar.

J'attends pendant 2h le responsable

Nous nous isolons à côté sous un grand arbre autour d'une table pour discuter.

Il y a beaucoup de passage de clients car le site est situé aux bords d'une grande voie à la périphérie de Banfora.

Responsable de l'unité : Sirima Djakaridja.

Avant le début de l'entretien, nous entamons une conversation informelle sur les questions de développement. Il remet fortement en cause le système en place et les actions politiques. Il pense que l'état ne veut rien faire pour encourager la production du lait local. Il dit que l'état est hypocrite dans sa politique du lait. Il me dit que les ONG européennes qui veulent contribuer au développement de la filière lait sont simplement dans une mise en scène en ce sens que l'Europe ne peut pas organiser la concurrence pour ses propres produits. Il me dit que tout ce qui est fait pour le lait c'est de la subsistance et que ce n'est pas vraiment sérieux car les partenaires n'écoutent pas les véritables problèmes des acteurs. Il dit que l'accent a été mis sur l'élevage au détriment du lait.

Les difficultés sont :

- Les problèmes énergétiques
- Les difficultés liées à l'équipement de production et conservation

Il me dit que d'ici à deux ans, il y aura un problème car avec la croissance de la consommation, les équipements de conservation doivent suivre. Il suggère l'idée d'une centrale électrique ou un groupe électrogène. Mais l'idée aurait été rejetée plusieurs fois par les partenaires (ONG, etc.). Ils estiment que ce sont des investissements coûteux. Il me présente ses équipements et m'expliquent qu'ils ne sont pas vraiment adaptés à son activité. Il couvre la ville de Bobo ; Niangologo, pour écouler ses produits.

Il me dit avoir été un autodidacte. Il dit qu'il a bien sûr bénéficié d'une formation avec les autres laiteries à travers le même projet. Il a donc cherché à se former. Il a arrêté l'école à la classe de première par vocation pour la transformation du lait. (...)

Entretien avec madame Sidibé Diallo Bintou.

Contact : 70.44.86.31

L'entretien a lieu à son domicile en présence de trois femmes.

Il est 15h passé de quelques minutes.

Elle me serre de l'eau à boire comme le veut la tradition.

L'entretien a lieu en dioula. Elle ne comprend pas bien le français et nous convenons que je pose les questions en français et elle répond en dioula

Elle se présente comme une personne qui commercialise des jus et yaourt depuis une dizaine d'années. Elle est venue à faire cette activité car sa mère commercialisait le lait (en tant que femme peuhl).

Mon travail, c'est le travail de frigo, yaourt, lait frais.

ANNEXES

Dès fois elle est aidée par les gens de la famille. Elle a également deux bonnes qui sont employées pour cette uniquement activité. Elle vit principalement de son activité et commercialise son produit dans quartier et au marché. Elle achète 10 litres de lait/jour. C'est un collecteur peuhl qui fournit le lait quotidiennement. Quand le lait n'est plus disponible, nous utilisons le lait en poudre.

Elle ne fait partie d'aucune association ni organisation professionnelle. Je n'ai pas bénéficié d'aucune formation. Je suis inscrite comme membre de l'apess mais personne ne me tient au courant pour les formations.

Mais j'aimerais me mettre en association pour avoir plus de visibilité et pouvoir négocier de l'aide auprès des institutions ;

Je n'ai pas de relation avec les autres laiteries. On se rencontre juste aux réunions de l'élevage. Mais je n'ai aucune relation avec eux ;

Je n'ai pas de nom particulier. J'avais mis Bintalait. Mais je l'ai enlevé mais comme je vais me mettre en association. Je ne veux pas mettre mon nom.

J'ai appris à faire le lait avec une relation personnelle avec une femme peuhl qui est maintenant à Bobo.

Je fais cette activité car j'aime cette activité et les gens aiment mon yaourt. Et pendant l'hivernage, il y a beaucoup de bénéfice dans le lait. Les gens ne viennent pas chez moi parce que je suis peuhl mais surtout parce qu'il trouve que mon lait est bon. Les difficultés actuelles, je veux effectuer une formation pour améliorer la qualité de mon lait. Et également avoir plus d'équipement.

Je pense que ce sont les femmes qui sont devant. Elle me dit que (nono bara kadi moussou ye). Comme par exemple les femmes peuhl qui n'ont pas d'autres activités que le travail du lait. Nous sommes donc habitués au travail du lait donc c'est la raison pour laquelle nous nous sommes orientés vers cette activité.

Cela ne me dérange pas de travailler avec les autres laiteries plus grandes car nous avons les mêmes intérêts. Elle pense par exemple à une union des laiteries. Elle pense que ce serait bien car en union en union, on peut multiplier la capacité productive des laiteries et maximiser les recettes.

Le problème du lait, c'est la saisonnalité de la disponibilité du lait local. Je lui demande comment les autres font ? Elle me dit que les autres utilisent tous le lait de poudre. Elle cite même Banfora Kossam en référence sur cette pratique (alors que ce matin le responsable de ladite laiterie n'utilise pas de lait en poudre). Elle est convaincue qu'à une période de l'année, tous utilisent le lait en poudre

Elle me dit que les personnes qui arrivent à utiliser le lait local pur, ce sont des personnes qui disposent d'élevage.

A la fin de l'entretien je me présente et elle me fait la remarque je suis son escale à plaisanterie.

Elle espère que je ne vais pas l'oublier car elle espère que les informations fournies permettent d'améliorer son activité. A la fin de l'entretien, je lui donne des conseils techniques pour apprendre mieux des techniques des autres.

Elle me dit qu'il y a une différence entre le produit de la bergère. Elle me dit que le produit de la bergère est la meilleure. Elle pense qu'elle a un savoir-faire et une technique qui fait que son produit se distingue parfaitement. Elle me dit que la bergère ne fait partie de la plateforme. (Elle n'aurait aucun intérêt à faire partie de la plateforme)

Elle me dit que l'animateur ne la contacte pas parce qu'il travaille avec les mêmes (les anciens) depuis longtemps et que les autres, dont elle, ne sont pas vraiment encouragés à participer et elle espère un changement afin qu'elle puisse se rapproches des grandes laiteries.

ANNEXES

Elle se rend compte justement de la difficulté à demeurer seule et isolée. Mais elle pense qu'il serait intéressant pour elle de s'intéresser aux dynamiques organisationnelles autour du lait. Elle fait allusion à Banfora Kossam comme une référence. (ni mogo tchaira, bara bi na tchaiya), s'il ya plus de monde, il y aura plus à gagner.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	- 4 -
RESUME	- 5 -
ABSTRACT	- 6 -
INDEX DES ABRÉVIATIONS	- 9 -
INDEX DES TABLEAUX	- 9 -
INDEX DES FIGURES	- 10 -
INDEX DES ENCADRES	- 11 -
INDEX DES ANNEXES	- 11 -
AVANT-PROPOS	- 12 -
INTRODUCTION GENERALE	- 19 -
<i>Problème et objet de recherche</i>	- 21 -
<i>Les objectifs de la recherche</i>	- 23 -
<i>Cadre théorique : une approche résolument interdisciplinaire</i>	- 26 -
<i>Pour quelle inscription disciplinaire ?</i>	- 27 -
<i>Posture méthodologique</i>	- 28 -
<i>Plan et structure</i>	- 29 -
CHAPITRE I : CONTEXTE EMPIRIQUE ET OBJET DE LA RECHERCHE	- 31 -
SECTION 1. DE QUOI PARLONS-NOUS ? ENJEUX DE L'ECONOMIE MONDIALE DU LAIT	- 33 -
<i>Les effets de la crise économique de 2008</i>	- 36 -
<i>Quid des effets de la crise dans les pays d'Afrique de l'Ouest ?</i>	- 37 -
SECTION 2. DESCRIPTION DES SPECIFICITES DU CONTEXTE D'ILLUSTRATION	- 40 -
A. <i>La filière locale africaine : enjeux et organisations au Burkina Faso</i>	- 40 -
<i>Typologie des systèmes de production</i>	- 45 -
B. <i>Spécificité de l'économie locale et introduction au contexte d'illustration</i>	- 56 -
<i>L'économie informelle : "une situation conforme" ?</i>	- 61 -
SECTION 3. PROBLEMATIQUE ET OBJET DE RECHERCHE	- 68 -
A. <i>Problématisation et reformulation de la question centrale</i>	- 68 -
B. <i>De quoi parlons-nous quand nous parlons d'institution ? Comment répondre à la question de recherche ?</i>	- 76 -
C. <i>Objet de recherche et mode de raisonnement</i>	- 81 -
POINT CHAPITRE : L'OBJET DE LA RECHERCHE ET LES SCIENCES DE GESTION	- 86 -
CHAPITRE II : LA STRUCTURATION DE L'ACTION SOCIALE : ETAT DE LA LITTERATURE ET POSITIONNEMENT THEORIQUE	- 88 -
SECTION 1. POURQUOI UNE ENTREE PAR LES SOCIOLOGIES DE L'ACTION SOCIALE ?	- 90 -
<i>Pourquoi une entrée par la sociologie de l'action</i>	- 91 -
<i>Quelques repères méthodologiques et conceptuels</i>	- 92 -
<i>Quelle est la part de l'agent dans la construction des institutions ?</i>	- 97 -
<i>La méthode positive</i>	- 98 -
<i>Limites de l'approche positive</i>	- 99 -
<i>La méthode compréhensive</i>	- 100 -
<i>L'individualisme méthodologique est-il vraiment possible ?</i>	- 102 -
SECTION 2. COMMENT EXPLIQUER LES RAPPORTS ENTRE STRUCTURE ET ACTION ? LES METHODES DIALECTIQUES	- 103 -
<i>La réponse fonctionnaliste</i>	- 103 -

TABLE DES MATIERES

<i>Limites et implications</i>	- 105 -
<i>La place du sujet dans la pensée Parsonnienne</i>	- 106 -
<i>Limites et implications</i>	- 107 -
<i>La réponse structuraliste</i>	- 110 -
<i>La réponse institutionnaliste</i>	- 113 -
<i>La réponse culturaliste</i>	- 120 -
<i>La réponse interactionnisme : Vers une prise en compte de la réciprocité</i>	- 125 -
SECTION 3. LES METHODES RECIPROQUES DE L'ANALYSE DU SOCIAL : INTERACTIONNISMES ET STRUCTURATIONNISMES	- 133 -
<i>Sortir de l'impasse méthodologique de la tradition sociologique : la réponse structurationniste</i>	- 135 -
POINT CHAPITRE : STRUCTURE SOCIALE ET ENTREPRENEURIAT : UNE PROBLEMATIQUE EN SCIENCES DE GESTION	139
CHAPITRE III : CADRAGE CONCEPTUEL ET METHODOLOGIQUE	141
SECTION 1. LE PROCESSUS ENTREPRENEURIAL AUX PRISES AVEC LES STRUCTURES SOCIALES	142
<i>Les concepts clés de la TS</i>	142
<i>Structures et propriétés structurelles</i>	143
<i>La dualité du structurel</i>	144
<i>Les principaux mécanismes de la théorie de la structuration</i>	145
SECTION 2. OPERATIONNALISATION CROISEE DES CONCEPTS SOCIO-ANTHROPOLOGIQUES DANS LE CHAMP DE L'ENTREPRENEURIAT	152
A. <i>L'anthropologie interprétative : une méthode pertinente pour analyser les institutions informelles</i>	152
<i>Des arguments en faveur d'un corpus théorique entre Giddens et Geertz</i>	153
<i>Structuration et symbolisme</i>	154
<i>Sur le plan épistémologique</i>	155
B. <i>Le concept de "situation entrepreneuriale" pour sortir des approches rationnelles et individuelles</i>	157
SECTION 3. CONSIDERATIONS EPISTEMOLOGIQUES ET METHODOLOGIQUES	166
A. <i>Attitude épistémologique et hypothèses de recherche</i>	167
B. <i>Description de la méthode qualitative instrumentée</i>	178
C. <i>Stratégie d'accès au terrain et précautions éthiques</i>	186
<i>Stratégie de négociation d'accès au terrain : comment aborder les agents en situation</i>	186
<i>Précautions méthodologiques et critères de sélection des répondants</i>	188
POINT CHAPITRE : MOBILISER UN CADRE THEORIQUE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DANS UNE RECHERCHE EN SCIENCE DE GESTION	191
CHAPITRE IV : STRATEGIE D'INTERPRETATION ET RESULTATS	194
SECTION 1. RETOUR D'EXPERIENCE ET STRATEGIES D'INTERPRETATION DES DONNEES	195
<i>Banfora : la situation d'illustration</i>	198
<i>La stratégie d'interprétation des données</i>	200
<i>L'expérimentation de la description</i>	201
<i>Un processus d'interprétation collaborative</i>	202
SECTION 2. RESULTATS ET INTERPRETATIONS	203
<i>Restitution des observations et entretiens</i>	203
<i>Analyses et interprétations</i>	228
SECTION 3. VALIDATION DES HYPOTHESES ET DISCUSSIONS	245
<i>Discussions</i>	250
POINT CHAPITRE : LES IMPLICATIONS POUR LES SCIENCES DE GESTION	256
CONCLUSION GENERALE	258
<i>Les apports de la thèse</i>	260
<i>Quelles limites pouvons-nous relever ?</i>	264
<i>Voies de recherche futures</i>	267
ANNEXES	293
TABLE DES MATIERES	305

Yéda Christophe BANAON

**Le processus entrepreneurial aux prises avec les situations d'interaction : les modalités
instituant des logiques de proximité – Enquête ethnographique auprès des mini-laiteries de
Banfora (Burkina-Faso)**

Résumé

Les récentes recherches en entrepreneuriat tendent à accorder une primauté aux perspectives processuelles. Cependant ces dernières ne permettent pas encore de comprendre tous les dispositifs situationnels qui influencent la performance située et la légitimité de l'entrepreneur. Il s'agit là de mettre le doigt sur la réalité des institutions informelles dont la capacité structurante est parfois mal évaluée. Pour cela, il fallait sortir d'une perspective rationnelle et individuelle de l'entrepreneuriat afin de l'approcher comme action sociale tributaire des injonctions contextuelles. Ainsi, l'analyse ethnographique des relations et interactions entre dix mini-laiteries dans un contexte africain révèle la prégnance de logiques de proximité constituant non seulement des ressources mais aussi des contraintes. La seule légitimité des institutions formelles et des objets techniques ne suffit pas toujours à compenser le coût d'un isolement relationnel. L'interaction est une ressource qui produit des contraintes. La performance de l'agent dépendra de la stratégie déployée pour socialiser avec les dispositifs habilitants.

Mots clés : institutions, proximité, interaction, situation, processus ; entrepreneuriat, action sociale

Abstract

Recent research in entrepreneurship field tends to give primacy to processual perspectives. However, they do not yet make it possible to understand all the situational devices that influence the located performance and the legitimacy of the entrepreneur. The point consists of studying the reality of the informal institutions whose structuring capacity is sometimes badly evaluated. For that, it was necessary to move from a rational and individual perspective of the entrepreneurship to approach it as social action dependent on the contextual injunctions. Thus, the ethnographic analysis of relations and interactions between ten mini-dairies in an African context reveals the importance of proximity logics constituting not only resources but also constraints. The mere legitimacy of formal institutions and technical objects is not always enough to offset the cost of relational isolation. Interaction is a resource that produces constraints. The performance of the agent will depend on the strategy deployed to socialize with the enabling devices.

Key words : institutions, interaction, process, entrepreneurship, social action, legitimacy